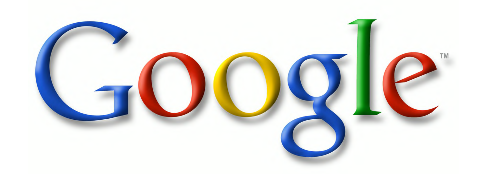

Google


UC-NRLF
$B 320 938


University of California
Lux ex Tenebris.
Claus Spreckels Fund.



HENRIETTE-ANNE

D'ANGLETERRE

IMPRIMERIE D. DUMOULIN ET Cie

Rue des Grands-Augustins, 5, à Paris



Heliog. Dujardin

HENRIETTE ANNE D'ANGLETERRE

ENRIETTE-ANNE

D'ANGLETERRE

DUCHESSE D

ET SA CO[illegible]SPONDAN[illegible]

AVEC SON FRÈRE CHAR[illegible]S II

PAR

COMTE DE BAILLON

DEUXIÈME ÉDITION

[illegible]age couronné par l'Aca[illegible] fra[illegible]ise, Prix [illegible]rdin.



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

[illegible]IN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEUR[illegible]

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 3[illegible]

1887

HENRIETTE-ANNE

D'ANGLETERRE

DUCHESSE D'ORLÉANS

SA VIE ET SA CORRESPONDANCE

AVEC SON FRÈRE CHARLES II

PAR

LE COMTE DE BAILLON

DEUXIÈME ÉDITION

(*Ouvrage couronné par l'Académie française, Prix Bordin.*)



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1887



PRÉFACE

« Le principal agent entre les cours d'Angleterre et de France, a dit Macaulay[1], était la jolie, gracieuse et intelligente Henriette, duchesse d'Orléans, sœur de Charles II, belle-sœur de Louis XIV, et également chérie de tous les deux. »

Nous n'ignorions pas en effet que l'existence de cette princesse ne s'était pas bornée au roman vécu, retracé, presque sous sa dictée, par la plume élégante et fine de Mme de la Fayette, et que l'habile négociatrice du traité de Douvres avait eu d'autres soucis que celui d'être l'idole de la cour de France et l'âme de tous ses plaisirs. Si ses contemporains nous ont fait pénétrer au travers des intrigues de tout genre qui s'agitaient autour d'elle, ainsi que des tribulations que lui a fait trop souvent subir le caractère jaloux, mesquin et tracassier

1. *History of England*, t. Ier, p. 205.

de son époux Philippe d'Orléans, nous n'avions là, pour ainsi dire, que la moitié d'elle-même. Pour reconstituer dans son entier cette figure si intéressante, selon nous, il fallait montrer comment, devenue la confidente intime des deux souverains, elle a su être le trait d'union entre leurs intérêts respectifs, quoique visiblement son cœur inclinât vers sa patrie d'adoption. C'est à cela surtout que nous nous sommes attaché dans ce travail.

Les recherches, qu'a nécessitées pour nous une précédente étude sur Henriette-Marie de France, nous avaient déjà mis souvent en présence de sa fille : nous y avons même raconté en détail l'histoire de ses premières années, en tant qu'elle se trouvait mêlée à la vie de la reine sa mère ; nous passerons donc rapidement cette fois sur son enfance, proprement dite, pour arriver à ses premiers débuts dans le monde de la cour. C'est à partir de cette époque que nous avons tâché de rassembler ici le plus grand nombre possible de lettres de la princesse et sa correspondance avec son frère Charles II, en y joignant les dépêches échangées entre les ambassadeurs et les ministres des deux pays, ainsi que d'autres pièces

inédites. Il est certain que Henriette-Anne a beaucoup écrit, et tout particulièrement à sa mère, pendant que la reine douairière résidait en Angleterre : les lettres du frère et de la sœur en font foi ; mais que sont devenus ces papiers, où le cœur des deux femmes s'épanchait si librement et se serait ainsi dévoilé devant nous? Nous n'avons rien négligé pour les découvrir dans les bibliothèques ou les archives de France et d'Angleterre, mais nous n'avons pu en rencontrer aucune trace : en dehors même de ces lettres filiales, nous n'avons pas été heureux à Paris pour ce qui regarde la correspondance de Madame; à peine avons-nous pu trouver trois ou quatre lettres de cette princesse adressées à diverses personnes[1]. De celles même que nous donnent les Mémoires de Daniel de Cosnac, les originaux n'existent plus.

A Londres, nos recherches ont amené un meilleur résultat, pour les lettres de la princesse au roi Charles II, quoique là aussi nous ayons eu bien des pertes à regretter; non seulement plusieurs missives manquent à cette série, mais encore, commençant en 1659, elles ne

1. Une autre, entièrement inédite, nous a été fournie par la bibliothèque de la ville de Nantes.

dépassent pas l'année 1666. Celles qui ont survécu, nous les avons recueillies avec le plus grand soin d'après les originaux, et nous faisons les vœux les plus sincères pour que le lecteur y trouve autant d'intérêt que nous; elles sont toutes écrites en français[1]. La première partie de ces lettres est conservée à la bibliothèque de Lambeth; les autres sont au *Record Office, State papers, French Correspondance*. Nous avons en même temps rencontré au *Record Office* toute une suite de lettres adressées par Philippe d'Orléans à son beau-frère Charles II; nous en avons pris également copie, mais, à peu d'exceptions près, elles nous ont paru assez insignifiantes : aussi n'en avons-nous fait usage qu'avec la plus grande modération[2].

Quant aux lettres du roi Charles II à Madame, c'est aux archives du ministère des Affaires étrangères qu'elles sont conservées; beaucoup plus nombreuses que celles de sa sœur, elles ne sont pas moins de quatre-vingt-dix-huit, et

1. Mrs Everett Green en a donné une traduction anglaise dans son *Étude sur Henriette-Anne d'Angleterre : Lives of the princesses of England*, vol. VI.

2. Ces lettres ne sont pas les seules qui nous restent de la main de Monsieur : il en existe un certain nombre d'autres adressées par ce prince à la marquise de Sablé. Elles se trouvent à la Bibliothèque nationale, Ms. *Résidu de Saint-Germain*.

vont jusqu'au mois de septembre 1669. Quatre des premières sont écrites en français, toutes les autres sont en anglais; nous en donnons la traduction. Le roi y déclare à la jeune princesse qu'il préfère lui écrire dans cette dernière langue, d'abord parce que cela lui est plus commode, ensuite parce qu'il espère ainsi l'empêcher d'oublier tout à fait sa langue paternelle[1].

Le roi Charles, on le sait, avait beaucoup d'esprit : plus d'une fois, au milieu des préoccupations politiques les plus sérieuses, on retrouve tout à coup dans ses lettres des échappées de cette verve gauloise, qu'il avait héritée de son grand-père Henri IV.

Dans cette correspondance du frère et de la sœur, il est curieux de voir en présence la politique de Louis XIV et celle de Charles II : voluptueux l'un et l'autre, pour le monarque français, une maîtresse n'est jamais un maître; pour celui d'Angleterre, l'amour est un tyran

1. Les originaux de ces lettres sont réunis en un volume in-folio, dont nous avons dû la connaissance et la communication à l'obligeance de M. Faugère, qui était alors directeur des Archives au ministère des Affaires étrangères. Quelques fragments de ces lettres ont déjà été publiés, par M. Mignet, dans les *Négociations pour la succession d'Espagne;* tout le reste est absolument inédit.

fantasque, dont le règne à sa cour est absolu. La politique de Louis XIV est ambitieuse, sagace, persévérante; elle suit un but déterminé, qui est l'agrandissement de la France, et elle ne le perd pas un instant de vue. Celle de Charles II est sceptique, insouciante, besoigneuse : elle recherche avant tout l'amitié de son puissant voisin, à condition qu'il lui achètera cher en secret son alliance et l'aide qu'elle donnera à ses projets de conquêtes. Et pourtant nous reconnaissons quelquefois dans l'attitude de ce prince des éclairs d'énergie et de véritable grandeur : c'est bien là le résumé fidèle de son caractère.

En dehors des questions diplomatiques, la correspondance de Madame et du roi Charles, pleine de tendresse et d'abandon, fait de fréquentes allusions à la chronique amoureuse, aux événements et aux intrigues des deux cours : nous verrons ainsi défiler devant nous tout un cortége de personnages, hommes ou femmes, qui ont fait la gloire, l'ornement ou le scandale de cette époque. Nous en avons profité pour les dessiner au passage : nous sommes même entré dans quelques détails plus circonstanciés sur plusieurs de ceux qui fai-

saient partie de l'entourage le plus intime de Madame, du roi Charles II et de Louis XIV. Dans ces récits épisodiques, qui servent, pour ainsi dire, de cadres aux figures principales, l'histoire ne peut-elle pas aussi trouver son compte?

Pour ce qui est de la princesse Henriette-Anne, qui, « née sur le trône, avoit l'esprit et le cœur plus hauts que sa naissance[1] », nous n'avons pas ici à faire son éloge : mieux que tout ce que nous pourrions dire à ce sujet, son existence agitée, si remplie, quoique si courte, exposée ainsi au grand jour, la fera mieux apprécier de ceux qui nous liront. Elle a été coquette et parfois imprudente, mais son cœur a aussi beaucoup souffert : nous croyons du reste absolument à sa vertu, car elle possédait une qualité, plus rare qu'on ne le croit, c'est la sincérité. Elle n'a jamais menti, et lorsqu'en face d'une mort imprévue, qu'elle devait supporter avec tant de courage et de résignation, elle a dit à son époux qu'elle ne lui avait jamais manqué, il est certain pour nous qu'elle a dit vrai.

N'oublions pas aussi les services qu'elle a su

1. Bossuet, *Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*, p. 103.

rendre à Louis XIV et à sa seconde patrie : elle a dépensé pour eux les derniers instants de sa vie, et lorsqu'il lui fallut s'arracher brusquement à tout ce qu'elle avait aimé sur la terre, comme le héros dont parle Fléchier, « elle demeura comme ensevelie dans son triomphe[1]. »

Nous espérons donc que nos lecteurs se laisseront toucher par la destinée, à la fois brillante et fatale, de cette jeune princesse, douée de tant de qualités exquises, et qui, si elle rechercha souvent le plaisir, ne put jamais atteindre jusqu'au bonheur.

1. Fléchier, *Oraison funèbre de Turenne*.



HENRIETTE-ANNE

D'ANGLETERRE

CHAPITRE PREMIER

Naissance de Henriette-Anne d'Angleterre. — La reine, sa mère, est forcée de se séparer d'elle. — Courte entrevue de Charles Ier avec sa fille. — Siège et capitulation d'Exeter. — La comtesse de Morton, gouvernante de la jeune princesse. — Elle la ramène en France à sa mère. — Meurtre de Charles Ier. — Douleur de la reine Henriette-Marie. — La Fronde. — Arrivée du roi Charles II à Paris. — Son portrait. — Sa tendresse pour sa sœur. — Il part pour l'Angleterre. — La défaite de Worcester. — Vie errante de Charles II. — Éducation sévère de Henriette-Anne. — Affection que lui porte Anne d'Autriche. — Bal à la cour pour le mariage du prince de Conti. — *Les Nopces de Thétis et Pelée.* — Mazarin ami de Cromwell. — Fête au Palais-Royal pour la princesse d'Orange. — Froideur de Louis XIV pour Henriette-Anne. — Portrait de cette princesse à l'âge de quatorze ans. — Mort de Cromwell. — Abdication de son fils Richard. — Négociations pour la paix des Pyrénées. — Tentatives infructueuses de Charles II pour gagner l'appui de Mazarin. — Lettre de Henriette d'Angleterre à son frère. — Anarchie en Angleterre. — Le général Monk. — Lettre de Charles II à sa sœur. — Il est proclamé roi à Londres. — Déclaration de Bréda. — Nouvelle lettre de Charles II à Henriette-Anne.

Henriette-Anne d'Angleterre vint au monde le 16 juin 1644 à Exeter, en pleine guerre civile : rien de plus triste que les circonstances au milieu des-

quelles naissait la dernière fille de Charles I[er]. Contrainte par les événements et par son état de grossesse, compliquée d'une maladie chronique, à se séparer de son époux, sa mère Henriette-Marie avait dû chercher un refuge dans cette ville encore fidèle d'Exeter, dont le gouverneur, sir John Berkeley, était l'un des serviteurs dévoués de la cause royale. Après les couches les plus pénibles, au lieu d'y trouver le repos dont elle avait un si grand besoin, la reine se vit forcée de subir le fracas de bruyants préparatifs de défense, car l'armée du Parlement s'approchait sous les ordres du comte d'Essex, et chaque jour le canon s'entendait plus distinctement. L'enfant royale, au moment de sa naissance, avait été confiée aux soins intelligents et sûrs de la comtesse de Morton, qui veillait sur elle avec d'autant plus de sollicitude que la petite princesse était sujette à de fréquentes convulsions.

Quinze jours plus tard, la ville allait être investie, et malgré sa fatigue et de cruelles souffrances, la reine se rendait compte que l'animosité des rebelles s'adressait surtout à elle, et qu'en tombant entre leurs mains, elle pourrait devenir un otage dangereux pour les intérêts de son époux. Elle lui écrivit alors une lettre déchirante[1], pour lui annoncer son prochain départ, et, faisant un suprême

1. Nous l'avons reproduit dans le volume des *Lettres de Henriette-Marie de France*.

effort, malade, presque paralysée, après avoir embrassé sa fille en pleurant, elle parvint avec quelques amis à se traîner sous un déguisement hors d'Exeter, pour s'embarquer à Plymouth et trouver enfin sur sa terre natale la paix, qui lui était refusée dans son royaume. Elle n'y parvint qu'au prix des plus grands dangers.

Dix jours s'étaient à peine écoulés depuis le départ de la reine, lorsque Charles Ier, par une marche hardie, après avoir vigoureusement repoussé le comte d'Essex, fit son entrée dans Exeter; désespéré de n'y plus trouver Henriette-Marie, il saisit dans ses bras la petite princesse et la tint longtemps pressée contre son cœur, en souvenir de sa mère; ce fut pour la première et la dernière fois. Il la fit alors baptiser par son chapelain, selon le rite anglican, et aussitôt après il s'élançait à la poursuite de l'armée du Parlement.

Bientôt Exeter subit un nouveau siège et, malgré la plus énergique défense de sir John Berkeley, le moment arriva, où, privé de tout secours extérieur, il se vit forcé d'accepter une capitulation; mais une clause expresse stipulait que la petite princesse conserverait sa liberté dans n'importe quelle ville d'Angleterre, au choix de sa gouvernante, jusqu'au jour où le roi son père aurait disposé d'elle. Cette clause ne fut pas respectée; dès que le Parlement eut Henriette en son pouvoir, il la confina sous

bonne garde à Oatlands, d'où il lui fut interdit de sortir : on forma même le projet, l'année suivante, d'enlever la tutelle à la comtesse de Morton, pour la remettre en d'autres mains, plus sûres à leurs yeux.

Ce fut alors que la fidèle gouvernante résolut de leur enlever et de rendre à sa mère le précieux dépôt qui lui avait été confié; l'entreprise était difficile et périlleuse, mais ni le courage, ni l'adresse, ni le dévouement ne faisaient défaut à la noble femme, qui se sacrifiait ainsi à son devoir. Nous avons raconté ailleurs[1] tous les obstacles que les deux fugitives eurent à surmonter avant de pouvoir débarquer à Calais; elles arrivèrent à Paris au mois de juillet 1646. La joie de la reine fut inexprimable d'avoir enfin retrouvé celle qu'elle appelait par excellence *son enfant de bénédiction;* elle attribuait ce bonheur au vœu, qu'elle avait fait depuis longtemps, de l'élever dans la religion catholique.

A partir de ce moment, la reine ne devait plus s'en séparer; elle voulut veiller sans relâche sur son éducation, que facilitait singulièrement l'intelligence précoce de la jeune élève.

Lorsque au commencement de la funeste année 1649 éclata, comme un coup de foudre, la nouvelle du meurtre de Charles Ier, qui privait les deux princesses d'un époux et d'un père, la profonde douleur

1. *Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre,* p. 241.

de la reine trouva dans Henriette-Anne la seule consolation qui pût l'aider à supporter le poids d'une pareille catastrophe; n'était-elle pas le dernier et le plus cher souvenir de ce mari qu'elle avait tant aimé?

A la désolation de la *reine malheureuse*[1] s'ajoutait par surcroît le tumulte de la Fronde : la cour s'était retirée à Saint-Germain, d'où elle menaçait Paris, et Henriette-Marie restait isolée dans le Louvre, en proie aux menaces des factieux. Son état confinait à la misère; nous en avons la preuve dans les Mémoires du cardinal de Retz, et la tristesse de cet abandon lui faisait ressentir plus vivement encore l'absence de ses autres enfants; elle écrivit alors au prince de Galles, devenu le roi Charles II, qui se trouvait en Hollande chez sa sœur la princesse d'Orange, pour le rappeler auprès d'elle à Paris. Il y arriva en effet au commencement du printemps, et sa mère l'accueillit avec une effusion de tendresse et de larmes, qui le toucha profondément.

Né le 29 mai 1630, Charles II était alors âgé de dix-neuf ans : « Il avoit de grands yeux noirs, des sourcils fort épais et qui se joignoient, le teint brun, le nez bien fait, la forme du visage longue, les cheveux noirs et frisés. Il étoit grand et avoit la

1. C'était le nom que Henriette-Marie avait pris elle-même depuis la mort de Charles Ier.

taille belle; il avoit l'abord froid et cependant il étoit doux et civil dans la bonne plus que dans la mauvoise fortune. Il étoit brave, c'est-à-dire qu'il avoit le courage d'un soldat et l'âme d'un prince : il avoit de l'esprit et aimoit les plaisirs, mais il aimoit encore plus son devoir[1]. » Nous sommes malgré cela obligé de constater que, quand il avait le choix entre les deux, son amour pour le devoir était trop souvent le seul qui demeurât à l'état platonique. « Charles II étoit d'ailleurs, comme la plupart des hommes, composé de qualités contraires, paresseux, voluptueux, nonchalant et ami du repos, mais sensé, courageux, ferme et capable d'agir quand il falloit : du reste d'un aimable et facile accès[2]. » Nous aurons plus tard l'occasion de revenir

1. Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, t. Ier, p. 185. Édition de 1754.

2. La Fare, *Mémoires*, p. 248. Macaulay, tout en reconnaissant l'intelligence et la perspicacité de Charles II, se plaint que ses malheurs, au lieu de lui donner l'expérience nécessaire pour gouverner les hommes, n'eussent fait de lui qu'un sceptique, aussi indifférent aux mérites des autres qu'au blâme ou à la flatterie pour son propre compte. « A peine, dit-il, si l'honneur et la honte étaient pour lui plus reconnaissables que la lumière et l'obscurité pour un aveugle. Il détestait les affaires, n'avait aucune ambition : il aurait voulu posséder le pouvoir absolu, mais uniquement pour satisfaire ses goûts voluptueux et pouvoir pour cela puiser incessamment et sans contrôle dans le trésor. Son bonheur était de n'avoir autour de lui que des visages heureux ; mais un homme n'est pas propre à diriger de grandes sociétés, lorsqu'il hésite à désobliger le peu de gens qu'il voit, pour le plus grand avantage d'une foule d'autres qu'il ne verra jamais. » (Macaulay, *History of England*, t. Ier, p. 167 et suivantes.)

sur le caractère de ce prince, quoique cette dernière esquisse nous paraisse en résumer assez exactement les principaux traits. Il portait à sa mère la plus tendre affection, et, quoique plus âgé de quatorze ans que sa jeune sœur, il prit dès lors pour elle ce vif attachement, dont nous trouverons tant de preuves au cours de ce récit et qui ne cessa qu'avec la vie de celle qui en était l'objet. Aussi, lorsque les insultes acharnées des Frondeurs eurent forcé la reine Henriette-Marie à quitter le Louvre, pour se rendre à Saint-Germain, ne sommes-nous pas surpris de voir le jeune roi à cheval en grand deuil à la portière du carrosse, qui emmenait les deux princesses, et prêt à les défendre contre les outrages de la populace. La famille royale d'Angleterre ne resta pas longtemps du reste hors de Paris, Louis XIV et sa cour y rentrèrent avec elle le 18 août 1649 : la première Fronde avait expiré. Bientôt la reine Henriette-Marie vit avec bonheur accourir auprès d'elle. Jacques, duc d'York, qui était parvenu à quitter l'Angleterre, en s'arrachant, non sans peine et sans dangers, des mains de ses ennemis ; elle avait ainsi à ses côtés la moitié de ses enfants[1].

Cependant la tyrannie militaire pesait lourdement

1. La princesse d'Orange, sa fille aînée, était alors en Hollande, jeune duc de Gloucester et la princesse Élisabeth étaient encore prisonniers en Angleterre. La princesse Élisabeth y mourut à l'âge de quinze ans, le 8 septembre 1650.

sur le peuple anglais; depuis les dernières victoires de Cromwell, c'était réellement le règne de l'épée qu'il subissait et cet état de choses lui devenait insupportable. D'Écosse et d'Angleterre, royalistes et presbytériens appelaient à grands cris le retour du jeune roi Charles II, et ses plus fidèles amis n'hésitaient pas à lui conseiller de mettre à profit ces heureuses dispositions, pour revendiquer, les armes à la main, la couronne de ses pères. Seule, sa mère, qui avait déjà connu tant d'espérances trompées, l'engageait à attendre encore un moment plus favorable, mais le jeune prince ne crut pas devoir se rendre à ses désirs, et, dès le mois de septembre, il partait pour l'île de Jersey, qui était restée fidèle à la dynastie des Stuarts. Nous ne le suivrons pas dans sa périlleuse odyssée jusqu'à Édimbourg, ni dans son retour offensif en Angleterre, à la tête d'une armée, qui, malgré d'héroïques efforts, vint se briser contre les soldats de Cromwell à la désastreuse bataille de Worcester, le 3/13 septembre 1651. Ce fut par une sorte de miracle et à la suite des incidents les plus romanesques, qu'il put échapper aux mains de ses ennemis et rentrer en France, mais dans un état de découragement profond[1].

Tandis que la reine Henriette-Marie suivait de

1. Un récit intitulé : *Le Chesne royal*, que nous avons publié dans le *Correspondant*, raconte les étranges péripéties que subit Charles II après la bataille de Worcester. On sait qu'il ne dut son salut qu'au dévouement d'une jeune fille, miss Lane.

loin, avec une anxiété toujours croissante, les chances de la partie terrible que son fils avait engagée dans la Grande-Bretagne, elle n'en continuait pas moins à s'occuper avec un soin extrême de l'éducation religieuse et morale de sa fille. « Le malheur de ses affaires la faisant plutôt vivre en personne privée qu'en souveraine, cette jeune princesse prit toutes les lumières, toute la civilité et toute l'humanité des conditions ordinaires[1]. » Ses habitudes et ses toilettes étaient d'une complète simplicité, et ses jours se passaient dans l'étude avec une régularité sévère, sans qu'aucun bruit du dehors vînt la troubler. Si, à cette austère école, l'esprit et le cœur de Henriette-Anne se développaient de la manière la plus heureuse, il n'en était pas de même sous le rapport physique; dans son enfance elle n'était pas jolie, sa maigreur était extrême, rien en elle ne semblait fait pour attirer les regards. Seuls les années et le désir de plaire devaient lui donner peu à peu ce qui lui manquait d'abord au point de vue de la beauté, et en même temps cette grâce irrésistible, dont la séduction devait être si puissante sur tous ceux qui l'approchaient.

La reine Henriette s'occupait alors de la fondation du monastère de la Visitation de Chaillot, où

1. Mme de la Fayette, *Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*, p. 37. Édition de 1720.

elle comptait se retirer souvent l'hiver avec sa fille, tandis que l'été elles iraient se reposer sous les frais ombrages de Colombes, près de Paris. Elle voyait avec peine approcher le moment où il lui faudrait consentir à voir la jeune princesse faire son apparition au milieu des joies de la cour, dont le contraste avec ses propres chagrins lui semblait tout particulièrement pénible ; elle tenait surtout à la prémunir d'avance contre l'orgueil, ce dangereux parasite de toutes les supériorités, aussi ne cessait-elle pas de lui recommander la modestie en toutes choses. Plus d'une fois même, dès qu'elle fut installée au couvent de Chaillot, elle se plut, dans les jours de solennité, à voir la petite-fille de Henri IV servir à table les religieuses, et la jeune princesse s'y prêtait toujours avec sa douceur accoutumée[1].

« La reine, sa mère, dont elle a toujours été la consolation, ne l'aimoit pas plus tendrement que faisoit Anne d'Espagne ; Anne ne trouvoit rien au-dessus de cette princesse[2]. » Aussi la vie modeste et retirée, que menait sa jeune nièce, n'était-elle pas de son goût : elle se plaignait de ne pas la voir chez elle plus fréquemment ; souvent elle se rendait à Chaillot pour supplier la reine d'Angleterre de permettre que Henriette-Anne assistât aux fêtes du Louvre,

1. Dussault, *Notice sur Henriette-Anne d'Angleterre*, tirée des *Oraisons funèbres* de Bossuet, t. Ier, p. 90.

2. Bossuet, *Oraison funèbre de Madame*.

où sa place était marquée. Sa mère résista longtemps, mais un jour enfin, il fallut céder ; c'était en février 1654 : un bal devait avoir lieu à l'occasion du mariage du prince de Conti avec Anne-Marie Martinozzi, nièce du cardinal. Voilà donc la jeune princesse, à peine âgée de dix ans, transportée tout à coup aux pays enchantés de la cour, où tout alors était éclat, jeunesse et plaisirs : quel contraste saisissant pour la jeune recluse ! L'assemblée ce soir-là était des plus brillantes, et Henriette se fit remarquer au premier rang, parmi les nouvelles débutantes de la fête :

Une autre gracieuse aurore,
Plus que ces deux [1] jeunette encore,
Fit voir en son teint et ses pas
Un divin principe d'appas ;
Et cette aurore, si je n'erre,
Étoit sœur du roy d'Angleterre,
Dont l'illustre et noble agrément
Me parut tout à fait charmant [2].

Le premier pas était fait et la cour ne se sentait pas d'humeur à laisser échapper cette précieuse recrue. Au mois d'avril suivant, malgré la répugnance de la reine Henriette-Marie, qui craignait toujours, non sans raison, l'influence de ces plaisirs sur la santé et sur la jeune imagination de sa fille, la princesse d'Angleterre dut accepter un rôle dans

1. Mlles de Villeroy et de Mortemart.
2. Loret, *Muze historique,* février 1654.

le ballet royal intitulé : *Les nopces de Thétis et Pelée;* son frère, le duc d'York, y jouait également un personnage. Les neuf Muses figuraient autour d'Apollon, qui n'était autre que Louis XIV; peut-être même est-ce à partir de ce jour qu'il conserva le soleil pour emblème. Henriette-Anne représentait Érato; elle était couronnée de lis mêlés de roses, et Benserade, l'auteur du *Livret,* lui faisait dire ces vers :

Ma race est du plus pur sang
Des dieux et, sur nos montagnes,
On me voit tenir un rang
Tout autre que mes compagnes;
Mon jeune et royal aspect
Inspire avec le respect
La pitoyable tendresse,
Et c'est à moi qu'on s'adresse,
Quand on veut plaindre tout haut
Le sort des grandes personnes
Et dire tout ce qu'il faut
Sur la chute des couronnes [1] !

Au mois de juin de cette même année, si pénible que pût lui être ce voyage, la reine d'Angleterre emmenait avec elle la jeune princesse à Reims, pour assister au sacre de Louis XIV; seulement ses équipages étaient d'une simplicité extrême et elle s'y rendit presque sans suite : c'était un devoir que la reine détrônée remplissait strictement.

1. Œuvres de Benserade. — *Gazette de France,* p. 386.

Depuis son retour en France, quoiqu'il se montrât fils et frère plein de dévouement et de tendresse, Charles II était réduit à mener dans Paris cette existence pleine d'ennuis et de déceptions, qui est le propre des princes exilés ; seuls l'insouciance naturelle de son caractère et son amour des plaisirs l'aidaient à la supporter. Ce fut alors, qu'entre autres intrigues, il s'éprit de la belle Mme de Châtillon, qui d'habitude n'était pas cruelle, et qu'il alla même jusqu'à vouloir épouser. La charmante duchesse, par suite d'une imprévoyance qu'elle eut plus tard à regretter, refusa la main de ce roi sans couronne ; nous verrons dans la suite que Charles ne lui en garda pas rancune. Cependant la position de ce prince à la cour de France, de fâcheuse qu'elle avait été d'abord, devint insoutenable : le cardinal Mazarin, que la politique avait rapproché du Protecteur de la république d'Angleterre, se montrait si mal disposé envers le monarque banni, que, dans l'intérêt de son honneur et de l'avis même de sa mère, il se vit contraint de quitter la France, où il était à peine toléré. Il partit donc pour les Pays-Bas, où il prit du service dans l'armée espagnole, et ce fut dans ses rangs qu'il se battit à Mardick. Il passa ensuite en Hollande, mais pour ne pas compromettre vis-à-vis de Cromwell sa sœur, la princesse d'Orange, il se retira à Cologne et y vécut obscurément, pendant plus

de deux ans, des secours empruntés à ses amis, joints à une faible pension, qui lui était servie au nom de Louis XIV.

Si la reine Henriette-Marie avait à souffrir des humiliations subies par le roi son fils, en revanche son amour-propre maternel avait grandement à se louer de la jeune Henriette. Anne d'Autriche, qui ne pensait pas encore à donner pour épouse à Louis XIV l'infante sa nièce, avait même rêvé de faire de la princesse d'Angleterre une reine de France. Est-il besoin de peindre la satisfaction infinie que causait à sa mère l'éclat d'une pareille perspective? La reine mère de France ne manquait jamais, comme nous l'avons dit, d'inviter Henriette-Anne aux bals intimes qu'elle donnait au Louvre et où elle devait espérer, qu'en dansant avec elle, le roi découvrirait chaque fois dans sa cousine de nouveaux trésors d'esprit et d'agréments.

Une nouvelle occasion de fête se présenta en 1656; ce fut une visite faite par la princesse d'Orange à la cour de France, et sa jeune sœur dut assister à sa réception; un grand bal fut donné dans cette circonstance au Palais-Royal, par Monsieur, frère du roi, qui y déploya le luxe et la magnificence qu'il aimait par-dessus tout; qui eût pu se douter alors qu'un jour viendrait où Madame Henriette ferait avec tant de grâces les honneurs de cette belle rési-

dence ? Elle y préluda, nous dit-on, de la manière la plus brillante :

La jeune infante d'Angleterre,
Qui sembloit un ange sur terre
Que menoit le roy tres chrestien,
Dansa si parfaitement bien
Que de toute la compagnie
Elle fut mille fois bénie[1].

Il nous faut avouer qu'alors le moins enthousiaste des charmes de la princesse Henriette, c'était son royal danseur : Louis XIV avait alors cet âge incertain, où l'on est trop pressé d'entrer dans la vie, pour se préoccuper d'une jeune fille de douze ans, si aimable qu'elle soit, et où l'on préfère à toutes les promesses de l'avenir la fleur déjà épanouie, et quelquefois même celle qui commence à s'effeuiller[2] ; n'avait-il pas d'ailleurs déclaré à sa mère qu'il n'aimait pas les petites filles[3] ? Il était alors amoureux de Mlle de La Mothe d'Argencourt, qui n'en était pas à ses débuts, mais grâce à l'intervention de la reine mère cette belle passion ne devait aboutir qu'à un dénouement platonique, dont le résultat fut la retraite de l'héroïne dans un couvent. Bientôt allait lui succéder une des nièces du cardinal, Marie Mancini, pour laquelle

1. Loret, *Muze historique*, février 1656.
2. On sait que les premières leçons dans l'art d'aimer furent données à Louis XIV par Mme de Beauvais, qui n'était ni jeune ni belle.
3. *Mme de Motteville*, collection Petitot, t. XXXIX, p. 387.

les sentiments de Louis XIV devaient prendre des proportions plus sérieuses ; on voit qu'il ne restait guère de place dans son cœur pour les grâces trop jeunes et trop frêles de la princesse d'Angleterre. Les projets qu'avait formés pour elle la tendresse d'Anne d'Autriche venaient donc se heurter sans cesse contre de nouveaux obstacles, jusqu'au jour où elle reconnut elle-même que son devoir était d'y renoncer.

Il ne faudrait pourtant pas s'imaginer qu'à partir des débuts de notre princesse à la cour, sa vie se dépensât exclusivement dans le tourbillon des fêtes : dans l'intervalle de ces plaisirs, elle reprenait son existence claustrale auprès de sa mère, qui l'emmenait souvent avec elle pour qu'elle se livrât à ces actes de dévotion, auxquels elle s'adonnait elle-même avec tant d'ardeur. On les voyait assister aux différentes solennités qui se célébraient dans les églises et les couvents de Paris; plus fréquemment encore, elles continaient à se retirer presque seules au monastère de Chaïllot ou au château de Colombes : là, Henriette-Anne reprenait ses études dans le calme le plus absolu.

C'est au milieu de cette alternative de plaisirs et de solitude que s'écoulèrent les années, qui firent de l'enfant si grêle et si délicate la plus séduisante des jeunes filles.

Voici le portrait que nous avons d'elle à l'âge de

quatorze ans, sous le nom de la princesse Cléopâtre : « Pour commencer par sa taille, je dirai que la jeunesse la fait toujours croître et que l'on voit bien qu'elle ne s'arrêtera qu'à la hauteur, où les plus parfaites demeurent. Son air est aussi noble que sa naissance, ses cheveux sont d'un châtain clair, fort déliés, et, pour son teint, il n'est point dans les fleurs d'éclat qui lui soit comparable ; sa blancheur est si grande, qu'il est aisé de voir qu'elle la tient des lys d'où elle sort. Ses yeux sont bleus et fort brillants, sa bouche est incarnate ; sa naissante gorge est belle, et ses bras et ses mains fort bien faits ; et par tous les charmes qui sont en elle, l'on voit bien qu'elle sort du trône et qu'elle est faite pour y remonter. Son esprit est vif et agréable, il la fait admirer dans ses actions sérieuses et la fait aimer dans les plus ordinaires ; elle est douce et obligeante, et bien qu'elle se pût moquer avec beaucoup d'adresse, sa bonté l'en empêche. Elle donne la meilleure partie de son temps à apprendre ce qui peut faire une princesse parfaite, et pour le reste de ses moments, elle les dérobe à l'oisiveté pour en acquérir mille agréables sciences, car elle danse d'une grâce incomparable, elle chante comme un ange, et le clavecin n'est jamais mieux touché que par ses belles mains[1]. »

1. Juin 1658. Ms. de Conrart, in-folio IX, 705. Ce portrait est de Mme de Brégis.

Malgré la froideur de Louis XIV, le cœur de cette princesse si accomplie s'était-il ému en sa faveur? Avait-elle souffert de ce dédain qu'il ne cherchait guère à dissimuler? Rien ne nous autorise à affirmer qu'il en fût ainsi. En tout cas, les illusions matrimoniales, si chères à la reine Henriette-Marie, allaient en 1659 se dissiper devant la réalité des faits : Anne d'Autriche, dont l'affection pour la princesse d'Angleterre les avait entretenues depuis si longtemps, était forcée elle-même de donner la préférence aux intérêts de l'État et de sa propre famille. La paix avec l'Espagne était décidée en principe, et la main de l'infante Marie-Thérèse, donnée à Louis XIV, allait en devenir le gage.

Un grand événement avait marqué pour la famille royale d'Angleterre l'année 1658 : Olivier Cromwell avait disparu de la scène du monde; il était mort le 3 septembre, et ses funérailles à Westminster avaient eu lieu avec une pompe inusitée jusque-là en Angleterre. Son fils Richard lui avait succédé au pouvoir, avec la même tranquillité que s'il se fût agi d'un prince de Galles héritant de son père[1]; mais le second Protecteur était loin de pouvoir remplacer le premier. C'était un homme de mœurs douces et paisibles, qui ne possédait ni sa main de fer, ni le prestige de la victoire.

L'armée était la vraie puissance du moment; les

1. Macaulay, *History of England*, t. Ier, p. 139.

ambitions et les exigences des généraux devenaient insatiables, et Richard n'était pas de force à lutter contre une conspiration militaire permanente; le découragement le prit. Charles II, qui, au moment de la mort de Cromwell, était revenu à Bruxelles, y apprit que le nouveau chef de l'État en Angleterre avait abdiqué le pouvoir en avril 1659. Profitant de la confusion causée par un pareil événement, les royalistes avaient fait une nouvelle tentative de restauration, mais la fatalité semblait s'attacher à la cause de Charles II : il y eut de nombreux traîtres, et l'entreprise échoua misérablement. L'Angleterre se trouvait alors dans un état d'anarchie absolue.

A cette époque, les négociations venaient de s'ouvrir à la frontière des Pyrénées entre Mazarin et don Luis de Haro, négociations qui devaient réconcilier la France avec l'Espagne, et, comme nous l'avons dit, sceller la paix par le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, fille de Philippe IV et nièce d'Anne d'Autriche.

Charles II s'imagina qu'il pourrait y avoir place pour ses intérêts dans ces combinaisons diplomatiques, et afin de se rendre favorable le tout-puissant cardinal, il en était venu à lui faire demander la main de sa nièce Hortense Mancini. Le roi sans couronne partit donc pour plaider lui-même sa cause devant les plénipotentiaires, mais le résultat de son voyage fut loin de répondre à ses espérances;

Mazarin, qui tenait toujours à ménager les susceptibilités de l'Angleterre, refusa nettement de recevoir l'infortuné prince, et don Luis, tout en le comblant de politesses et de protestations de dévouement, ne lui dissimula point que l'état précaire des affaires de l'Espagne ne lui permettait pas de s'occuper des siennes.

Après cette pénible déconvenue, Charles dut reprendre tristement le chemin de Bruxelles ; l'Europe entière l'abandonnait : n'était-il pas devenu un parti trop compromettant, même pour la nièce du cardinal !

Il est aisé de comprendre tout ce que ces déceptions avaient d'amer et de poignant pour les deux nobles femmes, qui, par les yeux de la pensée, suivaient de loin tous les mouvements d'un fils et d'un frère. La princesse d'Angleterre avait alors quinze ans, et, depuis leur séparation, afin de le distraire de ses ennuis, ou pour qu'il ne se laissât pas envahir par le découragement, elle entretenait avec le roi Charles une correspondance assidue. Dès que le traité des Pyrénées eut été signé, le 7 novembre 1659, elle y vit, malgré les apparences, un bon augure pour l'avenir de son frère et voulut lui faire partager son espoir. Elle lui adressait alors à Bruxelles cette lettre, la première de sa main qui nous ait été conservée :

« Je n'ay pas voulu laisser partir milord Inchi-

quin, sans asseurer Vostre Majesté du respect que j'ay pour elle : elle me fait trop d'honneur en m'escrivant sy souvent. Je crains que cela vous donne trop de peine et je serois faschée que Vostre Majesté s'en donnast pour une petite sœur, qui ne le mérite pas, mais qui sait reconnoistre cet honneur et s'en resjouir. J'espère que la paix vous donnera tout le bonheur que vous pouvez souhaiter, en quoy j'auray beaucoup de joye pour l'amour et respect que j'ay pour Vostre Majesté ; ce m'en est une très grande, puisqu'elle me donne l'espérance de la voir, qui est une chose désirée avec passion par vostre très humble servante [1]. »

L'espoir que la princesse manifestait de revoir bientôt ce frère bien-aimé ne fut pas déçue : Charles II vint faire une courte visite à sa mère et à sa sœur, dans leur paisible résidence de Colombes. La reine en profita pour faire encore de nouvelles tentatives en sa faveur auprès du cardinal, revenu à Paris après l'éclatant succès de ses négociations avec l'Espagne ; mais tous ses efforts furent inutiles. Mazarin prétextait que les préparatifs pour le mariage du roi lui prenaient tout son temps, et Charles se vit encore une fois contraint de s'en retourner à Bruxelles, sans que rien vînt faire présager pour lui un changement de fortune.

Cependant un grand mouvement politique se

1. *Lambeth Library*, Ms. 645, n° 73. *French Olograph*.

produisait en Angleterre : depuis l'abdication de Richard Cromwell, il n'y avait plus, à vrai dire, de gouvernement. Les généraux, après avoir d'abord proclamé que l'expulsion du Long-Parlement était entachée d'illégalité, le ressuscitèrent en lui rendant ses fonctions; l'armée déclarait en même temps qu'il n'y aurait plus de premier magistrat, ni de chambre des Lords. Mais bientôt le Long-Parlement oublia qu'il ne devait son existence qu'au bon plaisir des soldats et voulut les traiter en simples sujets. On le mit alors une seconde fois à la porte et ce fut un gouvernement provisoire, nommé par l'armée, qui prit la direction des affaires. De son côté la nation, exaspérée par cette tyrannie, refusa de payer les taxes, ce qui réduisit l'armée aux plus dures nécessités. Dans l'impossibilité de combattre ce refus, plusieurs généraux, tels que Hazelrig, Morley et l'amiral Lawson, n'hésitèrent plus à se déclarer pour un Parlement libre, tandis que Lambert et Fleetwood cherchaient, avec l'appui de leurs troupes, à maintenir le pouvoir militaire; le premier des deux était seul à redouter. Personne ne pouvait commander et personne ne voulait obéir; dans cette situation critique, où se jouaient les destinées du pays, quelle allait être la main assez prudente et assez énergique, pour trancher de pareilles difficultés et supprimer l'anarchie?

Au plus fort du conflit, Georges Monk, général

en chef de l'armée anglaise en Écosse, après avoir réuni ses troupes éparses, marchait sur l'Angleterre, et le 1er janvier 1660, il avait passé la Tweed à Coldstream : l'opinion publique l'acclamait sur sa route, car l'instinct populaire avait deviné en lui un libérateur. Après s'être débarrassé par la ruse ou par la force de Lambert et des autres chefs du parti militaire, il fit le 3 février son entrée à Londres, à la tête de son armée, en occupa tous les postes et se déclara hautement pour un Parlement libre. Quels étaient ses plans pour l'avenir? Il s'était refusé à les laisser entrevoir, même par ses plus intimes amis, à plus forte raison par le roi Charles II, avec lequel il n'entretenait aucune correspondance [1].

C'est à ce moment que nous trouvons une lettre fort tendre de ce prince à sa sœur, qui ne fait aucune allusion aux événements d'Angleterre; sans doute, entouré, comme il l'était, de traîtres et d'espions, Charles trouvait l'instant mal choisi pour en parler librement :

« Bruxelles, 7 février 1660.

« Je commence cette lettre icy en françois, en vous asseurant que je suis fort aise de quoy vous me grondez : je me dédis avec beaucoup de joye, puisque vous me querellez si obligeamment, mais je ne me dédieray jamais de l'amitié que j'ay pour

1. Macaulay, *History of England*, t. Ier, p. 142 et suivantes. — Hume, *Histoire d'Angleterre*, t. IX, p. 195 et suivantes.

vous, et vous me donnez tant de marques de la vostre, que nous n'aurons jamais autre querelle, que celle de qui de nous deux aimerons le plus l'un l'autre, mais en cela je ne vous céderay jamais. Je vous envoye celle-ci par les mains de Ann Janton, qui est la meilleure fille du monde; nous parlons tous les jours de vous et souhaitons mille fois le jour d'estre avec vous : la vie lui est revenue quasi tout à fait et elle chante fort bien. Elle m'a appris la chanson de ma *queue ? : I pree thy, sweet harte, come tell me and do not lie*[1], et quantité d'autres. Quand vous m'envoyerez le scapulaire, je vous promets de le porter toujours pour l'amour de vous. Dites à Mme Boude que je luy envoyeray bientost mon portrait; présentement le peintre n'est pas en cette ville, mais il reviendra dans peu de jours. Mandez-moy, je vous prie, comment vous passez vostre temps, car sy vous avez esté quelque temps à Chaliot par cette meschante saison, vous vous y estes un peu beaucoup ennuyée. Pour l'avenir, je vous prie, ne me traitez pas avec tant de cérémonie, en me donnant tant de Majestés, car je ne veux pas qu'il y ait autre chose entre nous qu'amitié[2]. »

Tandis que Monk maintenait l'ordre avec vigueur

1. « Je t'en prie, cher cœur, viens me parler et ne mens pas. »

2. Comme nous l'avons déjà dit, toutes les lettres de Charles II sont tirées des Archives du ministère des affaires étrangères. Elles sont signées d'un simple paraphe et portent ordinairement pour adresse ces mots : *For my dear, dear sister.*

dans la ville de Londres, les élections pour le nouveau Parlement y faisaient triompher les royalistes, aussi bien que dans les comtés; le général, démasquant alors ses desseins, prépara tout pour le retour du monarque exilé. En présence des deux chambres, le roi fut proclamé le 8 mai en grande pompe à White-Hall et à Temple-Bar; à l'exception de Lambert enfermé à la tour de Londres, tous les généraux presbytériens les plus compromis dans la guerre civile, lord Fairfax en tête, s'engagèrent à rivaliser de zèle pour la cause royale. Ils avaient compris que les ambitions insatiables et la tyrannie à mille têtes devenaient mortelles pour la nation; le salut était sorti de l'excès du mal. L'Europe entière, jusque-là si indifférente, se mit à s'empresser autour de Charles II, en lui offrant à l'envi les secours qu'elles lui avait si longtemps refusés [1].

D'après les conseils de Monk, le roi avait quitté Bruxelles pour se rendre à Bréda, dans les Provinces-Unies, auprès de sa sœur la princesse d'Orange : là, il s'occupait à rédiger cette fameuse déclaration, dite de Bréda, sorte de contrat, qui, entre autres avantages promis au peuple anglais, lui assurait la liberté religieuse *pour les consciences délicates*, et une garantie contre toute vexation, en ce qui touchait à la différence des religions. On sait, lorsqu'il fallut mettre en pratique ces belles pro-

1. Hume, *Histoire d'Angleterre*, t. IX, p. 218 et suivantes.

messes, les difficultés et les contestations qu'elles soulevèrent en Angleterre.

Pour faire trève sans doute à ces préoccupations sérieuses, le roi Charles écrivait de Bréda à sa sœur, le 29 avril 1660 :

« Je vous escrivis la semaine passée et croyois de l'envoyer dans le paquet de Janton, mais elle avoit fermé le sien, de sorte que j'estois contraint de donner ma lettre à Mason. J'ay la vostre du 23, où j'ay trouvé tant de marques d'amitié que je ne pouvois trouver des parolles pour exprimer ma joye; en récompense je vous asseure que je vous aime autant que je le puis faire, et que ny l'absence, ny aucune aultre chose puisse jamais me détourner, en la moindre fasson, de cette amitié que je vous ay promise, et n'ayés point peur que ceux qui sont présents auront l'advantage sur vous, car croyés moy, l'amitié que j'ay pour vous ne peut pas estre partagée.

« J'ay envoyé (dire) à Seurjean de me faire des habits pour l'esté et je lui ay donné l'ordre de vous apporter le ruban, afin que vous choisissiés la garniture et les plumes. Je vous remercie pour la chanson que vous m'avés envoyée : je ne sçay pas sy elle est jolie, car Janton ne la sçait pas encore. Si vous sçaviés combien de fois nous parlons de vous et vous souhaitons icy, vous diriés qu'on souhaite fort de vous voir, et faites moy la justice de croyre que je suis tout à vous. »

CHAPITRE II

Projet de mariage entre la princesse Henriette-Anne et Monsieur, frère de Louis XIV. — Retour de Charles II en Angleterre. — Lettres du frère et de la sœur. — Entrée à Paris de Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse. — Demande oficielle de la main de la princesse d'Angleterre pour Monsieur. — Grande fête donnée par Mazarin. — Ambassade à Londres du comte de Soissons. — Mort du duc de Gloucester. — Départ pour l'Angleterre de la reine Henriette-Marie et de sa fille. — Leur séjour à White-Hall. — Les prétendants évincés. — La dot de Henriette-Anne. — La princesse d'Orange meurt de la petite vérole. — Le duc de Buckingham. — La duchesse d'York. — Le douaire de la reine mère. — Elle s'embarque à Portmouth pour revenir en France. — Maladie de Henriette-Anne. — Elle se rétablit. — Importunités de Buckingham. — Mort de Mazarin. — Retour à Paris des deux princesses. — Mariage du duc d'Orléans avec Henriette d'Angleterre. — Portrait de Monsieur. — Les plaisirs de la cour. — Madame s'y livre avec ardeur. — Les fêtes de Fontainebleau. — Le ballet des *Saisons*. — Galanteries du roi pour sa belle-sœur. — Mlle de la Vallière. — Les splendeurs de Vaux. — *Les deux Bérénices*. — Molière. — Le *Lutrin*. — Le comte de Guiche.

Au moment où Charles II allait ressaisir sa couronne, le sort de la princesse d'Angleterre se décidait. Faute d'avoir pu obtenir pour gendre le premier du royaume, la reine Henriette-Marie, sur les instances d'Anne d'Autriche, avait accepté le second; c'était encore une fort belle alliance, et la princesse fut promise à Philippe, duc d'Orléans, frère du roi. Si de son côté il se montrait fort

empressé auprès d'elle, nous devons constater que l'heureuse tournure, prise par les affaires de Charles II, n'avait pas peu contribué à faciliter cette combinaison matrimoniale. Quant à Louis XIV, qui s'obstinait à ne pas reconnaître tout ce qu'il y avait dans sa future belle-sœur d'agréments et de charmes, il lui reprochait encore cette maigreur, qu'excusait son jeune âge, et ne se cachait pas pour déclarer que son frère était bien pressé d'épouser les os des *Saints Innocents*.

Bientôt on apprit à la cour de France l'arrivée en Angleterre du roi Charles et l'accueil enthousiaste qu'il y avait reçu; ces heureuses nouvelles furent confirmées par une lettre qu'il s'empressa d'adresser à sa sœur, de Cantorbéry le 26 mai 1660 [1] :

« J'ai été tellement tourmenté à la Haye par les affaires, que je n'ai pu vous écrire avant mon départ, mais j'ai laissé à ma sœur des instructions pour vous envoyer de ma part un petit présent [2], que, j'espère, vous recevrez bientôt. Je suis arrivé hier à Douvres, où j'ai trouvé Monk [3] avec beau-

1. Cette lettre, reproduite en anglais par Mrs Green (*Lives of the princesses of England*, t. VI, p. 427), faisait partie, nous dit-elle, de la collection Donnadieu.

2. Ce présent, qui fit grand plaisir à la princesse, n'était autre qu'une selle de femme avec un harnachement de cheval en velours vert, richement brodé et orné de galons d'or et de soie. (Mrs Green, t. VI, p. 428.)

3. Le roi, en débarquant, l'embrassa et lui remit immédiatement l'ordre de la Jarretière.

coup de noblesse, qui m'ont presque déchiré de marques de tendresse et de joie pour mon retour. J'ai la tête si étourdie par les acclamations du peuple et l'énorme quantité d'affaires, que je ne sais si ce que je vous écris a le sens commun : pardonnez-moi donc si je ne vous dis rien de plus, sinon que je suis entièrement à vous. »

Vraiment heureuse pour la première fois depuis bien des années, la reine sa mère lui écrivit de Colombes au reçu de sa lettre :

« Vous pouvés juger de ma joye et si vous estes *deschiré* en Angleterre de tendresses, j'en ay ma part en France aussy. Je m'en vais en cet instant à Chaillot faire chanter le *Te Deum* et de là à Paris faire faire nos feux de joye; nous les fismes hier icy : je crois que j'auray tout Paris; en vérité vous ne sauriés vous imaginer la joye qui y est. Il faut parmi cela louer Dieu : tout cecy est de sa main; vous le pouvez voir [1]. »

Henriette-Anne mandait également à son frère, de Colombes, le 15 juin : « J'ay receu la lettre que vous m'avés escrite par M. Progers [2], qui ne m'a pas peu resjouye, car de savoir que vous estiés

1. *Lettres de Henriette-Marie*, 2e édition, p. 234.

2. Edward Progers, au dire de l'auteur des *Mémoires du comte de Gramont*, était le confident des menus plaisirs du roi Charles II. Il avait été créé, en 1660, chevalier de l'ordre du Chesne royal, et mourut, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, de la crue de quatre nouvelles dents.

arrivé en Angleterre et en mesme temps que vous vous estiés souvenu de moy, m'a donné la plus grande joye du monde, et, en vérité, je voudrois pouvoir vous bien exprimer ce que j'ay pensé là-dessus et vous verriés qu'il est vray qu'il n'y a personne plus vostre servante que moy[1]. »

Les nombreux exilés qui avaient ressenti le contre-coup de la mauvaise fortune du roi Charles se hâtaient alors de reprendre le chemin de l'Angleterre, et tous, avant de partir, venaient réclamer de la jeune princesse un mot de recommandation auprès de son frère : ils savaient que ce mot magique leur ouvrirait à deux battants les portes de White-Hall. Ces démarches devinrent si fréquentes qu'Henriette se crut obligée d'en demander pardon au roi; comme naturellement ces lettres se ressemblent toutes, nous nous contenterons d'en reproduire une seule :

« De Colombe, ce 17 aoust 1660.

« Ce porteur M. Fitz-Patrick m'a tant prié de vous escrire, que, quoyqu'une troisième lettre dans un mesme jour courre quelque risque d'estre fort importune, je l'ay tant fait déjà que, n'en ayant pas eu la confirmation, je m'y hazarde encore. Mme de Fiennes[2] arrive, qui me prie de vous dire que vous

1. *Lambeth Library*, n° 58.

2. Nous aurons plus loin à nous occuper de cette singulière personne, dont l'esprit original plaisait également à la reine Henriette, à sa fille et à Charles II.

estes bien heureux qu'elle n'ait pas une armée, car si elle en avoit une, qu'elle se vengeroit de vous, pour avoir parlé de ses lettres, sans les ouvrir[1]. »

Dans une précédente lettre, Henriette avait annoncé à son frère qu'elle allait revenir à Paris, pour assister à l'entrée de la reine Marie-Thérèse, qui eut lieu en effet le 26 août, avec un éclat extraordinaire. La reine d'Angleterre et sa fille étaient placées aux fenêtres de l'hôtel de Beauvais, rue Saint-Antoine, pour voir défiler le cortège, qui s'arrêta un moment devant elles pour les saluer; Monsieur, couvert des plus riches habits et monté sur un magnifique cheval blanc, se tenait auprès de la reine, « qui étoit dans un char triomphant, plus beau que celui que l'on donne faussement au soleil. Le roy était tel que les poëtes nous représentent les hommes qu'ils ont divinisés ». Suivi de tous les princes et des plus grands seigneurs du royaume, il se faisait admirer de tous, et les assistants ne savaient comment applaudir à la paix qu'il venait de rendre à la France, et à la beauté de la princesse qu'il lui avait donnée pour reine[2].

Les formalités de la demande en mariage de la princesse d'Angleterre avaient été accomplies régulièrement le 24 août. Anne d'Autriche s'était pré-

1. *Lambeth Library*, n° 63.
2. Mme de Motteville, *Mémoires*, t. X, p. 166, édition de 1822.

sentée chez la reine Henriette-Marie et l'avait priée officiellement de lui accorder pour Monsieur la main de la princesse; la reine d'Angleterre lui avait répondu que le roi et elle faisaient beaucoup d'honneur à sa fille et qu'elle ne manquerait pas d'en faire part au roi Charles II : « Je vous prie de le faire, ajouta Anne d'Autriche, en attendant que nous puissions envoyer l'ambassadeur. » C'est la reine d'Angleterre qui, dans une lettre à son fils, nous donne ces détails : « Je vous asseure, continue-t-elle, que vostre sœur n'en est nullement faschée, et, pour Monsieur, il est tout à fait amoureux et fort impatient de votre responce. » Inutile de dire que cette réponse fut prompte et favorable.

Pour célébrer un pareil événement, Mazarin offrit aux familles royales de France et d'Angleterre, dans son palais cardinal, un grand festin, rehaussé d'une magnificence incomparable par les merveilles de tous les arts qu'il y avait accumulés. Loret, qui nous fait la description complète de ce banquet royal, où les mélodies exécutées par les vingt-quatre violons, ainsi que les voix de quinze ou vingt chanteurs romains, furent couvertes d'applaudissements, raconte qu'en quittant la table, la brillante assemblée s'en alla écouter une comédie espagnole, représentée sur un théâtre admirablement illuminé [1] : lorsqu'il s'y mettait, le cardinal faisait bien les choses.

1. Loret, *Muze historique*, t. II, p. 251.

Le bonheur qu'avait causé à la princesse d'Angleterre la restauration du roi son frère, et les avantages que lui promettait son prochain mariage, avaient donné un nouveau lustre aux charmes de sa personne ; Monsieur, si froid d'ordinaire, ne rêvait plus qu'aux moyens de hâter son union. Charles II s'était empressé de ratifier ce projet d'alliance, où il devait trouver des avantages politiques réels. Afin d'obtenir le plus promptement possible la décision du parlement de la Grande-Bretagne, relativement à la dot d'Henriette-Anne, Louis XIV avait envoyé à Londres, en ambassade extraordinaire, le comte de Soissons[1], chargé de faire les démarches nécessaires et de traiter les questions d'intérêt ; la reine d'Angleterre et sa fille devaient aller l'y rejoindre dans le courant du mois d'octobre. Henriette-Marie ne se faisait pas seulement une joie sincère de revoir enfin son fils sur le trône ; il s'agissait aussi pour elle de faire rompre le mariage secret de Jacques, duc d'York, avec Anne Hyde, fille du chancelier Clarendon, que ce prince avait contracté sans son autorisation et qu'elle considérait comme une indigne mésalliance pour sa famille. Elle devait

1. Eugène-Maurice de Savoie-Carignan, né en 1633. Il était passé au service de France, et le roi lui avait donné le comté de Soissons, avec les prérogatives de prince du sang. Il était devenu, en 1657, l'époux d'Olympe Mancini, nièce de Mazarin, dont il eut huit enfants : le dernier fut le célèbre prince Eugène de Savoie. Le comte de Soissons mourut en 1673.

aussi s'occuper du règlement de son propre douaire, qui allait enfin lui donner l'indépendance, qu'elle ne connaissait plus depuis si longtemps. Sa fille aînée, la princesse d'Orange, partait de son côté pour Londres, et la perspective de cette réunion de famille ajoutait un nouvel attrait à ce voyage.

La mère et la fille s'occupaient déjà de leurs préparatifs de départ, lorsqu'un triste événement vint changer en deuil les plaisirs qu'elles se promettaient. Henri, duc de Gloucester, troisième fils de la reine, venait de mourir à Londres, de la petite vérole, le 22 septembre 1660. A la nouvelle de ce malheur inattendu, la princesse Henriette écrivit à Chares II :

« De Colombe, ce 10 octobre 1660.

« Depuis que je vous ay escrit, il est arrivé un si cruel accident, que je n'ay pas pu jusques à cette heure me résoudre à vous en parler, ne trouvant pas de termes propres à le faire. Le ressentiment que vous en avez estant si juste que l'on ne peut qu'y prendre sa part, dont j'ay l'honneur de partager également avec vous, et du reste je crois que le mieux est de se taire : ce que je feray, quand je vous auray dit que la chose du monde que je souhaite le plus est d'avoir le bonheur de vous voir, qui, j'espère, sera bientost et alors je pourray vous faire voir comme je suis vostre très humble servante, ce que toute sorte de gens vous peuvent dire, mais asseu-

rément il y en a peu qui le soyent aussi véritablement que moy[1]. »

Le départ des deux princesses eut lieu le 29 octobre, au milieu des plus tendres adieux de la famille royale de France et surtout de Monsieur, qui, paraissant plus épris que jamais, prétendait ne pouvoir consentir à cette séparation qu'au prix de l'espérance du plus prompt retour. Les voyageuses s'arrêtèrent d'abord à Beauvais, où les honneurs royaux leur furent rendus par les magistrats de la ville et par les bourgeois sous les armes; elles y passèrent la fête de la Toussaint et entendirent la messe dans la cathédrale, où elles firent leurs dévotions. Le jour suivant, on se remit en route, et, en arrivant à Crèvecœur, elles furent festoyées avec tant d'attentions et de respects, par le sieur de Menneville, receveur général du clergé, et par sa femme, qu'en les quittant le lendemain, la reine leur témoigna qu'elles étaient plus que satisfaites de leur aimable réception. Elles continuèrent ensuite leur voyage par Abbeville et Boulogne, pour arriver le 6 novembre à Calais, où elles devaient s'embarquer[2].

La flotte d'Angleterre, sous les ordres du duc d'York, accompagné de la plus brillante noblesse de la cour, était venue les y attendre, pour les

1. *Lambeth Library*, n° 66.

2. *Gazette de France*, p. 1141. — Loret, 6 novembre, t. II, p. 275.

transporter à Douvres; les deux princesses s'embarquèrent au bruit des salves d'artillerie, dont chaque navire les saluait à son tour et qui s'entendaient jusqu'à l'autre côté du détroit. Malheureusement le temps était au calme plat, aucune brise ne venait même rider la surface de la mer et il ne fallut pas moins de deux jours de navigation, pour arriver à la côte d'Angleterre. Lorsque la flotte fut en vue de Douvres, Charles II vint à la rencontre de la reine sa mère, et ce fut de part et d'autre une effusion de tendresse sans égale: le débarquement eut lieu avec les cérémonies d'usage, et bientôt après, les voyageurs s'assirent devant un festin somptueux, tandis que les personnes de leur suite étaient traitées avec une magnificence presque pareille. A la table royale, outre la reine et sa fille, prirent place Charles II, le duc d'York, la princesse d'Orange et le prince Rupert, fils du prince palatin, roi de Bohême[1].

Après un court séjour à Cantorbéry, la famille royale, rassemblée dans un seul carrosse, s'arrêta à Rochester, où elle passa la nuit; l'entrée dans la ville de Londres devait avoir lieu le 2/12 novembre, mais la reine, à laquelle cette circonstance rappelait trop d'heureux et de tristes souvenirs, avait obtenu de son fils que la cérémonie n'eût

1. P. Cyprien de Gamaches, *Mémoires*, p. 200 et suivantes. — Le Père Cyprien accompagnait la reine en Angleterre.

rien de solennel et conservât un caractère de simplicité absolue. Au lieu de traverser la ville ou de remonter la Tamise, comme à la première arrivée de Henriette-Marie, on se contenta de suivre la rive droite du fleuve jusqu'à Lambeth, où le cortège royal s'embarqua, pour passer à l'autre bord et descendre au palais de White-Hall. Cette nuit-là les cloches sonnèrent dans beaucoup d'églises, on alluma des feux de joie dans certaines rues, et dans plusieurs endroits il y eut des témoignages d'allégresse. La reine n'ayant pas traversé la ville, ce fut une raison, disent les chroniqueurs, pour que la joie ne se manifestât pas plus vivement, car beaucoup de gens se doutaient à peine qu'elle dût passer cette nuit à White-Hall[1]. Dans ce palais, où la famille entière se trouvait enfin réunie, commença pour elle une vie intime, pleine de cordialité et d'affection, qui ne fut jamais troublée par aucun nuage.

Dès le lendemain de son arrivée, la reine reçut avec sa bienveillance habituelle de nombreux visiteurs; la plupart étaient d'anciennes connaissances, dont elle avait été séparée par les malheurs de la révolution ou qu'elle avait déjà revues sur la terre d'exil : aussi plus d'une fois son cœur eut-il à souf-

1. Addit. Ms., 10, 116, fol. 215. — *Mercurius redivivus*, 2 novembre 1660. D'autres prétendent que cette froideur relative tenait à la crainte qu'inspirait la veuve de Charles Ier à tous ceux qui, plus ou moins, avaient trempé dans la révolution.

frir du passé, que leur présence suffisait à évoquer devant elle. Quant à la jeune princesse, qu'une brillante réputation avait précédée à Londres et qui excitait vivement la curiosité de la nouvelle cour, elle ne put prendre part à cette première réception; la fatigue du voyage l'en avait empêchée et elle fut obligée de garder la chambre. « Néanmoins, écrivait à Mazarin le secrétaire du comte de Soissons, la reine mère voulut que M. le comte la vist en quelque estat qu'elle fust et le roy l'y mena luy mesme. Nous la trouvasmes en cornette avec une indienne de mil couleurs, jouant à l'hombre avec Mgr le duc d'York et Mme la princesse d'Orange. On peut dire à Monsieur, qu'il ne l'a jamais vue sous les armes plus belle que ce jour-là; et, un jour qu'il la menoit dans vostre galerie, que je luy dis qu'elle estoit aussy belle que son petit ange gardien, je n'en avois pas tant de raisons, qu'elle en avoit en cornette dans son indienne, à Whitehall[1].

Bientôt ce fut le pays tout entier qui devint amoureux d'Henriette-Anne : elle ne pouvait plus suffire aux fêtes et aux hommages de toute sorte qui lui étaient offerts. Chacun s'empressait à lui être agréable; la Chambre des communes lui vota un présent de dix mille jacobus, qu'elle lui envoya le même jour; à cette gracieuseté la princesse ré-

1. Bartet, *Dépêche du 16 novembre* (*Archives des affaires étrangères*; Angleterre, 1660, supplément.

pondit par une lettre de remerciement au Président, où elle s'excusait de ne pouvoir bien rendre sa pensée en langue anglaise, ajoutant qu'elle espérait se faire pardonner ce défaut, en conservant un cœur anglais[1]. En tout cas celui de la nation lui était acquis. « Il est onze heures, écrit encore Bartet le 13 novembre, et Mgr le Comte, qui est à Whitehall, me mande par M. de la Feuillade que je m'y rende : il me dit que la princesse y gagne un bracelet de deux cents jacobus, et que, sur le propos des nouvelles de Paris, qui sont que Monsieur estoit fort mélancolique et qu'il devenoit maigre, il luy a respondu qu'elle avoit en mains son lait d'amandes pour le faire dormir, parce qu'on disoit qu'il ne dormoit pas. »

Une autre fois c'était le général Monk qui offrait un souper, suivi d'une comédie, à la reine et à sa fille : « Toute la cour, continue Bartet, monta en carrosse, précédée des gardes du corps, qui estoient la garde du général Monk : ils sont cinq cents avec un collet de buffle et la carabine, aussi bien montés qu'on ne puisse voir et de la meilleure mine. Il y avoit encore soixante gentilshommes à cheval, qu'on appelle la compagnie des Pensionnaires, qui est une garde establie comme les mousquetaires du roy[2]. »

1. *Journ. com.*, vol. VIII, p. 175. — *Gazette de France*, 1660, p. 1,109.
2. *Archives des affaires étrangères;* Angleterre, 1660, supplément.

Le bonheur de Monsieur ne laissait pas que de faire des jaloux, quoi qu'en dise M[lle] de Montpensier dont l'orgueil ne supportait pas en matière de mariage qu'on s'occupât d'une autre qu'elle ; l'empereur Léopold avait ambitionné la main de la fiancée du duc d'Orléans. Voici ce que nous trouvons, en effet, dans une dépêche de l'ambassadeur de France, datée du 8 novembre : « Le roy sait bien que c'est la faire heureuse que de la donner à Monsieur ; il n'entrera jamais dans une autre pensée, et le courrier de l'empereur, qui est venu icy, et le prince Robert (Rupert), qui y est encore, soit qu'ils se soient laissé entendre, ou que mesmes ils ayent parlé avec l'espoir de le faire pour l'empereur ou de le rompre pour Monsieur. Le roy aime extresmement la princesse, et il demeure toujours vray qu'il comprend fort bien par son propre entendement qu'il est de ses intérêts et du bonheur de toute sa vie que Monsieur l'espouse. »

Ce fut le 20 novembre que la demande officielle fut faite par le comte de Soissons : « Sa Majesté Britannique, écrit encore Bartet à Mazarin, la lui accorda de la manière la plus galante et en des termes que Votre Excellence apprendra bientost de la bouche de M[gr] le Comte, auquel il parla sur le sujet du roy d'une manière à ne pas estre oubliée. » Charles II se montra tellement satisfait de cet accommodement matrimonial, que, le lendemain après

souper, il tira à l'écart le comte de Soissons et, après l'avoir complimenté pour lui-même et pour la comtesse sa femme, il lui fit présent d'une boîte ornée de diamants d'une valeur de mille pistoles, sur laquelle était son portrait fort bien exécuté, en le chargeant de remettre de sa part à la comtesse une bague d'un fort beau diamant du prix de deux mille écus[1].

On s'occupa ensuite de la dot qui devait être attribuée à la jeune princesse : le Parlement vota pour elle quarante mille jacobus, évalués en monnaie de France à la somme de cinq cent soixante mille livres; le roi d'Angleterre y ajouta un don personnel de vingt mille jacobus, partie en argent et partie en bagues et pierreries. De leur côté, Louis XIV et son frère assuraient comme douaire à Henriette-Anne, sur les propriétés de Monsieur[2], la somme annuelle de quarante mille livres, en y ajoutant, pour sa résidence, le château de Montargis très richement meublé[3].

Lord Jermyn, comte de Saint Albans, fut aussitôt désigné pour aller à Paris en qualité d'ambassadeur extraordinaire, chargé de veiller aux intérêts

1. Bartet, *Dépêche du* 23 *novembre*.

2. Louis XIV, à la mort de son oncle Gaston, lui avait conféré les duchés d'Orléans, de Valois, de Chartres, etc.

3. Voir, pour tous les détails, le contrat de mariage de la future duchesse d'Orléans, conservé aux Archives nationales : 30 mars 1661, K, 557, VII, 3.

de la princesse et de former sa maison[1]. Le 24 novembre, fort satisfait du succès de ses démarches, ainsi que de l'accueil qu'il avait reçu à la cour d'Angleterre, le comte de Soissons se mettait en route pour Paris[2], non sans avoir été largement festoyé par le duc de Buckingham, favori du roi, car il semblait que cette sorte d'emploi fût héréditaire dans sa famille. « Il le traita deux jours de suite, nous dit encore Bartet; nous en sommes revenus ce matin à sept heures et la nuit précédente à cinq : voilà comment on perd icy les nuits avec ces messieurs là. Celuy-là est un vray homme de plaisir, qui ne songe à autre chose au monde qu'à se resjouir. » Le secrétaire du comte se trompe pour cette fois; nous verrons bientôt que l'imagination de Buckingham s'exerçait alors sur un sujet plus épineux.

L'empereur n'avait pas été le seul à déplorer la rapidité du triomphe de Monsieur : le 12 décembre, arrivait à Londres le marquis Pallavicino, gentilhomme de la cour de Savoie, avec ordre de son maître de pressentir la reine mère et le roi d'Angleterre, pour savoir s'ils ne seraient pas disposés à lui accorder la main d'Henriette-Anne. Dans le cas affirmatif, il devait prendre la qualité d'ambassadeur et faire sa demande en règle; dans le cas con-

1. *French Correspondance,* 1661 (State paper Office).

2. Il ramenait avec lui en France quinze ou vingt couples de chiens anglais, pour courre le daim à Vincennes.

traire, il devait conserver celle de simple envoyé. « A ces ouvertures plus que tardives, Leurs Majestés Britanniques n'hésitèrent pas à répondre par un gros *non* et à lui faire dire que la princesse était mariée. Pallavicino en fut pour ses frais et il ne put qu'en exprimer ses regrets dans l'audience que le roi lui accorda; « je ne sais, ajoute assez malignement « Bartet[1], ce que Mademoiselle pensera la-dessus « dans le Luxembourg. » De son côté, la jeune princesse, au milieu de tant d'hommages, déclarait au diplomate français que l'arrivée de l'ambassadeur ou de l'envoyé ne l'avait nullement empêchée de dormir.

Henriette-Anne, outre ces prétendants évincés, avait encore un autre amoureux, et celui-là ne l'était pas par procuration : nous voulons parler du duc de Buckingham, qui jusque-là n'avait paru avoir des yeux que pour la princesse royale, veuve du prince d'Orange. Il n'avait épargné aucune extravagance pour se faire aimer d'elle, mais ses beaux sentiments ne purent tenir contre les charmes d'Henriette-Anne, et, nous dit Mme de la Fayette, « il devint si passionnément amoureux d'elle qu'on peut dire qu'il en perdit la raison. » Quant à la princesse, objet de cette tendresse désordonnée, elle le laissa dire et faire, sans s'en préoccuper aucune-

1. Il avait reçu l'ordre de rester en Angleterre, après le départ du comte de Soissons.

ment : nous verrons du reste qu'il n'était pas facile à décourager.

Pendant ce temps-là, Monsieur ne se lassait pas d'envoyer à la reine mère courrier sur courrier, pour réclamer le retour de sa fiancée, mais au moment où elles faisaient tous leurs efforts pour hâter le moment du départ, la princesse d'Orange fut tout à coup attaquée de la petite vérole, qui avait été déjà si funeste à son frère, le duc de Gloucester. Par suite d'une déplorable habitude, on la saigna au moment de l'éruption et bientôt la maladie empira de la façon la plus grave. En face de ce mal contagieux, la reine s'opposa nettement à ce que Henriette pût voir sa sœur, et, pour plus de sûreté, elle l'emmena en toute hâte au palais de Saint-James; il n'était que temps, car la princesse d'Orange expira la veille de Noël[1]. Le 29 décembre, on la transporta de nuit, à la lueur des torches, dans l'abbaye de Westminster, où elle fut enterrée près de ce frère, qui l'avait précédée de si peu de mois au tombeau. La reine n'eut plus alors d'autre pensée que celle d'enlever sa fille Henriette à cette ville si fatale à sa famille; rien d'ailleurs ne l'y retenait plus. La question de son douaire était terminée, non sans peine, à cause du trouble

1. Nous avons déjà dit que cette digne fille de Charles Ier, par sa bonté et son dévouement aux intérêts de sa famille proscrite, avait su mériter le respect et l'affection de tous (*Henriette-Marie de France*, p. 303).

apporté par la révolution dans les propriétés de la couronne [1]; elle s'était de plus engagée à revenir habiter Londres, selon les anciennes coutumes, afin que l'argent, dont la reine douairière pouvait disposer, fût dépensé dans son pays. Elle s'était aussi réconciliée avec la duchesse d'York, en pardonnant à son fils ce mariage, dont elle avait voulu d'abord exiger la rupture.

Le 2 janvier 1661, à deux heures de l'après-midi, la reine et sa fille montèrent en carrosse dans le parc de Saint-James, pour se rendre à Portsmouth, où elles devaient s'embarquer. Le roi, le duc de Buckingham et une grande partie de la cour les accompagnèrent, et elles reçurent partout sur leur chemin les honneurs les plus enthousiastes.

Au moment de l'embarquement à Portsmouth, tandis que le roi faisait à sa mère et à sa sœur de tendres adieux, Buckingham, ne pouvant se résoudre à quitter la princesse, obtint de la complaisance exagérée de Charles II l'autorisation de partir en même temps pour la France. Il monta donc avec elle sur le *London*, un superbe navire de guerre, commandé par le comte de Sandwich, que devaient escorter plusieurs autres vaisseaux. Le vent était favorable, la mer très douce et l'on mit à la

1. Ce douaire fut évalué par le Parlement à une rente annuelle de trente mille livres sterling, à laquelle le roi ajouta une somme égale, sur sa cassette particulière.

voile dans les meilleures conditions ; mais le lendemain ce fut autre chose : une tempête furieuse se déchaîna, et par suite d'une fausse manœuvre du pilote, le *London* vint donner contre un banc de sable, nommé le *Horse-Sand* et y resta pendant quelque temps en perdition. « L'épouvante fut grande dans tout le navire et le duc de Buckingham, qui craignait pour plus d'une vie, parut dans un désespoir inconcevable[1]. » On parvint enfin à tirer le navire de ce mauvais pas, mais il fallut retourner au port pour réparer les avaries et on mit le cap sur Portsmouth. En même temps, la princesse Henriette était prise d'une fièvre qu'on attribua d'abord au mal de mer, et lorsqu'on l'eut débarquée elle se trouva un peu mieux ; à peine averti de cette indisposition, Charles II lui avait envoyé deux de ses médecins. Le vaisseau fut bientôt en état de reprendre la mer, et, pressée par les messages incessants de Monsieur, la princesse demanda à retourner à bord ; elle y était à peine installée, lorsque la fièvre la reprit avec plus de force que jamais et une violente éruption se produisit sur toute sa personne. Qu'on juge de la désolation de la reine, pour laquelle la petite vérole avait été deux fois si cruelle et qui ne doutait pas que sa fille bien-aimée ne fût en proie à la même maladie ! Buckingham de son côté agissait comme un fou et un désespéré : jaloux

1. Mme de la Fayette, p. 41. Édition de 1720.

des soins que le comte de Sandwich ne cessait de prodiguer à la princesse, il voulait à toute force mettre l'épée à la main contre lui.

La maladie n'était heureusement que la rougeole, mais le danger n'en était pas moins réel : ce fut Henriette qui se sauva elle-même, en refusant de se laisser saigner, comme on l'avait fait à la princesse d'Orange. Enfin le 25 janvier toute crainte avait disparu, et le *London* put cingler de nouveau vers la côte de Normandie [1]. Dès que ces nouvelles arrivèrent au duc d'Orléans, il écrivit à Charles II, en le félicitant du rétablissement de sa sœur et en lui exprimant combien il était heureux de l'obligation, qui lui incombait désormais, de prendre sa part dans tout ce qui intéressait la famille royale d'Angleterre [2].

Les voyageurs furent bientôt en vue de l'embouchure de la Seine; voici comment Loret nous raconte les honneurs qui furent rendus aux deux princesses à leur arrivée :

On la [3] reçut dernièrement
Au Havre, en grand ravissement,
Avec cette jeune merveille,
Sa chère fille sans pareille,

1. *Pepys's diary*, t. I[er], p. 170. — M[me] de la Fayette, p. 41. — Le Père Cyprien de Gamaches, *Mémoires*, p. 208. — *Honeywood to Queen of Bohemia*, 25th Jan. 1661.

2. *French Correspondance*, 25 Jan. 1661 (State paper, Office.)

3. La reine d'Angleterre.

Qui d'un illustre et digne amant
Doit faire le bonheur charmant.
Soudain qu'on la vit à la rade,
On ouyt mainte canonnade,
Tambours, trompettes et clairons ;
Tous les nobles des environs,
Avec les bourgeois de la ville,
Qui faisoient, je crois, plus de mille,
Dès qu'ils eurent vu leurs aspects,
Montrèrent de profonds respects ;
Ceux de l'Église et de justice,
La soldatesque et la milice,
Firent à ces princesses voir
Qu'ils savoient fort bien leur devoir[1].

Aussitôt après le débarquement, pour couper court aux tapageuses importunités de Buckingham, la reine lui intima l'ordre péremptoire de se rendre directement à Paris, tandis qu'elle passerait quelques jours au Havre, pour donner à sa fille le temps de reprendre des forces. Les deux princesses purent enfin s'acheminer vers Paris ; le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, à la tête de la noblesse « la plus leste et la mieux montée de la province », était venu au devant d'elles et leur offrit dans son château une somptueuse hospitalité. Le lendemain, le premier président du parlement de Rouen, suivi de toute la cour de justice, vint lui offrir ses hommages, auxquels la reine répondit avec son amabilité habituelle, mais ayant appris que la

1. Loret, *Muze historique,* février 1661, t. II, p. 319.

petite vérole faisait de grands ravages dans leur ville, elle continua son voyage par une autre route, toujours accompagnée du duc de Longueville et de ses gentilshommes, qui ne consentirent à quitter les deux princesses que lorsqu'en les remerciant affectueusement, elle les eut obligés à retourner chez eux[1].

Les voyageuses arrivèrent enfin à Pontoise, où elles passèrent la nuit dans l'abbaye de Saint-Martin, chez l'abbé de Montaigu, aumônier de la reine d'Angleterre ; le jour suivant, en entrant dans Saint-Denis, elles trouvèrent le roi, la reine et Mlle de Montpensier, avec une nombreuse escorte de mousquetaires et de cavaliers, qui étaient les principaux seigneurs de la cour ; après les avoir complimentées sur leur heureux retour, Leurs Majestés les conduisirent à travers Paris jusqu'au Palais-Royal, qui allait devenir leur principale résidence[2]. La reine Henriette-Marie et sa fille se retirèrent ensuite au monastère de Chaillot, pour y attendre la dispense du pape, nécessaire au mariage, à cause de la parenté existant entre les deux futurs époux. Pendant ce temps-là Monsieur se montra de plus en plus assidu et empressé : « Il continua à rendre à sa fiancée tous les devoirs, auxquels il ne manquoit que l'amour, mais le miracle d'enflammer le cœur

1. Le Père Cyprien de Gamaches, *Mémoires*, p. 209.
2. *Ibidem*, p. 210. — Mlle de Montpensier, *Mémoires*, t. X, p. 177. Édition de 1823.

de ce prince n'étoit réservé à aucune femme de ce monde[1]. » La dispense arriva enfin le 9 mars 1661, le jour même de la mort du cardinal Mazarin, qui avait expiré à Vincennes, en déployant dans ses derniers moments une fermeté et une philosophie chrétienne, que tout le monde admira.

Monsieur n'avait pas tardé à s'apercevoir des assiduités trop marquées du duc de Buckingham auprès de la princesse d'Angleterre, qui d'ailleurs n'en tenait aucun compte, ce qui n'empêcha pas son fiancé d'en montrer une certaine irritation, car il était de dispositions plus jalouses qu'amoureuses, la jalousie n'étant pas uniquement la compagne inséparable de la passion.

Henriette-Anne en parla à la reine sa mère; celle-ci ne manqua pas de faire observer à Monsieur que le duc de Buckingham, quoique fort bien fait de sa personne, avait eu trop souvent le malheur de ne pas se faire aimer et que, dans le cas présent, les beaux sentiments qu'il affectait passaient aux yeux de tous comme parfaitement ridicules : d'accord en cela avec Anne d'Autriche, elle était décidée à lui faire savoir, dans un assez bref délai, que son retour en Angleterre devenait indispensable. C'est ce qui eut lieu effectivement.

Monsieur se calma donc pour cette fois; le contrat de mariage fut signé le 30 mars, dans les formes

1. Mme de la Fayette, p. 43.

habituelles, par le roi et les reines de France d'une part, et, au nom du roi Charles II, par le comte de Saint-Albans, ambassadeur extraordinaire.

Comme le carême avançait et que la semaine sainte était proche, dès le lendemain la princesse d'Angleterre remplit ses devoirs religieux à Saint-Eustache, tandis que Monsieur communiait à Saint-Germain-l'Auxerrois, et le soir eut lieu devant un petit nombre d'assistants, dans la grande salle du Palais-Royal, la cérémonie des fiançailles.

Le lendemain soir, devant le roi, les trois reines, Mlle de Montpensier, le prince et la princesse de Condé, le duc d'Enghien, le duc de Vendôme et le comte de Saint-Albans, le mariage fut célébré dans la chapelle privée de la reine d'Angleterre, sans aucun apparat, à cause du carême, par Daniel de Cosnac, évêque de Valence, aumônier de Monsieur: aussitôt après, la famille royale prit part à un petit souper offert par la reine Henriette-Marie [1].

Bientôt la cour tout entière vint rendre hommage à la nouvelle Madame. « Il n'y eut personne, dit Mme de la Fayette, qui ne fût surpris de son agrément, de sa civilité et de son esprit: comme la reine mère la tenoit tout près de sa personne, on ne la voyoit jamais que chez elle, où elle ne parloit quasi point. Ce fut une nouvelle découverte de lui trouver l'esprit aussi aimable que tout le reste ; on

1. *Gazette de France,* p. 308.

ne parloit que d'elle et tout le monde s'empressoit de lui donner des louanges. » Tous les contemporains sont d'accord en cela avec l'auteur de l'histoire de Madame Henriette. « Jamais, s'écrie l'abbé de Choisy, jamais princesse ne fut si touchante, ni n'eut autant qu'elle l'air de vouloir bien que l'on fust charmé du plaisir de la voir. Toute sa personne étoit ornée de charme; l'on s'intéressoit à elle et on l'aimoit, sans penser que l'on pust faire autrement. Quand quelqu'un la regardoit et qu'elle s'en apercevoit, il n'étoit plus possible de ne pas croire que ce fût à celui qui la voyoit qu'elle vouloit uniquement plaire[1]. » — « On diroit qu'elle demande le cœur, quelque indifférente chose qu'elle puisse dire[2]. » — « Elle avoit tout l'esprit qu'il faut pour être charmante, ajoute l'abbé de Choisy, et tout celui qu'il faut pour les affaires importantes, si les conjonctures de se faire valoir se fussent présentées et qu'il eust été question pour lors à la cour d'autre chose que de plaire. » La correspondance de Madame nous prouvera plus tard, que, quand le moment fut venu d'être utile à sa nouvelle patrie, elle ne s'y épargna pas et qu'elle sut jouer un rôle aussi sérieux que décisif dans les questions politiques entre les deux monarques, si

1. Choisy, *Mémoires*, p. 359.

2. *Histoire galante de M. le comte de Guiche et Madame*, p. 8. Paris, 1667.

rapprochés d'elle par les liens du sang et par l'affection [1].

Philippe de France, duc d'Orléans, était-il l'homme qu'il fallait pour savoir apprécier tant de qualités exquises et répondre aux aspirations de cette intelligence, et de ce cœur si bien fait pour aimer? Assurément non; soit par l'éducation incomplète qui lui avait été donnée, soit par ses dispositions naturelles, il formait le plus parfait contraste avec le roi son frère. Louis XIV avait été initié de bonne heure aux différentes connaissances, qui devaient former son esprit au rôle prépondérant qu'il était appelé à jouer; tandis qu'on n'avait fait qu'encourager le goût de Philippe pour les amusements puérils, efféminés : ses occupations principales étaient l'étiquette de cour, la toilette, la danse, la musique, tous ces arts enfin, qui peuvent être une parure accessoire, mais qui ne suffisent pas pour composer l'étoffe d'un grand prince. Avant tout, on lui avait appris à s'incliner profondément devant le moindre désir du roi son frère et à considérer sa volonté comme sa seule loi. Au physique, Mlle de Montpensier nous le représente à l'âge de dix-huit

1. Dans notre étude sur Henriette-Marie de France, nous avons reproduit le portrait de la princesse d'Angleterre par Mme de Motteville, qui ressemble, dans les principaux traits, à ceux que nous donnons ici. Il n'est pas jusqu'à Mlle de Montpensier qui, sans se laisser aveugler par la jalousie, ne rende, sauf quelques réserves, la même justice à l'aimable et gracieuse princesse.

ans comme étant d'assez petite taille, mais remarquablement bien proportionné : plus tard l'embonpoint vint gâter cet heureux équilibre; quant à ses jambes et ses pieds, ils étaient d'une forme parfaite. Il avait le visage long et bien fait, avec de beaux yeux, le regard brillant et doux, le nez aquilin, une forêt de cheveux noirs, naturellement bouclés « avec plus de justesse que s'ils l'étoient par artifice, » le sourire agréable, les dents belles et très blanches[1]. Le portrait est séduisant jusqu'ici, mais cette belle médaille avait un revers : « Ses inclinations étoient aussi conformes aux occupations des femmes que celles du roi en étoient éloignées : il étoit beau et bien fait, mais d'une beauté et d'une taille plus convenables à une princesse qu'à un prince, aussi avoit-il plus songé à faire admirer sa beauté par tout le monde, qu'à s'en servir pour se faire aimer des femmes, quoiqu'il fût continuellement avec elles; son amour-propre sembloit ne le rendre capable que d'attachement pour lui-même[2]. »

1. Portrait de Monsieur par Mlle de Montpensier (*Galerie des Portraits,* publiée par M. Éd. de Barthélemy, p. 468).

2. Mme de la Fayette, *Histoire de Henriette d'Angleterre,* p. 11, édition de 1720. De son côté, Mlle de Montpensier, après avoir déclaré qu'elle l'aimait bien comme son cousin, mais qu'elle n'aurait jamais pu l'aimer comme son mari, raconte une anecdote qui peint bien la frivolité des goûts de ce prince. C'était à la mort de Gaston d'Orléans, en février 1660 : « Le roi, la reine et Monsieur n'arrivèrent que le lendemain. Ils vinrent ensemble chez moi. Le roi me dit : « Vous verrez demain mon « frère avec un manteau qui traîne. Je sais qu'il a été ravi de la mort

Ses indignes favoris et parmi eux surtout le chevalier de Lorraine, dont l'influence devait être si pernicieuse pour Madame, contribuait largement à décrier ses mœurs. Il avait le goût des riches costumes, des meubles précieux, des bijoux, des tableaux et de la belle argenterie; il était à la fois connaisseur et collectionneur ardent d'œuvres d'art. Ajoutons qu'il ne manquait ni d'esprit, ni de ce courage qui est l'apanage des princes de sa famille : témoin la tranchée de Lille, où il s'exposa au feu de l'ennemi avec une telle vigueur, qu'à son retour le roi lui dit, non sans une teinte de dépit, car il n'aimait pas que toute la gloire ne fût pas pour lui : « Diable ! mon frère, je vous conseille de vous faire sac à terre[1]. » Les exploits de Monsieur devaient d'ailleurs se borner là, il tenait plus aux honneurs qu'à la gloire, et son ambition était de nature mesquine et tracassière : mécontent à l'état chronique, il ne fit que trop souvent souffrir sa femme des conséquences de sa mauvaise humeur. Il écrivait volontiers, et la Bibliothèque nationale conserve une assez volumineuse correspondance qu'il entretint avec Mme de Sablé. Nous avons aussi sous les yeux

« de votre père, pour avoir le plaisir de le porter. Je suis bien heureux « qu'il ait été plus vieux que moi; sans quoi mon frère aurait souhaité « ma mort, pour le pouvoir mettre. » Il est vrai que le lendemain Monsieur vint avec un manteau d'une furieuse longueur. » (*Mémoires*, t. VII, p. 191, édition de 1822.)

1. Daniel de Cosnac, *Mémoires*, t. II, p. 220.

une série de lettres qu'il adressait au roi Charles II, mais dont la plupart, nous l'avons déjà dit, ne présentent qu'un fort médiocre intérêt.

En somme, lorsqu'elle épousa Philippe d'Orléans, la princesse d'Angleterre fit un mariage de haute convenance, une de ces unions où tous les intérêts sont sauvegardés, à l'exception de ceux du cœur. Cependant alors Monsieur se faisait l'illusion de croire qu'il était réellement amoureux de sa nouvelle épouse; est-ce trop nous avancer en disant que cette illusion n'était pas partagée par la jeune princesse? Les femmes, même les plus inexpérimentées, savent trop bien à quoi s'en tenir sur les sentiments qu'elles doivent inspirer, aussi bien que sur ceux qu'elles-mêmes peuvent éprouver; elles ne s'y trompent pas, et il devait en être ainsi pour la jeune Madame. Nous n'avons donc pas lieu d'être surpris en la voyant, aussitôt après son mariage, se livrer à tous les plaisirs qu'elle avait à peine effleurés, sous la tutelle sévère et un peu morose de sa mère, et prendre une part active aux joies de cette cour si jeune et si brillante, tant aux Tuileries qu'à Fontainebleau. « Ce fut alors que toute la France se trouva chez elle : tous les hommes ne pensoient qu'à lui faire leur cour et toutes les femmes qu'à lui plaire. » Parmi ces dernières, celles que Madame avaient choisies de préférence, pour les admettre à ses parties de plaisir, étaient Mmes de Valentinois,

sœur du comte de Guiche, de Créquy, de Chastillon, Mlle de la Trémoille et enfin Mme de la Fayette, qui devint bientôt pour la princesse l'amie et la confidente la plus intime.

Si, dans les premiers jours du printemps conjugal, on avait pu supposer Madame éprise de son époux, jamais le comte de Guiche, jamais le roi lui-même n'auraient osé élever leurs pensées jusqu'à elle : jamais dans ces brillantes cavalcades de Fontainebleau, où elle se faisait admirer par son adresse à diriger son cheval, dans ces promenades en gondoles sur la pièce d'eau, dans ces chaudes soirées sous les grands arbres, où les sons de la musique servaient d'accompagnement aux plus douces paroles, Madame, qui était l'âme de ces fêtes, n'aurait causé tant de jalousie à la reine Marie-Thérèse, ni tant de soucis à la reine mère. Comme elle avait senti que l'amour éphémère de Monsieur n'était pas fait pour remplir sa vie, n'avait-elle pas une éclatante revanche à prendre des premiers dédains de Louis XIV? Ne devait-elle pas savourer avec bonheur la tendre admiration que ce prince, reconnaissant enfin son erreur, ne dissimulait plus assez?

Dans ce ballet féerique des *Saisons*[1], où, par une belle nuit de la fin de juillet, à travers ces magnifiques allées de Fontainebleau, éclairées de mille feux, un théâtre machiné s'avançait de cent pas au-

1. La musique était de Baptiste et les paroles de Benserade.

devant des spectateurs, quelle était la divinité qui attirait par-dessus tout les regards du roi ?

Diane, non la première
Mais des cieux seconde lumière,
Ayant sur son front ravissant
Un riche et lumineux croissant,
Etoit illec représentée
Par Madame, alors escortée
De dix des belles de la cour,
Qui sont autant d'astres d'amour.

Après une danse exécutée par ces jeunes déesses, apparaissait le beau printemps, représenté par Louis XIV : il venait offrir ses hommages à la blonde Phœbé, aux applaudissements de la cour tout entière [1]. Cette soirée fut pour Madame un triomphe éclatant, mais auquel le roi devait à peine donner un lendemain ; Mlle de la Vallière, fille d'honneur de la princesse, était l'une des nymphes qui lui faisaient cortège [2], et bientôt elle allait passer au premier rôle.

En effet le cours de la galanterie de Louis XIV pour sa belle-sœur, qui n'en était encore qu'à ses premières étapes, se refroidit peu à peu : ce fut à

1. Loret, *Muze historique*, juillet 1661, t. II, p. 383.
2. Voici le couplet qu'elle récitait à son entrée :

Cette beauté depuis peu née,
Ce teint et ces vives couleurs,
C'est le printemps avec les fleurs
Qui promet une belle année.

(Bensorade, t. II, p. 197, édition de 1678.)

cause du soin même que le roi avait mis à dissimuler, autant que possible, ses sentiments pour elle. Voulant donner le change, il avait feint de s'occuper de Mlle de la Vallière, « fort jolie, fort douce et fort naïve », qui devait servir de prétexte à ses assiduités près de la princesse, de concert avec elle, dit-on[1]; mais bientôt le jeu tourna au sérieux : c'est ainsi que prit naissance cet amour si tendrement partagé, lequel, après ses jours de bonheur, coûta à celle qui en avait été l'objet tant d'humiliations, de remords et de pénitences. Il faut le dire, lorsque Madame soupçonna qu'elle était supplantée dans le cœur du roi, elle n'accepta pas sans peine cette désillusion, que lui infligeait sa fille d'honneur; mais bientôt les preuves en devinrent si évidentes, qu'elle n'eut plus d'autre parti à prendre que celui de la résignation.

On sait que la vengeance du roi contre Fouquet doit être attribuée pour une large part aux propositions compromettantes et trop dignes d'un financier, faites par lui à Mlle de la Vallière, qui s'en plaignit à Louis XIV; le luxe excessif, déployé à Vaux par le surintendant et qui éclipsait celui de Fontainebleau, vint seulement combler la mesure des ressentiments du maître. Aussi, lorsque Fouquet reçut, le 17 août 1661, toute la famille royale à

1. *Le Palais-Royal, ou les amours de Mme de la Vallière* (*Histoire amoureuse des Gaules*, t. II, édition de 1754.)

cette fête incomparable, qu'il donnait, soi-disant, en l'honneur de Madame, le roi, après avoir dissimulé sa colère devant Monsieur, la comtesse d'Armagnac, la duchesse de Valentinois et la comtesse de Guiche, qu'il amenait dans sa calèche, eut-il la pensée de faire arrêter son hôte au milieu de ses splendeurs ; ce fut la reine mère qui l'en empêcha pour cette fois. Madame un peu souffrante y était venue en litière ; tout en écoutant la comédie et les intermèdes du *Fâcheux* de Molière, elle sentait que sa place était prise définitivement auprès du roi et que l'amour s'était envolé comme le feu d'artifice, qui avait un instant enflammé ces jardins merveilleux[1]. Trop fière pour laisser voir la peine qu'elle en éprouvait et trop bonne pour en conserver rancune à celui qui l'avait causée, elle comprit qu'un sincère et réciproque attachement devait être le dernier mot de toute cette affaire avec le roi, et dans l'avenir les occasions ne manquèrent ni à l'un ni à l'autre, pour se prouver qu'il en était ainsi.

Plus tard, lorsque Madame donna au grand Corneille, alors sur son déclin, et à Racine, dans toute la verdeur de son talent, le sujet de la tragédie de *Bérénice*, on assure que ce ne fut pas seulement la rupture de Louis XIV avec Marie Mancini qui lui en fournit l'idée, mais qu'elle voulut aussi immortaliser, par les vers des deux grands poètes, la victoire

1. L'abbé de Choisy (*Mémoires*, p. 167, édition de 1727).

qu'elle avait remportée sur elle-même, en imposant silence à son cœur[1]. « Elle connaissoit d'ailleurs si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyoit avoir atteint la perfection, quand on avoit su lui plaire[2] ». Elle aimait les lettres, la poésie et l'art dramatique; le génie de Molière avait pour elle un attrait tout particulier, à ce point qu'elle consentit à servir de marraine à son fils, né en janvier 1664. Ajoutons tout de suite un autre exemple du plaisir qu'elle trouvait à récompenser le mérite littéraire : Boileau venait de publier *le Lutrin;* Madame, accompagnant un jour le roi et la reine à la chapelle de Versailles, le rencontre au milieu d'un groupe de courtisans; elle lui adresse un charmant sourire, lui fait signe d'approcher et lui dit à l'oreille :

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Qu'on pense au juste orgueil qu'éprouva l'auteur du *Lutrin*, de cet hommage rendu à son talent par la princesse la plus spirituelle de la cour[3]!

1. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, p. 192, édition de 1836. Les deux *Bérénices* furent écrites en 1669. On sait combien celle de Racine fut supérieure à celle de Corneille. « *Bérénice* fut un duel, dont tout le monde sait l'histoire. Une princesse, fort touchée des choses de l'esprit et qui eût pu les mettre à la mode dans un pays barbare, eut besoin de beaucoup d'adresse pour faire trouver les deux combattants sur le champ de bataille sans qu'ils sussent où on les menoit. » (Fontenelle, *Vie de Corneille.*)

2. Bossuet, *Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*.

3. Dussault, notice qui précède l'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*.

Madame était coquette, il ne nous est pas permis de le dissimuler : son mari du reste ne l'avait pas aimée au delà de quinze jours, c'est lui-même qui le déclara dans la suite, et l'air capiteux qu'on respirait autour d'elle n'était pas fait pour encourager la vertu, dans toute sa sévérité. Aussi lorsque « le jeune homme de la cour le plus beau et le mieux fait, aimable de sa personne, galant, hardy, brave, rempli de grandeur et d'élévation, quoique la vanité que tant de bonnes qualités lui donnoient, et un air méprisant, répandu dans toutes ses actions, ternît un peu tout ce mérite[1], » le comte de Guiche enfin, s'offrit à elle, pour occuper dans son cœur la place désertée par le roi, ne se montra-t-elle pas insensible à ses hommages. Nous laisserons à Mme de la Fayette le soin de retracer les péripéties de cet amour tourmenté, qui se termina par l'exil du jeune comte, sans avoir fait le bonheur ni de lui ni de celle qui en était l'objet. La correspondance de la princesse avec son frère Charles II

1. Mme de la Fayette, p. 44, *édition originale*. Le comte de Guiche avait épousé la fille du duc de Sully, petite-fille par sa mère du chancelier Séguier. « Elle étoit, dit Mme de Motteville, bien faite, sage et riche ; mais jusqu'alors elle avoit été mariée sans l'être. » Mmes de Motteville et de Sévigné s'accordent avec les pamphlets du temps, pour constater que, si le comte de Guiche avait la physionomie et la tournure d'un héros de roman, ce n'était pas un homme à pousser un siège plus loin que les premières approches. On assurait que plusieurs dames de la cour ne savaient que trop bien à quoi s'en tenir sur cette question délicate.

nous ramènera d'ailleurs à quelques-uns des épisodes de cette histoire romanesque ; nous y verrons figurer le marquis de Vardes, qui y joua les traîtres, le chevalier de Lorraine, mauvais génie de Monsieur, et quelques-unes des femmes qui formaient la société intime de Henriette-Anne.

CHAPITRE III

Souffrances physiques et morales de Madame. — Une première grossesse. — Soins que lui prodigue sa mère. — Lettres de Charles II. — Madame peut reprendre sa vie ordinaire. — Confiance et amitié de Louis XIV pour elle. — Le salut maritime. — Nouvelle lettre du roi d'Angleterre à sa sœur. — Mariage de Charles II avec Catherine de Bragance. — Mécontentement de l'Espagne. — Une rixe à Londres entre Français et Espagnols. — Le comte d'Estrades ambassadeur à Londres. — Lettre de Madame. — Mlle Stuart. — Le duc de Richmond. — Madame met au monde une fille. — Chagrin qu'elle en éprouve. — Arrivée de l'Infante de Portugal en Angleterre. — Satisfaction du roi. — Lettre de Charles II à sa sœur. — Départ de la reine Henriette-Marie pour Londres. — Les adieux de sa fille. — Lettre de Charles II. — Vive affection du roi et de Madame pour leur mère. — Le chevalier de Gramont. — Son exil à la cour d'Angleterre. — Mrs Middleton. — Louis XIV achète à Charles II la ville de Dunkerque. — Madame confidente des deux rois. — Lettre de Charles II. — Querelles religieuses en Angleterre. — Le duel de Noirmoustier et de Chalais. — Lettre de Monsieur. — La poste telle qu'elle était alors. — La duchesse de Chastillon.

La fatigue des fêtes de Fontainebleau et les déceptions, qui les suivirent, avaient ébranlé la santé toujours délicate de Madame : pâle et nerveuse, souffrant d'une toux fréquente, qui allait parfois jusqu'à la suffocation, elle ne pouvait trouver le sommeil que par l'emploi des opiats ; comme elle commençait une grossesse, les médecins décidèrent qu'il lui était indispensable de prendre un repos absolu, et même de garder le lit. On la transporta

donc à Paris en litière, avec les plus grandes précautions ; son mari l'accompagnait, et la reine d'Angleterre avait quitté Colombes, pour venir l'attendre aux Tuileries. De là on emmena la jeune malade à Saint-Cloud, résidence dont le roi venait de faire présent à Monsieur, et sa mère s'y établit avec elle pour quelques jours. Elle profita de ses courts instants pour prodiguer à Madame des conseils mêlés de caresses, et le P. Cyprien de Gamaches, son confesseur, s'efforça de traiter avec elle ses affaires de conscience, en lui rappelant les enseignements qu'il lui avait donnés, dès sa première jeunesse[1]. La princesse y répondait avec sa douceur accoutumée, mais aucune remontrance n'avait le don de ramener le calme dans cette âme troublée ; ces austères recommandations ne suffisaient pas, pour en chasser des souvenirs importuns.

Charles II, ayant eu connaissance de l'état de sa sœur, lui écrivit de White-Hall, le 16 décembre 1661 :

« J'ai été fort en peine au sujet de votre indisposition, non pas tant que je l'aie crue dangereuse, que par peur d'une fausse couche. J'espère que vous êtes aussi à présent délivrée de cette crainte ; mais, mon Dieu ! ma chère sœur, prenez soin de vous-même et croyez bien que j'ai plus de souci de votre santé que je n'en ai de la mienne, ce dont,

1. P. Cyprien de Gamaches, *Mémoires*, p. 215.

j'espère, vous me rendez la justice d'être bien assurée, puisque vous savez combien je vous aime. Crofts[1] m'a rendu un compte exact de tout ce dont vous l'aviez chargé; j'en suis fort satisfait, et en particulier du désir que vous avez de me voir à Dunkerque l'été prochain, ce qui, vous pouvez facilement le penser, est une proposition très bien venue pour moi; croyez-le bien, et que nous arrangerons ce voyage, car, soyez-en sûre, je serai dans une impatience extrême, tant que je n'aurai pas eu le bonheur de revoir ma *chère Minette.*

« Je suis très aise de reconnaître que le roi de France continue à vous accorder sa confiance et son affection; j'y suis tellement sensible que, même si je n'avais pas d'autre motif comme base de mon amitié pour lui, il peut être certain de cette amitié, tant que je vivrai; je vous en prie, assurez-le-lui en toute occasion. Je ne vous écris pas en français, parce que j'ai la tête surchargée d'affaires et qu'il m'est incommode d'écrire autrement qu'en anglais; j'ai donc le projet de le faire souvent ainsi, afin de ne pas vous laisser oublier tout à fait cette langue. »

Cependant un repos forcé et les tendres attentions de sa mère finirent par triompher des souffrances physiques de la jeune princesse, et, après

1. William, lord Crofts, grand écuyer du duc d'York, capitaine des gardes de la reine mère, gentilhomme de la chambre du roi. Il avait été envoyé en France pour féliciter Louis XIV sur la naissance du dauphin; il fut depuis ambassadeur en Pologne.

quelques jours passés dans son lit, il lui fut permis de se lever : elle put même, étendue sur une chaise longue, recevoir des visites. Bientôt on s'y rendit en foule et, depuis le matin jusqu'à neuf heures du soir, sa chambre ne désemplissait pas des personnes les plus aimables de la cour. Ces distractions continuelles, ce mouvement joyeux, au milieu duquel elle se retrouvait dans son élément naturel, réussirent mieux pour Madame que les conseils de sa mère et ceux du P. Cyprien à dissiper ses ennuis, en lui rendant la force et la gaieté.

Ses rapports avec Louis XIV, dont toute galanterie était désormais absente, puisqu'il aimait ailleurs, prenaient bien le caractère d'une confiante amitié ; le roi avait souvent recours à elle, lorsqu'il se présentait des affaires politiques à traiter avec le roi d'Angleterre : elle s'essayait déjà, pour être agréable à son beau-frère, au rôle d'intermédiaire entre les deux monarques, qu'elle devait jouer plus tard avec tant de succès. C'est sans doute sous l'inspiration du roi qu'elle avait écrit à Charles II sur une question, bien faite pour blesser l'orgueil de Louis XIV et de la France[1]. Il s'agissait du salut que la marine britannique se croyait en droit d'exiger la première des vaisseaux appartenant aux autres nations ; sans doute le roi avait espéré, par le crédit de Madame, réussir à faire supprimer à son

1. Cette lettre n'a pu être retrouvée.

égard cette humiliante formalité. Pour être impartial, il nous faut rendre cette justice à Charles II, que, dans sa réponse, il maintient cette prérogative avec une énergie et une dignité, qui n'étaient pas toujours dans ses habitudes :

« 23 décembre 1661.

« J'ai reçu votre lettre du 27 ce soir si tard, que la poste étant prête à partir, j'ai à peine le temps de vous dire que je suis extrêmement surpris de ce que vous me mandez, car assurément jamais aucun navire n'a refusé d'abaisser son pavillon, lorsqu'il rencontrait un vaisseau appartenant à la couronne d'Angleterre. C'est là un droit si bien reconnu, n'ayant jamais été discuté par aucun roi, que si maintenant on le mettait en question, je devrais en conclure que c'est une *querelle d'Allemand*[1]. Ce que vous me dites n'est, j'espère, que l'expression de vos craintes, car je ne croirai jamais que personne, qui souhaite mon amitié, puisse s'attendre à une concession, dont on n'a jamais eu jusqu'ici même la pensée. Je me contenterai donc de vous dire que mes vaisseaux feront leur devoir, quoi qu'il en puisse arriver : ce serait de ma part une indignité d'abandonner un droit et de m'abaisser ainsi plus que ne l'a jamais fait aucun de mes prédécesseurs. C'est là tout ce que j'ai à vous dire, sinon que je suis charmé de vous savoir si bien ré-

1. En français dans le texte anglais.

tablie, et soyez assurée, ma très chère sœur, que je suis entièrement à vous. »

Comme dans les lettres suivantes, il n'est plus fait mention de cette affaire, il est probable qu'elle en resta là.

Sur ces entrefaites, le mariage de Charles II avec Catherine de Bragance, sœur du roi Alphonse de Portugal, avait été résolu. La négociation s'était poursuivie, malgré la résistance de l'Espagne et à l'instigation secrète de la cour de France, qui, jusqu'à la paix des Pyrénées, avait défendu ouvertement l'indépendance du Portugal contre le roi Philippe IV. La cour de Madrid ne s'était pas fait illusion sur l'attitude qu'avait prise dans cette circonstance la diplomatie de Louis XIV; elle s'en montra fort irritée, et tandis qu'elle mettait tout en œuvre pour faire échouer ce projet de mariage, le baron de Watteville, ambassadeur d'Espagne à Londres, y organisa, le 30 septembre 1661, un véritable guet-apens contre les Français. Voici ce que nous raconte à ce sujet un témoin oculaire : « A l'entrée du comte Brahé, ambassadeur de Suède, un violent conflit éclata entre l'ambassadeur de France, le comte d'Estrades, et celui d'Espagne, au sujet de la préséance. On en vint aux mains entre François et Espagnols, les derniers aidés par les Anglois. Sur les six chevaux du carrosse du comte d'Estrades, trois furent tués et un quatrième

blessé, les harnois furent coupés, et dans la rixe cinq François furent tués et trente blessés, tandis que les Espagnols ne perdoient qu'un homme et très peu de blessés. Les François n'osèrent plus se montrer dans les rues de peur d'estre tués, et, à dire la vérité, ils n'ont pas trop bien fait, car encore qu'il soit vray que les Anglois aydassent un peu aux Espagnols, l'on peut dire aussy que nos gens firent mal et que le señor ambassadeur d'Espagne, qui est un fin renard, avoit si bien donné ordre à ses affaires qu' il estoit bien difficile qu'il ne l'emportast, mais ce qui est aussy vray, c'est que le duc d'York, le roi et toute nostre cour faisoient des vœux pour la France et ont esté faschés qu'elle ayt succombé [1]. »

A la suite de cette affaire, le comte d'Estrades retourna en France, sous le prétexte de reprendre son gouvernement de Boulogne, et il fut approuvé par M. de Lionne. Louis XIV, en apprenant ces événements, était entré dans une violente colère ;

1. Archives des Affaires étrangères, *Nouvelles d'Angleterre du 10 aoust au 17 octobre* 1661, *Supplément.* « Il est étrange de voir comme tout le monde se réjouit. Eh! en vérité, nous aimons tout naturellement les Espagnols et nous haïssons les Français.» (Pepys, t. I[er], p. 223.) Une relation de ces faits, imprimée à Londres, les raconte de la façon la plus insultante pour les Français ; c'est un petit cahier de papier qu'on vendait sans doute dans les rues ; il est intitulé : *A true relation of the manner of the dangerous dispute and bloody conflict betwixt the Spaniards and the French at Tower-Wharfe and Tower-Hill, etc., etc., Published for general satisfaction.* Cette relation est o nte au compte rendu que nous avons rapporté plus haut.

il avait aussitôt ordonné au comte de Fuensaldagne, ambassadeur d'Espagne à Paris, de quitter le royaume, et il ne consentit à aucun accommodement avant que son beau-père n'eût rappelé de Londres son ambassadeur, en déclarant qu'il regrettait fort ce déplorable incident.

Après bien des hésitations, le roi d'Angleterre qui craignait d'abord de blesser, par une alliance catholique, les sentiments religieux d'un grand nombre de ses sujets, n'avait pu résister aux offres séduisantes que lui fit, de la part de sa cour, l'ambassadeur de Portugal. On espérait à Lisbonne trouver dans Charles II un appui efficace contre un voisin trop dangereux, et don Francisco de Mello n'hésita pas à proposer au roi de la Grande-Bretagne, avec la main de l'infante Catherine, une dot de 500,000 livres sterling, outre la possession de Tanger sur la côte d'Afrique et celle de Bombay dans les Indes orientales : de plus on lui assurait la liberté de commerce avec le Portugal et ses colonies. La plupart des conseillers du roi qu'il consulta, Hyde, Ormond, Southampton et Nicholas, l'engagèrent à ne pas repousser de telles avances, et, comme d'ailleurs l'état financier de ce prince laissait fort à désirer, il se décida à accepter les propositions qui lui étaient faites; le mariage fut donc résolu à la fin de l'année 1661[1].

1. Lingard, *History of England,* t. XII, p. 104 et suivantes.

On s'occupa aussitôt de former la maison de la future reine et, parmi les filles d'honneur qui devaient en faire partie, on désigna Françoise Stuart, dont le père, Walter Stuart, était fils du baron de Blantyre. Cette jeune Écossaise avait passé en France avec sa mère les temps orageux de la Révolution et elle n'était pas encore retournée en Angleterre, lorsqu'elle fut choisie, pour entrer au service de Catherine de Bragance. Au moment de quitter Paris, en mère prudente, Mme Stuart demanda à la duchesse d'Orléans une lettre de recommandation pour le roi, lettre dont la princesse ne pouvait sans doute pas prévoir toutes les conséquences; elle écrivit donc à son frère le 4 janvier 1662 :

« Je n'ay pas voulu perdre cette occasion de vous escrire par Mme Stuart, qui mène sa fille pour estre une de celles de la reine vostre femme. Si ce n'eust pas été à ce sujet, je vous asseure que j'aurois eu bien de la peine à la laisser partir d'icy, estant la plus jolie fille du monde et la plus propre à parer une cour. Je reçus hier une lettre en réponse de ce que je vous avois mandé par Crofts, et l'on ne peut avoir plus de joye que j'aye de la seule pensée que j'ay de pouvoir voir encore une fois Vostre Majesté[1]: en vérité c'est la chose du monde que je souhaite le plus et que vous me croyiez votre très humble servante. »

1. Cette réunion du frère et de la sœur n'eut pas lieu.

Les charmes de Mlle Stuart, dont parle Madame, s'épanouirent avec plus d'éclat encore au soleil de la cour d'Angleterre; elle attira bientôt les regards de Charles II, et devint une rivale dangereuse pour la comtesse de Castelmaine, la favorite en titre. La jeune fille d'honneur ne se montra pas plus cruelle qu'il n'était nécessaire, et le roi s'éprit pour elle d'une passion, qui devait survivre à bien d'autres. « On ne pouvoit guère, nous dit l'historien du comte de Gramont, avoir moins d'esprit et plus de beauté[1]. »

Trois ans après, Louis XIV possédait à Londres un trio d'ambassadeurs : le duc de Verneuil en tête, le comte de Comminges et M. Courtin; ce dernier écrivait à M. de Lionne au mois d'avril 1665, en sortant de chez le roi : « Je vis hier une de ses maîtresses, que je n'eusse pas reconnue, tant elle est crûe et embellie, depuis qu'elle a quitté le Palais-Royal : c'est Mlle Stuart dont je veux parler, qui est assurément la plus belle fille qui soit en cette cour, et qui passeroit pour une fort grande beauté par tous pays[2]. » Elle était coquette, se

1. « Mlle Stuart, nous dit encore Hamilton, est tellement persuadée des avantages qu'elle a par-dessus toutes les autres, qu'on ne peut pas louer quelque femme de la cour pour de beaux bras et une belle jambe, qu'elle ne soit toute prête à le disputer par la démonstration; et je crois qu'il ne seroit pas difficile, avec un peu d'adresse, de la mettre nue sans qu'elle y fît réflexion. » (*Mémoires de Gramont,* p. 127 et 375, édition de 1812.)

3. Courtin à Lionne, *Archives des affaires étrangères,* Angleterre, VII, p. 38.

plaisait aux hommages un peu vifs et admettait volontiers dans la conversation une assez grande liberté de langage. « Mlle Stuart, nous dit Courtin, songea avant-hier qu'elle étoit couchée aveo les trois ambassadeurs de France : il est vray que, comme elle contoit la chose au roy d'Angleterre, il m'appela en tiers et cela fut cause qu'elle lui dit en rougissant qu'elle estoit du côté de M. de Verneuil[1]. » N'était-ce pas là vraiment un étrange rêve diplomatique ?

Peu de temps après l'époque dont nous parlons, Charles Stuart, duc de Richmond et de Lenox, devint, sans avoir égard à ses antécédents, éperdument amoureux d'elle, et, malgré tous les efforts du roi pour l'en empêcher, il finit par l'épouser : Charles en garda quelque temps rancune à la belle duchesse[2], mais l'avenir nous fera voir que, s'il conserva pour elle, en dépit de tout, un sentiment très vif, il n'en fut pas trop mal récompensé.

Revenons maintenant auprès de Madame : sa

1. Courtin à Lionne (Angleterre, t. VII, p. 122). Le duc de Verneuil était Henri de Bourbon, légitimé de France, fils de Henri IV et de Henriette de Balzac d'Entraigues. Il était né en 1601 et mourut en 1682. Après avoir été d'abord abbé de Saint-Germain, puis évêque de Metz, il rentra dans le monde et devint duc de Verneuil et ambassadeur. Il épousa en 1668 Charlotte Séguier, veuve du duc de Sully. Son âge semblait jusqu'à un certain point justifier la preuve de confiance, que Mlle Stuart lui avait donnée en songe.

2. La figure en cire de la duchesse de Richmond se voit encore dans l'abbaye de Westminster.

grossesse s'était terminée par la naissance d'une fille, le 27 mars 1662. Ce fut pour elle un désespoir, qui alla jusqu'à troubler un moment sa raison : « Elle avoit une telle passion que ce fust un fils et une telle impatience de savoir si c'en étoit un, que, sans vouloir attendre qu'elle fust entièrement accouchée, au milieu mesme des douleurs du passage de l'enfant, elle y porta la main pour le savoir plus tost et, ayant trouvé que c'estoit une fille, elle dit qu'il la falloit jeter à la rivière et en témoigna son chagrin à tout le monde. La reyne sa belle-mère, l'estant allée voir, la blasma de se fascher ainsi d'une chose qui despend absolument de la volonté de Dieu et où les hommes ne peuvent rien, ajoutant qu'elle se devoit consoler, puisque, ne pouvant faire un roy, elle avoit du moins fait une reyne, voulant dire que sa fille seroit une femme pour M. le Dauphin [1]. » Reine, elle devait l'être en effet cette enfant si mal accueillie à son arrivée en ce monde, mais elle ne fut pas Dauphine; c'est avec le roi d'Espagne, Charles II, que Marie-Louise d'Orléans se maria, bien à contre-cœur, le 31 août 1679. Les dix années qu'elle passa, au milieu des sombres intrigues de la cour de Madrid, près de ce triste époux, qui l'aimait pourtant, furent loin d'être heureuses : elle mourut sans enfants, le

1. Valentin Conrart, p. 652. La reine Marie-Thérèse était accouchée du Dauphin le 1er novembre 1661.

12 février 1689, à la fleur de l'âge, comme sa mère, dont elle avait l'esprit et la vivacité. Pour elle également, le bruit se répandit que le poison n'était pas étranger à cette fin prématurée : singulier et fatal rapprochement entre les destinées de la mère et de la fille !

La flotte anglaise, sous les ordres du comte de Sandwich, que Charles II avait envoyée à Lisbonne, pour en ramener Catherine de Bragance, arriva à Spithead, le 20 mai; le roi se rendit au-devant de l'infante jusqu'à Portsmouth et le mariage eut lieu le lendemain. Charles avait été agréablement impressionné à la vue de la princesse portugaise : sans pouvoir passer pour une beauté parfaite, elle lui parut fort agréable. Douce et bienveillante, sa bonté et son bon sens lui prêtaient un grand charme et elle sut bientôt, dans les circonstances les plus délicates, se faire, malgré la différence de religions, aimer et respecter par tout le peuple d'Angleterre. Le roi, dans une lettre au chancelier Clarendon, lui rend une entière justice : « Ses traits, dit-il, ne sont pas assez réguliers pour que l'on puisse l'appeler une beauté, quoique les yeux soient fort beaux et qu'il n'y ait rien dans sa figure qui puisse tant soit peu déplaire. Au contraire, je n'ai jamais vu de physionomie plus aimable et, si j'y entends quelque chose, comme je le crois, il n'y eut jamais de meilleure femme. Sa conversation est

fort attachante, car elle ne manque pas d'esprit, et sa voix est très agréable. Vous seriez bien étonné de voir comme nous avons déjà fait connaissance ; en un mot, je me crois très heureux[1]. » Cependant les grandes qualités de la princesse portugaise, et l'attachement sincère qu'il lui porta toujours, ne purent parvenir à fixer l'inconstance de son mari, chose du reste à laquelle aucune femme ne devait réussir. Le roi lui-même s'y trompa dans les premiers moments, car il se vanta d'offrir à sa cour un modèle de fidélité conjugale ; le surlendemain de son mariage, il écrivait à sa sœur cette lettre toute d'intimité :

« Portsmouth, 23 mai 1662.

« Milord Saint-Albans vous fera une description si complète de ma femme, que je n'entreprendrai pas de vous la donner, seulement je dois vous dire que je me trouve fort heureux. J'ai été marié avant-hier, mais la mauvaise chance, qui poursuit ma famille, est aussi tombée sur moi, car *M. le cardinal m'a fermé la porte au nez*[2], et, quoique je ne sois pas aussi furieux que l'a été Monsieur et que même je ne sois pas fâché de laisser passer tout cela, avant d'aller trouver ma femme dans son lit, néan-

1. Macpherson, *Mémoires*, t. Ier, p. 22. On sait que la reine Catherine ne donna pas d'héritiers à Charles II. Après la mort de son époux, elle se retira en Portugal et devint régente du royaume pendant la maladie de son frère don Pedro.

2. En français dans le texte anglais.

moins je compte bien lui faire passer son temps, la première nuit, mieux qu'il ne l'a fait pour vous. J'ai l'intention d'aller lundi prochain à Hampton Court, où je resterai jusqu'à ce que la reine[1] y vienne. »

Selon l'engagement qu'elle avait pris à l'époque du règlement de son douaire, la reine Henriette-Marie dut retourner en Angleterre, pour s'y fixer, peu de jours après le mariage de son fils. Il lui en coûtait cruellement pour se séparer de sa *fille de bénédiction*, qu'elle laissait seule aux prises avec les difficultés de la vie : elle ne se faisait plus d'illusions sur l'insuffisance de Monsieur, ni sur les imprudences auxquelles la jeune princesse pouvait se laisser entraîner ; elle ne serait plus là pour la défendre contre elle-même, et cette pensée la torturait. Le duc et la duchesse d'Orléans étaient allés lui faire une longue visite à Colombes et, pour retarder autant que possible l'instant de la séparation, ils l'accompagnèrent jusqu'à Beauvais ; ce fut là qu'en pleurant la mère et la fille se firent des adieux, qui étaient alors sans espoir de retour ; elles se promirent de conserver ensemble une correspondance des plus actives, et nous savons qu'elles se tinrent parole. Que sont devenues ces lettres où elles laissaient parler leur cœur en tout abandon et qui auraient pu éclairer bien des points, encore

1. Henriette-Marie : c'est toujours ainsi que Charles II la désigne dans ses lettres.

obscurs, de leurs sentiments et de leur existence? Nous l'ignorons, malgré toutes nos recherches; c'est là une lacune que nous regrettons vivement de n'avoir pu combler. Au moment de ce pénible départ, Madame avait pourtant une consolation : elle savait la tendre affection que Charles II portait à sa mère et elle pouvait la lui confier sans crainte. Après une traversée des plus fatigantes, Henriette-Marie arriva à Douvres et partit aussitôt pour Londres; son fils, accompagné de sa nouvelle épouse, vint au-devant d'elle jusqu'au vieux palais de Greenwich, où elle devait s'établir pour attendre l'achèvement des travaux, qu'elle avait ordonnés à Sommerset House, sa future résidence. Les qualités et les sentiments religieux de sa belle-fille lui furent tout particulièrement agréables, et elle se mit à vivre avec elle dans la plus parfaite intelligence.

La lettre suivante de Charles II prouve bien que, sous le rapport de l'affection, la reine mère n'avait rien à désirer en France ni en Angleterre :

« White-Hall, 8 septembre 1662.

« Je suis si honteux de la faute que j'ai commise envers vous, que je n'ai rien à dire pour ma défense, sinon de l'avouer en toute ingénuité, ce qui, je l'espère, me vaudra, jusqu'à un certain point, mon pardon; je suis décidé du reste à réparer mes torts passés. J'espère qu'à aucun degré vous n'imputerez celui-ci à un manque d'affection, car je vous affirme

qu'il n'y a rien que j'aime autant que ma très chère sœur, et que, si jamais je vous manque le moins du monde, vous pourrez dire que je suis indigne d'avoir une sœur comme vous. La reine vous a dit, j'espère, qu'elle ne se déplaît point ici : je suis certain d'avoir fait tout ce qui était en mon pouvoir pour lui témoigner le respect et la tendresse que j'ai pour elle. La vérité est que jamais enfants n'ont eu une aussi bonne mère que nous, et que, vous et moi, nous ne nous disputerons jamais que pour savoir qui des deux l'aime le mieux; sur cela je ne vous céderai jamais. Elle m'a montré vos lettres touchant votre querelle avec le roi, où vous aviez parfaitement raison; il a trop d'esprit pour ne pas agir comme il l'a fait, et si j'eusse été à sa place, j'aurais fait la même chose.

« Le chevalier de Gramont se met en route demain ou après-demain; par lui je vous écrirai plus au long; je fais tout ce que je puis pour lui trouver ici une femme riche; vous prendrez ceci peut-être pour une plaisanterie, mais il est de très bonne foi : il vous dira, je pense, qu'il n'est pas du tout mécontent de son voyage ici, ni de notre manière de vivre.

« Adieu donc pour aujourd'hui, ma très chère Minette, je suis entièrement à vous. »

C'est ici pour la première fois que nous voyons figurer dans cette correspondance le célèbre chevalier, puis comte de Gramont, dont les aventures de

toutes sortes nous ont valu l'un des plus charmants livres de la littérature française, écrit par un étranger. Nous aurons encore plus d'une occasion de nous occuper de lui. Hamilton raconte comment, après avoir été pour Louis XIV un rival incommode, quoique peu favorisé, auprès de Mlle de la Mothe d'Argencourt, il s'aperçut trop tard que, si l'amour rend souvent les conditions égales, ce n'est pas entre rivaux. Banni de la cour par le jeune roi, qui ne pardonnait guère les obstacles qu'on dressait sur son chemin, il pensa ne pouvoir mieux faire que de retourner en Angleterre, où il avait déjà séjourné au temps de Cromwell. Ce fut au milieu des fêtes qui se préparaient pour la nouvelle reine, que le chevalier fit son apparition à Londres, où la renommée de ses exploits l'avait déjà précédé ; il fut donc accueilli dans cette cour galante, où l'amour du plaisir était poussé jusqu'à la frénésie, comme l'une de ses plus brillantes recrues. Son élégance, son esprit mordant le firent bientôt admirer de tous, et Charles II, plus prodigue que riche, sachant ses affaires en fort mauvais ordre, lui offrit une pension sur sa cassette, que le chevalier eut la dignité de ne pas accepter. Cela ne l'empêchait pas de jouer gros jeu et il gagnait souvent ; si nous en croyons l'ambassadeur de France, M. de Comminges, nous avons lieu de penser qu'il ne faisait pas mentir le proverbe au sujet des joueurs heureux ; en voici un exemple.

Une des premières conquêtes, que le chevalier voulut tenter, fut une dame de la ville, M[rs] Middleton, qui ne manquait ni de beauté ni d'ambition : « Le chevalier de Gramont, écrit l'ambassadeur, continuant sa manière ordinaire dans la galanterie, qui est de faire plus de bruit que de besogne, avoit par ses présents gagné une certaine fille, pour porter à M[rs] Middleton ses plaintes et ses souffrances ; la confidente a tout reçu et n'a rien dit. Néantmoins la dame intéressée s'apercevant de quelque amélio-rement dans ses affaires, qui ne pouvoit provenir que d'une conduite extraordinaire, a descouvert le mystère et fait prier le chevalier de Gramont de cesser ses poursuites, comme inutiles et désagréables. Il s'en est consolé comme de plusieurs autres, ayant eu la fin qu'il s'estoit proposée, qui est de laisser la liberté aux parieurs. Il est vray qu'il ne trouve pas les Anglois fort favorables, qui croient plus tost à nostre (détriment) qu'à nostre avantage [1]. »

Le séjour de Gramont à Londres ne se prolongea guère pour cette fois au delà d'une année ; sa sœur, la marquise de Saint-Chaumont, s'autorisant de quelques mots gracieux adressés par le roi à Madame sur le compte du chevalier, au sujet du refus de la pension, lui avait écrit qu'il pouvait sans

1. Dépêche de Comminges, Londres, 13 août 1662. (*Affaires étrangères, Angleterre*, t. IV, p. 178.)

inconvénient reparaître à la cour de France, et il se mit en route pour rentrer dans sa patrie. Mais il avait été mal renseigné; dès son arrivée à Paris, le maréchal de Gramont, son frère, n'eut rien de plus pressé que de lui enlever ses illusions; le roi n'avait pas encore supprimé l'ordre d'exil. Après quelques jours passés à Vaugirard, dans les faubourgs de Paris, pour ses affaires, sans oser se présenter à la cour, le chevalier dut, sans trop de regrets, repartir pour Londres, où d'ailleurs il était devenu beaucoup plus prophète que dans son propre pays.

Charles II, toujours aux expédients en matière d'argent, dont il faisait une prodigieuse consommation pour ses plaisirs, sans jamais pouvoir faire face à ses engagements, s'était enfin décidé à accepter les propositions de Louis XIV, qui lui avait offert cinq millions pour le rachat de la ville de Dunkerque. Voulant donc terminer cette délicate affaire, qui ne pouvait manquer de susciter une grande irritation en Angleterre, il envoya à Paris Montagu, un fin diplomate, auquel cette négociation allait rapporter le titre de duc. Il lui remit deux lettres pour Madame, l'une écrite en anglais où il se contentait de parler de ses affaires privées et entre autres d'une dette qu'il avait contractée envers sa sœur et qu'il allait s'efforcer de lui payer, l'autre en français était destinée à passer sous les yeux de Louis XIV. Dans la première Charles II in-

dique clairement son désir de voir Madame devenir l'intermédiaire de ses rapports particuliers avec le roi de France, en dehors de l'action diplomatique. « Il connaissait, dit-il, l'attachement et la confiance que ce monarque avait pour elle et en même temps toute l'intelligence qu'elle pouvait déployer dans l'intérêt de l'union intime entre les deux couronnes, dont il voulait faire désormais la base de sa politique. » C'est en effet à partir de cette époque, que Charles II d'une part, et Louis XIV de l'autre, n'eurent plus aucun secret pour cette jeune et charmante Henriette, dont le rôle devint bientôt plus efficace que celui des ambassadeurs et des ministres des deux pays; la France surtout devait avoir à s'en louer dans l'avenir.

Voici la seconde lettre écrite en français, qui indique cette nouvelle phase dans les rapports entre les deux monarques :

« Londres, ce 26 octobre 1662.

« Je me sers de cette liberté que vous avés agréé, pour vous asseurer de la continuation des sentiments que vous aprouvés et de mon dessein d'employer tous les moyens les plus convenables pour faire réussir nos désirs, à quoy je ne considère rien de plus utile que l'amitié intime entre le roy mon frère et moy, et je vous asseure que cette considération m'a persuadé fortement de faire ce dernier traité[1]

1. La cession de Dunkerque à Louis XIV.

pour lier une correspondance fort estroite entre nous, en quoy je suis fort persuadé de (l'efficacité) de votre intervention, et, s'il vous plaist de luy proposer que nous puissions communiquer nos pensées par cette voye particulière de nos mains, j'en seray fort aise, connoissant combien cette confiance réciproque contribuera à entretenir nos amitiés. J'ay donné charge à ce porteur de vous entretenir et le roy mon frère de l'estat présent de mes affaires et de la poursuite que je me propose; il vous asseurera de tout le respect imaginable que j'ay pour vostre personne et du désir que j'ay que vous soyez tesmoin et caution commune de l'amitié entre le roy mon frère et moy, me remettant particulièrement à ce porteur (Montagu).

« C. R. »

Quoique l'enthousiasme causé en Angleterre par la restauration royale fût loin d'être complètement éteint, les difficultés ne manquaient pas au gouvernement de Charles II. Dès le mois de septembre 1661, les nouvelles de Londres signalaient à Paris la crainte de troubles sur différents points du pays : « On dit, écrivait alors le comte d'Estrades, ambassadeur de France, on dit trois choses, parmi beaucoup d'autres, qui donnent lieu d'appréhender de nouveaux désordres : la division des esprits, qui continue toujours, les vices de la cour qui la font mépriser, et le besoin qu'elle a d'argent

et que personne presque n'ignore[1]. » Cette division des esprits se faisait surtout sentir en matière religieuse, et, malgré les dispositions conciliantes du roi, dont la déclaration de Bréda avait explicitement reconnu la liberté religieuse et la tolérance pour les *consciences délicates*, jamais la lutte entre l'Église épiscopale d'Angleterre, les catholiques et les sectes non conformistes n'avait été plus acharnée. Les deux chambres du Parlement, fanatiques de l'orthodoxie anglicane, ne cessaient de réclamer les mesures les plus sévères, aussi bien contre les sectes protestantes dissidentes, que contre les catholiques[2]. Le roi s'était vu contraint de céder à ces exigences; il en était résulté des troubles à Londres, et, dans les provinces, un soulèvement des non-conformistes, dirigé par un tonnelier nommé Venner. C'est à ces embarras de toute nature que Charles II fait allusion dans la lettre suivante à sa sœur :

« Londres, 4 novembre 1662.

« Je ne veux pas vous ennuyer d'une réponse touchant l'affaire de Noirmoustier et de Chalais, parce que j'en ai fait une à Monsieur : je vous renvoie donc pour cela à cette lettre. Le principal objet de celle-ci sera de vous dire que je suis maintenant en

1. Angleterre, du 8 au 12 septembre 1661, *supplément, Archives des Affaires étrangères.*

2. Lingard, *Histoire d'Angleterre,* t. XII, p. 122 et suivantes.

train d'établir un certain *pont* pour le payement de ce que je vous dois, lequel aurait été constitué depuis longtemps, si ma position n'avait été telle jusqu'à présent, qu'il n'était pas possible de le faire. Je vous l'assure, j'ai eu beaucoup de peine et de honte de ne pouvoir exécuter ce que je souhaitais tant, et pour une personne que j'aime autant que vous... Vous aurez entendu parler avant cette époque des alarmes que nous ont causées ici les anabaptistes, mais nos espions ont si bien manœuvré parmi eux, que nous en avons pris un grand nombre, qui seront pendus très prochainement : aussi je crois que pour cette fois leurs complots sont déjoués. C'est là tout ce que je vous dirai pour le moment, mais soyez assurée que j'aurai toujours de tous vos intérêts autant de soin que des intérêts de celui qui est entièrement à vous. »

L'affaire de Noirmoustier et de Chalais dont il est question au commencement de cette lettre, préoccupait vivement tous les esprits à la cour de France : il s'agissait d'un de ces duels si fréquents, qui décimaient alors la jeune noblesse de France ; c'était une fièvre dont le roi s'était juré d'arrêter à tout prix les sanglants accès.

Le marquis de Noirmoustier[1] avait pour sœur Anne-Marie de la Trémoille, qui avait épousé Adrien-Blaise de Talleyrand, prince de Chalais, et

1. Alexandre de la Trémoille, né en 1642.

qui, après la mort de son premier époux, devait se remarier à Rome[1]; c'est elle qui dans la suite fut la célèbre princesse des Ursins. Provoqué un soir pour un motif assez futile, au sortir d'une fête au Palais-Royal, par M. de la Frette, Chalais demanda à son beau-frère de lui servir de second; Noirmoustier accepta et il fut convenu que la rencontre aurait lieu le lendemain. On se battit quatre contre quatre, et, sans parler des blessés de part et d'autre, le frère du duc de Beauvilliers, qui tenait pour la Frette, fut tué sur place. En apprenant cette nouvelle infraction aux lois contre le duel, le roi entra dans une violente colère, et les combattants, pour éviter un châtiment sévère, furent contraints de s'expatrier. En vain le duc d'Orléans s'efforça d'intervenir en leur faveur, Louis XIV fut inflexible; alors, dans l'espoir que son beau-frère aurait des chances de réussir là où il avait échoué, Monsieur s'adressa à ce monarque, en le priant d'intervenir en faveur des deux fugitifs. Madame de son côté appuya la demande de son mari, et Charles II, en acceptant cette mission, écrivit à sa sœur le 21 novembre 1662 :

« Je dépêcherai demain milord Garrett avec mes compliments, pour saluer le roi de France à

1. Elle y épousa, en 1674, Flavio Orsini, duc de Bracciano, veuf d'une princesse Altieri. On sait le rôle si important que la princesse des Ursins devait jouer plus tard à la cour de Philippe V, roi d'Espagne.

Calais; par lui je ferai connaître mes souhaits les plus sincères, pour obtenir le pardon de Noirmoustier et de Chalais, et, dans le cas où je ne pourrais y arriver pour tous les deux, afin de l'avoir au moins en faveur de Noirmoustier, qui est le moins coupable.

« La reine m'a lu hier soir votre lettre, dans laquelle vous exprimez la crainte qu'il n'y en ait eu deux autres perdues : j'espère qu'elles ont été seulement égarées par la poste, car je n'en ai jamais reçu aucune sur le sujet dont vous parlez. Pour le passé, il n'y a pas de ressource, mais désormais n'écrivez rien par la poste, que ce que vous voudrez qu'on sache, car, à ma connaissance, les lettres sont trop souvent ouvertes[1]. Ce messager a une telle hâte d'être expédié, que je ne dirai plus rien, sinon que je suis entièrement à vous. »

La démarche annoncée par Charles, II en faveur des deux protégés du duc et de la duchesse d'Orléans, n'eut pas lieu : Monsieur lui-même s'y opposa. Il écrivit de Paris au roi d'Angleterre, le 18 décembre : « Le roy mon frère, ayant sçeu que Votre Majesté devoit faire demander la grâce de Noirmoustier et de Chalais, a déclaré qu'il ne l'accorderoit pas, ne voulant rompre, en manière quelconque, son Édit des duels, auquel il dit estre

1. N'est-il pas curieux de voir à cette époque le *cabinet noir* onctionner aux dépens des princes, et même des têtes couronnées ?

engagé ; cela a esté cause que j'ay empesché milord Garrett de lui parler de vostre part, ne désirant pas vous commettre en chose qui ne réussist pas. Si M. le duc d'York fust venu à Dunkerque, c'eust esté autre chose et je crois que cela eust réussi, mais j'ay cru que présentement il n'estoit plus à propos ; c'est pourquoy j'ay empesché le Milord d'en parler, sachant la résolution dans laquelle estoit le roy mon frère. Je demeure aussy obligé de Vostre Majesté que si la chose avoit réussi, puisqu'elle a fait toutes choses nécessaires pour cela[1]. »

Louis XIV fut donc intraitable pour Chalais, qui, après s'être réfugié en Espagne avec sa femme, passa ensuite à Venise, où il mourut à l'âge de trente-cinq ans. Quant à Noirmoustier, qui s'était laissé seulement entraîner dans cette querelle par son beau-frère, il obtint enfin l'autorisation de séjourner en France, mais avec défense de reparaître à la cour. Cette disgrâce, qui se prolongea, lui parut trop pénible à supporter : le 10 avril 1664, Monsieur écrivait encore à Charles II : « Le marquis de Noirmoustier m'a prié de le recommander à Vostre Majesté, s'en allant en Angleterre, pour de là s'en aller commander un régiment d'Anglois en Portugal. Elle a desja eu tant de bontés pour luy, que je ne doute pas qu'elle ne le reçoive bien. Pour moy, en mon particulier, je lui en auray grande

1. *State papers*, France (*Record office*, p. 252).

obligation, car c'est un garçon que j'aime fort et quy assurément a du mérite[2]. » Noirmoustier partit en effet pour le Portugal, mais cette expédition lui fut fatale; il périt dans un combat contre l'armée espagnole.

La veille du jour où Charles II avait annoncé à sa sœur le prochain départ de lord Garrett, Madame lui écrivait de son côté en faveur de l'une de ses meilleurs amies : il s'agissait sans doute d'une question d'argent, car cette amie avait toujours été fort besoigneuse. La princesse avait d'autant plus de raisons pour la recommander à son frère, qu'elle savait pouvoir évoquer en lui des souvenirs, qui certainement n'étaient pas encore effacés. Voici sa lettre :

« De Paris, ce 20 novembre 1662.

« J'ay quasi envie de me réjouir avec vous de ce que vous trouvez une occasion d'obliger Bablon : elle me prie de vous recommander son affaire et je vous asseure que je le fais de très bon cœur, car je l'aime et suis asseurée que c'est une personne fort dans mes intérêts et dans les vostres, qui est une bonne raison, pour que vous fassiés son affaire, quand bien mesme vous auriés oublié le temps passé. Enfin, par avance, nous vous en remercions, Bablon et moy, ne pouvant mettre en doute que vous ne le fassiés. Si vous avez envie de savoir des

1. *State papers*, France (*Record office*, vol. CCLV, n° 169).

nouvelles, Vivonne vous en dira de vraies; il est fort de mes amis et je lui ay dit qu'il falloit qu'il vous dist tout ce que vous voudriés savoir et je suis seure qu'il le fera, quand vous lui dirés que je vous le mande. Je ne vous ay pas escrit depuis celle que j'ay reçue de vous par M. de Montague; je vous diray seulement que je suis fort contente de vous et que, si je ne vous l'ay pas dit plus tost, ça esté de peur de vous fatiguer de remerciements, comme j'avois fait du contraire. C'est tout ce que je vous diray, seulement que je suis vostre très humble servante[1]. »

Quelle était cette Bablon, qui, sous cet étrange petit nom d'amitié, ne nous apparaît dans aucun des Mémoires de cette époque, et qu'ici même rien ne nous désigne d'une façon particulière? Nous avouons qu'à la première lecture de cette lettre, notre embarras eût été grand, si, au bas de l'adresse, nous n'eussions trouvé cette mention spéciale : *Madame to his Majesty*, *en faveur de Madame de Chastillon*. Nous nous trouvions donc en présence de cette belle Élisabeth-Angélique de Montmorency-Boutteville, fille de celui qui fut décapité par l'ordre de Richelieu, veuve de Gaspard de Coligny, duc de Chastillon, tué au combat de Charenton, le 9 février 1649 : la même qui allait se remarier en février 1663, avec Christian-Louis, duc de Mecklem-

1. *State papers*, France (*Record office*, vol. CCLII, nº 136).

bourg, prince des Vandales, qu'elle ne put jamais se décider à suivre en Allemagne; celle enfin que nous voyons si souvent figurer dans l'histoire de Henriette d'Angleterre, sous le nom de Mme de Meckelbourg. Elle était aussi galante que belle, ce qui n'est pas peu dire : on va même jusqu'à prétendre, entre autres médisances, qu'elle passa avec le duc de Nemours[1] la nuit qui suivit la mort de son premier époux[2]. Quoi qu'il en fût des nombreuses aventures qu'on lui prêtait, on ne laissait pas de reprocher à Madame son amitié pour une femme, dont la réputation était aussi fortement compromise. Elle a pris du reste une part trop active dans toutes les intrigues de son temps, pour que nous ne regardions pas comme un devoir de remettre sous les yeux du lecteur ce portrait que Bussy nous a donné d'elle, au physique et au moral : « Mme de Chastillon avoit les yeux noirs et vifs, le front petit, le nez bien fait, la bouche rouge, petite et relevée, le teint comme il lui plaisoit, mais d'ordinaire elle le vouloit avoir blanc et rouge; elle avoit un rire charmant et qui alloit éveiller la tendresse, jusques au fond des cœurs. Elle avoit les cheveux fort noirs, la taille grande, l'air bon, les mains longues, sèches et noires, les bras de la même couleur et quarrés, et qui tiroient à de mauvaises conséquences pour ce

1. Le même qui fut tué en duel par le duc de Beaufort.

2. Philippe Boudon, *Mémoires*, p. 49.

que l'on ne voyoit pas[1]. Elle avoit l'esprit doux, accord, flatteur et imaginant : elle étoit infidèle, intéressée et sans amitié. Cependant quelque prévenu que l'on fût de ses mauvaises qualités, quand elle vouloit plaire, il n'étoit pas possible de se défendre de l'aimer; elle avoit des manières qui charmoient, elle en avoit d'autres qui attiroient le mépris de tout le monde. Pour de l'argent et des honneurs, elle se seroit déshonorée et auroit sacrifié père, mère et amant[2]. »

En 1654, pendant son séjour en France, Charles II, comme tant d'autres, avait subi la brûlante influence des beaux yeux de la duchesse, mais peu à peu l'incendie prit de telles proportions, qu'au château de Merlou, où il allait souvent la voir, sa passion s'exalta au point qu'il lui proposa de l'épouser. Quoique les affaires du roi proscrit fussent alors dans une situation presque désespérée, ce titre de reine, même sans emploi, était bien fait pour la tenter; tout en lui opposant certaines difficultés financières et autres, elle ne dit rien qui pût le décourager complètement : elle fit même sonder à ce sujet les in-

1. A cette insinuation perfide, voici comment elle riposte dans la peinture qu'elle a faite de sa propre personne : « Ma gorge est plus belle que laide. Pour les bras et les mains, je ne m'en pique pas; mais pour la peau, je l'ai fort douce et fort déliée. On ne peut pas avoir la jambe et la cuisse mieux faite que je l'ai, ni le pied mieux tourné. » (*Galerie des portraits*, par E. de Barthélemy, p. 472.) C'était au demeurant l'une des plus séduisantes femmes du monde.

2. *Histoire amoureuse des Gaules*, t. 1er, p. 127.

tentions de la reine d'Angleterre, mais il fut bientôt reconnu qu'elle n'obtiendrait jamais son consentement. De son côté, le chancelier Hyde se déclara hautement contre une alliance si peu avantageuse à tous les points de vue, et Charles II, cédant enfin aux remontrances de sa mère et de son fidèle conseiller, partit pour la Flandre « en emportant une grande estime pour la sagesse et la vertu de la dame[1] ». Celle-ci ne trouva rien de mieux à faire que de se consoler avec la passion du maréchal d'Hocquincourt et avec les soins *fructueux* de l'abbé Fouquet, frère du surintendant. C'est à ses anciennes amours que Madame fait appel auprès de Charles II, en faveur de sa chère Bablon, et la réponse prouve qu'elle ne s'était pas trompée : il lui répondait en effet de White-Hall, le 4 décembre 1662 : « Vous pouvez aisément croire que toute requête qui vient de Bablon sera promptement expédiée par moi. Je fais tous les efforts possibles pour lever les difficultés qui s'opposent à ses désirs et qui sont en vérité fort grandes; toutes ces sortes de choses étaient affermées, et l'on peut sans peine s'imaginer que les gens de ce côté de l'eau aiment leurs profits autant que partout ailleurs[2]. J'ai envoyé faire une

1. Clarendon, *History of the Rebellion*. Oxford, 1704, t. Ier, p. 414. Cité par M. Filheul. — *Histoire amoureuse des Gaules*, t. Ier, p. 188.

2. Nous n'avons pu découvrir au juste la nature du service que Mme de Chastillon demandait au roi Charles II; il est cependant pro-

enquête plus approfondie à ce sujet et dans cinq ou six jours, je vous en enverrai le résultat, car je suis très disposé à exaucer les vœux de Bablon, surtout quand c'est vous qui les appuyez. En même temps je me fie à ce porteur, M. de Vivonne[1], pour vous dire combien je suis vraiment à vous. »

bable qu'il s'agissait de la cession d'un privilège en Angleterre, qui permît à la duchesse de remplir sa bourse, presque toujours à sec.

1. Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne-Mortemart, né le 25 août 1636. Il fut d'abord général des galères et devint maréchal de France en 1675. C'était un homme de beaucoup d'esprit, ami des lettres et des poètes, et fort prisé par Mme de Sévigné. Il mourut en 1688.

CHAPITRE IV

Le comte de Comminges, ambassadeur de France en Angleterre. — Lettre de Madame. — *L'École des Femmes.* — *Le Ballet des Arts.* — Vaine tentative de Charles II pour organiser à Londres une fête en masque. — Mission à Paris de sir John Trevor. — Intolérance religieuse du Parlement d'Angleterre. — Échec éprouvé par le roi. — Le comte de Bristol. — Rappel du *bill triennal.* — Mme de Chastillon épouse le duc de Mecklembourg ou de Meckelbourg. — Mariage du duc de Monmouth. — Marques de tendresse de Charles II pour Madame. — Lord Hollis envoyé à Paris. — Maladie de Louis XIV. — Bons rapports de Charles II avec Monsieur. — Lettre de Madame. — Barbara Villiers, comtesse de Castelmaine. — Elle est nommée dame de la chambre de la reine. — Grave maladie de Catherine de Bragance. — Ses recommandations touchantes à Charles II. — Elle se rétablit. — Intrigues à la cour de France. — Retraite de Mlle de la Vallière au couvent de Chaillot. — Entretien secret de Louis XIV avec Madame. — La comtesse d'Armagnac. — Le marquis de Vardes. — Lettres compromettantes. — Conspiration contre Mme de Meckelbourg. — Madame la défend. — Mme de Montespan. — Intervention du roi — Accommodement. — Insulte faite à l'ambassadeur de France au banquet du lord-maire. — Lettre de Charles II. — Réparation faite à l'ambassadeur. — Tentative promptement réprimée de troubles religieux dans le nord de l'Angleterre. — Un bal à White-Hall. — Piété de la reine Catherine. — Question de préséance à Paris entre l'ambassadeur d'Angleterre et les princes du sang. — Lettres de Charles II. — Condescendance de Louis XIV, grâce à l'entremise de Madame. — Un souper royal chez la comtesse de Castelmaine.

Le comte de Comminges partait pour Londres, en qualité d'ambassadeur; Madame profita de l'occasion pour faire parvenir par une voie sûre une lettre à son frère, dans laquelle elle se délivre, le

plus aimablement du monde, de l'ennui d'écrire des phrases de politesse à sa belle-sœur, la nouvelle reine d'Angleterre.

« De Paris, ce 14 décembre 1662.

« Il y a assés longtemps que je vous ay laissé en repos sans vous escrire, mais quand un ambassadeur part, l'on ne peut y manquer, et je ne ferois pas ces excuses, sachant bien qu'il est de mon devoir, mais comme je crains que vous ne m'en vouliés pour vous contraindre à me faire responce et (que) je crains fort de mon naturel d'estre importune, je mande aussy à la reyne ma mère les nouvelles que je m'asseure qu'elle vous dit, ce qui m'empesche de le faire. Je me serois donné l'honneur d'escrire à la reyne, vostre femme, mais comme elle n'entendroit rien de ce que je luy dirois, j'aime mieux vous prier de luy dire la raison qui m'en empesche, et que je crois aussy qu'un compliment, qui sera fait par vous, sera mieux receu que de moy, quoiqu'il n'y ayt personne qui l'honore plus. Je ne vous en diray pas davantage, seulement que je suis vostre très humble servante[1]. »

La princesse aurait pu ajouter que les plaisirs ne lui laissaient pas le temps nécessaire pour tenir sa plume : jamais en effet la cour de France n'avait été plus gaie ni plus brillante qu'à la fin de l'année

1. *State papers*, France (*Record office*, vol. CCLII, n° 172).

1662 et au commencement de la suivante. On n'y rêvait que fêtes et divertissements de toute sorte : jamais non plus l'amour et la jeunesse, ces deux incomparables printemps, n'avaient revêtu une plus éblouissante parure. Louis XIV, de plus en plus épris de Louise de la Vallière, aurait voulu faire des miracles pour célébrer son bonheur : le jour des Rois, 1663, il avait réuni la fine fleur de sa cour, pour la faire assister à la représentation de l'*École des femmes*, qui fut suivie d'un magnifique souper, accompagné par la musique des vingt-quatre violons.

Le 8 janvier, au Palais-Royal, chez le duc et la duchesse d'Orléans, on exécuta le *Ballet des arts*, dont les auteurs étaient toujours Benserade et Baptiste. Le roi y parut en berger, et les bergères furent Madame Henriette, M[lles] de Mortemart, de Saint-Simon, de la Vallière et de Sévigné. Dans la dernière entrée, les bergères reparurent en amazones, tandis que Madame cette fois représentait Pallas; laissons la parole à Benserade :

. . . .

A voir comme on la suit, en adorant ses traces,
Comme elle enchaîne ceux qui d'elle sont connus,
Comme elle a dans ses yeux les Amours et les Grâces,
Direz-vous pas que c'est la charmante Vénus?

Si Pâris revenoit, nous verrions ce jeune homme
Bien moins embarrassé qu'il ne fut autrefois :
Il n'auroit qu'à donner à celle-cy la pomme,
S'il vouloit estre quitte envers toutes les trois.

Ce ballet, où rien n'avait été épargné pour la mise en scène, fut représenté de nouveau au Louvre huit jours après; le dimanche suivant, Madame donnait encore au Palais Royal un bal « des plus beaux qu'on puisse voir », qu'elle ouvrit en dansant avec le roi : les costumes étaient d'une richesse extraordinaire; la semaine d'après c'était au Louvre qu'une fête semblable avait lieu. On voit que ces deux résidences tenaient à rivaliser de magnificence et d'éclat. Montagu[1], qui retournait à Londres sur ces entrefaites, encore tout ébloui de ce qu'il avait vu, décrivit à Charles II les fastueux et élégants plaisirs de la cour de France : c'était là un exemple qu'avec les goûts que nous connaissons à ce prince, il lui eût été fort agréable d'imiter, mais d'après ce qu'il raconte lui-même à sa sœur, avec les éléments dont il disposait, ce n'était pas chose facile à réaliser au palais de White-Hall :

« 9 février 1663.

« M. Montagu est arrivé ici et je m'étonne que Monsieur lui ait permis de séjourner auprès de vous si longtemps, car il est assurément amoureux de vous ; je ne devrais pas m'en plaindre,

1. Ralph Montagu, second fils de lord Montagu, écuyer de la reine Catherine. Il fut nommé ambassadeur en France en 1669, et membre du conseil privé en 1670. Plus tard, il joua un rôle actif dans la révolution qui renversa le trône du roi Jacques II, et devint, en 1705, marquis de Monthermer et duc de Montagu. Il mourut le 16 mars 1708 à l'âge de soixante-treize ans.

puisqu'il m'a fait présent d'une très belle épée avec son baudrier : ce qui, je le crois, ne me vient pas d'une pure libéralité, mais bien de ce que je suis votre frère. Il me dit que vous passez très bien votre temps là-bas : ici nous avons eu le projet d'organiser une mascarade et nous en avions assez bien dessiné le plan général, mais il n'y a pas eu moyen d'en venir à bout, n'ayant pas ici un seul homme en état de faire une *entrée* supportable. J'ai fort engagé la reine à suivre l'exemple de la reine mère de France[1] et à se masquer avant la fin du carnaval : je crois qu'il eût été curieux de voir milord Hollis[2] en pareille occurrence. Ma femme a bien débuté dans une affaire de ce genre, car l'autre jour elle a fait exécuter des contre-danses dans sa chambre à coucher par milord Aubigny[3] et par deux autres de ses chapelains. On m'appelle à

1. Anne d'Autriche, pour plaire à la reine sa belle-fille, avait en effet figuré au bal qui fut donné chez Madame le 31 janvier 1663. « Au sortir des Grandes Carmélites, où elle avait passé saintement toute la journée, elle vint trouver la reine, qui était venue dans ma chambre, au Palais-Royal, avec une belle troupe de masques habillés à l'antique, pour attendre l'heure d'entrer au bal chez Monsieur et Madame, à cause que dans cette assemblée il n'y devoit entrer que des personnes déguisées. La reine mère en fut la conductrice, couverte d'une mante de taffetas noir à l'espagnole par-dessus l'habit qu'elle avoit eu dès le matin, affectant exprès cette gaieté pour satisfaire la reine. » (Mme de Motteville, t. II, p. 39.)

2. Lord Hollis, ambassadeur en France, était un puritain morose, exigeant, susceptible et pointilleux à l'excès. Nous en verrons plus d'une preuve dans l'avenir.

3. Grand aumônier de la reine Catherine.

l'instant pour aller au spectacle, de sorte que je ne puis vous rien dire de plus à présent, sinon que je suis entièrement à vous. »

Charles II avait à cette époque d'autre soucis plus graves, qui ne se prêtaient guère à de pareils amusements; aussi quelques jours après écrivait-il encore à sa sœur :

« White-Hall, 16 février 1663.

« J'envoie ce porteur M. Trevor[1] au roi mon frère, touchant une question, qui, bien qu'au premier abord elle paraisse d'une nature fort légère, pourrait, je vous l'assure, avoir pour moi de dangereuses conséquences. Il vous en fera connaître les particularités et vous verrez alors que cela ne peut avoir pour la France aucun inconvénient, mais seulement de très sérieux pour moi. Le Parlement se réunit après-demain, ce qui me donne tant d'affaires, pour préparer toutes choses, que, je l'espère, vous me pardonnerez, si cette lettre est un peu courte. J'ai dépêché M. Vanderdoes à la foire de Saint-Germain, pour acheter quelques menus objets, qui puissent servir d'enjeux ici..... Ma très sœur, adieu pour cette fois. »

Voici ce que Trévor était chargé d'expliquer à Madame Henriette et qui préoccupait si vivement Charles II : en conformité de ses engagements de

1. Sir John Trevor était alors l'un des confidents intimes du roi et devint dans la suite secrétaire d'État.

Bréda, le roi avait fait une nouvelle déclaration, disant qu'après avoir pourvu à l'organisation régulière de l'Église, il tenait à remplir sa promesse « de soulager ceux qui, par des scrupules de conscience erronés, refusaient de se conformer à l'Église établie d'Angleterre ». Il demandait donc au Parlement de passer un acte, qui lui permît d'exercer le droit de dispenser à son gré les dissidents des lois et statuts qui exigeaient des serments, des signatures ou l'obéissance à la doctrine et à la discipline de l'Église.

Cette déclaration avait été fort mal accueillie par la grande majorité de la nation, qui accusa le roi de ne se soucier en aucune façon des protestants non conformistes, et de ne travailler qu'en faveur des catholiques. On renouvelait ainsi contre lui le reproche d'apostasie et d'attachement au papisme, qui avait déjà couru avant son retour en Angleterre et avec lequel ses ennemis avaient tenté d'exciter contre lui les passions populaires. C'est sous le coup de ces imputations, qui n'étaient pas, comme il le dit, sans danger pour lui dans un pays fanatisé comme l'Angleterre, qu'il avait envoyé à Louis XIV un homme sûr pour lui faire part des difficultés de sa position. Il voulait en même temps effacer, autant que possible, de son esprit la fâcheuse impression que pourraient produire sur lui les assurances d'orthodoxie protestante et les concessions qu'il

serait, sans doute, obligé de faire au Parlement, pour arriver à son but. En effet le 18 février, à l'ouverture de la session, Charles II ne dédaigna pas de se défendre contre les accusations dont nous avons parlé et, pour affirmer son orthodoxie, il demanda qu'on fît de nouvelles lois, destinées à combattre le catholicisme; ce premier pas fait, il n'insista pas moins vivement pour obtenir cette autorisation de *dispense*, qu'il regardait comme une des prérogatives de la couronne. La tolérance n'était pas à l'ordre du jour : les deux chambres s'emportèrent contre le bill proposé par le roi, qui, en donnant au schisme une existence légale, devait, bien loin d'apaiser les esprits, multiplier les sectes et porter le trouble dans l'Église et dans l'État. Des discours violents, même contre la personne du roi, furent prononcés par les opposants, auxquels se joignirent, avec une véhémence extrême, les évêques et même le chancelier Clarendon. Leurs efforts réussirent et, dans la chambre basse, après un véritable vacarme, on passa à un autre sujet, en laissant le *bill* sur la table, sans plus s'en préoccuper[1]. Charles II fut très sensible à cet échec ; il se montra surtout fort irrité contre les évêques, dont il avait rétabli la suprématie et qu'il accusa de bigoterie et d'ingratitude : depuis ce moment leurs

1. Lingard, *Histoire d'Angleterre*, t. XII, p. 132. — Hume, t. IX, p. 296.

personnes, aussi bien que leurs sermons, devinrent un des points de mire de ses sarcasmes et de ceux des courtisans.

Il est du reste à remarquer que, dans ses lettres à sa sœur, le roi ne parle jamais des questions religieuses, qui furent pourtant si brûlantes sous son règne : sceptique et indifférent comme il paraissait l'être en pareille matière, quoiqu'il penchât réellement vers le catholicisme, craignait-il de s'attirer des remontrances de la part de Madame ? Redoutait-il de découvrir ses véritables sentiments dans ces mêmes lettres, qui, comme il le disait lui-même, risquaient fort de tomber entre des mains plus que suspectes ? C'est ce que nous ne déciderons pas : il nous suffit de constater le fait.

Les révolutions, quoique apaisées en apparence, laissent toujours derrière elle tout un bilan de questions personnelles, d'intérêts lésés, d'animosités de toute nature, dont la liquidation est souvent pénible et quelquefois périlleuse. Les anciens amis surtout se montrent difficiles à satisfaire, et rarement ils sont disposés à faire le sacrifice de ce qu'ils regardent comme des droits acquis. Lord Digby, comte de Bristol, l'un des pairs catholiques, se considérait comme ayant gravement à se plaindre du chancelier Clarendon, dont il avait été l'ami le plus intime au temps de l'exil : il demanda au roi une audience pour lui exposer ses griefs, mais

s'échauffant dans la conversation et oubliant tout respect, il se mit à lui reprocher avec amertume son indolence, ses profusions, ses amours, en même temps qu'il l'accusait de sacrifier ses meilleurs amis au chancelier. Malgré son indulgence habituelle, le roi conserva de ces reproches un vif ressentiment, qui s'accrut encore, lorsque le comte de Bristol accusa Clarendon du crime de haute trahison devant la chambre haute. Les lords repoussèrent cette accusation et le roi donna l'ordre d'arrêter le dénonciateur : celui-ci parvint à s'échapper, mais il ne lui fut permis de reparaître à la cour qu'après la chute du chancelier, en 1668. C'est de cette aventure qu'il est question au commencement de la lettre suivante :

« White-Hall, 23 mars 1663.

« Vous pouvez être assurée que je n'aurais pas laissé passer tant de postes, si je n'avais été surchargé d'affaires. Vous le voyez, j'ai assez bien réussi[1]; j'ai seulement failli en ne *le*[2] prenant pas, mais vous savez combien il est difficile de découvrir un homme un peu adroit, dans une ville aussi grande que celle-ci. J'ai été tout près d'y arriver une fois ou deux, mais on m'annonce à l'instant qu'il est sorti d'Angleterre : jusqu'à quel

1. En faisant rejeter par la Chambre des Lords l'accusation de haute trahison, intentée contre le chancelier par le comte de Bristol.

2. Le comte de Bristol, qu'il avait donné l'ordre d'arrêter.

point est-ce vrai ? c'est ce que je ne saurais dire, mais cela ne me rendra pas moins vigilant, ni moins diligent dans nos recherches pour le retrouver.

« L'acte a passé, dans cette session, à la Chambre des communes, pour le rappel du *bill triennal*[1] : tout va dans les deux Chambres comme je puis le souhaiter.

« Je suis trop le serviteur de Mme de Chastillon pour lui dire que je suis bien aise qu'elle se soit mariée en Allemagne ; si elle connaissait ce pays, c'est-à-dire la manière dont on y vit et ses habitants aussi bien moi, elle aurait pu souffrir terriblement en France avant de se résoudre à changer de patrie[2]. Mais c'est une affaire faite, et je vous prie de l'assurer qu'en toute occasion je serai toujours prêt à servir Bablon de tout mon pouvoir.

« Je vous remercie de la cire à cacheter que vous m'avez fait apporter par des Chapelles : je désirerais savoir s'il est de mode en France pour les femmes de faire usage d'une cire d'aussi forte dimension

1. « On avait décidé que l'on ne resterait jamais trois ans sans Parlement ; mais, pour satisfaire le roi, toutes les clauses de l'acte triennal, qui enjoignaient au garde des sceaux d'émettre des *Writs*, et aux shériffs de tenir des élections *malgré la volonté du roi*, furent rappelées. » (Lingard, t. XII, p. 136.)

2. Charles II, qui n'aimait pas les Allemands, pouvait se rassurer sur les inconvénients du séjour que la nouvelle duchesse de Mecklembourg pouvait être appelée à faire dans son duché : elle avait mis pour condition expresse à son mariage qu'elle ne serait jamais forcée de quitter la France.

que ce morceau rouge. Ici nos femmes trouvent cette grosseur un peu extravagante, mais je pense que quand elles sauront que c'est la mode là-bas, elles s'y soumettront volontiers, et ainsi je suis tout à vous. »

Pendant un de ses séjours en Hollande, Charles II avait eu d'une Anglaise, nommée Lucy Waters, un fils naturel, né à Rotterdam le 19 avril 1649 : ce fut James, duc de Monmouth. Il était beau, bien fait, et son père lui portait la plus tendre affection; nous en verrons la preuve à l'époque du voyage à Paris de ce fils bien-aimé. Le 20 avril 1663, le duc de Monmouth épousait Anne Scott, fille et héritière de François, comte de Buccleugh[1]. White-Hall était en liesse, et le roi envoyait à sa sœur le programme complet de cette journée matrimoniale :

« 20 avril 1663.

« N'attendez pas par cette poste une longue lettre de moi; c'est aujourd'hui que James se marie et je vais souper avec eux. Nous avons le projet de danser et de les voir au lit, tous les deux ensemble, mais la cérémonie s'arrêtera là, car ils sont l'un et l'autre

1. Ce mariage ne fut pas heureux, quoique le fils du roi ait eu de sa femme plusieurs enfants. Malgré les faveurs de toutes sortes dont Charles II l'avait comblé, une insatiable ambition devait perdre le duc de Moumouth : tant que vécut son père, il ne cessa de travailler, avec les ennemis du gouvernement, à faire exclure du trône son oncle, le duc d'York; après la mort du roi, il se mit en révolte ouverte contre lui; mais, battu et fait prisonnier, il eut la tête tranchée en 1685.

trop jeunes, pour qu'on les laisse passer ainsi la nuit tout entière.

« Les lettres de France ne sont pas encore arrivées, ce qui me met en peine de savoir comment va la reine mère[1]. J'espère que James Hamilton[2] sera en route pour revenir ici avant que cette lettre ne soit entre vos mains. Je vous envoie le titre d'un petit livre de dévotion en espagnol, que ma femme désire avoir; par l'adresse vous verrez où l'on peut le trouver, et je vous prie de m'en envoyer deux par la même occasion. Ma très chère sœur, je suis entièrement à vous. »

Souvent le roi n'écrivait à Madame que pour lui parler de son affection : c'était comme un bouquet de tendresses, qu'il se plaisait à lui faire respirer : « Vous croyez bien, j'espère, lui disait-il le 27 avril, que je vous aime autant qu'il est possible; je vous jure que je n'ai rien tant à cœur que de trouver des occasions de prouver la tendre passion que j'ai pour ma très chère Minette. Aussitôt que Hamilton m'aura fait un rapport complet de tout ce que vous lui avez confié, je vous en dirai davantage; en même temps soyez assurée que tout ce qui me vient de

1. Anne d'Autriche avait été fort malade à la suite du carême de cette année 1663.

2. James Hamilton, frère aîné d'Antoine Hamilton, l'auteur des *Mémoires de Gramont*. C'était un des favoris de Charles II, qui l'avait fait gentilhomme de sa chambre et colonel d'un régiment. Dans un combat livré contre les Hollandais, le 6 juin 1673, il eut une jambe emportée par un boulet.

vous n'ira jamais plus loin que mon cœur. » On sent qu'il avait trouvé dans cette sœur, si heureusement douée, une amie intelligente et sûre, d'autant plus précieuse pour lui qu'il pouvait toujours compter sur son crédit auprès de Louis XIV.

Le comte de Comminges, ambassadeur à Londres, qui venait d'y arriver, ne paraissait guère propre à faciliter l'alliance étroite que Charles II recherchait avec son puissant voisin, chez lequel il espérait trouver un utile point d'appui, au milieu de ses difficultés politiques. Comminges avait beaucoup d'esprit et du plus fin, mais il ne paraissait pas s'être fait beaucoup d'amis à la cour de White-Hall. « Il était difficile, dit le chancelier Clarendon, de négocier avec lui, parce qu'il était naturellement capricieux, jamais libre aux heures qu'il avait données lui-même, hypocondriaque et donnant rarement son opinion. » Cependant ses nombreuses dépêches sont particulièrement intéressantes et souvent pleines de saillies mordantes, aussi bien sur les affaires politiques que sur les principaux personnages d'Angleterre. La lettre, que nous allons reproduire, n'est pas la seule où Charles II ait cru devoir se plaindre de lui et le représenter comme l'ennemi d'une entente cordiale entre les deux monarques. Nous aurons également l'occasion de remarquer que de son côté lord Hollis, ambassadeur en France, n'avait pas plus que Com-

minges le don de plaire à la cour, près de laquelle il était accrédité.

Whitehall, 11 mai 1663.

« Si je ne vous écris pas aussi souvent que je le voudrais, ce n'est pas ma faute, car la plus grande partie de mon temps est prise par les affaires du Parlement, pour les amener à faire ce qui vaut le mieux pour nous tous, et les détourner de ce qu'ils ne doivent pas faire. Quoique, d'après le rapport de Hamilton, on fasse en France de grands efforts pour persuader à tout le monde que ce Parlement ne me veut aucun bien, vous verrez qu'avant de se séparer, ils auront prouvé leur attachement à ma personne, en m'aidant dans mes revenus. J'espère qu'avant cela vous aurez pleinement satisfait le roi, mon frère, sur la sincérité avec laquelle je souhaite faire avec lui une alliance intime; mais il me faut agir franchement avec vous, en disant que son ambassadeur ici, M. de Comminges, ne me semble pas disposé à faciliter la marche de cette affaire. Je ne saurais dire les motifs qu'il a pour agir ainsi, mais en toutes circonstances il trouve tant de difficultés que je ne puis m'empêcher d'en conclure qu'avec lui nous ne pourrons pas avancer beaucoup dans cette voie. Je me dépêche donc de faire partir milord Hollis en toute hâte, afin de montrer au roi, mon frère, que je n'épargne rien de mon côté pour établir cette amitié réciproque, que je désire si vive-

ment. Ma femme m'envoie chercher à l'instant pour la danse; ainsi je termine en ajoutant que je suis entièrement à vous. »

Tout à coup, une effrayante nouvelle avait répandu la consternation dans toute la France : Louis XIV était en danger de mort. Après avoir passé quelques jours à Versailles, il y avait pris la rougeole, et en peu de temps la maladie s'était aggravée au point qu'il dut prendre ses dernières dispositions. Comme il semblait alors que le pays entier se résumât en un seul homme, qu'on juge de l'effroi qui régna aussitôt dans Paris : à la cour les brigues et les prétentions de tous genres commençaient déjà à s'agiter au milieu des espérances et des regrets, mais cette cruelle incertitude eut bientôt une fin. Le danger réel ne dura que vingt-quatre heures : la jeunesse et la robuste santé de Louis XIV triomphèrent du mal, et il fut bientôt rétabli. Quoiqu'elle redoutât beaucoup cette maladie, Madame avait eu le courage d'aller voir le roi au plus fort de l'éruption et s'était empressée de faire part à son frère de l'état des choses et de ses craintes : il lui répondit aussitôt en lui disant toute la peine qu'il en éprouvait, et en lui annonçant le départ pour Paris de lord Mandeville, chargé par lui de s'informer de l'état du roi et de lui envoyer les nouvelles les plus promptes qu'il lui serait possible[1]. A l'arrivée de

1. Charles II à Madame, 25 mai 1663.

Mandeville toutes les inquiétudes avaient disparu.

Quoique le roi d'Angleterre ne se fît pas d'illusions sur la froideur jalouse avec laquelle Philippe d'Orléans traitait Madame, qui pourtant ne s'en plaignait jamais dans sa correspondance, il ne se lassait pas, dans l'intérêt même de sa sœur, de se montrer plein de prévenances pour lui. Le 28 mai, il écrivait à la princesse Henriette pour lui annoncer l'envoi de quatre chevaux, dont il faisait présent à son mari, en s'excusant de n'avoir pu trouver mieux, quoiqu'il les eût choisis entre vingt autres. De son côté, Monsieur ne manquait pas d'adresser à son beau-frère des missives remplies de protestations d'amitié et de dévouement, que nous nous dispensons de citer ici, parce qu'elles sont toujours sur le même ton de politesse banale, qui n'apprendrait rien au lecteur. Nous préférons naturellement de beaucoup les lettres de Madame, dont l'esprit se développait chaque jour et s'aiguisait davantage. Elle écrivait de Paris à son frère, le 22 juillet 1663 :

« Le courrier que je vous ay envoyé est revenu, il y a deux jours, et m'a apporté la plus meschante nouvelle que je pouvois jamais recevoir, après l'espérance que j'avois eue de vous voir[1], en m'apprenant le contraire. Tout le monde icy n'a pas esté de mesme et les plus hauts en ont eu autant de joye, que moy j'avois de douleur et je n'en aurois pas

1. Il s'agit ici d'un voyage en France qu'avait projeté Charles II.

esté consolable, si vous ne m'aviés pas fait espére. que ce n'estoit qu'un retardement, et je crois tellement à vostre parole qu'après ce que vous m'en mandés, je ne veux pas en douter et encore par l'espérance que j'ay que vous avés un peu d'amitié pour vostre pauvre Minette, qui asseurément en a plus pour vous qu'elle ne peut dire.

« Vous me mandés que l'on a rendu de mauvois services à une personne auprès de la reine vostre femme. Hélas ! comment est-il possible qu'on puisse dire de telles choses? Pour moy qui connois vostre innocence, je l'admire; mais pour laisser la raillerie, je vous prie de me mander comme la reyne prend cela : l'on dit icy qu'elle en est dans une douleur sans pareille, et, à vous parler franchement, je crois que c'est avec raison. Pour ce qui est de ces sortes d'affaires, il y a bien du ravage icy, non pas comme chez vous par la reyne, mais par les maîtresses : je les mande à Crofts, et, si vous avés curiosité de les savoir, il vous les apprendra. Adieu, je suis plus vostre servante que personne au monde[1]. »

La personne auprès de la reine Catherine, dont il est ici question, n'était autre que Barbara Villiers, fille de lord Grandison, qui, peu de temps avant la restauration, avait épousé Roger Palmer, héritier d'une fortune considérable : elle avait eu de lui une

1. *Lambeth library*, n° 51.

fille en 1661, mais, presque aussitôt après, elle devint la maîtresse du roi, et le mari fut obligé, bien malgré lui, dit-on, d'accepter le titre de comte de Castelmaine en Irlande; elle devait elle-même porter plus tard celui de duchesse de Cleveland. C'était une femme d'une beauté saisissante et voluptueuse[1], mais ambitieuse, hautaine, jalouse, avide de pouvoir et de plaisirs, qui sut prendre, sur le caractère faible de son amant, un ascendant qui dura de longues années. Au moment de son mariage, Charles II, pour apaiser la colère et les plaintes de son impérieuse favorite, lui avait promis solennellement que, loin de la bannir de sa cour, il la nommerait dame de la chambre de la nouvelle reine. Un jour, cédant à ses instances, il la prit par la main et la présenta à la reine devant la cour assemblée; Catherine, maîtrisant non sans peine son émotion, fit un accueil gracieux à sa rivale, mais quelques instants après ses yeux se remplirent de larmes, elle fut prise d'un spasme violent et il fallut l'emporter dans ses appartements[2].

Charles qui prétendait que cet incident avait été une insulte pour lui, comme pour la comtesse de Castelmaine, se déclara en honneur obligé de lui en faire une éclatante réparation : il résolut donc de la nommer, selon sa promesse, dame de la

1. Macaulay, *History of England*, t. Ier, p. 427.
2. Clarendon, p. 168.

chambre de la reine. C'est en vain que le duc d'Ormond et le chancelier Clarendon s'efforcèrent de l'en détourner : il leur affirma sur sa parole que quiconque se montrerait dans cette circonstance l'adversaire de lady Castelmaine l'aurait lui-même pour ennemi, tant qu'il vivrait[1]. En même temps, malgré la résistance de la reine, la favorite fut admise tous les jours dans sa chambre, où elle était l'objet des attentions du roi et des courtisans, tandis que Catherine restait à l'écart seule et silencieuse[2]. C'est évidemment à cette phase cruelle de l'existence de la reine, que Madame fait allusion dans sa lettre.

Après plusieurs semaines de cette lutte inégale, Catherine prit le parti de se résigner et accepta enfin les services de lady Castelmaine; le roi fut touché de cette condescendance à ses volontés, et bien souvent, au fond du cœur, il se reprocha d'en avoir abusé. La reine, étant tombée malade, peu de temps après, assez sérieusement pour qu'un moment on désespérât de ses jours, l'appela près d'elle et, sans lui faire aucun reproche, le pria instamment de permettre que son corps fût transporté en Portugal, pour y être inhumé avec le reste de sa famille, et de protéger son pays contre la tyrannie de l'Espagne; il le lui jura en se jetant à genoux et en baignant de ses larmes la main de la malade.

1. Lettre de Charles II à Clarendon (*Ms. de Lansdowne,* 1206, 121).
2. Lingard, *Histoire d'Angleterre,* t. XII.

Cette scène touchante, qui l'avait réellement ému, ne l'empêcha pas, quelques instants plus tard, d'aller souper chez lady Castelmaine, où il était certain de trouver la belle Stuart, le nouvel objet de ses amours, « car il avait menacé la dame, où il soupe tous les soirs, de ne mettre jamais les pieds chez elle, si la demoiselle n'y estoit. Mlle Stuart triomphe sans vanité et sans orgueil; ce qui fait qu'elle est aimée ou du moins soufferte de la plus intéressée[1] ».

La reine se rétablit et, malgré les préjugés qui existaient contre sa religion, par l'indulgence avec laquelle elle supportait les torts du roi, par la dignité et la grâce qu'elle mettait à remplir les devoirs de son rang, elle gagnait tous les jours dans l'estime publique. Elle continuait d'ailleurs à aimer cet époux plus que volage, dont le caractère offrait ce singulier mélange de bonnes et de brillantes qualités avec une légèreté et une inconduite déplorables.

Madame avait écrit de Paris : « Pour ces sortes d'affaires, il y a bien du ravage icy, non pas, comme chez vous, par la reyne, mais par les maîtresses : je les mande à Crofts... » Nous avons le regret de ne pas posséder ce récit de la main de la princesse, qui, mieux que personne, pouvait nous éclairer sur les nombreuses intrigues, qui se croisaient autour d'elle : il nous faut donc puiser les renseignements à d'autres sources. Madame vivait en bons rapports

1. Dépêche de Comminges (*Affaires étrangères, Angleterre*, t. IV.)

avec la comtesse de Soissons, qui était assez bien vue du roi, mais dont l'ambition visait à de plus hautes destinées : elle prétendait à gouverner Louis XIV et sa cour; cela ne l'empêchait pas d'aimer éperdument l'irrésistible marquis de Vardes, le véritable associé qu'il lui fallait. Dans ces conditions, on comprend qu'elle éprouvât contre Mlle de la Vallière une jalousie, qui allait jusqu'à la haine; il fallait à tout prix perdre cette favorite, « qui pourtant ne songeoit qu'à être aimée du roi et à l'aimer[1] ».

De son côté, la reine Marie-Thérèse sentait, avec désespoir, que le cœur de son époux s'était éloigné d'elle au profit d'une autre, mais, sur celle-là, elle n'avait encore que de vagues soupçons; en attendant elle détestait Madame, que compromettaient à ses yeux les assiduités du roi, tandis que ce prince n'était attiré si souvent chez elle, que par Mlle de la Vallière, sa fille d'honneur. Henriette-Anne, « qui n'aimoit pas à être haïe pour une autre[2] », souhaitait fort que la reine fût instruite de l'état réel des choses, et elle dut s'entendre pour cela avec la comtesse de Soissons. La perfide Italienne avait déjà fait, quelques mois auparavant, une tentative, de complicité avec Vardes, pour renseigner exactement Marie-Thérèse, au moyen d'une lettre ano-

1. Mme de la Fayette, p. 93, édition de 1720.
2. Mme de Motteville, t. XI, p. 73, édition de 1823.

nyme écrite en espagnol, mais la manœuvre avait avorté. La lettre était tombée entre les mains de la señora Molina, la femme de chambre dévouée de la reine, qui, au lieu de la donner à sa maîtresse, l'avait remise au roi, qui la conserva sans la montrer à personne, mais aussi sans avoir pu en découvrir les auteurs : ce fut seulement dans la suite qu'il y parvint. Cette première intrigue ayant échoué, il fut convenu avec Madame que la comtesse demanderait une audience secrète à la reine, qui la lui accorda au couvent des Petites-Carmélites de la rue du Bouloi, où elle allait souvent. Dans une conversation prolongée, l'infortunée Marie-Thérèse apprit en détail les amours du roi avec Mlle de la Vallière, qu'elle avait jusque-là à peine soupçonnée, et la certitude de son malheur lui arracha d'autant plus de larmes, « que son cœur auroit peut-être été content de se pouvoir dire encore à lui-même qu'il se trompoit[1] ». Pour que rien ne manquât à la perfidie de la comtesse de Soissons, suivant toujours les conseils de Vardes, elle s'empressa de dire au roi, que, dans sa conversation avec la reine, elle l'avait trouvée, ce qui était faux, très bien informée de toutes choses relativement à Mlle de la Vallière, et que c'était sa dame d'honneur, la duchesse de Navailles, qui l'avait aussi complètement instruite. Or elle détestait cordialement cette respectable

1. Mme de Motteville, t. XI, p. 74, édition de 1823.

dame, que le roi, trouvant en elle une vertu trop austère pour laisser le champ libre à ses entreprises amoureuses, n'appelait que la « réformatrice du genre humain ». Louis XIV crut au mensonge de la comtesse, qui contribua à amener bientôt après la disgrâce de la duchesse de Navailles et de son mari.

Ceci se passait au commencement de juillet 1663 et bientôt Madame se vit délivrée de la présence compromettante dans ses appartements de sa fille d'honneur : l'objet de tant de tracasseries et de *ravages*, Mlle de la Vallière, commençait une grossesse[1] et le roi lui fit quitter le service de la princesse, pour l'établir dans une petite maison, qu'il avait achetée pour elle, à l'extrémité du jardin du Palais-Royal[2].

Si la vertu de Madame ne pouvait plus être suspectée par la reine, Henriette n'en avait pas encore fini avec les ennuis et les chagrins : les haines entre femmes sont toujours les plus cruelles et les plus tenaces; la lettre suivante de Charles II, dont nous citerons d'abord la première partie, va nous montrer que la vie de sa sœur était loin de se passer uniquement au milieu des plaisirs.

1. Elle mit au monde, le 27 décembre 1663, un fils qui fut appelé Louis de Bourbon, et qui mourut deux ans et demi après.

2. Mme de la Fayette, *Histoire de Mme Henriette*. — Mme de Motteville, p. 72 et suiv. — J. Lair, *Louise de la Vallière*, p. 109 et 111.

« White-Hall, 2 novembre 1663.

« M. Montagu m'a montré votre lettre, touchant l'affaire que vous avez eue au sujet de Mme de Chastillon et, sans aucune partialité pour vous, je dois dire que toute la faute est de l'autre côté. J'ai été très aise que le roi ait pris votre parti; en toute justice il ne pouvait pas faire moins. Je m'étonne davantage que d'autres personnes plus âgées n'en aient pas agi de même et qu'aussi Monsieur ait si longtemps persisté dans son tort. »

Nous n'entreprendrons pas, à la suite de Mme de la Fayette, de débrouiller l'écheveau si compliqué des intrigues qui enveloppaient Madame et le roi lui-même, nous allons seulement la prendre pour guide, en ce qui touche l'affaire de Mme de Chastillon, ou plutôt de Mme de Meckelbourg, car c'est sous ce nom que nous la désignerons désormais. Mme d'Armagnac[1], belle-sœur du chevalier de Lorraine, le trop intime confident de Monsieur, était allée en Savoie, pour y conduire Françoise d'Orléans, fille puînée de Gaston, mariée au duc Charles Emmanuel; pendant son absence, Monsieur insista près de la princesse Henriette, pour qu'elle voulût bien à son retour l'admettre dans toutes ses parties de plaisir : Madame céda à ses importunités et lui

1. Catherine de Neufville, qui avait épousé, en 1660, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France.

fit la promesse qu'il désirait, bien que, jusqu'à ce moment, Mme d'Armagnac eût paru éviter, plutôt que rechercher, les occasions de la voir. Mme de Meckelbourg raconta alors que la raison en était, qu'avant son mariage, Mme d'Armagnac avait eu avec le marquis de Vardes « une affaire réglée » et que, lui ayant depuis redemandé ses lettres, il lui avait répondu qu'il les lui rendrait seulement, lorsqu'il serait certain qu'elle n'aimait personne ; comme elle le pressait encore de les lui donner, il l'avait refusé, en lui déclarant qu'elle aimait Monsieur et que c'était là le motif qui la détournait d'aller chez Madame, de peur d'y rencontrer ce prince.

En apprenant ces détails, Henriette-Anne voulut réclamer elle-même à Vardes cette correspondance compromettante, pour la rendre à Mme d'Armagnac, et fit part de ce projet à Mme de Montespan, qui venait de se marier : celle-ci l'approuva fort, mais « elle s'en servit pour lui jouer la pièce la plus noire qu'on se puisse imaginer ». Pendant ce temps-là, le comte d'Armagnac « quoique d'une nature assez grossière » s'était mis à s'éprendre de Madame, et ne se sentant pas l'esprit nécessaire pour lui peindre sa flamme dans une lettre, il en chargea le duc de Luxembourg, qui n'eut rien de plus pressé que d'en instruire Madame : laquelle le pria de la débarrasser de cet amoureux importun, ce qui eut lieu. Cela n'empêcha

pas qu'à son retour de Savoie, Mme d'Armagnac ne se posât en épouse offensée; et un jour, ayant dit à Mme de Montespan qu'elle se sentait fort jalouse, celle-ci s'écria qu'elle avait de bonnes raisons pour cela : que si Madame avait désiré s'emparer de ses lettres, c'était uniquement pour lui faire du mal, et qu'en définitive il lui fallait perdre Mme de Meckelbourg, sans quoi elle serait perdue elle-même. Ces deux bonnes âmes se mirent donc à l'œuvre pour faire expulser de la cour de Madame leur ennemie commune : elles agirent fortement dans ce sens auprès de la reine mère et de Monsieur, auquel elles ne cessaient de répéter que Mme de Meckelbourg « avoit une trop méchante réputation pour la laisser auprès de Madame ». Le résultat de ces propos fut que le prince ombrageux défendit à sa femme de revoir cette ancienne amie : fort mécontente de ce procédé, la princesse, qui savait d'où le coup était parti, se hâta d'interdire à Mmes d'Armagnac et de Montespan de se présenter devant elle. Elle voulut même que le marquis de Vardes menaçât Mme d'Armagnac, si elle ne travaillait pas à faire revenir Mme de Meckelbourg, de remettre les fameuses lettres entre ses mains; mais Vardes n'en fit rien, et chercha à se faire valoir au sujet de la demande que Madame lui avait faite, « ce qui la fortifia dans la pensée que c'étoit un grand fourbe ».

La princesse eut alors recours à la puissante intervention de Louis XIV, qui n'avait à cette époque que de l'indifférence pour la belle Mortemart; il prit hautement le parti de sa belle-sœur, au grand dépit de Monsieur : mais, comme ce prince était désolé que les deux amies fussent exclues de tous les plaisirs, par la défense que Madame leur en avait faite, il finit, bien à contre-cœur, par consentir au retour de Mme de Meckelbourg auprès d'elle, qui, de son côté, leva l'interdit pour Mmes d'Armagnac et de Montespan, mais elles ne rentrèrent jamais dans ses bonnes grâces, surtout la seconde[1]. Nous en verrons la preuve quelques mois plus tard. En apprenant la conclusion de tout ce tapage féminin, Charles II écrivait à sa sœur, le 11 novembre 1663 : « On me dit que la dispute au sujet de Mme de Chastillon est terminée; j'y avais pris un double intérêt, d'abord à cause de vous et ensuite à cause de Mme de Chastillon, pour laquelle, vous le savez, j'ai eu plus qu'une inclination ordinaire. Je vous prie de lui rappeler que je suis son serviteur et qu'en toute occasion, je me déclarerai toujours en sa faveur. »

Nous allons maintenant revenir à la lettre précédente du roi d'Angleterre, datée du 2 novembre, que nous avions dû interrompre, pour raconter les tracasseries de la cour de Madame; elle contenait

1. Mme de la Fayette, p. 138 et suivantes, édition de 1720.

encore quelques mots sur un incident assez fâcheux, survenu au banquet du Lord maire à Londres et qui aurait pu avoir des conséquences politiques assez graves : « Vous aurez entendu parler, disait Charles II, du malheureux accident qui est arrivé à l'ambassadeur de France à la fête du Lord maire : j'en ai eu beaucoup de peine, et le Lord maire est allé le voir depuis, pour lui donner toutes les satisfactions imaginables. J'espère qu'il est maintenant tout à fait persuadé que ce n'était là qu'un hasard malheureux, sans aucune mauvaise intention; quoique je sois forcé de dire que l'ambassadeur est un homme très pénible à contenter, qui se plaît à soulever des difficultés dans les questions les plus simples. »

Nous nous contenterons de résumer le récit que M. de Comminges nous fait, fort au long dans sa dépêche, de l'affront qu'il avait reçu à Londres. Le Lord maire l'avait invité à un grand dîner de cérémonie, auquel devaient prendre part le chancelier Clarendon et les membres du Conseil privé; l'ambassadeur devait s'asseoir à la table de ces derniers, élevée sur une estrade de quatre marches, tandis que le Lord maire se placerait à l'autre bout de la salle, en compagnie de ses aldermen. Lorsqu'à l'heure indiquée, Comminges fit son entrée, précédé par le maître des cérémonies, il trouva le chancelier et le conseil déjà assis à leur

table, tandis que le Lord maire n'était pas encore arrivé, ni sa table servie; s'avançant alors vers les premiers, pour les railler sur leur bon appétit, il les trouva si froids et si interdits, — nous savons déjà que Clarendon ne l'aimait guère, — qu'il jugea à propos de se retirer. Aucun membre du Conseil ne crut devoir se lever ni lui faire des excuses, pendant que les officiers de la ville et les principaux bourgeois, qui allaient dîner avec le Lord maire, en paraissaient fort attristés; le peuple murmurait également. L'ambassadeur rentra chez lui, mais deux heures après, le Lord maire lui envoya deux prévôts pour lui faire des excuses, en rejetant la faute sur leur ignorance, touchant la manière de recevoir une personne de sa qualité; Comminges leur signifia que l'affaire avait eu trop de témoins, pour qu'il pût se contenter de leur démarche et qu'il allait en rendre compte au roi de France.

Pendant ce temps-là, Charles II et la reine avaient reproché au chancelier d'avoir été cause de la honte, qui retombait sur la nation, et le lendemain le Lord maire en personne, suivi de dix ou douze carrosses, vint faire à l'ambassadeur toutes les civilités possibles, en le priant de désigner un jour pour venir dîner chez lui. Comminges se rendit ensuite chez le roi « qui lui tesmoigna toute la douleur imaginable de cette ridicule bévue, excusant le peuple de ce qu'il ne sait pas ce qu'il fait, sur le désordre de

la journée, et sur le peu de soin des officiers de la ville; quant à la conduite et à l'incivilité de Messieurs de son Conseil, il lui dit qu'il l'excusât s'il n'en disoit rien, pour ce que cela retournoit à sa honte et à celle de toute la nation, qui n'avoit pas besoin d'un tel rencontre, n'estant déjà que trop accusée de savoir mal vivre avec les estrangers, et qu'en outre il me prioit d'excuser toutes choses [1] ». Grâce à cette réparation complète, l'honneur de la France et celui de l'ambassadeur étaient saufs, et il est bien entendu que l'affaire en resta là.

Cette question internationale était à peine résolue, lorsqu'une autre, dont les conséquences furent plus meurtrières, se souleva dans le nord de l'Angleterre. Le fanatisme religieux, dont, malgré les efforts du roi, les deux chambres du Parlement avaient fait preuve contre les protestants « non conformistes » portait ses fruits : des troubles sérieux avaient éclaté dans les comtés du Nord, et les sectaires exaspérés par la persécution s'apprêtaient à revendiquer, les armes à la main, la liberté de conscience. « Le gouvernement avait été averti de leurs desseins; le duc de Buckingham, en qualité de lieutenant du roi, se rendit à York avec un détachement de la garde et rassembla les milices. Environ cinquante personnes furent arrêtées dans

1. *Affaires étrangères*, 9 novembre 1663, Angleterre, t. IV.

le Yorkshire et le Westmoreland; plusieurs expièrent leur folle entreprise par la perte de leur vie[1]. » Charles II écrivait à sa sœur le 10 décembre 1663 :

« Je suis en train d'expédier des juges dans le Yorkshire, pour juger ces coquins du dernier complot, et je crois qu'il en sera pendu un bon nombre; pour éviter à l'avenir de pareils méfaits, je pense beaucoup à lever deux nouveaux régiments de cavalerie de cinq cents hommes chacun[2], l'un pour séjourner dans le Nord, l'autre dans l'Ouest, ce qui, je n'en doute pas, préviendra dans l'avenir toute tentative de ce genre. » Le reste de la lettre du roi nous peint une scène d'intérieur que ne désavouerait pas l'époux le plus attentif : « Ma femme est maintenant si bien que, sous peu de jours, elle vous remerciera elle-même de la préoccupation que vous a causée sa maladie. Nous avons eu hier un petit bal dans les appartements privés; elle est venue y assister, et, malgré l'absence de beaucoup de nos jolies visages, je vous assure que la réunion des beautés, qui nous restaient, aurait encore eu du succès, même à Paris, car nous avions un grand

1. Lingard, *Histoire d'Angleterre,* t. XII, p. 135.

2. Lorsque, à la rentrée du roi, l'armée fut licenciée, on n'avait conservé sur pied que deux ou trois régiments et trois compagnies de gardes à cheval. L'ensemble de ces troupes ne montait pas à cinq mille hommes, et encore ce nombre, si faible qu'il fût, excitait des craintes dans ce pays ombrageux, jaloux de sa liberté et considérant les armées permanentes comme un dangereux instrument de despotisme. (Lingard, t. XII, p. 127.)

nombre de jeunes femmes, qui ont paru depuis votre séjour ici et qui sont vraiment charmantes. Je vous prie de m'envoyer des images à mettre dans les livres de prières : c'est pour ma femme qui ne peut pas en trouver une seule ici; ce sera, je vous assure. un cadeau précieux. Elle aura l'occasion de les regarder souvent, puisqu'elle ne se contente pas seulement de dire tous les jours le grand office du bréviaire, mais qu'elle y joint celui de Notre-Dame; sans compter ses visites à la chapelle, où elle ne fait usage d'aucun de ces deux livres. »

Lord Hollis avait été nommé, nous l'avons vu, ambassadeur à Paris, et nous savons à quel degré il était pointilleux et jaloux de ses prérogatives : si Charles II trouvait M. de Comminges trop difficile à vivre, il était au moins certain de payer la cour de France de la même monnaie, en la personne de son ambassadeur.

L'épreuve n'allait pas tarder à se faire. Dès son entrée à Paris, lord Hollis donna un échantillon de son caractère, dont l'amour de la conciliation n'était pas le signe particulier. Il s'agissait alors de la préséance, à laquelle prétendaient les princes du sang, sur les ambassadeurs étrangers, et Charles II, toujours préoccupé, c'est une justice à lui rendre, de ce qui intéressait l'honneur de sa nation, défend dans une lettre à sa sœur les droits de son représentant en France.

« White-Hall, 28 décembre 1663.

« Je ne vous ai pas écrit par la dernière poste, parce que c'était la veille de Noël et que je me préparais pour mes dévotions, mais j'ai chargé James Hamilton de vous en faire mes excuses. Depuis ce moment, j'ai vu à la fois votre lettre à la reine et celle de milord Hollis au secrétaire d'Etat, touchant la prétention des princes du sang, à l'entrée de mon ambassadeur. En vérité, je croyais avoir trouvé un fort bon expédient, en proposant qu'il n'y eût pas d'entrée du tout et qu'il allât directement à son audience, ce qui, d'après tous les précédents, qui sont clairement en notre faveur, ne devait pas être refusé du côté de la France. Je trouve dans les Mémoires de sir Thomas Edmonds, de milord Lindamore et du comte de Leicester, qui ont été tous trois ambassadeurs en France et les deux derniers encore vivants, que la question avait été nettement décidée en leur faveur. Il est vrai que, quand les princes du sang virent qu'ils ne pouvaient arriver à leur but, ils ont refusé d'envoyer leurs carrosses ; j'espère que, si le roi mon frère voit que telle a toujours été la coutume, il n'insistera pas pour introduire une nouvelle méthode, si contraire au droit et à la raison. Je suis fort surpris que le prince de Condé puisse dire que j'ai toujours cédé la préséance au roi d'Espagne, et

je vous remercie d'avoir soutenu notre droit aussi vivement que vous l'avez fait, car, je vous l'assure, je suis si loin d'y renoncer que je ne le céderai à aucun roi, quel qu'il puisse être. Pour revenir à notre premier sujet, je ne trouve pas que M. de Lionne ait rien apporté de concluant à milord Hollis ; seulement son principal argument est que les ambassadeurs du roi d'Espagne et quelques autres se sont soumis à ce nouvel arrangement, ce qui ne constitue nullement une règle pour moi, car il faudrait ainsi méconnaître mon droit, et il serait trop déraisonnable de prétendre que, si d'autres ont renoncé au leur, il faut que je sacrifie le mien. Je m'étends d'autant plus sur cette matière, qu'il importe que vous connaissiez la vérité et que vous sachiez que dire à ce sujet. Personne, plus que moi, ne désire établir une étroite amitié avec le roi de France ; mais je ne l'achèterai jamais au prix d'un marché déshonorant, et, Dieu merci, ma position n'est pas si mauvaise, que je ne puisse me tenir debout sur mes jambes et croire que mon amitié n'est pas aussi précieuse pour mes voisins, que la leur pour moi. J'ai des raisons de penser que l'ambassadeur de France ici n'est pas fort de nos amis, sans cela les choses seraient plus avancées qu'elles ne le sont, au sujet d'une alliance étroite avec la France ; certainement les informations qu'il donne d'ici ne sont pas du tout à notre

avantage et parfois fort éloignées de la vérité. Je discute pour que vous sachiez que j'ai toujours travaillé à établir une amitié réelle avec le roi de France, et que ce n'est pas ma faute, si je ne réussis pas au gré de mon inclination et de mes désirs. »

Dans une lettre suivante[1], Charles II insiste encore sur le droit qu'avait son père de faire passer le carrosse de ses ambassadeurs devant ceux des princes du sang, tout en protestant qu'il a en horreur les disputes, surtout avec un monarque dont il recherche avant tout l'amitié; mais s'il cédait sur ce point, il deviendrait inférieur à ses prédécesseurs, ce à quoi il ne consentira jamais, même au prix de cette amitié. Dans cette circonstance, nous n'avons qu'à louer l'attitude du roi Charles II; c'est bien le premier gentilhomme de son royaume, qui réclame ce qu'il considère comme son droit, la main appuyée sur la garde de son épée. Ajoutons tout de suite que cette affaire, qui aurait pu amener une explosion entre les deux pays, n'eut aucune suite fâcheuse. Après un peu plus de deux mois de négociations, lord Hollis avait eu une audience de Louis XIV « où il avait mis tout son cœur », et d'où il était sorti tellement satisfait, qu'il s'était empressé d'annoncer à son maître, que toutes les difficultés étaient aplanies et que le roi de France

1. Du 4 janvier 1664.

se montrait disposé à s'abstenir de tout ce qui pourrait blesser le roi d'Angleterre ; il ajoutait, en même temps, qu'il était en grande partie redevable de cet heureux résultat à l'intervention habile et persévérante de Madame. Charles II remercia aussitôt cette princesse du grand service qu'elle lui avait rendu dans cette circonstance délicate, en lui affirmant que, si rien ne pouvait augmenter l'affection qu'il avait déjà pour elle, « tous les efforts de sa vie tendraient à mériter la sienne tous les jours davantage ». Il la priait aussi d'exprimer au roi Louis XIV tout le plaisir qu'il lui avait causé, et de l'assurer qu'il tâcherait en toute occasion de le surpasser en dévouement et en amitié[1]. « Milord Hollis, disait encore Charles II à sa sœur, m'écrit de telles lettres sur votre compte, que j'ai vraiment peur qu'il ne devienne amoureux de vous : on m'assure même que sa femme commence à en être jalouse[2]. »

Grâce à la douce influence de Madame, tout allait donc pour le mieux entre les deux monarques, mais quel disparate continuel dans le caractère de Charles II ! Dans cette lettre du 4 janvier, où il s'était montré si digne comme attitude et comme langage, après s'être félicité du bon accueil que le chevalier, devenu comte de Gramont, avait reçu à la cour de

1. Chlarles II à Madame, 17 mars 1664.
2. *Idem*, 24 mars 1664.

France, il parle de la reine sa femme et dit comme la chose du monde la plus naturelle : « Ce soir, nous allons tous les deux souper chez milady Castelmaine. » Il ne nous confie pas si Mlle Stuart était de la partie, mais, dans ces quelques mots, que d'humiliations et de chagrins pour la malheureuse Catherine de Bragance !

CHAPITRE V

Mlle de Duras. — Mariage du comte de Gramont. — Les deux époux vont se fixer à Paris. — Lettre de Charles II à sa sœur. — Mlle de Montausier. — La Compagnie anglaise d'Afrique. — Jalousie des Hollandais. — Plaintes des négociants anglais. — Rivalité commerciale et maritime entre l'Angleterre et les Provinces-Unies. — Préparatifs de guerre. — Lettre de Charles II à Madame. — Sir Georges Downing. — Lettre de Madame au sujet de lord Hollis. — Le duc et la duchesse de Navailles. — Grossesse de Madame. — La *Medianoche* de Fontainebleau. — Mme de Fiennes. — Querelle à Londres du comte des Chapelles avec le comte de Saint-Albans. — Bonté de la reine mère d'Angleterre. — Mlle de Fiennes. — La *Naissance de Vénus*. — Le chevalier de Lorraine. — Madame et la cassette de Mlle de Fiennes. — Mme de Sévigné. — Un mot de la princesse palatine. — Naissance du duc de Valois. — Lettre de Charles II. — La guerre entre l'Angleterre et la Hollande devient inévitable. — Tentatives répétées de Charles II pour établir une alliance intime avec Louis XIV par l'entremise de Madame. — Mauvais état de santé de cette princesse. — Opinion de Guy Patin. — Madame annonce à son frère qu'elle a retrouvé la trace des pierreries et des objets d'art, enlevés pendant la révolution au roi Charles Ier. — Maladresse de lord Hollis et incurie de Charles II.

Madame avait recommandé à son frère sa dame d'atours, Marie de Duras, qui se proposait de passer en Angleterre : elle était fille de Guy-Aldonce de Durfort, marquis de Duras, et d'Élisabeth de la Tour, sœur du maréchal de Turenne. Sa famille, qui n'était pas riche, professait alors la religion protestante; son frère Louis de Durfort avait pris du service en Angleterre depuis l'époque de la res-

tauration, et, après avoir été naturalisé, il y avait fait un brillant mariage; le roi le nomma ensuite comte de Feversham. Il devint capitaine des gardes du duc d'York et fut plus tard lieutenant général, lorsque ce prince monta sur le trône. Il n'est donc pas surprenant que sa sœur, qui était jolie, eût aussi la pensée de chercher en Angleterre une alliance capable de corriger les torts de la fortune à son égard; mais avant de la laisser partir, Madame, qui avait de l'amitié pour elle, voulut consulter le roi son frère, sur les chances heureuses que sa protection pourrait faire espérer à sa dame d'atours. Elle écrivit donc sur ce sujet une lettre, que nous n'avons pu retrouver, mais qui lui valut cette réponse du roi [1] : « Milord Fitz-Harding m'a fait voir votre lettre concernant la nièce de M. de Turenne : vous croyez bien, je pense, que cette parenté me rendrait fort heureux de la servir en toute occasion; mais je crains de n'être pas en état de lui être utile, comme je le souhaiterais, car je vois que l'amour passionné n'est plus du tout à la mode dans notre pays, et qu'une jolie figure sans argent ne rencontre guère de galants sur la *voie* du mariage. » Les prévisions peu encourageantes du roi produisirent-elles leur effet et décidèrent-elles Mlle de Duras à ne pas tenter une entreprise, dont le résultat était si incertain? C'est probable,

1. Le 18 janvier 1664.

car nous n'avons trouvé aucune trace de ce voyage matrimonial en Angleterre; nous savons en tout cas que Mlle de Duras ne fut jamais mariée. C'est pour elle que Bossuet eut sa fameuse conférence avec le ministre Claude, le 1er mars 1678 : elle se convertit au catholicisme dans cette même année et mourut en 1679[1].

Plus favorisé du dieu de l'hyménée avait été le chevalier de Gramont; le roman de sa vie avait eu la conclusion la plus désirable pour lui : c'est ainsi que nous la raconte assez malicieusement l'ambassadeur Comminges, qui ne s'était laissé éblouir ni par les aventures ni par l'esprit railleur du héros de Hamilton : « Le chevalier de Gramont est tellement satisfait et content des avantages qu'il a tirés de la galanterie, qu'il en veut faire le fondement de sa conduite pour le reste de ses jours; mais comme il a très bien jugé que son âge devenoit un très grand obstacle à tous ses plaisirs imaginaires, il a résolu de s'en establir de plus solides par le mariage. Pour cet effet, il a jeté les yeux sur une belle et jeune demoiselle de la maison de Hamilton, niepce du duc d'Ormond, ornée de toutes les grâces de la vertu et de la noblesse, mais tellement disgrâciée du côté des biens de la fortune, que ceux qui lui donnent le plus ne lui donnent rien. Je crois que le chevalier, dans le commencement, n'avoit

1. Moreri, t. IV, p. 305.

pas dessein de pousser l'affaire si loin, mais soit que la conversation ait achevé ce qu'avoit commencé la beauté ou que le bruit, qu'ont fait deux frères assez fascheux, y ait ajouté quelque chose, la déclaration s'est faite publiquement. Le roy y donna son consentement et, en faveur du prétendu mariage, laissa espérer de fonder la cuisine sur quelque pension ou autre moyen, si l'occasion s'en présente. Cependant, comme j'ay veu que ce mariage le rendoit le sujet de la raillerie de toute la cour et qu'un chascun en parloit selon son caprice, je me suis hazardé de faire mes efforts pour le rompre ou du moins le destourner pour quelque temps, montrant à l'intéressé où il s'alloit jeter, sans faire réflexion qu'il n'y avoit point de retour; mais le tout fort inutilement et je ne vois plus de remède à un mal, conseillé par un malade et résolu par un aveugle. Il m'a voulu faire passer mille faux raisonnements pour bons, que je n'ay pas voulu recevoir : il en a fait de mesme des miens, et le temps lui apprendra lesquels sont les meilleurs. Je souhaite pour son repos que ce soyent les siens, mais il n'y a guère d'apparences[1]. »

Malgré les conseils de l'ambassadeur, ces conseils qui ne font jamais plaisir qu'à ceux qui les donnent, le mariage se fit au mois de novembre 1663; aussitôt après, les nouveaux époux prirent le chemin de la

1. *Affaires étrangères*, Angleterre, t. IV, 1663.

France, où le chevalier voulait présenter sa femme à la cour, dont l'entrée lui avait été enfin rouverte. Mme de Gramont y fut reçue comme elle le méritait par sa beauté et son esprit, c'est-à-dire avec enthousiasme ; mais pour cette fois, elle ne fit qu'y passer et retourna en Angleterre avec son mari, pour terminer des affaires de famille, avant de se fixer définitivement à Paris. Lorsque le chevalier fut de retour à Londres, dans le courant de janvier 1664, Charles II écrivait à sa sœur : « Je n'ai pas encore eu le temps de causer avec le comte de Gramont, il est tellement occupé de sa femme que je l'ai à peine vu depuis deux jours qu'il est ici ; mais cette rage ne dure pas longtemps et je pense que sur ce point il sera aussi raisonnable que tant d'autres ; alors je vous rendrai un compte exact de notre conversation[1]. »

Au mois d'août suivant, Comminges disait dans une dépêche à M. de Lionne : « Mme la comtesse de Gramont accoucha hier au soir d'un fils, beau comme sa mère et galant comme le père. Toute la cour s'en est resjouye, mais je crois que l'espérance de retourner bientost en France a effacé les rides de ses yeux et de son front, et fait naistre les lys et les roses sur ses joues. »

Le comte et la comtesse quittèrent définitivement l'Angleterre en octobre suivant : « Le comte de

1. Charles II à Madame, 18 janvier 1664.

Gramont est parti aujourd'hui, dit encore Comminges, avec madame sa femme, qui marche en équipage de nouvelle mariée : il vous dira cent choses que je ne saurois escrire[1]. » Le même jour Charles II mandait à sa sœur : « Le comte de Gramont vous remettra cette lettre et vous dira combien je vous suis attaché : je vous en prie, soyez, en mon honneur, aimable pour lui et pour sa femme, et si, dans un moment quelconque, il se présente une occasion pour utiliser un de ses talents, il n'y aura personne de mieux reçu que lui[2]. » Aucune gloire n'avait donc fait défaut à ce favori de la destinée : outre l'amitié des rois, lorsque l'âge ne lui permit plus de courir les mêmes aventures qu'autrefois, il avait eu la bonne fortune de rencontrer une femme charmante pour l'épouser et un beau-frère pour l'immortaliser.

Les commérages plus ou moins indiscrets de la cour de France étaient fort du goût de Charles II : il se plaisait à les recueillir dans les lettres de Madame, que lui communiquait la reine douairière Henriette-Marie; sa verve railleuse s'en emparait aussitôt et il ne se faisait pas faute de s'en égayer d'une manière, quelquefois un peu vive, dans sa correspondance avec sa sœur. « La reine, lui écrivait-il un jour, m'a montré votre lettre touchant

1. Comminges à Lionne, 24 octobre 1664

2. Charles II à Madame, 23 octobre 1664.

l'opération qu'on a faite à Mlle de Montausier[1], et, par son sourire, j'ai cru reconnaître qu'elle n'en avait pas plus compris la signification que vous, en écrivant cette lettre. Je suis convaincu que cette opération sera la seule en ce genre qu'on fera de notre temps, car j'entends dire que beaucoup de maris auraient besoin d'user d'une aiguille et de fil, plutôt que d'un couteau; il peut se faire que vous ne compreniez pas mieux ceci que ce que vous avez écrit dans votre lettre, mais je ne doute pas que vous ne puissiez aisément vous le faire expliquer, sans aller en Sorbonne. Je n'ai donc pas besoin de rien ajouter de plus, sinon que je suis entièrement à vous[2]. »

Un violent orage s'amoncelait alors à l'horizon de l'Angleterre : depuis quatre ans que Charles II était remonté sur le trône, tout en somme avait marché au gré de ses désirs, et secondé par son frère Jacques, duc d'York, il avait su donner une impulsion active au commerce et à la marine. Une Compagnie nouvelle, destinée à faire pendant à celle des Indes orientales, avait été établie par une

1. Marie-Julie de Sainte-Maure, fille unique du duc de Montausier et de Julie d'Angennes, mariée, le 16 mars 1664, à Emmanuel, comte de Crussol, duc d'Uzès. « C'est elle, dit Tallemant, qui, s'asseyant un jour près du lit de la célèbre marquise de Rambouillet, lui avait dit : « Or çà, ma grand' maman, parlons d'affaires d'État, à cette heure que « j'ai cinq ans ! » El'e mourut le 14 avril 1695.

2. Charles II à Madame, 17 mars 1664.



charte, et Jacques en avait accepté la présidence : c'était la Compagnie d'Afrique. Elle prospérait et s'enrichissait, sur la côte de Guinée, par le commerce de la poudre d'or et par celui des esclaves, qu'elle envoyait aux Indes occidentales. Après avoir pris possession de plusieurs points sur la côte d'Afrique, elle y avait élevé des forts; mais elle comptait sans la jalousie des Hollandais, qui avaient déjà profité de la révolution anglaise, pour former des établissements dans ces mêmes parages, en s'efforçant d'entraver les opérations des Anglais et de ruiner leur commerce. Avant la clôture de la session du Parlement, au mois d'avril, un comité de la Chambre des communes avait écouté les plaintes des négociants anglais, déclarant que les clauses du traité, conclu d'abord par Cromwell et depuis avec le roi, n'avaient pas encore été exécutées par les Provinces-Unies; que, pour les pertes subies par les Anglais et estimées au chiffre de sept à huit cent mille livres sterling, aucune indemnité n'avait été payée; que l'île de Poulo-Ron, indûment occupée par les Hollandais, n'avait pas été rendue; que les factoreries anglaises étaient partout menacées par les naturels, qu'excitaient les promesses de la Hollande. Ces plaintes, appuyées par sir George Downing, résident anglais à la Haye[1], fu-

1. « Downing était un homme hardi, avide et sans principes, qui, sous Cromwell, avait, par des menaces, extorqué aux commerçants

rent soutenues chaudement à Londres par Clifford, président de la commission du Parlement, et les Communes votèrent une adresse au roi, par laquelle elles le priaient de prendre des mesures promptes et efficaces, pour protéger les intérêts anglais, et lui promettaient au besoin le concours de leur fortune et de leur vie. La Chambre haute en fit de même, et Charles leur répondit qu'il chargeait son ambassadeur de ses justes réclamations auprès des Provinces-Unies, et, qu'en cas de refus de leur part, il compterait sur les promesses qui lui étaient faites.

En dépit de ces dispositions belliqueuses, peut-être les hasards de la guerre pouvaient-ils encore être évités, si deux puissants motifs de discorde n'avaient pas rendu la conciliation impossible : du côté du peuple anglais, c'était la rivalité commerciale déjà ancienne entre lui et la Hollande, et la question de la suprématie des mers, qu'il considérait pour lui-même comme une affaire de vie ou de mort. Du côté du roi, c'était le ressentiment personnel qu'il conservait contre Jean de Witt[1], le

hollandais des sommes considérables sous le nom de présents, et qui maintenant fit soupçonner par la violence de ses discours au Parlement, et ensuite par sa conduite hautaine envers les États, qu'il espérait que la querelle actuelle se terminerait de la même manière. » (Lingard, t. XII, p. 143.

1. Jean de Witt devait payer chèrement plus tard son animosité contre les partisans de la maison d'Orange. En 1672, pendant la guerre contre la France, le prince Guillaume étant parvenu à se faire

grand pensionnaire de Hollande, lequel dès 1657, d'accord en cela avec Cromwell, était parvenu à faire dépouiller le prince d'Orange, neveu de Charles II, du stathoudérat par les États généraux, et l'avait traité lui-même indignement pendant son exil. Dans ces conditions, la guerre devenait d'autant plus inévitable que Jean de Witt n'était nullement disposé à faire des concessions : il considérait la marine hollandaise comme étant de force à lutter contre celle d'Angleterre, et de plus, par un traité d'alliance défensive conclu en 1662, il s'était assuré l'appui de la France. Ce traité, dans la pensée de Louis XIV, devait faciliter plus tard ses desseins sur la Flandre espagnole. Au milieu de ce conflit, Charles II écrivait à sa sœur[1] : « Vous entendrez parler du malheur que nous avons éprouvé à Tanger[2]; nous n'avons pas la certitude que le gouverneur ait péri, mais j'ai grand'peur que ces barbares ne lui aient pas fait de quartier, si toutefois il est pris; Dieu le sait!

« Sir George Downing est arrivé de Hollande et je vais être fort occupé à ce sujet : les États continuent à se vanter et à faire du tapage, mais je crois que,

élire capitaine général de la république, le grand pensionnaire et son frère, Corneille de Witt, furent massacrés avec des détails d'une barbarie révoltante.

1. Le 2 juin 1664.

2. On sait que la possession de Tanger faisait partie de la dot apportée à Charles II par la reine Catherine de Bragance.

quand ils viendront à l'obstacle, ils y regarderont à deux fois avant de sauter. Je n'ai jamais vu des gens aussi affamés de guerre, qu'on l'est ici, aussi bien à Londres que dans le reste du pays et tout spécialement dans le Parlement, dont les membres, j'en suis sûr, engageraient volontiers leurs domaines pour la soutenir; mais tout cela ne m'entraînera pas, car je n'aurai égard qu'à ce qui est juste et le plus avantageux, pour le bien et l'honneur de l'Angleterre. Je serai très ferme en ce que j'aurai résolu et, si je suis forcé de faire la guerre, j'y serai prêt avec d'aussi bons navires et d'aussi bons équipages qu'on en ait jamais vus, en laissant à Dieu le soin du succès. Je vais dîner avec la reine (mère) à Sommerset-House et il est midi; ainsi je ne saurais vous en dire davantage. » Il écrivait quelques jours après [1] : « Je puis m'attendre à de bonnes conditions de la part des Hollandais, et, par la lettre qu'ils m'écrivent, j'ai des raisons de croire que les craintes ne sont pas moindres chez eux, car après avoir pris toutes les peines du monde pour m'assurer de la grande affection qu'ils ont pour moi, ils témoignent le plus vif désir que je ne laisse pas sortir les vaisseaux qu'on arme ici, de peur que la querelle n'éclate, par l'indiscrétion de quelques capitaines, et ils me promettent de ne mettre en mer que le nombre de navires de guerre, qui sera stric-

1. Le 27 juin 1664.

tement nécessaire, pour veiller sur la flotte des Indes orientales et sur les pêcheurs. Ils me demandent de donner également des ordres, pour que les vaisseaux que j'envoie ne combattent pas les leurs. Par cette simple demande, vous pouvez deviner si ces gens ont peur ou non. A tout cela je me suis contenté de répondre que j'ai l'intention d'envoyer aux États sir George Downing et que par lui ils sauront à quoi s'en tenir sur toutes ces questions. »

Tandis que Charles II voyait ainsi ou feignait de voir tout en beau, son ambassadeur, lord Hollis, au lieu de faire tous ses efforts pour se rendre agréable à la cour de France, comme c'était son devoir et l'intérêt de l'Angleterre, ne cessait de prendre à tâche, en toute occasion, d'irriter les esprits contre lui; si le roi Charles croyait avoir à se plaindre de ses rapports avec M. de Comminges, Louis XIV et M. de Lionne avaient encore plus de motifs pour voir d'un mauvais œil cet orgueilleux diplomate, dont la raideur était plus propre à créer un conflit qu'à faire réussir une négociation. Les choses en vinrent à ce point que Madame, dans l'intérêt même de son frère, crut devoir en appeler à lui, pour que son ambassadeur évitât de provoquer plus longtemps la susceptibilité de Louis XIV. Elle lui mandait de Fontainebleau :

« Je vous ay desja escrit plusieurs fois sur les petites affaires qui sont arrivées à Milord Hollis, à qui

je crois qu'il faut des ordres absolus pour les conclure, afin que les choses ne demeurent pas comme l'on dit icy qu'elles sont (car pour de lui je ne sçais pas la moindre chose, depuis que je lui ay dit que je ne trouvois pas qu'il eust raison de se tant acharner à des choses de rien); car il est le plus juste du monde qu'il ayt des privilèges, mais quand ce n'est pas la mode du pays et que le roy vous offre de les oster à Comminges, il n'y a rien à répliquer, à mon avis. Milord Hollis est mescontent de Lionne de ce qu'il ne l'a pas traité d'Excellence : il l'avoit toujours fait et l'autre ne l'en retraitoit jamais, de sorte qu'il s'en est lassé. La mesme chose est arrivée entre M. le chancelier (Séguier) et lui : ils estoient convenus ensemble qu'ils le feroient, et M. le chancelier ayant commencé, l'autre lui respondit : Vous, dont il fut offensé au dernier point. Cependant rien n'avance, dont je suis au désespoir, trouvant qu'il est bien fascheux que, pour des choses de cette nature, tout demeure. L'on m'envoye quérir pour aller à la comédie, c'est pourquoy je n'ay que le temps de vous asseurer que je suis vostre très humble servante[1]. »

Faire fléchir un caractère comme celui de lord Hollis n'était pas une affaire à entreprendre, et l'on a le droit de se demander pourquoi Charles II ne prenait pas le parti le plus simple, celui de renoncer à

1. 22 juin 1664. (*State papers, Record office,* vol. CCLVI, p. 179.)

ses services. Il est vrai de dire que ce prince avait à la cour de France, en la personne de sa sœur, le plus aimable, le plus dévoué et le mieux accrédité des ambassadeurs. Il lui écrivait encore quelques jours après[1] : « Je suis fort peiné du malheur de M. de Navailles[2] ; je vois que Mme de Fiennes aimera mieux braver les tempêtes sur mer que ces bourrasques soudaines avec vous sur terre. Je ne doute pas que la température là-bas ne soit aussi chaude que la nôtre ici : on ne peut aller nulle part que par eau, tant les chemins sont brûlants et poudreux. On m'appelle en ce moment pour aller en très bonne compagnie souper sur l'eau : aussi ne puis-je vous en dire davantage, sinon que je suis entièrement à vous. »

La saison en France était en effet exceptionnel-

1. 27 juin 1664.

2. On sait que Louis XIV n'avait pas pardonné à la vertueuse duchesse de Navailles, dame d'honneur de la reine, d'avoir fait murer une des portes par laquelle, au début de ses amours avec Mlle de la Vallière, il s'introduisait chez les filles d'honneur. Un peu plus tard, le duc de Navailles ayant demandé au roi un quartier pour les chevau-légers, dont il était lieutenant, ce prince, de fort mauvaise humeur contre lui à cause de sa femme, lui répondit qu'ils n'avaient qu'à se loger pour leur argent. « Ceux qui sont à Votre Majesté, lui répondit le duc, sont bien malheureux d'être ainsi traités. » Sur quoi Louis XIV lui donna l'ordre de se défaire de sa charge et de son gouvernement du Havre. Ce fut seulement deux ans après qu'il lui rendit un autre gouvernement. Le duc de Navailles reçut aussi, en 1669, le commandement de l'armée envoyée au secours de Candie. (Mlle de Montpensier, *Mémoires* ; Mme de Motteville ; Saint-Simon, cité par M. Clément dans *Mme de Montespan*, p. 11 et 12 ; C. Rousset, *Histoire de Louvois*, p, 259.

lement chaude : aussi, comme en Angleterre, la cour réunie à Fontainebleau ne songeait-elle qu'à s'y divertir par des fêtes de nuit et des réjouissances aquatiques ; mais « la dissension des dames faisant toujours quelques affaires, celle qui fit le plus de bruit vint d'une *médianoche*, où le roi pria Madame d'assister. Cette fête devoit se donner sur le canal dans un bateau fort éclairé et accompagné d'autres, où étoient les violons et la musique. Jusqu'à ce jour, la grossesse de Madame l'avoit empêchée d'être des promenades, mais se trouvant dans le neuvième mois, elle fut de toutes. Elle pria alors le roi d'en exclure Mmes d'Armagnac et de Montespan, mais Monsieur qui croyoit l'autorité d'un mari choquée par l'exclusion qu'on donnoit à ses amies, déclara qu'il ne se trouveroit pas aux fêtes, où ces dames ne seroient pas. La reine mère, qui continuoit à haïr Madame (combien les temps étaient changés !) le fortifia dans cette résolution et s'emporta fort contre le roi, qui prenoit le parti de Madame. Elle eut le dessus néanmoins et ces dames ne furent pas de la *médianoche*, dont elles pensèrent enrager[1]. » N'est-il pas étrange de voir Louis XIV prendre hautement la défense de sa belle-sœur contre Mme de Montespan, tandis que la reine mère et Monsieur n'hésitaient pas en toute circonstance

1. Mme de la Fayette, *Histoire de Henriette d'Angleterre*, p. 101, édit. de 1882.

à passer du côté de ses ennemis? Nous constaterons seulement à quel point devait être pénible l'existence de la jeune princesse avec cet époux, dont l'humeur à son égard était une contrariété perpétuelle, qu'elle supportait du reste avec une douceur et une patience, dont nous aurons à remarquer trop souvent les preuves.

Mme de Fiennes, dont il est question dans la dernière lettre de Charles II, et qui allait retourner en Angleterre avec son époux, le comte des Chapelles, pour faire partie de la maison de la reine mère Henriette-Marie, était certainement une des physionomies les plus originales de cette époque : nous n'avons pu résister au plaisir de la faire un instant poser devant nous, ainsi que sa famille. Elle y a droit d'ailleurs, puisque, pendant son séjour en Angleterre, elle devint l'une des correspondantes les plus assidues de Madame : elle lui racontait les aventures et les anecdotes scandaleuses de la cour de White-Hall et il paraît qu'elle s'acquittait à merveille de son emploi de *gazetière*.

Mlle de Fruges, de la maison de Fiennes, qui avait donné à la France un connétable au quatorzième siècle, après avoir été dame d'atours de la reine d'Angleterre, tandis qu'elle résidait à Paris, s'était éprise sur le tard d'un jeune homme, nommé Garnier, comte des Chapelles, fils de la nourrice de Henriette-Marie : elle l'épousa, mais sans con-

sentir jamais à porter son nom; ce fut une sorte d'union morganatique. Il faut voir avec quel dédain M[lle] de Montpensier jugeait ce mariage, lorsque, pour son propre compte, elle ne croyait pas encore avoir épuisé toutes ses chances royales ou princières. Voici ce qu'elle en disait à M[me] de Choisy : « Une fille de qualité à quarante ans, qui avoit assez de biens pour demeurer en l'état où elle se trouvoit, épouser le fils de la nourrice de la reine d'Angleterre, dont elle avoit été dame d'atours, pour être belle-fille de M[me] la nourrice, belle-sœur de toutes les femmes de chambre et femme d'un jeune homme de vingt-deux ans, sans charge, sans bien, parce qu'il est beau et bien fait! et ne déclarer son mariage que lorsqu'elle est prête d'accoucher! Croyez que si Monsieur n'a pas de meilleures têtes pour son conseil, ses affaires n'iront pas fort bien[1]. »

Ambitieuse, arrogante, caustique avec beaucoup d'esprit, d'une avarice et d'une rapacité, qui lui faisait dire : « Que les laquais sont heureux! La mode de leur donner leurs étrennes dure toujours; je voudrais l'être pour qu'on me donnât les miennes, » M[me] de Fiennes exerçait en effet une grande influence sur le caractère étroit, timide et jaloux de Monsieur. Elle avait tiré de lui pour cent mille livres de meubles et de bijoux : cependant la reconnaissance ne l'empêchait pas de lui dire :

1. M[lle] de Montpensier, t. VI, p. 219. Édition de 1823.

« Vous ne déshonorez pas les femmes qui vous hantent ; ce sont elles qui vous déshonorent. » Grâce à la protection de la reine d'Angleterre, elle avait obtenu pour son mari la place de maître d'hôtel de ce prince : « Il faut, disait-elle, que les princes donnent sans cesse, ou ils ne sont bons à rien. » Comme l'excès en tout est un défaut, ses vues intéressées lui avaient fait commettre une grave imprudence, à l'époque de la maladie de Louis XIV, en 1657 ; elle ne sut pas assez dissimuler la joie que lui causait l'état presque désespéré du roi et la perspective de voir bientôt passer la couronne sur la tête du duc d'Orléans. Dans les conciliabules, qui se tenaient alors chez la princesse Palatine avec MM. de Brissac et de Gerzé et avec Mme de Choisy, elle se laissait aller à tenir trop hautement des propos contre la reine mère et contre le cardinal. Ce n'est pas tout ; Anne d'Autriche, qui ne l'aimait guère, ayant déclaré un jour que Mme de Fiennes souhaitait la mort de son fils, la nourrice du roi et l'une de ses femmes de chambre lui affirmèrent que cette dame était à la porte, couchée par terre, pour espionner ce qui se passait dans la chambre. La reine fut si outrée de colère qu'elle se leva en s'écriant : « Je vais la faire jeter par la fenêtre ! » Elle l'aurait fait certainement sans M. de Créquy, lequel la retint, mais Mme de Fiennes n'en fut pas moins immédiatement

chassée de la cour. Ce fut là un déboire amer pour son orgueil et son ambition : elle ne le pardonna jamais à la reine, et plus tard, avec cette familiarité de langage qui la caractérisait, elle disait à Monsieur : « La reine votre mère était une sotte femme, Dieu veuille avoir son âme[1] ! »

Il restait pourtant à Mme de Fiennes la protection bienveillante de la reine d'Angleterre et une certaine faveur de la part de Charles II, qui prenait plaisir à ses saillies, lorsqu'il était présent, et à sa correspondance, bourrée d'histoires scandaleuses, pendant ses absences. Après la restauration, la reine Henriette-Marie, en allant s'établir en Angleterre, l'emmena avec son mari, dont, en souvenir de sa mère, elle fit un officier de ses gardes. Cependant, malgré cette faveur, il ne paraît pas, si nous en croyons M. de Comminges, que la reine ait eu fort à se louer de ce couple intraitable : « Il est arrivé depuis deux jours, écrivait l'ambassadeur à M. de Lionne[2], un grand bruit à Sommerset[3] entre mylord Saint-Albans et M. des Chapelles : le comte de Gramont, qui l'a accommodé, vous en fera le détail, qui d'un côté a assez l'air d'une querelle d'Allemand et de l'autre de trop de présomption et d'ingratitude. L'un et l'autre m'a conté l'affaire,

1. *Correspondance complète de la duchesse d'Orléans, princesse Palatine*, t. II, p. 43.

2. Le 24 octobre 1664.

3. Sommerset-House, résidence de la reine mère à Londres.

mais je m'en tais. Mme de Fiennes m'a fait peur, tant elle est acariâtre, où il y va de l'honneur de son mari. Je vous dirai seulement que M. des Chapelles, n'ayant pas voulu reconnoître mylord Saint-Albans pour son capitaine, s'est attiré des paroles fort rudes et outrageuses, comme de le menacer de lui donner de l'espée au travers du corps, sans le respect de l'antichambre de la reine. Des Chapelles s'est retiré deux pas, et puis, la main sur la garde de son espée, a répondu qu'il ne vouloit pas être pressé davantage. Alors tous ceux qui étoient présents se jetèrent entr'eux et les séparèrent. La reine mère, étant avertie de l'affaire par le comte de Saint-Albans, pardonna tout et commanda à des Chapelles de satisfaire à ce qu'il devait audit mylord. Durant ces entrefaites, arriva Mme de Fiennes, qui assez indiscrètement jeta feu et flammes, fit mille reproches à la reine des services de son mari, et la colère la porta à dire qu'elle devait la vie à la nourrice, mère de des Chapelles. Le ris, que la reine fit, échauffa l'autre davantage : néanmoins, comme les plus violentes passions sont celles qui durent le moins, tout se calma sitôt que la reine eust pardonné. Hier elle me fit l'honneur de me conter toute cette histoire et, quoiqu'elle soit bonne jusqu'à l'excès, je ne laissai pas d'entrevoir qu'elle n'étoit pas contente et que ce procédé de Mme de Fiennes lui déplaisoit, non seu-

lement en cette affaire, mais encore en mille petites choses, qu'elle supputa de loin et qu'elle fit revivre avec celle-ci. Le roi qui dans son âme en fut ravi (ce qui a plus fâché la reine, à ce qu'elle m'a dit) en a fait une bonne gorge chaude avec ses familiers, où les pauvres François n'ont pas été épargnés et tels qui n'y ont nulle part et qui y prétendent aussi peu, si je ne me trompe. Ce fâcheux rencontre pourroit bien obliger cette famille à passer la mer en quelque temps pour ne plus revenir : aussi bien Mme de Fiennes la craint trop, et, pour adoucir l'amertume des vomissements, retirera quelques jacobus de sa charge, que l'on donnera, si je ne me trompe, assez facilement pour éviter souvent telle noise. »

Trois jours après l'ambassadeur constatait un apaisement, auquel il se montre assez fier d'avoir contribué. « L'affaire de Mme de Fiennes, après avoir fait feu, ne fait pas seulement de la fumée. Sa conduite, mais, pour mieux dire, l'extrême bonté de la reine mère a imposé silence à tou les discours qu'un chacun prenoit la liberté de faire. Mme de Fiennes avouera peut-être un jour que je ne l'ai pas mal servie en ce rencontre et que mes avis n'ont pas nui à la faire rentrer en soi-même. Il est vrai aussi qu'elle s'est laissé gouverner et qu'elle a connu la raison, sitôt qu'on lui a ôté de devant les yeux les nuages que la colère y avoit épaissis. En-

fin tout est apaisé et tout finira de bonne grâce avec un peu de temps. »

Mme de Fiennes passa donc encore quelques mois en Angleterre, non sans que le malin ambassadeur signalât de sa part un nouvel et bruyant accès de colère, mais cette fois ce ne fut qu'au sujet d'une querelle de ménage : il ne s'agissait en effet pour elle que d'une mésaventure conjugale, dont la nouvelle fut accueillie à la cour d'Angleterre par un immense éclat de rire [1].

Au mois de juin 1665, Mme de Fiennes retourna en France avec la reine sa maîtresse, dont la santé souffrait trop durement du climat de l'Angleterre ; mais avant de se mettre en route, elle n'avait pas négligé ses intérêts : « Sa bourse était pleine de jacobus, ses cassettes de bonnes vaisselles d'or et ses coffres de toutes les nippes, qui sont particulières à l'Angleterre : tout cela, réduit à son véritable prix, s'appelle une pension du roi, sa vie durant, de trois cents jacobus ; la reine mère en ajoute deux cents dans la même forme ; elle emporte bien d'autres choses encore [2]. »

1. « M. de Castelmaine, arrivé hier, ayant trouvé la famille augmentée de deux beaux enfants, a un peu troublé la fête. Mme de Fiennes n'est point revenue de l'infidélité de son mari, qui lui a engrossé sa femme de chambre. Je ne crois pas que jamais chose se soit passée qui ait donné plus de matière à rire, dans une cour assez disposée à se moquer. » (Comminges à Lionne, 9 mai 1665.)

2. Comminges à Lionne.

Pendant ce temps-là, sa fille, dont nous connaissons déjà l'existence par M[lle] de Montpensier, était restée à Paris au service de Madame en qualité de fille d'honneur : elle était jolie et, par goût comme par éducation, disposée à se jeter à corps perdu dans toutes les intrigues de la cour : Dieu sait s'il en en manquait alors ! Elle avait au mois de janvier 1665 obtenu une marque de faveur, bien faite pour exalter encore ses prétentions : dans le ballet royal de la *Naissance de Vénus* que Benserade avait composé et qui fut donné plusieurs fois, tant au Louvre qu'au Palais-Royal, Louis XIV avait pris le rôle d'Alexandre, Madame représentait Vénus elle-même et sa jeune fille d'honneur y figurait en Néréide :

Mademoiselle de Fiennes,
Une de nos belles chrestiennes
(D'aucun cela n'est contredit),
Et dont la gorge, à ce qu'on dit,
Est infiniment ravissante
Par sa blancheur éblouissante [1].

Paraître ainsi devant cette brillante assemblée était déjà très flatteur, mais ce fut bien autre chose quelques jours après : le 7 février une indisposition ayant forcé Madame à renoncer pour cette fois au rôle de Vénus, elle le céda à M[lle] de Fiennes, qui, dit-on, s'en acquitta fort bien. Rien ne man-

1. Loret, *La Muze historique*, t. IV, p. 306.

quait donc à la gloire de sa fille, lorsque Mme de Fiennes fit sa rentrée à Paris, dans les conditions d'ailleurs les plus satisfaisantes : elle y retrouvait des amis empressés à la recevoir, et entre autres Mme de Sévigné, qui, sans se faire aucune illusion sur ses défauts, se plaisait à sa conversation; elle était restée liée avec elle depuis l'époque des troubles de la Fronde. La marquise la recevait donc souvent à dîner, et le jeune baron de Sévigné était charmé de s'y rencontrer avec la jolie fille d'honneur, « dont l'humeur étoit aimable et facile ».

Mme de Fiennes se retrouvait dans son élément au milieu du feu d'artifice d'intrigues, dont la cour était le théâtre, et elle ne se montra pas plus scrupuleuse, pour celles qui touchaient à sa propre famille que pour les autres. Sa fille était alors courtisée de fort près par le jeune duc de Longueville, et Mme de Fiennes, loin d'y mettre obstacle, semblait favoriser ce commerce de coquetteries, quelles que pussent en être les conséquences. Peu de temps après, ce fut le tour du chevalier de Lorraine « fait comme on peint les anges[1] », qui s'attacha à la jeune fille avec tant d'assiduité et de succès, que la jalousie de Monsieur, délaissé par son favori, s'en émut au point qu'un jour, sans en prévenir Madame, il raya Mlle de Fiennes de la liste de ses filles d'honneur. Cet éclat fit grand bruit : Madame

1. Choisy, *Mémoires*, p. 360, édition de 1727.

avertit la victime qu'elle n'était pour rien dans sa disgrâce, et la réputation de Monsieur fut loin d'y gagner.

Cependant la princesse Henriette-Anne, ayant su que la cassette de son ancienne fille d'honneur était restée entre les mains des Mme des Bordes, sa femme de chambre, se la fit apporter, la visita et en retira cinq ou six lettres compromettantes, tant pour le chevalier de Lorraine, qu'elle détestait, que pour Monsieur. De là d'amères récriminations de la part de Mlle de Fiennes et sans doute aussi de celle de sa mère, qui, nous l'avons vu, ne désapprouvait nullement sa conduite[1]; on accusa Daniel de Cosnac, évêque de Valence, d'avoir conseillé à Madame d'agir comme elle l'avait fait, et ce fut une des causes de sa disgrâce auprès de Monsieur[2].

Quoi qu'il en soit, les deux amoureux, loin de se tenir pour battus, prirent un parti décisif : le chevalier de Lorraine enleva Mlle de Fiennes, dont il eut un fils, qui fut élevé sous son nom, parmi les enfants de sa belle-sœur, la comtesse d'Armagnac. Le dernier mot de cette aventure galante va nous être donné par Mme de Sévigné; la scène se passe en avril 1672 : « M. le chevalier de Lorraine, nous dit-

1. Walckenaer, *Mémoires sur Mme de Sévigné,* t. IV, p. 106.

2. Cosnac, *Mémoires,* t. Ier, p. 368 et 369. Mme de la Fayette met l'histoire de la cassette sur le compte de Mlle de Montalais, autre fille d'honneur de Madame, qui fut également renvoyée.



elle, alla voir la Fiennes l'autre jour; elle voulut jouer la délaissée, elle parut embarrassée : le chevalier, avec cette belle physionomie ouverte, que j'aime et que vous n'aimez pas, la voulut tirer de toutes sortes d'embarras et lui dit : « Mademoiselle, « qu'avez-vous? Pourquoi êtes-vous triste? Qu'y « a-t-il d'extraordinaire à tout ce qui nous est « arrivé? Nous nous sommes aimés, nous ne nous « aimons plus; la constance n'est pas une vertu des « gens de notre âge : il vaut bien mieux que nous « oubliions le passé et que nous reprenions les tons « et les manières ordinaires. Voilà un joli petit « chien, qui vous l'a donné? » Et voilà le dénouement de cette belle passion[1]. » Dans une autre lettre de la même année, la spirituelle marquise nous dit encore : « La Fiennes a quitté sa principauté; c'est le marquis d'Effiat[2] qui la possède; elle a sa petite maison : la Montsoreau et M. de Foix y font la partie carrée[3]. »

Malgré les nombreux écueils que la vie désordonnée de sa fille avait semés sur son chemin, Mme de Fiennes avait assez habilement manœuvré pour conserver encore son crédit près du duc d'Orléans. A l'époque de son second mariage avec

1. Mme de Sévigné à Mme de Grignan, t. II, p. 397, édition de 1818.

2. Antoine Coiffier Ruzé, marquis d'Effiat, premier écuyer de Monsieur, et l'ami intime du chevalier de Lorraine.

3. *Lettres inédites de Mme de Sévigné,* publiées par C. Capmas, t. Ier, p. 274.

la princesse Palatine, elle obtint de lui qu'il nommât son mari gouverneur de Montargis et écuyer ordinaire de la nouvelle duchesse. Celle-ci, sachant à qui elle avait affaire et se méfiant de la langue envenimée de Mme de Fiennes, nous raconte comment elle s'y prit, afin de la faire taire une fois pour toutes : « Elle (Mme de Fiennes) avait beaucoup d'esprit et aimait la raillerie ; sa langue n'épargnait personne que moi. Comme je vis qu'elle ne ménageait nullement dans ses propos le roi, ni Monsieur, ni qui que ce fût, je la pris un jour par la main et, la conduisant dans un coin, je lui dis : « Madame, vous êtes aimable, vous « avez beaucoup d'esprit, mais vous avez une ma- « nière de parler, dont le roi et Monsieur s'accom- « modent, parce qu'ils y sont accoutumés ; pour « moi, qui ne fais que d'arriver, je n'y suis point « faite, je me fâche quand on se moque de moi ; « c'est pourquoi j'ai voulu vous donner un petit avis. « Si vous m'épargnez, nous serons bien ensemble, « mais si vous me traitez comme les autres, je ne « vous dirai rien ; cependant je m'en plaindrai à « votre mari et, s'il ne vous corrige pas, je le chas- « serai. » Elle me promit de ne jamais parler de moi et elle m'a tenu parole ; Monsieur disait souvent : « Mais comment faites-vous pour que Mme de « Fiennes ne vous dise rien de fâcheux ? » Je répondais : « C'est qu'elle m'aime. » Je ne voulais pas lui

dire ce que j'avais fait, car il l'aurait excitée contre moi[1]. »

Nous retrouvons encore cette étrange personne en compagnie de Mme de Sévigné, au mois de juin 1676, dans son gouvernement de Montargis, lorsque l'auteur des *Lettres* revenait de Grignan : « Nos chevaux témoignèrent hier, écrivait-elle à sa fille, qu'ils seroient bien aises de se reposer à Montargis. Nous y fûmes le reste du jour. Nous passâmes la soirée chez Mme de Fiennes, qui est gouvernante de la ville, et de son mari, qu'on appelle pourtant M. le gouverneur : elle me vint prendre à mon hôtellerie et se souvient fort du temps où elle nous honoroit de ses approbations : vous connoissez son air et son ton décisif. Elle est divinement bien logée. Cet établissement est fort joli ; elle y règne trois ou quatre mois et puis elle se va traîner aux pieds de toutes les grandeurs, comme vous savez. Elle me dit qu'elle attendoit Mlle de Fiennes. »

Nous allons nous séparer de cette intéressante famille, qui peut-être nous a retenu trop longtemps loin de notre sujet; mais nous n'avons pu résister à l'envie de saisir au passage ce type si complet des aventurières de cour, sans scrupules ni vergogne, qu'on est surpris malgré soi de voir réussir et prospérer au siècle de Louis XIV.

1. *Correspondance complète de Madame, duchesse d'Orléans, princesse Palatine,* t. II, p. 201.

Madame avait enfin mis au monde un fils, le 16 juillet 1664; on lui donna les noms de Philippe-Charles, duc de Valois. Par l'amère déception qu'elle avait éprouvée à la naissance de sa première fille, on peut juger de l'importance que la princesse attachait à un héritier mâle; cet événement fut donc pour elle un bonheur sans mélange. Charles II, qui connaissait depuis longtemps les vœux ardents de sa sœur, dès qu'il apprit qu'un fils lui avait été donné, s'empressa de lui adresser les plus cordiales félicitations. « La fièvre qui venait seulement de me quitter, écrivait le roi[1], et ma tête encore endolorie, m'ont empêché de vous écrire lundi, pour vous dire l'extrême joie que m'a causée votre heureux accouchement d'un fils; je vous assure qu'aucun événement ne pouvait m'être plus agréable, sachant la satisfaction que cela doit être pour vous. Tout ce qui vous touche sera toujours proche de mon cœur..... » Il revient ensuite à la question brûlante entamée avec les Provinces-Unies : « J'envoie maintenant sir George Downing en Hollande, pour y exposer mes demandes, car ils ne m'ont pas encore donné satisfaction, pour toutes les injures que mes sujets ont subies de la part

1. Le 14-24 juillet 1664. La différence des dates, qui dans ce cas peut paraître extraordinaire, puisque Charles II écrit à sa sœur le 14 et que le jeune prince naquit seulement le 16, tient à la différence des calendriers de France et d'Angleterre : ce dernier était en retard de dix jours sur l'autre.

des leurs : ils ne m'ont payé que de belles paroles, rien de plus, ce qui ne suffira pas désormais, car j'aurai pleine satisfaction d'une manière ou d'une autre. Il nous est arrivé cette semaine six vaisseaux des Indes orientales, qui nous apportent la nouvelle d'une perte considérable que les Hollandais y ont éprouvée; trois de leurs navires, dont deux richement chargés, en route pour le Japon, ont fait naufrage; en outre, ils avaient envoyé vingt-quatre voiles, pour un dessein quelconque, en Chine, et elles se trouvent bloquées dans une rivière de ce pays, de telle sorte qu'elles ne peuvent s'en échapper. Cela refroidira à Amsterdam le courage de la Compagnie des Indes, qui a été si insolente jusqu'à présent. Je reviens à l'instant de voir un nouveau et mauvais spectacle, et il est près de minuit, jolie heure pour qu'un malade pense à se mettre au lit : ainsi, bonne nuit ! »

Quelques jours après Charles II écrivait encore à Madame[1] : « La reine m'a montré hier votre longue lettre, qui me prouve qu'on en a fort mal usé envers vous, mais je suis très aise de voir que le roi se soit montré aussi juste et aussi affectionné à votre égard. Je ne croyais pas possible que certaines personnes eussent pris dans cette affaire une aussi mauvaise part, que me le fait voir votre

1. White-Hall, 22 juillet 1644.

lettre[1]; j'aurai d'après cela une meilleure opinion de ma dévotion pour l'avenir, car je suis de ces bigots qui pensent que la malignité est un beaucoup plus gros péché qu'une pauvre fragilité de nature. J'enverrai dans deux ou trois jours James Hamilton à vous et à Monsieur, pour porter mes compliments[2]. Il faut que je laisse à Boyer[3] ce temps-là devant lui, parce que je regarde mon messager comme valant beaucoup mieux que lui, pour courir la poste; il sera ce soir à Paris avant lui. Ma femme prétend que Boyer ressemble beaucoup à une charmante dame de votre connaissance : il vous dira qui elle est. Rien de plus pour le moment, parce que je vous écrirai plus au long par milord Hamilton; seulement il me faut vous exprimer encore toute ma joie pour votre fils. »

Les rapports entre l'Angleterre et la Hollande devenaient chaque jour plus tendus, et la guerre était d'autant moins facile à éviter entre les deux nations, qui se haïssaient, que Charles II avait contre les Provinces-Unies des griefs personnels, qu'il ne paraissait pas disposé à pardonner. Non seulement le prince d'Orange, son beau-frère, avait

1. Allusion à la conduite de la reine Anne d'Autriche,, qui, dans les contestations survenues, comme nous l'avons dit, à Fontainebleau, avait pris parti assez nettement contre Madame.

2. Pour la naissance du duc de Valois.

3. Boyer était premier maître d'hôtel de Monsieur. Il avait été envoyé au roi d'Angleterre, pour lui annoncer la naissance du jeune prince.

été dépouillé de toutes ses dignités, mais encore la faction dominante à la Haye laissait paraître et se répandre partout des caricatures, tournant en ridicule l'apathie du roi, ses amours et son indigence [1]. Il y avait donc entre lui et le Parlement une entente parfaite sur les mesures à prendre pour châtier d'une façon exemplaire l'insolence de « ces marchands enrichis », mais Charles n'ignorait pas le traité qui liait alors Louis XIV à la Hollande, et il lui importait avant tout de ne pas voir les forces de cette dernière doublées par l'appui de son puissant voisin. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre n'ayant pas montré, dans leurs rapports avec les deux cours, les dispositions conciliantes que réclamaient ses intérêts, Charles II voulut essayer de prendre Louis XIV par les sentiments; et qui, mieux que sa sœur, était en position de lui prêter encore pour cela un concours efficace? Confidente des deux rois, son cœur était, pour ainsi dire, partagé entre les deux pays et son intelligence pouvait seule réussir dans une tâche trop difficile, pour une diplomatie jalouse et déjà compromise. Il s'agissait d'arriver par cette princesse à un traité direct d'alliance et d'amitié, qui pût au moins empêcher une intervention de Louis XIV dans la guerre qui allait éclater; aussi Charles insiste-t-il souvent auprès de sa sœur, pour qu'elle prenne en main cette négociation délicate; malheu-

1. *Pepys's diary*, t. II, p. 125.

reusement les réponses de Madame nous manquent et nous n'en connaissons l'existence que par les lettres du roi d'Angleterre.

« ..... Je suis peiné, lui écrivait-il[1], de vous voir penser que la faute est de notre côté, si l'alliance avec la France n'est pas plus avancée. Assurément il est survenu de fâcheux incidents, qui l'ont retardée, tels que la dispute avec les princes du sang à l'entrée de mon ambassadeur et depuis lors d'autres de même nature ; mais si les ambassadeurs des deux parts ont eu le malheur de se rendre inacceptables, là où ils avaient à négocier, pourquoi devrait-on croire que c'est la faute de leurs maîtres ? Je vous assure que, si je m'étais réglé là-dessus, j'en aurais depuis longtemps conclu que la France n'avait guère d'inclination pour la réussite de ce traité : mais vous verrez maintenant que milord Hollis marchera résolument vers ce but, de sorte qu'il n'y aura aucune négligence de notre part. Quand le traité général aura été conclu, il sera à propos d'entamer le traité particulier de bienveillance et d'amitié, que j'ai toujours souhaité voir s'établir entre le roi mon frère et moi. Maintenant que je suis sur ce sujet, il me faut agir franchement avec vous et vous dire que rien ne peut éloigner cette alliance et cette amitié, que si le roi mon frère donne quelque appui aux Hollandais dans la que-

1. White-Hall, 23 août 1664.

relle qu'ils ont avec nous; car, je vous l'assure, ils se vantent déjà beaucoup de son amitié et peut-être ne seraient-ils pas aussi insolents, s'ils n'avaient pas de pareilles espérances..... Je dois vous avouer que je serais fort aise de savoir ce que je puis attendre de la France, dans le cas où les Hollandais se refuseraient à toute espèce de raison et de justice. Je suis fort satisfait que le roi mon frère soit aussi affectueux pour vous : personne n'est plus propre que vous à établir une bonne correspondance et amitié.... Je serais charmé d'avoir votre opinion et vos conseils sur cette matière. Je ne doute pas que vous n'ayez pour moi les soins que je puis attendre de votre attachement, car vous êtes une femme d'Exeter, et, si vous n'êtes pas pleinement renseignée sur toutes choses, comme vous vous en plaignez dans vos lettres, c'est votre propre faute..... Je résumerai tout en vous répétant que je souhaite vivement avoir une étroite amitié avec la France, mais que je m'attends à y trouver mon compte, comme il est raisonnable qu'elle y trouve le sien. »

Dans une lettre suivante[1], Charles II, après être entré sur son projet de traité dans de nouveaux détails, que nous croyons inutile de rapporter ici, termine en disant à sa sœur : « C'est manifester au roi la sincérité de mes intentions que de vous engager à entreprendre ce travail, ce que je ne ferais

1. White-Hall, 17 octobre 1664.

pas, soyez-en sûre, s'il en était autrement. Je vous écris *mon cœur*, ce que je ne voudrais pas essayer de faire en français, mais vous pouvez en avoir la traduction. »

Dans l'intervalle compris entre les deux lettres que nous venons de rapporter, l'état de santé de Madame l'avait obligée à quitter Paris, où la vie d'excitation qu'elle y menait, à peine remise de ses couches, ne pouvait qu'être préjudiciable à sa faible constitution. Elle souffrait encore d'une toux fréquente, souvent accompagnée de fièvre, et on lui avait ordonné le séjour de Villers-Cotterets, pendant un mois, pour y suivre un traitement de lait d'ânesse, dans le repos le plus absolu. « La duchesse d'Orléans, écrivait Guy Patin à son ami Falconnet[1], s'est trouvée mal à Villers-Cotterets. Elle est fluette, délicate et du nombre de ceux qu'Hippocrate dit avoir du penchant à la phthisie. Les Anglois sont sujets à cette maladie de consomption, qui est une espèce de phthisie sèche ou flétrissement du poumon. » Après quelques semaines de soins et de tranquillité, elle se trouva mieux, et les médecins lui permirent de retourner à Versailles, au commencement d'octobre. C'est là que le 24 de ce mois, elle écrivait à son frère sur une affaire, qui ne pouvait manquer de l'intéresser[2].

1. 26 septembre 1664, t. III, p. 2.

2. Versailles, 24 octobre 1664. (*Lambeth library*, n° 67.)

« J'ay tousjours différé à vous mander une découverte que j'ay faite, il y a six mois, de certaines pierreries que l'on prétend avoir esté volées au roy nostre père, et je ne vous en manderois encore rien, sans que l'ambassadeur, à qui l'on en a donné advis depuis peu, l'aura sans doute desjà fait, et, cela estant, comme je ne puis plus vous en surprendre, comme je l'espérois, je vous diray que les intéressés, que j'ay fait mettre en prison, avouent avoir eu les pierreries, mais, comme elles sont un peu dispersées, l'on aura quelque peine à les ravoir; mais, quand il en faudroit davantage, elles ne m'eschapperont pas, afin de vous les rendre. L'on dit qu'il y a un cordon de chapeau de diamants très beaux, une jarretière aussi et beaucoup de bagues, un portrait du prince Henry[1], entouré de fort gros diamants. Vous pouvés savoir de la reyne si elle les connoissoit, car le roy n'avoit rien qu'elle ne connust.

« Je n'ay rien à vous respondre à la lettre que vous m'avés escrite, vous ayant parlé si souvent de la mesme chose, que je vous importunerois de le faire encore, et, pour vous rendre des nouvelles qui reviennent à celles que vous me mandés du bastiment de la reyne[2], je vous diray que le roy fait icy un grand bastiment, qui parera fort ce lieu cy et qui

1. Le feu duc de Gloucester.

2. Il s'agit ici des travaux que la reine Henriette-Marie faisait exécuter à Sommerset-House.

joint à l'avant-cour, comme une forme de triangle, et la commodité est qu'il ne luy couste rien, car il donne des places à beaucoup de personnes de qualité, qui le feront à leur despens et qui sont fort aises d'avoir des maisons, dont on leur donne le fond. C'est tout ce que vous dira votre très humble servante. »

Les bijoux, ayant appartenu au roi Charles Ier, avaient été l'objet de la part de Madame de recherches patientes, mais secrètes, car, comme elle le dit elle-même, c'était là une surprise qu'elle ménageait à son frère : elle n'en avait parlé qu'à Louis XIV. Lord Hollis, avisé d'un autre côté de l'existence de ces précieux objets, avait commencé une enquête ; mais, ayant découvert les efforts que faisait la princesse pour rentrer en possession de ces bijoux de famille, il craignait d'être accusé de négligence et écrivit à l'abbé de Montaigu, aumônier de Madame, pour lui faire savoir qu'il s'occupait activement de ces recherches, et pour qu'il la priât de lui continuer son appui et sa faveur. Henriette répondit directement à l'ambassadeur que, si elle ne lui en avait pas parlé plus tôt, c'était parce qu'elle avait voulu que le roi son frère ignorât ses démarches; que le roi de France lui avait promis tous les arrêts qui pourraient lui être nécessaires; que, puisqu'en travaillant elle-même à retrouver ces souvenirs de famille, elle avait en quelque sorte

anticipé sur ses droits, elle lui promettait de le laisser agir en toute liberté et de lui faire part désormais de toutes ses démarches. Elle finissait en l'assurant qu'on ne pouvait avoir plus d'estime qu'elle n'en avait pour sa personne[1].

La réponse d'Hollis fut des plus respectueuses ; s'il avait connu plus tôt, disait-il, l'ingérence de Madame dans cette affaire, il se serait empressé de se mettre en communication avec elle, et il se tiendrait toujours à ses ordres. Dans une dépêche qu'il adresse à Charles II, il dit encore : « Je craignais seulement que Madame ne prît l'affaire en mauvaise part, mais il n'en est rien, comme vous le verrez par sa lettre et par ma réponse, dont je vous envoie les copies, pour que vous voyiez par vous-même dans quel état sont les choses entre nous. La vérité est qu'elle avait les meilleures intentions, mais qu'elle a été trompée : l'affaire eût été perdue, si je n'avais réclamé au nom du roi mon maître, car une dame attachée à la personne de Mme la duchesse d'Orléans, après en avoir eu connaissance la première, n'avait employé le crédit de cette princesse qu'à pousser les choses assez loin, pour obtenir des conditions avantageuses à elle-même, et ensuite lâcher les oiseaux et escamoter l'affaire[2]. »

1. *Lambeth,* ms. 1665, French correspondance, art. 67; cité par Mrs Green, *Lives of the princesses of England.*

2. Hollis's *dispaches,* 12-22 October 1664.

Quelle était cette dame que dénonçait l'ambassadeur ? Nous n'osons en citer aucune, mais de son côté lord Hollis ne fut, quoi qu'il en dît, ni plus habile, ni plus heureux que la princesse ; la timidité et l'insuffisance de ses démarches, jointes à l'incurie du roi Charles II, amenèrent en fin de compte la perte définitive des pierreries, aussi bien que des tapisseries précieuses, des tableaux, etc., qui avaient appartenu à la famille royale d'Angleterre et qu'on sut positivement avoir été volés à l'époque de la révolution [1].

1. *French correspondance,* State papers Office.

CHAPITRE VI

La comtesse de Gramont. — Les Anglais s'emparent de la ville de New-Amsterdam, dont le nom est changé en celui de New-York. — Lancement d'un vaisseau sur la Tamise en présence du roi. — Lettre de Madame à Charles II, d'après les instructions de Louis XIV. — Maladie de la reine Marie-Thérèse, son accouchement prématuré. — Mission en Angleterre du marquis de Ruvigny. — Conseils de Madame à son frère. — Convalescence de Marie-Thérèse. — Premières hostilités entre l'Angleterre et la Hollande. — Apparition d'une comète interprétée par Charles II en sa faveur. — Le marquis de Vardes. — Dernière entrevue du comte de Guiche avec Madame. — Mlle de Montalais. — Confidence imprudente de Madame au marquis de Vardes. — Il trahit le comte de Guiche. — Plaintes de la comtesse de Soissons. — Sincérité de Madame envers le roi. — Propos insolents de Vardes. — Il est enfermé à la Bastille. — Lettre de plaintes de Madame à Charles II. — Vardes est confiné dans son gouvernement d'Aigues-Mortes. — Calomnie de la comtesse de Soissons sur le comte de Guiche. — Bonne intelligence entre Louis XIV et Madame. — Une nouvelle lettre de cette princesse. — Une réponse de Charles II. — Les deux comètes. — Lettre de Madame. — Les Hollandais étaient-ils vraiment les agresseurs? — Sir Robert Holmes. — L'amiral de Ruyter. — Lenteur apportée par Louis XIV pour la conclusion du traité avec Charles II.

Jamais la correspondance entre le frère et la sœur n'avait été plus active qu'à cette époque; Charles II lui mandait le 24 octobre 1664 : « Je vous écrivis hier par le comte de Gramont, mais je crois que cette lettre-ci vous arrivera plus tôt, car il prend la voie de Dieppe avec sa femme et sa

famille[1]. Puisque j'ai nommé sa femme, je ne puis m'empêcher de la recommander à votre bienveillance, car en outre du mérite que possède sa famille des deux côtés, c'est aussi une des meilleures créatures qui aient jamais existé. Je pense qu'elle passera en France pour une fort belle femme, quoique depuis ses couches elle n'ait pas encore recouvré la bonne mine qu'elle avait auparavant, et je crains même que ce ne soit pour toujours.

« Vous apprendrez par cette poste le démêlé qui a eu lieu entre milord Saint-Albans et des Chapelles ; il est accommodé maintenant. Tout ce que je puis dire, c'est que des Chapelles a été dans son tort autant qu'un homme peut l'être, vis-à-vis de son officier supérieur[2].....

« Vous avez entendu parler de la prise que nous avons faite de New-Amsterdam, qui est située tout près de la Nouvelle-Angleterre : c'est une place de grande importance pour le commerce et une fort bonne ville. Elle appartenait auparavant à l'Angleterre, mais peu à peu les Hollandais en avaient chassé nos gens, et ils y ont bâti une ville considérable ; mais nous avons eu le dessus, et maintenant on l'ap-

1. « Le comte de Gramont est parti aujourd'hui avec Madame sa femme, qui marche en équipage de nouvelle mariée. Il vous dira cent choses que je ne saurois écrire. » (Comminges à Lionne, 24 actobre 1664. Affaires étrangères, Angleterre, t. VI, p. 2.)

2. Nous avons déjà raconté cette violente querelle, qui fut accommodée par le comte de Gramont.

pelle New-York[1]. Celui qui l'a prise et qui y est à présent, c'est Nicholas, un des serviteurs de mon frère, que vous connaissez très bien. Je suis à vous. »

Bien que la guerre ne fût pas officiellement déclarée, on voit que l'Angleterre et la Hollande ne laissaient pas de chercher à se nuire plus ou moins ouvertement, dans leurs colonies respectives. La marine britannique était alors plus formidable que jamais; activement aidé par son frère, grand amiral, Charles II, en attendant les subsides que devait lui voter le Parlement, avait trouvé à emprunter de la ville de Londres la somme de cent mille livres sterling; grâce à la peine qu'il se donnait et à ses libéralités, la flotte se trouva bientôt en état de tenir tête à ses ennemis. Invité par le roi, qui n'était pas fâché de faire parade de sa puissance aux yeux de l'ambassadeur, à assister au lancement d'un navire sur la Tamise, Comminges écrivait à Louis XIV le 27 octobre 1664 : « Je vous avoue, Sire, qu'il n'y a rien de plus beau à voir que toute cette marine, rien de plus grand et de plus majestueux que ce grand nombre de vaisseaux, faits ou à faire, cette nombreuse quantité de canons, de mâts, de cordages et autres machines nécessaires à ce genre de guerre. Le roi nous fit dans un de

1. Cette ville fut ainsi nommée en l'honneur de Jacques, frère du roi.

ses yachts un magnifique repas, y but à la santé de Vostre Majesté et commanda à la compagnie de le seconder, qui ne s'épargna pas à faire son devoir. Je fis le remerciement, et, en son nom, je bus celle du roy d'Angleterre. L'une et l'autre santé fut célébrée de tant de coups de canon, que, par son bruit, il fit changer le temps. »

Nous revenons maintenant à ce projet d'alliance et d'amitié entre la France et l'Angleterre, si cher à Charles II et que Madame avait pris tant à cœur ; elle écrivait de Paris à son frère, le 4 novembre 1664[1] : « J'ay monstré vostre dernière lettre au roy[2], qui m'a ordonné de vous dire, pour répondre à ce que vous me mandés touchant les Hollandois, que, si vous voulés que ses subjets soient traités en Angleterre comme les Anglois, il consent que les Anglois le soient en France comme les François, hormis les cinquante sols[3]. Je ne suis pas assez habile pour bien entendre ce que cecy veut dire, mais ce sont les propres paroles que le roy m'a dit de vous mander, desquelles je m'acquitte, et, si c'est ce que vous désirés, faites-

1. *State papers*, French, *Record Office*, vol. CCLVII, n° 218.

2. Celle que Charles II avait écrite à sa sœur le 17 octobre 1664.

3. Cet article des *cinquante sous* était un droit de tonnage, établi par le traité passé entre la France et la Hollande, sur tous les navires étrangers à leur sortie des ports français, et qui devait s'étendre jusqu'aux vaisseaux anglais. (*Treaty between France and Holland*, 17-27 April 1662. French correspondance, *State papers office*.)

moi response le plus tost que vous pourrés, et, si vous ne terminés tout cecy, vous ne gagnerés pas de temps, comme vous paroissés le souhaiter tous deux et cela iroit à des longueurs infinies. Il est si tard et je suis si endormie, que je n'ajouteray rien de plus à celle-cy, que pour vous asseurer que je suis vostre très humble servante. »

Pendant ces pourparlers, la reine de France Marie-Thérèse était tombée gravement malade, et l'inquiétude était grande, surtout à cause de son état de grossesse avancée. On ordonna des prières dans toutes les églises, où le peuple se rendit en foule; le Saint-Sacrement fut exposé et la reine mère fit publiquement ses dévotions dans l'église des Feuillants, pour obtenir la guérison de sa belle-fille. Le résultat de la fièvre continue, dont elle souffrait, fut un accouchement prématuré; la reine mit au monde, le 16 novembre 1664, une fille qui fut nommée Marie-Anne de France et qui mourut le 26 décembre suivant. Voici les nouvelles que Madame donnait à son frère le 12 novembre[1] : « Je vous avois mandé par le dernier ordinaire le mal de la reyne[2], qui est fort augmenté depuis par des douleurs dans les jambes effroyables, qui luy ont fait durer la fiebvre, de sorte que présentement elle est continue et les accès de tierce sont tou-

1. *Lambeth Library*, n° 868.
2. Marie-Thérèse.

jours marqués. Le roy en paroît fort affligé, quoique l'on asseure que, jusques à cette heure, il n'y a pas de danger pour elle, ny pour son enfant. Je crois que vous feriés bien d'envoyer quelqu'un savoir de ses nouvelles, car ce n'est pas une petite maladie à finir du jour au lendemain. Je n'ay pas le loisir de vous en dire davantage : par M. Sidney qui part demain, je le feray plus au long, et vous diray seulement que je suis vostre très humble servante. »

La négociation secrète entre les deux rois, loin de se ralentir, devenait d'autant plus vive que la guerre était plus proche ; Charles II aurait souhaité la rupture ouverte des engagements de Louis XIV avec la Hollande, mais la princesse Henriette ne cessait de lui conseiller plus de modération dans ses désirs. Sur ces entrefaites, Louis XIV, sans doute d'accord avec sa belle-sœur, avait donné une mission toute de confiance auprès de Charles II, au marquis de Ruvigny, en le chargeant de lui fournir des informations précises sur l'état des choses en Angleterre, afin qu'il pût diriger sa politique en conséquence, mais sans l'autoriser à prendre par lui-même aucun engagement. Cette mission était sensiblement facilitée pour Ruvigny par la double parenté qui l'unissait à l'une des familles les plus considérables de l'Angleterre, car sa sœur, veuve de M. de la Maisonfort, avait épousé à Paris le

comte de Southampton, avec lequel elle était allée se fixer à Londres, tandis que Ruvigny de son côté se mariait, aussi en secondes noces[1], avec la sœur de ce dernier. C'était du reste un protestant zélé, ce qui l'avait fait nommer député général des huguenots de France ; on ne pouvait donc choisir un négociateur placé dans des conditions plus favorables, pour pénétrer les secrets de l'Angleterre. Saint-Simon lui-même, qui pourtant ne se prive pas d'être mauvaise langue, nous le peint en quelques mots sous le jour le plus favorable : « Ruvigny, dit-il, étoit un bon, mais simple gentilhomme, plein d'esprit, de sagesse, d'honneur et de probité, fort huguenot, mais d'une grande conduite et d'une grande dextérité. Le roi l'avoit déjà plusieurs fois employé dans d'autres négociations secrètes, où il l'avoit utilement servi, et il aimoit beaucoup sa religion. La preuve en est qu'à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, il lui offrit de le garder à sa cour en lui conservant ses biens, et sans exiger sa conversion, mais Ruvigny, tout en se montrant reconnoissant de cette faveur, préféra se retirer en Angleterre avec ses deux fils, dont l'un mourut bientôt et l'autre prit parti pour Guillaume d'Orange,

1. Il avait épousé d'abord Marie Tallemant, sœur de l'auteur des *Historiettes*. Sa propre sœur, Mme de la Maisonfort, était une fort belle femme et d'un esprit très distingué. Des Réaux lui a consacré l'une de ses historiettes.



qui le créa comte de Galloway. » Dans la question dont il s'agit ici, le roi n'eut qu'à se louer encore une fois du zèle de Ruvigny et de son intelligence des affaires; il est facile d'en juger par les nombreuses lettres qu'il écrivit alors à Louis XIV, et qui sont conservées aux archives des Affaires étrangères. Il fit plusieurs voyages en France pendant sa mission, et comme il avait su se rendre agréable aux deux monarques, il put dans ses rapports directs avec Charles II, Buckingham et Arlington rendre d'importants services, au moment de la conclusion de la triple alliance.

Tel était l'homme que Madame recommandait particulièrement à son frère dans la lettre suivante, où la jeune diplomate de vingt ans lui donnait d'utiles conseils : « Je n'ay pu laisser partir Ruvigny, sans l'accompagner de cette lettre pour vous monstrer que vous verrés, par ce qu'il vous dira, combien l'on souhaite vostre amitié et mesme combien elle est nécessaire icy. Profités de cela, au nom de Dieu, et ne perdés pas de temps à tirer une promesse des mains du roy, qu'il n'assistera pas les Hollandois, car vous comprenés bien qu'il ne peut le promettre hautement par les engagements qu'il a avec eux, quoique l'on sache bien qu'ils ne valent, comme l'on dit, que ce que l'on les fait valoir. Mais comme dans ce monde, l'on paye de belles apparences et que cette affaire les requiert, vous devés,

comme j'ay desja dit, vous contenter de faire la chose sous main, qui est de cette manière beaucoup plus solide, et je vous promets de regarder de près que l'on y agisse de bonne foy, car d'une chose dont je me meslerois, je craindrois tant le contraire que je quitterois d'abord. Dites bien à Ruvigny, je vous prie, que je vous mande du bien de luy, car en effet c'est un très honneste homme ; je crois que je n'ay pas besoin de vous le dire pour vous le faire croire, ni de vous asseurer que je suis vostre très humble servante[1]. »

Elle lui écrivait encore le 5 décembre suivant[2] : « Ce gentilhomme[3] m'a priée de vous escrire par luy, pour vous le recommander ; aussy est-il fort honneste homme. Il va pour la mesme affaire de Ruvigny et pour tâcher à faire conclure une chose, où je vois que vous ferés ce qu'on désire icy, car il est tousjours bon d'obliger les gens dans les choses aussy faciles que l'est celle-cy, afin de leur faire rendre la pareille d'autres fois. Je suis très faschée de n'avoir rien de particulier à vous mander, à présent que cette voye est seure, et il se trouvera cent occasions, où je le voudrois, que le peu de seureté m'en empêcheroit. L'on dit icy que les Hollandois

1. De Paris, 28 novembre 1664. (*State papers, French, Record office*, vol. CCLVII, nº 256.)

2. *Lambeth Library*, nº 69.

3. Nous ignorons le nom de celui que Madame veut désigner ici.

ne sortiront pas de cet hiver et qu'ils veulent gagner du temps, afin que, tous les vivres des vaisseaux estant mangés et la despense grande à les remettre dans le mesme estat, cela vous oblige à faire la paix avec eux.

« Je vois par la lettre que vous m'escrivés que Fitz-Harding[1] a fait une grande diligence et que vous n'avés pas encore eu le loisir de l'entretenir; j'espère que, quand vous l'aurés fait, vous ferés ce que je vous mande dans la lettre que je vous escris par luy, qui est asseurément le plus seur des moyens, pour avoir une véritable intelligence avec le roy, car, pour les grands traités, vous voyés combien l'on les garde, mais l'autre doit être inviolable, estant comme deux amis et frères. »

« L'on disoit icy, écrit-elle encore de Paris le 10 décembre[2], que vostre armée navale avoit pris quarante vaisseaux hollandois, mais, puisque vous ne m'en mandés rien, j'appréhende que la nouvelle ne soit pas vraye. J'ay donné vostre lettre au roy, qui me l'a monstrée; je luy ay fait les compliments de plus que vous m'avés ordonnés : il reçoit si bien

1. Charles Berkeley, créé d'abord vicomte Fitz-Harding et depuis comte de Falmouth. Après avoir été pendant la révolution l'un des plus fermes champions de la royauté, il devint, à l'époque de la restauration, trésorier de la bourse privée du roi et colonel d'un régiment des gardes. Il fut tué, à la bataille navale livrée contre les Hollandais, le 3 juin 1665.

2. *Lambeth Library*, n° 70.

tout ce qui vient de vostre part, que je ne doute pas que la suite n'y responde. La reyne estoit beaucoup mieux, mais elle est depuis deux jours dans des convulsions si grandes, que l'on n'attend que l'heure qu'elle mourra, de sorte que le compliment que vous voulés faire sur sa naissance est inutile et je crains bien qu'il le faudra pour sa mort, qui est, pour le présent, tout ce que vous dira vostre très humble servante. »

Madame était trop pessimiste : après la grave rechute qu'elle signale ici, une amélioration sensible se manifesta dans la santé de Marie-Thérèse et, peu de jours après, elle était en pleine convalescence.

L'affaire de l'alliance intime était loin de marcher de cette allure rapide, qu'ambitionnait Charles II : elle devait être précédée par la conclusion d'un traité de commerce et l'on sait, même de nos jours, à quel point une pareille négociation est épineuse avec l'Angleterre. Cependant le temps pressait pour cette nation : les hostilités étaient virtuellement ouvertes contre la Hollande et l'on n'était pas sans craintes sur l'attitude que la France se déciderait enfin à prendre au milieu de ce conflit : Louis XIV semblait avoir beaucoup moins de hâte à cet égard que le roi son voisin. Charles II écrivait à sa sœur le 15 décembre : « Je désire vivement que le traité de commerce soit terminé, afin que nous puissions entamer celui de

l'étroite alliance, dont je suis fort impatient, car je vous assure que c'est ma propre inclination qui m'y porte. Je suis convaincu que chacun de nous y trouvera son compte ; je considère mon amitié comme étant et devant être plus importante pour la France, sous beaucoup de rapports, que celle des Hollandais et vous pouvez l'avoir, si vous voulez. La Chambre des communes a réglé aujourd'hui la répartition générale, pour les comtés, de l'impôt des deux cent cinquante mille livres sterling[1], et on prépare un *bill* à cet effet, de sorte que l'affaire est arrangée pour le mieux.

« Depuis ma dernière lettre, nous avons pris bien d'autres vaisseaux hollandais, et en vérité il ne nous en échappe guère parmi ceux qui passent par le détroit : je crois que nous en avons déjà saisis plus de quarante, et chaque jour il nous en arrive de nouveaux. Ils se vantent beaucoup qu'il nous dévoreront au printemps, mais ils avaient dit la même chose, il y a deux mois, et nous sommes tous encore en vie.

« Par les lettres de Paris, je vois que la comète y a été vue également : j'espère qu'elle aura ici le même effet qu'en Allemagne et qu'ainsi nous bat-

1. C'était le subside le plus élevé qu'un roi d'Angleterre eût encore obtenu du Parlement, mais il n'était pas disproportionné avec la guerre qui allait commencer. La Chambre avait consenti à ce que les sommes qu'elle venait de voter fussent levées par trimestre, au moyen de douze impositions sur les comtés. (Lingard, t. XII, p. 149.)

trons nos Turcs d'ici près, aussi bien qu'ils ont battu les leurs[1]. »

Si, de l'autre côté du détroit, les canons semblaient prêts à tirer d'eux-mêmes, Madame trouvait encore à la cour de France d'autres sujets de soucis, qui, sans être aussi dangereux, ne l'exposaient pas moins à des ennuis et à des humiliations pénibles. Pour expliquer l'état des choses au moment dont nous parlons, il nous faut retourner en arrière jusqu'à l'année 1662 : nous avons déjà vu que, dès cette époque, blessée de l'indifférence jalouse de son époux, la princesse n'avait pu fermer les oreilles aux tendres propos du comte de Guiche et qu'elle avait laissé voir pour lui une inclination, dont le marquis de Vardes[2], son intime ami et l'amant de la comtesse de Soissons, était devenu le confident. « L'homme de France le mieux fait et le plus aimable[3], » Vardes, dont les succès à la cour ne se comptaient plus, fort en faveur auprès du roi, était aussi l'un de ces hommes auxquels tous les moyens paraissent légitimes pour réussir, et disposés par conséquent à se mêler activement à toutes les intrigues, même les plus honteuses.

1. Montecuculli venait en effet de gagner sur les Turcs, commandés par le grand vizir Ahmed Kouprouli, la bataille décisive de Saint-Gothard. Un corps de Français, sous les ordres de Coligny et de la Feuillade, s'y était couvert de gloire.

2. René Crespin du Bec, marquis de Vardes, capitaine des Cent-Suisses.

3. Cosnac, *Mémoires*.

Il voyait souvent Madame, et, comme tous ceux qui l'approchaient, fasciné par sa grâce et son esprit, il n'hésita pas à tenter de se substituer auprès d'elle à un ami trop confiant : il lui fallut commencer par éloigner le comte de Guiche. Il alla donc trouver le maréchal de Gramont et, après lui avoir expliqué ce qui en était, il lui représenta le péril auquel s'exposerait son fils par sa folle passion s'il restait à la cour, et lui conseilla de demander au roi, pour le comte de Guiche, le commandement des troupes rassemblées alors à Nancy. Frappé des observations de Vardes, qu'il avait prises en bonne part, le maréchal s'empressa de suivre les avis de cet ami dévoué, et le roi, ne doutant pas que la demande ne fût provoquée par le comte de Guiche lui-même, lui accorda aussitôt cette faveur [1]. Madame d'un côté et le nouveau général de l'autre n'avaient aucun soupçon des perfides machinations de Vardes, aussi furent-ils également surpris en apprenant la décision du roi : Henriette s'imaginant que c'était le comte de Guiche, qui, de son plein gré, voulait s'éloigner d'elle, en parla à Louis XIV,

1. *L'Histoire galante de M. le comte de Guiche et Madame*, reproduite dans le II[e] volume de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, sous le titre de : *Amours de Madame*, ne raconte pas tout à fait de la même manière que M[me] de la Fayette la disgrâce du comte de Guiche. Il y est dit que Monsieur étant fort en colère, ce fut le roi qui fit venir le maréchal de Gramont, et, après l'avoir menacé d'abandonner son fils au ressentiment de Monsieur, lui ordonna de lui signifier l'ordre d'aller combattre en Pologne, comme simple volontaire.

qui lui dit qu'en effet le maréchal avait demandé ce commandement de la part de son fils, qui l'en avait remercié. Blessée au cœur par cette dernière démarche, elle fit à celui qu'elle en croyait l'auteur les plus amers reproches, auxquels le comte de Guiche, désolé de cette injuste accusation, répondit en protestant à Madame qu'il était prêt à soutenir au roi qu'il n'avait pas sollicité cet emploi et à refuser de partir. Ce n'était pas l'affaire de Vardes: par l'entremise de la comtesse de Soissons, il parvint à calmer le ressentiment de la princesse et en même temps à faire promettre au comte de Guiche qu'il se rendrait à Nancy, à la condition d'obtenir de Madame une dernière entrevue chez elle.

La suite de cet arrangement fut que Mlle de Montalais [1], l'une des filles d'honneur de Madame (oh! ces filles d'honneur!), dont la vie n'était qu'une intrigue perpétuelle, se chargea de faciliter cette rencontre. « Monsieur, nous dit Mme de la Fayette, devant venir au Louvre, elle fit entrer le comte de Guiche sur le midi par un escalier dérobé et l'enferma dans un oratoire. Lorsque Madame eut dîné, elle fit semblant de vouloir dormir et passa dans une galerie, où le comte de Guiche lui dit adieu. Comme ils y étoient ensemble, Monsieur revint; tout ce qu'on put faire fut de cacher le comte de Guiche

1. Fille de Pierre de Montalais, sieur de Chambelay, et de Renée Leclerc de Sautré.



dans une cheminée, où il demeura longtemps sans pouvoir sortir. Enfin Montalais l'en tira et crut avoir sauvé tous les périls de cette entrevue, mais elle se trompoit infiniment [1]. » En effet, des ennemis de la fille d'honneur avertirent Monsieur du rôle qu'elle avait joué dans cette circonstance, et ce prince, après avoir chassé de sa maison Mlle de Montalais [2], eut une explication avec Madame, qui lui avoua sans détour ce qui en était de toute cette affaire : son époux, heureux de l'air d'autorité qu'il avait déployé devant elle, « l'embrassa » sans lui conserver pour cette fois rancune de ce qui s'était passé et n'eut pas même une pensée de vengeance contre le comte de Guiche [3].

Vardes triomphait : grâce à ses menées ténébreuses, il était débarrassé de la présence gênante de son ami, et, trouvant désormais le champ libre, il eut bientôt acquis une grande influence sur l'esprit de la princesse ; d'après cet axiome, que les absents ont toujours tort, il ne douta plus que cette influence ne se changeât bientôt en un sentiment plus tendre. Ce Vardes était vraiment un diabolique personnage, aussi n'entreprendrons-nous pas de nous promener, avec l'auteur de la *Vie de Mme Henriette*, à travers les entreprises et

1. *Histoire de Madame Henriette*, p. 102, édition de 1720.
2. Elle se retira dans un couvent.
3. Mme de la Fayette.

les cabales dont il était l'âme, tandis que le comte de Guiche guerroyait en Lorraine et ensuite en Pologne. Ce fut un siège en règle de la princesse, où l'assaillant déploya toutes les ruses et les ressources de la plus habile stratégie : il chercha d'abord à isoler la place de tout ce qui pouvait gêner ses manœuvres; tout en conservant les dehors les plus respectueux, il ne craignit pas de chercher à brouiller Madame avec le roi. Il lui dit que ce monarque la détestait et qu'il lui fallait avant tout s'assurer de l'affection de son frère Charles II, afin qu'il la défendît contre l'antipathie de Louis XIV. Il la pria même de lui faire voir les lettres du roi d'Angleterre et, « comme elle eut la faiblesse d'y consentir, Vardes s'en fit valoir près du roi, en lui disant que Madame était une personne dangereuse, en laquelle il avait fort mal placé sa confiance, mais que l'ascendant qu'il avait pris sur elle saurait bien l'empêcher de rien faire mal à propos ».

Madame, que l'esprit de Vardes amusait et qui n'ignorait pas les rapports qui existaient entre lui et la comtesse de Soissons, incapable d'ailleurs de comprendre une bassesse ou une trahison, le recevait sans défiance et continuait à ne voir en lui que l'ami de l'exilé, dont elle conservait toujours un tendre souvenir. Un jour qu'il était arrivé des nouvelles de Pologne, elle ne put s'empêcher de dire à ce soi-disant ami : « Je vois bien que j'aime le

comte de Guiche plus que je ne le pense! » Est-il nécessaire de peindre la colère que cette imprudente confidence alluma dans l'âme de Vardes? Il jura de se venger de Madame et de l'absent, qui, même de loin, restait toujours pour ses projets l'obstacle le plus formidable, mais il avait compté sans la jalousie de la comtesse de Soissons, qui, de plus en plus irritée de l'attachement vrai ou faux que son amant montrait à la princesse, ne voulut plus rien ménager et se chargea de lui dévoiler tous les motifs qu'elle avait d'en vouloir à Vardes. Elle lui démontra qu'il avait été l'instigateur du départ forcé du comte de Guiche, que plus tard il avait abusé de sa confiance, pour la desservir auprès du roi et qu'enfin il la compromettait de la façon la plus indigne.

Le bandeau tomba tout à coup des yeux de Madame; indignée des fourberies de Vardes, elle ne dissimula pas à la comtesse les sujets de plaintes qu'elle aussi pouvait avoir contre lui, et tous les beaux plans du séducteur émérite furent mis à néant. Sur ces entrefaites le comte de Guiche revint de Pologne : c'était au mois de juin 1664; Monsieur consentit à ce qu'il reparût à la cour, mais il exigea du roi, son frère, qu'il lui défendît de se présenter dans les endroits où il pourrait revoir Madame. Celle-ci, de son côté, était décidée à ne plus avoir de relations avec lui, n'ignorant pas que le roi avait

connaissance des lettres qu'elle lui avait écrites à Nancy et un portrait d'elle qu'il avait fait faire; elle le pria de les lui redemander, et de Guiche les remit à Louis XIV, la mort dans l'âme.

Vardes n'était pas sans inquiétude; se sentant coupable du crime de lèse-amitié, il ne savait trop comment expliquer sa conduite, pendant l'absence de celui dont il avait été le confident; enfin il parvint à embrouiller tellement les choses aux yeux de son ancien ami, que celui-ci, se sachant trahi, ne pouvait deviner si une partie des torts n'était pas du côté de Madame ou si Vardes était le seul coupable. Il résolut de consulter à ce sujet Mme de Meckelbourg et de la prendre pour juge, mais avant tout il tint à en avoir l'autorisation de Madame : ne pouvant être admis près d'elle, il chargea Vardes de lui remettre une lettre, où il lui exposait l'état de son cœur et lui demandait la permission de parler de ses affaires à Mme de Meckelbourg. « Madame venoit d'accoucher de M. de Valois et ne voyoit encore personne, mais Vardes lui demanda une audience avec tant d'instances, qu'elle la lui accorda. Il se jeta d'abord à genoux devant elle : il se mit à pleurer et à lui demander grâce, lui offrant de cacher, si elle vouloit être de concert avec lui, tout le commerce qui avait été entre eux[1]. » Madame lui signifia qu'elle voulait avant tout que le comte de

1. Mme de la Fayette, p. 151.

Guiche sût la vérité, qu'elle avait été indignement trompée, qu'elle était tombée dans des pièges impossibles à éviter, et qu'avec un autre que lui, sa bonté n'aurait pas tourné à mal, comme cela était arrivé. « Il voulut ensuite lui donner la lettre du comte de Guiche, mais elle la refusa et fit bien, car Vardes l'avoit déjà montrée au roi et lui avoit dit que Madame le trompoit [1]. » Cependant, afin d'empêcher une querelle sanglante entre les deux anciens amis, la princesse consentit à ce que Mme de Mecbelbourg arrangeât l'affaire entre eux, mais à la condition qu'on ne pût pas croire que cette entrevue eût lieu de son consentement. Vardes, qui avait espéré un autre résultat, se lamenta, pleura, se frappa la tête contre les murs, fit mille extravagances, mais Madame ne céda sur rien de ce qu'elle avait dit.

Vardes parti, Louis XIV parut et Madame s'empressa de lui donner tous les éclaircissements possibles sur la manière dont les choses s'étaient passées : il en fut si frappé qu'il lui promit de l'aider à débrouiller les fourberies de Vardes, tâche qui paraissait jusqu'à présent trop difficile pour elle seule. « Madame se tira de ce labyrinthe en disant toujours la vérité, et sa sincérité la maintint auprès du roi [2]. »

Cependant, Vardes, qui se croyait sûr de son

1. Mme de la Fayette, p. 152.
2. *Ibidem*, p. 153.

maître, et dont l'insolence, loin de se laisser désarmer par l'imprudente bonté, dont Henriette lui avait donné tant de preuves, allait se charger d'amener lui-même le dénouement de cette triste comédie. « Le chevalier de Lorraine étoit amoureux d'une fille d'honneur de Madame, nommée Fiennes; un jour qu'il se trouva chez la reine devant beaucoup de gens, on lui demanda à qui il en vouloit; quelqu'un répondit que c'était à Fiennes, Vardes dit qu'il auroit bien mieux fait de s'adresser à la maîtresse, sans s'amuser aux suivantes. Cela fut rapporté à Madame par le comte de Gramont. Elle se le fit raconter par le marquis de Villeroy, ne voulant pas nommer l'autre et l'ayant engagé dans la chose, aussi bien que le chevalier de Lorraine; elle en fit ses plaintes au roi et le pria de chasser Vardes. Le roi trouva la punition un peu rude, mais il le promit; Vardes demanda à n'être mis qu'à la Bastille, où tout le monde l'alla voir. Ses amis publièrent que le roi avoit consenti avec peine à cette punition et que Madame n'avoit pu le faire chasser[1]. »

Il y avait là pour la princesse Henriette un affront qu'elle ressentit profondément, et en même temps une victoire pour son adversaire : elle en appela encore à la justice du roi, et, au nom de l'honneur de la famille royale et de sa propre considération, elle

1. Mme de la Fayette, p. 159. — Olivier d'Ormesson, *Journal*, t. II, p. 331.

sollicita avec la plus grande énergie l'exil de Vardes. En même temps elle écrivait à son frère cette lettre, qui est un véritable cri de détresse :

« De Paris, ce 17 décembre 1664 [1].

« J'ay prié l'ambassadeur de vous envoyer ce courrier pour vous pouvoir instruire véritablement de l'affaire, qui est arrivée au sujet de Vardes, mais l'ayant escrit à la reyne ma mère, vous trouverés bon que je me remette à sa lettre pour l'histoire et que je vous die seulement que c'est une chose qui m'est d'une telle importance, que peut-être tout le reste de ma vie s'en sentira, puisque, si elle ne réussit comme je prétends, ce sera une honte qu'un homme particulier ait pu me tenir teste, ou bien un exemple pour tout le monde à l'avenir de n'oser s'attaquer à moy. Je sçais que vous avés tesmoigné à la première affaire du ressentiment sur ce qu'il n'en estoit rien arrivé, ce qui me fait vous prier celle-cy d'escrire au roy une lettre, par laquelle vous luy manderiés que, quoy que vous ne doutiés pas qu'il ne me rende toutes les satisfactions possibles sur cette affaire et qu'il n'achève aussy bien qu'il a commencé (car il faut bien se donner de garde de luy tesmoigner que l'on n'est pas content de luy), que néanmoins vous vous y intéressés tant par l'amitié que vous avés pour moy,

1. *Lambeth Library*, n° 71.

que vous ne pouvés vous empescher de l'en prier et (si vous ne croyiés pas que ce fust en trop dire) que de tout autre que d'un de ses domestiques, vous ne luy auriés pas demandé justice, et l'auriés faite vous-mesme. Enfin vous jugerés bien mieux que moy ce qu'il faudra que vous escriviés, car, comme je vous l'ay desjà dit, c'est une affaire qui aura des suites terribles, si l'exil de cet homme ne les évite ; toute la France s'y intéressant et m'y trouvant obligée de les soustenir, puisque c'est à mon occasion, jugés ce qui en arriveroit. J'espère que vostre considération appaisera tout et me tirera de cecy, ce qui ne sera pas la première obligation que je vous auray, ni celle dont j'auray le moins de reconnoissance, puisque d'elle je dois tirer des mesures très justes pour l'avenir. Je finis en vous asseurant que je suis vostre très humble servante. »

Nous ne pouvons nous empêcher de croire que l'irritation de la princesse s'exagérait les difficultés de la situation et nous ne pensons pas qu'il fallut la participation de Charles, II pour faire infliger au coupable un châtiment plus exemplaire. Louis XIV aimait trop sa belle-sœur, il avait alors un trop grand besoin d'elle dans ses rapports avec l'Angleterre, pour qu'il résistât longtemps au désir qu'elle avait si catégoriquement exprimé, surtout lorsqu'il s'agissait d'une atteinte portée à son honneur. Vardes, par l'ordre du roi, dut aller se confi-

ner dans son petit gouvernement d'Aigues-Mortes, pour y méditer à son aise sur les inconvénients que peut avoir l'abus de l'impertinence et de la duplicité. Madame était donc vengée pour cette fois, mais ce ne fut pas tout : au mois de mars suivant, la comtesse de Soissons, enragée de la perte de son amant, dénonça au roi le comte de Guiche, comme coupable, à l'époque de l'acquisition de Dunkerque, d'avoir voulu empêcher la prise de possession de cette ville et d'avoir même, à cet effet, offert à Madame le régiment des gardes, dont il était colonel [1]. La princesse n'eut pas de peine à disculper de Guiche d'une pareille accusation, et le roi, de plus en plus convaincu des torts de Vardes et de la comtesse de Soissons, se décida à envoyer cette dernière, accompagnée de son trop facile époux, dans son gouvernement de Champagne et à faire arrêter son amant, pour l'enfermer cette fois dans la citadelle de Montpellier, où il fit un séjour de deux ans, après quoi il dut retourner à Aigues-Mortes [2]. Telles

1. « L'on dit que le comte de Guiche a descouvert encore d'autres intrigues sur l'affaire de Dunkerque, et qu'il avoit conseillé à Madame de s'y retirer avec Monsieur, et que, soustenu du roy d'Angleterre, elle se feroit considérer, et l'on dit que ces lettres ont été rendues au roy, par lesquelles il disoit à Madame : « Vostre timide beau-frère n'est « qu'un fanfaron et un avare ; quand une fois vous serez dans Dunkerque, « nous lui ferons faire, le baston haut, tout ce que nous voudrons. » (Olivier d'Ormesson, *Journal,* t. II, p. 331.)

2. Ce fut seulement après dix-neuf ans d'exil que Vardes obtint l'autorisation de reparaître à la cour : il y montra une fois de plus tout son esprit. « Le roi fit appeler le Dauphin et le présenta à Vardes

furent les péripéties finales de cette longue pièce, représentée avec trop d'éclat devant le public de la cour affamé de scandales. Si Madame, après avoir eu gravement à se plaindre d'un fat impertinent, s'en tira à son honneur, on n'en reconnaîtra pas moins avec nous qu'elle y avait engagé trop imprudemment son cœur et sa réputation.

Ce qui prouve d'ailleurs à quel point l'attachement et la confiance de Louis XIV lui étaient acquis, c'est la lettre suivante de Madame à son frère : elle y reprend ses fonctions diplomatiques et on sent qu'elle parle à Charles II au nom du roi de France, sur la question des traités. Elle écrivait le 19 décembre 1664.

« J'ay envoyé Bonnefond, qui est mon escuier cavalcadour, m'acheter des chevaux : je vous supplie de luy donner le passeport nécessaire pour cela. Je vous diray cependant que mylord Hollis m'a dit les articles que vous voulés soustenir : pour l'un je le trouve très raisonnable; pour celuy où vous voulés que l'on abolisse les traités passés, le roy, en honneur, ne le peut pas faire dans une chose aussy publique, et, si vous voulés tirer quelque parole, il

comme un jeune courtisan; Vardes le reconnut et le salua. Le roi lui dit en riant : « Vardes, voilà une sottise; vous savez bien qu'on ne « salue personne devant moi. » M. de Vardes, du même ton : « Sire, « je ne sais plus rien, j'ai tout oublié; il faut que Votre Majesté me « pardonne jusqu'à trente sottises. — Eh bien! je le veux, dit le roi; « reste à vingt-neuf. » De Vardes, toujours de Vardes : c'est l'évangile du jour! » (Mme de Sévigné, lettre du 26 mai 1683.)

faut que ce soit sous main et de vous à luy, car d'autre manière, il seroit injuste de l'exiger. Je crois que vous savés que les Hollandois envoyent icy un homme : comme je crois que vous êtes le plus intéressé à ces allées et venues-là, je vous en avertis et le ferois si je savois quelque chose de particulier. Je mande à la reyne toutes les nouvelles d'icy, qui vous en fera, je m'asseure, part, et cependant je ne feray que vous demander pardon de ne vous avoir pas remercié plus tost de l'honneur que vous voulés bien faire à mon fils[1] d'estre son parrain et vous asseurer que je suis vostre très humble servante. »

Charles II avait répondu à la lettre de sa sœur relative à l'affaire de Vardes, mais on voit que, dans l'état présent des choses, il est trop absorbé par la guerre imminente avec la Hollande, pour reconnaître aux récriminations de Madame l'importance qu'elle aurait désirée.

« White-Hall, 26 décembre 1664.

« Je n'ai reçu qu'hier votre lettre par milord Rochester[2], mais Sylvius[3] m'avait donné l'autre trois

1. Le duc de Valois, qui reçut de son parrain et de son père les noms de Charles-Philippe.

2. John Wilmot, comte de Rochester, fils de celui qui avait contribué à sauver Charles II après la bataille de Worcester. Il était connu par son étourderie, son esprit original et la dissolution de ses mœurs.

3. Le chevalier Gabriel Sylvius, né à Orange, avait d'abord été attaché à la princesse royale; après sa mort, il passa au service du duc d'York, et devint ensuite envoyé extraordinaire en Danemark.

jours auparavant et je ne manquerai pas de faire à la première occasion ce que vous m'indiquez. Je joins ici un papier imprimé, qui vous fera clairement connaître l'état de la querelle entre moi et la Hollande; vous y verrez qu'ils sont les agresseurs et que c'est eux qui ont rompu la paix et non pas nous. Il faut lire cela avec soin, afin que vous en soyez pleinement instruite, car je ne doute pas que Van Beuning[1] n'emploie toute sorte d'artifices, pour qu'on nous accuse d'être les agresseurs et je serais fort aise que vous fussiez en état de répondre à toutes les attaques, que l'on pourrait vous faire à ce sujet.

« Nous avons vu ici la comète, mais le temps a été si couvert que je ne l'ai aperçue qu'une fois : elle était très belle, avec la queue en l'air : il y a maintenant plus de douze jours que je ne l'ai vue, mais, la veille de Noël, et la nuit d'avant, on en a vu une autre beaucoup plus élevée que la première; je l'ai distinguée pendant ces deux nuits, mais, à la seconde, elle était beaucoup moins apparente qu'à la première. Aucun des astronomes ne peut dire si c'en est une nouvelle ou si c'est la même, diminuée et plus élevée dans le

1. Ambassadeur de Hollande, d'abord en Suède près de la reine Christine, puis à la cour de France. « Il avait, dit Voltaire, la vivacité d'un Français et la fierté d'un Espagnol. » C'était d'ailleurs un homme de beaucoup d'esprit et d'une haute intelligence pour les affaires d'État. Il disait à M. de Lionne, en parlant de Louis XIV : « J'ignore ce que veut le roi : je considère ce qu'il peut. »



ciel, mais ils affirment tous que ce n'est point une étoile ordinaire. Je vous prie de vous informer des savants et de me faire savoir si elle a été vue à Paris. La nouvelle a été visible ici le 23 et le 24 de ce mois (vieux style); sa queue était courte et tournée vers le Nord-Est. Je ne veux pas vous déranger davantage, mais je suis à vous. »

Dans la guerre qui s'engageait, les Hollandais étaient-ils vraiment les agresseurs, comme le prétend Charles II? Il est, jusqu'à un certain point, permis d'en douter; voici en effet ce qui venait de se passer dans le courant de 1664 : la Compagnie africaine avait envoyé sur la côte de Guinée sir Robert Holmes, avec quelques petits navires de guerre, pour ravitailler et défendre au besoin les établissements britanniques, qu'on disait menacés par la Hollande. En visitant un vaisseau de cette nation, Holmes prétendit avoir trouvé des papiers, indiquant si clairement l'esprit d'hostilité de Walkemberg, le gouverneur des possessions néerlandaises de la côte, ainsi que les secours en argent et en armes, fournis aux indigènes pour attaquer les établissements anglais, qu'il se décida à prendre l'offensive. Il s'empara des forts de l'île de Gorée et du château du cap Corse, détruisit plusieurs factoreries hollandaises, et, traversant l'Atlantique, il se rendit à New-York, déjà occupée par sir Richard Nicholas. Dès que ces nouvelles furent arrivées en

Europe, de Witt protesta énergiquement auprès du roi d'Angleterre, qui promit de mettre Holmes en jugement à son retour; en même temps, le grand pensionnaire envoyait des instructions secrètes à l'amiral Ruyter[1], qui croisait alors dans la Méditerranée de conserve avec une escadre anglaise, à la poursuite des corsaires mahométans. Feignant d'avoir reçu l'ordre de donner la chasse à quelques navires de pirates, aux environs des îles Canaries, Ruyter quitta brusquement les Anglais, fit voile vers la côte de Guinée, et, usant de représailles, il détruisit plusieurs forts de la Compagnie africaine et reprit ceux dont elle s'était emparée. Passant ensuite à son tour jusqu'en Amérique, il se saisit de plus de vingt navires de la marine marchande d'Angleterre. L'amiral Lawson, qui commandait l'escadre britannique de la Méditerranée, n'ayant pas reçu d'ordres, n'osa pas suivre Ruyter, mais il fit connaître au duc d'York la route qu'il avait prise : ce prince, en revanche, envoya deux flottes qui balayèrent les mers du Nord, et prirent cent trente vaisseaux hollandais, qui furent gardés dans les ports d'Angleterre, pour indemniser ceux

1. Michel de Ruyter, né à Flessingue en 1607. Après de nombreuses et brillantes campagnes sur mer, il se couvrit de gloire dans la guerre contre les Anglais et ensuite contre la France. En 1675, envoyé pour débloquer Messine, il fut battu par Duquesne et blessé mortellement, après une défense héroïque. Il mourut à Syracuse, le 2 avril 1676.

qui avaient eu à souffrir de l'expédition de Ruyter[1].

Quoiqu'il ne fût pas facile de décider qui avait eu les premiers torts[2], Charles II insistait particulièrement pour que les Hollandais fussent considérés comme les agresseurs, parce que, selon lui, le traité conclu en 1662 n'engageait pas Louis XIV à les soutenir, dans le cas où ils auraient commencé les hostilités. C'était la thèse qu'il défendait contre l'ambassadeur Comminges, toujours plus éloquent, disait le roi Charles, quand il avait à lui dire quelque chose de désagréable, que quand il devait lui faire une communication plus amicale[3].

Revenons encore à la comète, qui agitait fort les esprits en France aussi bien qu'en Angleterre; Madame, après quelques allusions aux affaires politiques, raconte à son frère le désarroi dans lequel l'apparition du météore avait jeté les astrologues et les savants de profession.

1. Lingard, t. XII, p. 145 et suivantes. — Hume, t. IX, p. 309.

2. Il faut dire cependant que le comte d'Estrades, alors ambassadeur de France en Hollande, reconnaissait la justesse des récriminations du roi Charles II. Il attribuait la guerre à l'expédition de Ruyter, ordonnée par de Witt « sans attendre, selon la disposition du quatorzième article du traité de 1662, que le terme d'un an fût passé, pendant lequel le roi de la Grande-Bretagne devoit donner réparation de l'entreprise du chevalier Holmes ». (*Archives des affaires étrangères.*)

3. Charles II à Madame, White-Hall, 5 janvier 1665.

« Paris, le 11 janvier 1665[1].

« J'ay lu bien régulièrement le papier que vous m'avés envoyé et suis fort ayse d'estre instruite comme les choses sont, afin de savoir que respondre. Je mande à mylord Fitz-Harding la raison pourquoy je ne vous puis pas mander beaucoup de choses à présent, mais je ne doute pas qu'elle dure et vous vous en apercevrés d'abord. La dernière fois que je vous escrivis, je vous priay de me mander ce qu'on croyoit de la comète en Angleterre, et deux heures après, je reçeus celle où vous me demandiés la mesme chose; je vous diray donc qu'il y a eu des assemblées aux Jésuites, où tous les sçavants et ceux qui ne l'estoient pas ont été. Les premiers ont disputé selon leur croyance, qui s'est trouvée presque toute différente : quelques-uns disant que c'est la mesme retournée et d'autres que c'en est une nouvelle, et, comme il y faudroit aller voir pour en sçavoir la vérité, je pense que la chose demeurera indécise, aussy bien que la matière, dont elle est composée, qui a esté disputée fort aussy. Voilà tout ce que mon ignorance me permet de vous en dire qui est assés, que je crois, pour contenter vostre curiosité, puisque ces Messieurs les sçavants sont sans contredit tous fous, ou peu s'en faut : ce qui est tout ce que vous dira votre très humble servante. »

1. *Lambeth Library*, nº 49.

Voici de nouveaux détails que nous donne de son côté Mme de Sévigné sur ce météore; nous les trouvons dans une lettre du 17 décembre 1664 adressée à M. de Pomponne : « Écoutez, je vous prie, trois ou quatre petites choses, qui sont très véritables et qui sont assez extraordinaires. Premièrement il y a une comète, qui paroît depuis quatre jours : au commencement elle n'a été annoncée que par des femmes : on s'en est moqué, mais à présent tout le monde l'a vue. M. d'Artagnan veilla la nuit passée et la vit fort à son aise; M. de Neuré, grand astrologue, dit qu'elle est d'une grandeur considérable. J'ai vu M. du Foin, qui l'a vue avec trois ou quatre savants; moi qui vous parle, je fais veiller cette nuit pour la voir aussi : elle paroît sur les trois heures. Je vous en avertis : vous pouvez en avoir le plaisir ou le déplaisir. »

Les anciens regardaient les comètes comme les sinistres précurseurs des désastres et des catastrophes destinés à épouvanter la terre : Virgile ne cite-t-il pas, comme l'un des signes les plus manifestes qui présagèrent au monde romain la mort de César, l'apparition fréquente et l'éclat fulgurant de ces astres?

Non alias cœlo ceciderunt plura sereno
Fulgura : nec diri toties arsere cometæ [1].

1. *Géorgiques*, t. Ier, vers 488.

S'il en devait être toujours ainsi, Charles II, malgré son scepticisme habituel, aurait pu reconnaître cette fois l'annonce de deux fléaux, qui allaient fondre sur la Grande-Bretagne dans le courant de l'année 1665, la guerre et la peste, suivies bientôt après, en 1666, par l'incendie de Londres, qui détruisit les deux tiers de la métropole. Heureusement pour les pauvres mortels, la prescience humaine n'est qu'un vain mot.

En attendant, le roi Charles annonçait à sa sœur[1] que Holmes à son retour venait d'être enfermé à la tour de Londres, pour avoir pris sans ordres le cap Verd[2]; il la laisse libre d'ailleurs de faire de ce renseignement l'usage qu'elle jugera le plus utile auprès de Louis XIV, pour lui prouver la fidélité avec laquelle il tenait ses engagements. Madame agit pour le mieux et nous ne doutons pas que le roi de France ne fût tout disposé à se laisser convaincre du bon droit de Charles, car, dans l'intérêt de ses projets ultérieurs, il ne voyait pas sans déplaisir les chances favorables que pouvait avoir la Hollande : la preuve en est que, si plus tard il fut forcé par les circonstances de prendre une certaine part dans le conflit, ce fut avec une lenteur et une mollesse, qui ne lui étaient pas ordinaires. Cependant il ne paraissait pas pressé d'en finir au sujet du

1. Le 12 janvier 1665.

2. Il se justifia bientôt, à la grande satisfaction du roi.

traité avec Charles II; il laissait surgir à tout moment des difficultés nouvelles, qui en arrêtaient la conclusion. « Milord Hollis, disait le roi d'Angleterre à Madame[1], m'écrit quelque chose sur des commissions que j'aurais données à la ville de Bremen[2] et sur lesquelles le roi mon frère demande satisfaction, avant de passer outre pour notre traité : tout cela est pour moi un tel cauchemar, que je ne sais d'où peuvent provenir de pareilles imaginations, sinon de M. de Comminges. »

1. Le 19 janvier 1665.

2. Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans une lettre de Ruvigny à Lionne, datée de Londres, 2 février 1665 (*Archives des affaires étrangères,* t. VI, p. 603) : « Lord Hollis a escrit icy que Madame m'avoit fait des plaintes de la part du roy sur certains ordres que le roy d'Angleterre avoit envoyés à Bremen. On a esté en peine de savoir ce que cela vouloit dire, jusques à croire que c'estoit un prétexte pour ne point respondre à M. Hollis sur le traité qu'il a remis entre vos mains, il y a plus d'un mois, à ce qu'ils disent. Enfin, après avoir cherché, on a trouvé qu'on avoit fait savoir à Hambourg, à Lubeck et à Bremen, d'envoyer une liste de leurs vaisseaux, pour éviter les inconvénients, parce que les Anglois ne peuvent pas discerner les gens du Nord d'avec les Hollandois. »

CHAPITRE VII

Avantage remporté par l'escadre anglaise. — Grossesse de Madame. — — Politique de Louis XIV. — Il envoie deux nouveaux ambassadeurs en Angleterre. — Un trio de diplomates. — Lettres de Madame et de Charles II. — Insulte d'un Hollandais contre le roi Charles II. — Philosophie de ce prince. — Violences exercées par les Anglais sur des matelots français. — Réclamations de Madame à son frère. — Sir Henry Bennet, secrétaire d'État. — Lettre que Madame lui adresse. — Charles II promet de punir ceux qui avaient maltraité les Français. — Lettres diplomatiques de Madame. — Projets ambitieux de Louis XIV. — Sortie de la flotte hollandaise. — Intervention des ambassadeurs de France pour rétablir la paix. — Lettre de Madame. — Maladie d'Anne d'Autriche. — Bataille navale. — Le bruit court que les Hollandais sont victorieux. — Douleur de Madame. — Lettre de Charles II annonçant la victoire des Anglais. — Joie qu'en éprouve la princesse Henriette. — Sa lettre de félicitations à Charles II. — Scène à la chapelle de Saint-Germain. — Madame espère que la paix sortira de cette victoire. — Mort du comte de Falmouth. — Compliments de Monsieur à Charles II. — Récit de la bataille. — La peste à Londres. — La reine Henriette-Marie revient en France. — Mauvais état de sa santé. — Ses bonnes œuvres en Angleterre. — Accouchement prématuré de Madame. — Son existence avec sa mère. — Secret gardé par le roi vis-à-vis de Monsieur, sur les négociations de Madame avec Charles II. — Les chances de paix s'éloignent. — Charles II se plaint des lenteurs de Louis XIV, pour conclure le traité avec lui et rompre celui de 1662 avec la Hollande. — Efforts faits par la reine Henriette-Marie et par Madame, pour éviter une rupture de la France avec l'Angleterre. — Lettre de Charles II. — Mort du roi d'Espagne Philippe IV. — Louis XIV se dispose à faire valoir les droits de Marie-Thérèse sur la Flandre. — Il avertit Charles II que, si la paix n'est pas faite, il prendra parti pour la Hollande.

Les Anglais venaient d'avoir près de Cadix, avec les Hollandais, une affaire assez sérieuse, où ils

avaient obtenu l'avantage : Charles II s'empressa d'en faire part à sa sœur, le 22 janvier 1665 : « Depuis la perte de nos deux vaisseaux à Gibraltar, j'ai eu comme compensation quelque heureuse fortune, car le capitaine Allen avec sept de nos vaisseaux, ayant attaqué vigoureusement, près de Cadix, la flotte hollandaise de Smyrne, composée de trente navires, en a pris trois, coulé deux, et, si le temps n'avait pas été détestable, les autres ne s'en seraient pas mieux tirés. Je ne sais pas encore quelle est la valeur des vaisseaux qui ont été capturés, mais on écrit de Hollande que l'un de ceux, qui ont été coulés, valait cent mille livres sterling; si leur amiral n'avait pas été si près du port, il eût été coulé également, car il y est entré avec sept pieds d'eau dans la cale. Ils se sont bien pauvrement conduits, puisqu'ils avaient quatre vaisseaux de guerre pour les convoyer, et que beaucoup de leurs marchands portaient trente canons, ce qui aurait pu faire une belle défense, si l'énergie ne leur avait pas fait défaut, d'autant plus que deux de nos sept navires n'avaient chacun que vingt-quatre canons. »

Quelques jours après ces encourageantes nouvelles, Charles II écrivait encore à Madame[1] : « Il me faut d'abord vous demander pardon d'avoir laissé passer tant de postes; la vérité est qu'entre les affaires et les petites mascarades que nous avons

1. 9 février 1665.

eues, ainsi que la difficulté d'écrire avec accompagnement d'un tel froid, je n'ai pas cru que ce fût la peine pour vous et moi de me geler les doigts à travailler. Après avoir dit à Ruvigny[1] tout ce que j'avais sur le cœur, je suis très aise de voir par vos lettres que vous soyez si satisfaite de ce qu'il vous apporte. Il dépend entièrement de vous à présent de répondre aux avances que j'ai faites; si tout ne va pas comme vous le souhaitez, la faute n'est pas à moi. J'étais ce matin au Parlement pour passer le *bill* des deux millions cinq cent mille livres sterling; les commissaires vont, en conséquence de cet acte, se rendre dans plusieurs comtés pour les lever. Nous faisons toute la diligence possible, en équipant la flotte pour le printemps; milord Sandwich a mis à la voile, il y a deux jours, avec dix-huit bons vaisseaux, pour chercher une escadre hollandaise, qu'on nous a signalée sur la côte nord de l'Angleterre, et, s'il a la bonne fortune de la rencontrer, j'espère qu'il nous en rendra bon compte. J'ai été fort satisfait d'apprendre que votre indisposition de santé s'est tournée en une enflure du ventre[2]. Vous aurez avec cela, j'espère, meilleure chance que la duchesse (d'York) qui est accouchée ici lundi dernier d'une

1. Il était reparti pour Paris.

2. Madame devait en effet accoucher prématurément d'un enfant mort, le 9 juillet 1665. Cet enfant était une fille.

fille[1]; je vous souhaite pourtant une partie de ce qui lui est arrivé, c'est-à-dire d'avoir un travail aussi facile qu'elle, car elle a dépêché l'affaire en un peu plus d'une heure. Je crains que votre personne ne soit pas aussi avantageusement disposée que la sienne, pour une semblable occurrence, mais un garçon compensera deux gémissements de plus, et ainsi bonne nuit ! de peur que je ne tombe dans la philosophie naturelle, sans y penser. »

Pendant ce temps, Louis XIV continuait à manœuvrer habilement, en ménageant à la fois Charles II, pour qu'il ne le gênât pas dans ses projets de conquête en Flandre, et les Hollandais avec lesquels il était lié par le traité de 1662. La maladie du roi Philippe IV, dont la mort devait lui fournir l'occasion de revendiquer, au nom de la reine Marie-Thérèse, les Pays-Bas, comme faisant partie de l'héritage attribué à cette princesse, lui faisait un devoir de tâcher d'apaiser une querelle, à laquelle il pouvait se trouver contraint de prendre part, bien malgré lui, dans un pareil moment. Il se décida en conséquence à envoyer à Londres deux nouveaux ambassadeurs, chargés de faire un dernier effort près du roi Charles II, pour l'amener à

1. Cette fille fut Anne Stuart, mariée plus tard au prince de Danemark. Après la mort de Guillaume III, son beau-frère, elle fut appelée au trône d'Angleterre en 1702, et, après un règne glorieux, elle mourut en 1714.

s'entendre avec la Hollande, et, sinon empêcher la guerre, au moins l'arrêter dans le plus court délai possible. Le premier de ces ambassadeurs était le duc de Verneuil, le second M. Courtin, qui avec Comminges devaient former un trio diplomatique ; ce n'était pas trop pour travailler à calmer les esprits en Angleterre, car l'opinion publique y était vivement surexcitée, d'abord contre les Hollandais, et ensuite contre la France, qui ne se prononçait pas assez ouvertement pour l'alliance anglaise. On accusait même Louis XIV d'encourager sous main par ses intrigues l'opiniâtreté de la Hollande ; à Londres, les choses en étaient même venues à ce point, qu'à la suite d'un mouvement populaire, on avait brisé les fenêtres de l'ambassade de France[1] ; la situation était donc assez difficile pour que les trois ambassadeurs eussent fort à faire. Dès le mois de décembre précédent, Comminges avait fait partir sa femme pour Paris. « Mme de Comminges[2], écrivait la duchesse d'Orléans[3], est revenue si contente et si grasse que, quand il n'y auroit que cette

1. Dépêches de Comminges.

2. Sybille-Angélique-Émilie d'Amalvy, fille d'un conseiller au Parlement de Bordeaux, mariée en 1643 au comte de Comminges, alors ambassadeur en Portugal. Elle était fort connue et fort appréciée, sous le nom de Césonie, dans le monde des *Précieuses*. Saint-Gabriel, dans *le Mérite des femmes*, a dit d'elle : « Son visage, son courage et ses raisons savent tout persuader et vaincre. » (Voir son portrait, *Galerie des portraits*, de Mlle de Montpensier, p. 70).

3. Madame à Charles II, 20 février 1665. *Lambeth Library*, n° 50.

seule raison, pour me faire souhaiter d'aller en Angleterre, je le ferois du meilleur de mon cœur. Il n'y a pas jusques à Mirebeau, qui dit qu'elle se pendroit, si elle n'y croyoit pas retourner ; elle s'est voulu acquitter de la commission que vous luy aviés donnée, qui revenoit si bien au style d'une lettre que vous m'avés escrite, que je luy ay espargné la peine d'achever. Les ambassadeurs se préparent fort à partir ; ne manqués pas à me faire responce à ce que la reyne (Henriette-Marie) et mylord Fitz-Harding vous demanderont, car ils n'attendent quasi que cela. Demain il y a bal icy, quoyque nous soyons en caresme, mais c'est pour leur dire adieu. » Les ambassadeurs ne partirent cependant pour Londres qu'au commencement d'avril.

Lord Hollis avait porté plainte le 26 février, à la diligence du procureur général, contre un certain Oyens, sujet hollandais ; voici à quelle occasion : c'est Madame qui va nous l'apprendre, en priant son frère de lui indiquer la suite qu'il désirait que Louis XIV donnât à cette affaire.

« De Paris, le 3 mars 1665[1].

« Le roy m'a ordonné de vous rendre compte d'une chose, qui est arrivée à Bourdeaux et dont milord Hollis a demandé justice. Vous sçaurés donc que trois ou quatre personnes, se promenant sur le port, se mirent à dire leur avis sur la guerre de Hol-

1. *Lambeth Library*, nº 52.

lande ; un Anglois, qui estoit du nombre, dit que vous ne ferés jamais la paix, à moins qu'on ne vous dédommage de tous les frais de la guerre. L'on demanda à un Hollandois son avis, qui dit que le pays n'estoit pas assés riche pour cela, et qu'il faudroit vous priver de quelque chose, qui ne sent pas bon : il dit aussy quelque chose de la mesme force pour le duc d'York[1], et milord Hollis a pris cela au point d'honneur pour vous, quoique d'ordinaire on ne prenne guères garde à ce que disent des gens dans les rues ; mais néanmoins le roy m'a ordonné de vous dire que, si vous voulés, il les fera chercher et punir comme vous le désirerés. M. de Verneuil a esté un peu malade, mais je ne crois pas que cela retarde son voyage. Je luy diray l'honneur que vous luy faites et finiray cette lettre, en vous asseurant que je suis vostre très humble servante. »

Charles II se montra moins susceptible que son ambassadeur, car il écrivait à sa sœur le 27 février[2] : « Je suis fâché que milord Hollis ait demandé justice sur un point d'honneur, auquel je n'aurais jamais pensé ; vous connaissez le vieux dicton d'Angleterre : *Plus on remue l'ordure, plus elle in-*

1. Ce Hollandais, nommé Oyens, avait dit que le duc d'York n'était qu'un capitaine de voleurs et Charles II qu'un pirate. (Mrs Green, *Lives of the princesses of England,* t. VI, p. 502.)

2. Les dix jours de retard du calendrier anglais expliquent, comme nous l'avons déjà vu, cette date du 27 février pour une lettre, qui répond à une autre, écrite le 3 mars.

fecte[1]. Je ne me soucie pas plus que d'un fétu de tout ce qu'un sot peut dire de moi; ainsi je pense que vous en avez assez de cette ragoûtante matière, qu'un Hollandais puant pouvait seul mettre en cause, mais je vous prie de remercier le roi mon frère, en lui demandant de n'y faire aucune attention, car de tels propos ne méritent ni sa colère ni la mienne. » Les choses en restèrent donc là, Louis XIV ne pouvant se montrer plus sévère que le monarque insulté : quant à l'animosité des Anglais contre la France, elle n'en était pas moins flagrante, et voici les plaintes que Madame adressait à son frère de la part du roi :

« De Paris, ce 22 mars 1665[2].

« L'on m'a mandé la cruauté des Hollandois en Guinée, qui est effroyable, si elle est vraye; l'on dit aussi que de vos gens ont pris des François, à qui ils ont fait souffrir des *géhennes* terribles, pour leur faire avouer qu'ils alloient en Hollande, mais je dispute fort que cela ne peut estre, ou qu'au moins vous n'approuveriés pas leurs actions et qu'ayant l'âme aussi généreuse que vous l'avés, vous ne souffririés pas qu'on en fist à vos ennemis, à plus forte raison aux François, qui sont vos amis. Mandés moy, je vous prie, ce qui en est, et, si cela estoit

1. « The more a T... is stur'd, the more it stinks. »
2. *Lambeth Library*, n° 53.

vray, si vous n'avés pas mis ordre que cela n'arrive plus, car il n'y a rien de plus louable que d'estre puissant et de ne s'en servir que pour se faire aimer de ses amis et craindre des autres, et d'empescher toutes les violences, que la guerre attire d'ordinaire. Je finis en vous asseurant que je suis la plus humble de vos servantes. »

En même temps que Madame réclamait la protection de son frère en faveur des Français exposés aux brutalités de ses sujets, elle ne négligeait aucun moyen pour se faire des amis en Angleterre, dans l'intérêt des négociations, dont elle était chargée. Sir Henry Bennet, connu plus tard sous le nom de comte d'Arlington, venait d'être nommé secrétaire d'État par Charles II, et il s'agissait de faire de lui un allié de la France; cela était d'autant plus important, qu'elle le savait fort bien placé dans les bonnes grâces de son maître, ce qui fit que, deux ans plus tard, il fut nommé premier secrétaire d'État et grand chambellan du roi. Ce n'était pourtant pas un grand homme d'État, mais son adresse, sa tenue parfaite et son affabilité lui valaient une grande influence sur la marche des affaires. On disait de lui qu'il suppléait au manque de grands talents par un adroit usage de ceux qu'il possédait. Madame lui disait dans une lettre[1] : « Je ne vous aurois pas escrit si tost, les ambassadeurs partant lundy et portant

1. *State papers*, *Record office*, vol. CCLVIII, p. 91.

avec eux, non seulement toutes les nouvelles, mais encore des affaires pour vous employer longtemps d'une manière ou d'autre, mais le nouvel honneur que le roy vous a fait, m'oblige, faisant profession d'estre de vos amis, de vous asseurer que personne n'en a plus de joye que moy, ni ne vous en souhaite tant la continuation. »

Charles II de son côté répondait à sa sœur le 26 mars, au sujet des mauvais traitements qu'avaient subis, disait-on, des matelots français : « Il n'existe rien de semblable aux nouvelles que vous avez eues sur la Guinée, bien qu'au premier abord elles eussent un air de vérité, car un marin, se disant Suédois, est venu me trouver et m'en a fait une relation très circonstanciée. Il a ensuite prêté serment sur ce qu'il avait dit devant l'amirauté, mais, d'après quelques contradictions dans lesquelles il tomba de lui-même, quand on l'examina, nous reconnûmes que c'était un Hollandais, qui espérait, par cette invention, gagner quelque argent; mais à la fin on a découvert sa supercherie et, pour le punir de son parjure, on l'a fouetté tout au travers de Cheapside. Je désire que ce que vous me mandez, touchant les brutalités infligées par les nôtres à quelques matelots français, ne soit pas plus vrai; j'ai reçu aujourd'hui à cet égard une note de l'ambassadeur de France et j'ai donné l'ordre, si la plainte est fondée, de châtier sévèrement les coupables. Je vous assure

que je suis extrêmement préoccupé de savoir s'il a été réellement commis une pareille injustice. Je vais à Portsmouth pour quatre ou cinq jours, afin d'y donner quelques ordres. »

Madame se chargea bientôt après, d'accord avec son beau-frère, de faire au roi Charles une ouverture qu'elle considérait avec raison comme devant aplanir bien des difficultés entre les deux royaumes : étant donnés les desseins ultérieurs de Louis XIV, nous pensons avec la princesse que là était réellement le nœud de la question. Elle lui écrivait donc le 8 avril 1665 [1], après avoir débuté par des compliments :

« Mme de Fiennes m'ayant dit que vous seriés bien ayse de voir un échantillon des vestes que l'on porte icy, je prends la liberté de vous en envoyer et m'asseure qu'avec la belle taille que vous avés, elles vous feront très bien. M. de Verneuil arrivera peu de temps après cette lettre, et, comme je ne crois pas trop qu'il réussisse dans son ambassade pour la paix de Hollande, et que je crois qu'il seroit à souhaiter que le roy ne prist pas leur parti, songés, je vous prie, s'il n'y a pas quelque traité à faire sous main pour vous en asseurer, en promettant d'ayder aux affaires qu'il aura vraisemblablement en Flandre bientost, le roy d'Espagne [2] n'estant pas

1. *Lambeth Library*, nº 54.
2. Philippe IV.

en bonne santé, et seurement les Hollandois se voudront opposer à cela pour leur intérêt, ce qui n'est pas contre le vostre. Enfin songés bien à cela, je vous prie, et ne dites jamais que je vous en parle la première, mais seulement comptés que personne au monde ne vous peut servir de si bon cœur que moy, ni ne souhaite tant vostre bien que je le fais. Mes ennemis me rendent icy si suspecte sur vostre sujet, que je n'oserois quasi commencer à parler de vos affaires : c'est pourquoy, quand vous voudrés que je die quelque chose, mandés-le moy, et quand ce sera de vostre part, cela me mettra en droit de rentrer en matière. »

Quelle fut la réponse de Charles II à cette première ouverture ? Elle ne nous est pas parvenue, mais la suite des événements nous prouve que le roi d'Angleterre n'osa pas alors prendre l'engagement de favoriser par son appui les entreprises ambitieuses de Louis XIV, dont la Grande-Bretagne se montrait de plus en plus jalouse. Quoi qu'il en soit, dans la lettre de la princesse Henriette, on voit poindre l'idée du traité, qui plus tard devait rompre celui de la triple alliance.

De jour en jour Madame prenait une part plus vive aux événements ; à mesure qu'elle voyait approcher la crise sanglante d'une bataille navale, qu'elle savait ne pouvoir être évitée, on la sent nerveuse et agitée. « Je n'ay pas voulu, écrivait-elle de

Saint-Germain, le 27 mai[1], vous faire de responce par l'ordinaire à la lettre que vous m'avés escrite par M. de Saint.....on? parce qu'elles sont trop sujettes à estre ouvertes. J'aurois peut estre parlé au roy, comme de moy mesme, sur tout cela, sans que la conjonction présente et la décision d'un combat, qui sera sans doute furieux et qui changera assurément bien la face de toutes vos affaires, m'en a empeschée par la raison que, quand il m'auroit respondu quelque chose de positif, il ne se trouveroit plus le mesme, avant que vous receviés cette lettre; car, par les dernières nouvelles de Hollande, nous savons que leur flotte est sortie et par conséquent que le combat est certain, qui est une chose qui me fait trembler, je l'avoue, quelqu'avantage qu'il semble que vous y ayés, comme la fortune décide de toutes les choses de ce monde. Je ne puis souffrir qu'on puisse prétendre qu'une petite poignée de misérables veuille vous tenir teste; c'est pousser la gloire un peu loin, mais je ne sçais que faire et chascun a son humeur; la mienne est d'estre fort sensible à tous vos intérêts, et j'espère que vous ne m'en sçaurés pas mauvais gré et que cela vous fera d'autant mieux voir qu'il n'y a personne qui vous aime autant que je fais, ny qui soit tant vostre très humble servante. »

1. *Lambeth Library*, n° 55.

Charles II lui écrivait presque en même temps[1] : « Les ambassadeurs m'ont donné aujourd'hui des propositions par écrit de la part des Hollandais, pour régler le différend qui existe entre nous ; je n'ai pas encore eu le temps de les examiner et d'y répondre, mais j'espère que, dans peu de jours, mon frère rencontrera leur flotte et les rendra beaucoup plus raisonnables qu'à présent. Je n'ai pas eu de lettre aujourd'hui, mais je pense qu'il sera prêt à mettre à la voile dans deux ou trois jours, et sans doute un combat s'ensuivra très promptement. Je vous ai envoyé d'ici quelques morceaux pour la guitare, qui vous plairont, j'espère ; le comte de Gramont les a emportés avec d'autres que vous aviez peut-être, et si Francesco[2] en fait d'autres, qui me plaisent, je vous les enverrai également. »

Voilà bien Charles II ! Dans un pareil moment, la guitare de Francesco nous donne exactement la note de son caractère. Le canon va gronder ; la fortune de l'Angleterre est en jeu, mais il n'oublie pas

1. White-Hall, 29 mai 1665.

2. Francesco Corbetta, célèbre joueur de guitare italien de la cour de Charles II. Il avait su mettre cet instrument tellement à la mode, que les jeunes seigneurs n'avaient plus d'autre occupation que de s'essayer à jouer les compositions du signor Francesco. A Londres, on se serait cru en pleine Andalousie. « Dès que le musicien avoit fait une sarabande, elle charmoit ou désoloit tout le monde, car toute la guitarerie de la cour se mettoit à l'apprendre, et Dieu sait la râclerie universelle que c'étoit. » (Hamilton, *Mémoires de Gramont,* p. 204, édition de 1812.)

le gai refrain, qui accompagne, s'il ne domine pas chez lui, le bruit formidable du choc des deux grandes puissances maritimes! Henriette d'Angleterre n'était pas aussi philosophe ; avec cette énergie du cœur que les femmes, comme elle, apportent à tout ce qui les intéresse profondément, faute de pouvoir empêcher l'effusion prochaine du sang, elle fera tous ses efforts pour éviter au moins un conflit entre son frère et Louis XIV. Elle écrit à Charles II de Saint-Germain, le 30 mai 1665[1] :

« Quoyque la maladie de la reyne ma belle-mère[2] trouble fort tout le monde et que vous pourrés voir la lettre que j'escris à la reyne ma mère, par laquelle vous verrés l'estat où elle est, et que ce n'est pas sans raison que la consternation est si grande, je ne laisseray pas de parler au roy et de le presser de respondre un peu positivement sur tout ce que vous me mandés dans vostre dernière lettre. Et au moins, quand il ne voudroit pas le faire, je ne laisseray pas de voir à peu près ses sentiments, ce qui

1. *Lambeth Library*, n° 56.

2. Depuis quelques années déjà, la reine Anne d'Autriche était atteinte d'un cancer au sein; mais, avec un courage surprenant, elle dissimulait son mal, même à ses médecins. Une de ses femmes s'en aperçut et dès lors les opérations se multiplièrent, au milieu de crises trop fréquentes. C'est une de ces crises, plus grave que les autres, à laquelle cette lettre fait allusion; elle ne fut cependant pas mortelle pour cette fois. (Au sujet de la maladie d'Anne d'Autriche, voir les *Mémoires* de Mme de Motteville.) Un mieux sensible s'étant manifesté, on en profita pour la transporter en litière de Saint-Germain à Paris.

est, ce me semble, ce que vous devés désirer, afin de sçavoir à quoy vous en tenir, et c'est le plaisir qu'il y a à avoir à faire à des gens de bonne foy; car parce que vous m'avés donné quelque connoissance de tout cela, je suis sur des épines, quand je n'y vois pas clair, pour vous en rendre compte. J'espère pourtant que, par la première voye seure, je vous en manderay quelque chose de positif. »

Tout à coup, des nouvelles venant de Dunkerque se répandirent jusqu'à la cour de France : les flottes anglaise et hollandaise s'étaient rencontrées le 3 juin ; les Anglais avaient été battus, disait-on, le vaisseau amiral monté par le duc d'York avait sauté, et ce prince, s'il ne s'était pas noyé, n'était parvenu à se sauver qu'à la nage. Madame, qui avait passé les jours précédents dans des transes cruelles, fut frappée au cœur par ce récit : elle éprouva des convulsions violentes, dangereuses surtout à cause de son état de grossesse avancée; le choc fut même assez grave, pour produire quelque temps après un accouchement prématuré. Lord Hollis écrivait deux jours plus tard à Charles II : « Si les choses avaient été mal sur mer, je suis convaincu que Madame serait morte. »

Les premiers renseignements étaient en effet faux de tout point, et la princesse recevait bientôt une lettre de son frère, qui rétablissait la vérité des faits : « Dieu merci ! lui disait-il le 8 juin, nous

avons maintenant des nouvelles certaines d'une victoire très importante, remportée sur les Hollandais : vous en verrez une foule de détails dans la relation que milord Hollis vous montrera, quoique j'aie fait la plus grande perte possible en la personne de mon ami, le pauvre Charles Berkeley. Elle me fait tant de peine que vous excuserez, j'espère, le peu d'étendue de cette lettre, les nouvelles ne m'étant arrivées que depuis deux heures. Ce grand succès ne change pas du tout mes dispositions envers la France, ce dont vous pouvez assurer de ma part le roi mon frère, et ce sera de sa faute si nous ne sommes pas très bons amis. Il est venu un homme de Dunkerque, qui prétend qu'on y a fait lundi dernier des feux de joie, pour la grande victoire que les Hollandais avaient eue sur les Anglais. M. de Monpesi[1] aurait dû avoir un peu de patience, et alors ces réjouissances eussent été en notre honneur. Faites-moi savoir, je vous prie, ce que cela peut vouloir dire. »

Cette lettre fut accueillie par la princesse avec un bonheur indicible ; ses souffrances se calmèrent comme par enchantement, et, sans se préoccuper d'elle-même ni du repos qui lui était encore si nécessaire, cette digne fille d'Angleterre n'eut rien de plus pressé que d'adresser à son frère cette lettre de félicitations, la plus longue et certainement

1. Ce nom est à peu près effacé dans le texte original.

l'une des plus intéressantes, qui nous soit restée de sa main :

« De Saint-Germain, 22 juin 1665 [1].

« Nous n'avons pas pu différer plus longtemps, Monsieur et moy, à vous envoyer ce gentilhomme exprès pour nous resjouyr avec vous de la victoire que vous venés de remporter, et quoyque je croye que vous ne doutés pas de la joye que j'ay eue, je ne puis m'empescher de vous dire qu'elle a esté encore plus grande que l'on ne peut s'imaginer, par les frayeurs que nous avions des nouvelles de marchands, qui estoient tous assés portés à souhaiter du bien aux Hollandois. Mais en récompense, toute la cour et la noblese ne pensent pas faire paroistre qu'ils s'intéressent plus dans les intérêts de leur roy que dans les vostres, et jamais l'on n'a vu une si grande presse, que celle qu'il y a chez Monsieur et chez moy, pour nous le tesmoigner, et en vérité vous devés savoir bon gré à Monsieur des sentiments qu'il a eus en cette occasion, et de la manière dont il se déclare, pour tout ce qui vous touche.

« Le courrier du comte de Gramont a esté le premier à nous apporter hier cette bonne nouvelle : nous estions à la messe, où cela fit un grand vacarme ; le roy mesme cria à ses ministres, qui estoient à la tribune, qu'il se falloit resjouyr ; ce qui me surprit fort, car, quoyque dans le fond de son âme, il

1. *Lambeth Library*, nº 57.

vous souhaite tous les avantages possibles, je croyois néanmoins qu'il ne l'auroit pas voulu témoigner ainsi publiquement, par les engagements qu'il a avec les Hollandois. Mais j'espère que la suite de vostre victoire vous en donnera une seconde par la fin d'une guerre, dont vous estes sorti d'une manière si honorable, que trente pareilles n'y pourroient rien ajouter de plus. Je vous asseure que c'est l'avis de tous vos serviteurs icy, qui sont en très grand nombre, et du bon sens, puisque, ayant fait voir non seulement quelle est vostre puissance, mais, comme il n'est pas bon de vous avoir pour ennemy et à vos sujets combien vous sçavés bien maintenir leurs intérêts et leur grandeur, vous vous trouvés en estat de faire encore paroistre que vous souhaités la paix et que vous sçavés triompher, par clémence aussi bien que par force, qui est ce qui gagne les cœurs et qui n'est pas moins honorable en sa manière que l'autre, outre que c'est une chose seure et que la suite de la guerre ne l'est pas. Quand mesme elle le seroit, vous n'en tireriés pas plus d'avantages que vous ne le pouvés présentement, et vous pouvés vous attirer des gens qui, je vous asseure, souhaitent fortement vostre amitié et sont au désespoir de se trouver engagés comme ils le sont. J'en ay parlé plusieurs foys et j'ay toujours trouvé le roy dans les sentiments du monde les plus raisonnables, et, comme je ne pense pas que vous ayés

changé, cela me fait espérer une suite à cecy, telle que vos servantes le peuvent désirer. Ne croyés pas cependant, si je vous parle si fortement pour la paix, que ce soit par un sentiment de timidité, comme la plupart des femmes : je vous puis asseurer que c'est pour vostre intérest et que, parce que je vois, du costé de la gloire, que vous n'avés plus rien à gagner, de sorte qu'il faut chercher les autres costés et tascher de se faire des amis, dont le roy est asseurément un des plus considérables, et qu'une suite d'une guerre de chicanes pourroit empescher; c'est ce qui me le fait désirer avec tant de passion.

« Je ne puis finir sans vous parler de la douleur que j'ay eue de la mort du pauvre comte de Falmouth, tant par l'amitié que je sçavois que vous aviez pour lui et qu'il méritoit si justement, que parce que je le croyois fort de mes amis. Enfin le jour du monde que j'ai eu le plus de joye de l'avantage que vous avés eu, je n'ay pas laissé d'en pleurer de bon cœur : je puis vous asseurer qu'il auroit esté de mon avis sur la paix, par les sentiments où je l'ay vu, et que, n'y allant plus de vostre gloire, c'est le bon parti. Si j'osois, je vous recommanderois en ce rencontre les intérêts de Hamilton l'aîné et que vous ne sçauriés donner le *privy purse*[1] à personne

1. La place de Trésorier de la bourse privée du roi, qu'avait occupée le comte de Falmouth.



qui le mérite mieux. Je vous prie de lui dire que je vous ay parlé pour lui : sa sœur[1] m'en avoit priée, qui est une des meilleures femmes que j'aye vues de ma vie. Pour le comte de Gramont, il est plus Anglois qu'homme du monde, et tous les jours je ne sçais comme il ne se fait pas mille affaires pour cela. Il estoit comme un fou de joye, quand la nouvelle est arrivée. Cette lettre est trop longue de la moitié; je vous en demande pardon, mais, en vérité, je suis si ayse que je ne sçais quasi ce que je fais et aussy que je n'ay pu m'empescher de vous mander non seulement tout ce que j'ay pu entendre, mais tout ce que je pense sur la suite du temps, qui est tout ce que vous dira vostre très humble servante. »

De son côté, Monsieur avait écrit à son beau-frère, dès le 19 juin[2] : « Je n'ay jamais tant reconnu l'amitié et la part que je prends aux choses qui regardent Vostre Majesté, que depuis trois jours que je suis dans une impatience mortelle de sçavoir ce qui sera arrivé du combat, duquel je ne doute pas que les suites ne soyent avantageuses, puisque le commencement en a esté si heureux; l'ayant appris ce soir, je n'ay pas voulu manquer à vous en tesmoigner ma joye, comme aussy que M. le duc d'York se porte fort bien. Je ne vous en diray pas davantage pour le présent, sinon que, si mes souhaits arri-

1. La comtesse de Gramont.

2. *State papers, France, Record office*, vol. CCLIX, p. 73.

vent, Vostre Majesté aura toutes sortes de bonheurs, puisqu'il n'y a personne qui vous en souhaite tant que moy. »

La journée du 3 juin était en effet d'autant plus glorieuse et triomphante pour les Anglais, que la lutte avait été plus acharnée. Les deux flottes s'étaient rencontrées au point du jour devant la côte d'Angleterre, près de Lowestoffe : sept heures durant, chacune d'elles avait manœuvré pour se con server l'avantage du vent; enfin, en virant de bord une dernière fois, les Anglais se trouvèrent sur une ligne exactement parallèle à l'ennemi, et le duc d'York, grand-amiral, donna aussitôt le signal de l'attaque, chaque vaisseau devant combattre l'ennemi qui lui faisait face. Le temps était calme et il n'y avait pas un nuage au ciel. Pendant quatre heures, le feu se maintint avec une violence inouïe de part et d'autre, et la victoire demeurait encore incertaine; le *Royal Charles*, vaisseau amiral, que montait le duc d'York, fut un instant dans un péril extrême; une grande partie des navires qui composaient son escadre immédiate, ayant dû quitter la ligne pour réparer leurs avaries, tout le feu de l'ennemi s'était concentré sur le vaisseau du prince. Le comte de Falmouth, lord Muskerry et Boyle, fils du comte de Burlington, furent tués aux côtés de Jacques, qui se trouva couvert de leur sang; mais bientôt les autres navires, après s'être réparés, vin-

rent reprendre leur poste de combat. On s'aperçut alors que le feu des Hollandais perdait de sa vivacité et quelque temps après, la fumée s'étant dissipée, l'*Endracht*, vaisseau qui portait le pavillon de l'amiral hollandais Opdam et qui était particulièrement engagé contre le *Royal Charles*, parut avoir gravement souffert; l'ordre fut donné de pointer sur lui tous les canons. A la troisième bordée, le navire hollandais sauta, et Opdam périt dans l'explosion avec cinq cents hommes. Épouvantée par la perte de son amiral, la flotte entière prit la fuite, vivement poursuivie par le duc d'York; quatre vaisseaux ennemis, après s'être entre-choqués, furent incendiés par un brûlot; trois autres éprouvèrent bientôt après le même sort. Sans l'énergie de l'amiral Tromp, qui parvint à empêcher les navires de se disperser, et sans la nuit qui vint retarder la poursuite des vainqueurs, il est probable que la flotte hollandaise n'aurait pu échapper à une destruction totale. Ses pertes avaient été de quatre amiraux, de sept mille hommes tués ou prisonniers et de dix-huit vaisseaux; les vainqueurs n'avaient eu qu'un navire pris au commencement du combat et six cents hommes tués ou blessés, parmi lesquels deux amiraux. Jacques duc d'York s'était conduit dans cette affaire de la manière la plus habile et la plus intrépide à la fois[1]. Le lende-

1. Lingard, t. XII, p. 154. — Hume, t. IX, p. 313.



main matin la flotte vaincue était à l'ancre, abritée par les bas fonds, près des côtes de Hollande.

On peut juger de l'allégresse qu'aurait dû produire à Londres l'annonce d'une pareille victoire, mais un épouvantable fléau venait d'y faire son apparition et il avait jeté dans les esprits une telle terreur, que toute démonstration de joie n'avait plus de raisons d'être. Ce fléau était la peste, dont les ravages faisaient chaque jour les plus foudroyants progrès. Dès la fin de juin, on portait pour une semaine le nombre des victimes à six cent soixante-quatre; et, écrivait l'ambassadeur Courtin, « on en cache pour le moins moitié ».

Le mal s'accrut les mois suivants dans une proportion considérable, et, pendant la seconde semaine de septembre, les pertes s'élevèrent au chiffre de huit mille deux cent cinquante-deux personnes. Tout commerce était suspendu, les ateliers fermés; la panique était devenue telle que les habitants de Londres avaient émigré en masse et qu'on ne trouvait plus personne pour enterrer les morts, qu'on jetait pêle-mêle dans d'immenses fosses[1]. Pendant cette triste période, la chaleur n'avait pas cessé d'être accablante, mais à la fin de septembre, il survint une pluie longue et abondante; à partir de ce moment, il y eut une décroissance sensible dans les résultats de la maladie. Les vents d'équinoxe vin-

1. Courtin à Lionne, *Affaires étrangères*, t. VIII, p. 116, Angleterre.

rent ensuite rafraîchir et purifier l'air, et à la fin de décembre la plupart des quartiers de la ville furent déclarés sains et exempts de contagion; la vie publique y avait repris ses allures accoutumées.

Le 24 juin, avant que l'épidémie eût atteint son entier développement, la reine mère Henriette-Marie avait quitté l'Angleterre pour revenir en France; la famille royale tout entière avait tenu à l'accompagner jusqu'à Douvres et ne s'était séparée d'elle qu'au dernier moment du départ. Le duc d'York la conduisit jusqu'à Calais. Sa santé n'avait pas pu supporter le climat de l'Angleterre; depuis longtemps elle en souffrait cruellement et il lui avait fallu tout son courage, pour continuer à remplir dans ce pays ses devoirs de reine douairière. Au mois de janvier 1663, l'ambassadeur Comminges avait déjà donné sur elle les plus tristes renseignements; il écrivait alors au roi Louis XIV: « La reyne mère ne se porte pas bien : elle est extresmement maigrie, et a une toux qui tire à la consomption. Son médecin lui a déclaré qu'il n'y avait point de seureté pour sa vie, si elle ne retournoit en France, puisque l'air d'Angleterre lui estoit mortel. Tous ses gens sont de cet avis et le comte de Saint-Albans est si intéressé à sa conservation, qu'il tombera dans cette volonté universelle de ses domestiques, quoiqu'il soit icy fort à son aise. Ainsi, Sire, je crois que, si elle peut mettre ordre à ses affaires

et asseurer ses revenus, Vostre Majesté la reverra bientost à Paris[1]. » Mais outre les questions d'argent qui lui étaient personnelles, Henriette-Marie avait encore à surveiller les nombreuses institutions charitables qu'elle avait établies, aussi bien que les intérêts des catholiques, pour lesquels « sa présence étoit avantageuse à l'exercice de leur religion[2] ». Aussi ce fut seulement en se sentant à bout de forces, qu'elle consentit à quitter l'Angleterre, pour un temps qu'elle croyait devoir être assez court : il fallut même, pour la décider, que le roi autorisât l'ouverture à l'usage du public de sa chapelle, desservie par des capucins français. C'est dans ces conditions que la mère et le fils échangèrent les plus tendres adieux, sans se douter que cette séparation ne devait pas avoir de fin !

La reine arriva à Versailles juste à temps pour prodiguer ses soins à Madame, qui était accouchée avant terme d'une fille, morte depuis plusieurs jours dans le sein de sa mère[3]. Dès que la princesse eut

1. Comminges à Louis XIV, *Affaires étrangères*, Angleterre, t. III, p. 74.

2. P. Cyprien de Gamaches, *Mémoires*.

3. « Au moment de l'accouchement, on éveilla le roi ; l'on fit chercher le curé de Versailles, pour voir si cette fille étoit en état d'être baptisée. Mme de Thianges lui dit de prendre garde à ce qu'il feroit, qu'on ne refusoit jamais le baptême aux enfants de cette qualité. Monsieur, à la persuasion de l'évêque de Valence, vouloit qu'on l'enterrât à Saint-Denis. Dès le même soir, Monsieur alla coucher à Saint-Germain, où je trouvai la reine, affligée de ce que cette fille n'avoit pas été baptisée, et blâmoit Madame d'en être cause par toutes les courses qu'elle avoit

pu reprendre ses forces, la reine alla s'établir à Colombes, où elle resta jusqu'au milieu d'août, après quoi elle se rendit à Bourbon, dont les eaux lui avaient déjà été salutaires. Sa fille allait souvent la voir, et leur tendresse réciproque augmenta encore, par l'échange assidu de leurs idées et de leurs sentiments; Monsieur lui-même se plaisait auprès de sa belle-mère, dans les lumières de laquelle il avait une confiance, qu'on n'aurait pas attendue de lui.

Puisque nous parlons du duc d'Orléans, il nous faut ajouter que jamais le roi ne l'admettait à ses conférences fréquentes avec Madame, relativement aux négociations secrètes avec Charles II, et que, jusqu'à l'époque du voyage en Angleterre de la princesse en 1670, la question des traités à conclure resta pour lui lettre morte. Nous verrons dans l'avenir à quel point le mutisme conservé envers lui par son frère excita sa jalousie et sa rancune.

Au mois de juillet 1665, pour échapper au danger de l'épidémie, la cour d'Angleterre s'était établie à Hampton-Court, où Charles II, sans se laisser éblouir par sa victoire, ne perdait pas de vue ses projets de traité avec Louis XIV. Il se faisait d'autant moins d'illusions sur les chances immé-

faites, sans songer qu'elle étoit grosse. » (Mlle de Montpensier, *Mémoires*, t. VIII, p. 177 et 178, édition de 1822.) Nous savons le vrai motif de l'accident arrivé à Henriette d'Angleterre. Quant à la reine Marie-Thérèse, elle l'aimait peu : c'était un reste de jalousie qui datait de la première année de son mariage.

diates d'une paix avantageuse, que la défaite des Hollandais n'avait pas amené chez eux ce découragement, sur lequel les Anglais auraient pu compter : il fallait donc à tout prix parvenir à éviter l'intervention de la France en faveur des Provinces-Unies, qui ne manquerait pas de se produire, si le traité n'arrivait pas à une prompte conclusion. Quant à la paix, il importait également au roi Charles de bien établir aux yeux de Louis XIV qu'il n'avait, pour la faire, aucun besoin d'y être autorisé par le Parlement. « Le roy de la Grande-Bretagne, écrivait, le 18 juillet, l'ambassadeur Courtin, me tesmoigna hier au soir qu'il estimoit que Madame n'avoit pas bien entendu ce que le roy lui avoit dit, puisqu'elle lui mandoit que S. M. croyoit qu'il ne pouvoit pas faire la paix sans que le Parlement d'Angleterre y donnât les mains, ce qui est contre l'ordre de son royaume, dans lequel les résolutions de cette nature dépendent purement de sa volonté[1]. »

Non content de cette protestation, le roi Charles avait écrit à sa sœur, le 15 juillet, une lettre longue et pathétique, où il se plaint hautement de la conduite ambiguë de la France à son égard; il constate que, s'il attache une grande importance à l'amitié de Louis XIV, il est décidé à ne faire aucun sacrifice d'intérêts ou d'honneur pour conclure le traité : « Je manquerais absolument aux soins et à

1. Courtin à Lionne, *Affaires étrangères*, Angleterre, t. VIII, p. 35.

l'attachement que j'ai pour vous, si je ne vous faisais clairement connaître mes intentions, dans la négociation qui se poursuit maintenant avec la France, afin que vous puissiez vous diriger en conséquence. Vous vous souvenez bien des avances pressantes que j'ai faites par vous, par Charles Berkeley et enfin par Ruvigny, pour conclure notre traité et pour établir une union plus étroite que jamais avec la France, lesquelles ont été en apparence si bien accueillies, que je puis dire en toute vérité que j'ai perdu beaucoup d'occasions de me fortifier par d'autres alliances au dehors, pour être en état de saisir celle-ci. J'avais cru qu'elle ne manquerait pas d'être affirmée par l'arrivée des ambassadeurs ; au lieu de cela, tout ce que j'ai pu obtenir d'eux, après avoir accepté leur médiation, n'a été que des ouvertures pour un arrangement avec la Hollande, mais fondées sur des propositions telles, que ceux qui me les ont faites ne pouvaient que leur enlever toute leur valeur, en se déclarant liés par un traité, pour venir au secours des Hollandais : traité désavoué aussitôt que fait et qui maintenant ne peut être invoqué pour s'en servir. Si tel est l'état des choses (et j'ose dire que vous serez de cet avis), où est ma faute ? Qui pourrait me conseiller de faire de nouvelles avances pour la paix, après toutes les dépenses que j'ai été forcé de faire pour soutenir la guerre, et après un tel succès ? Ceux qui m'engagent

à montrer une pareille faiblesse ne pensent certainement pas que je doive accepter leurs propositions, et disent sous main que les ambassadeurs ne demeurent ici que jusqu'au moment où la France sera d'accord avec les Hollandais, sur les conditions dans lesquelles elle devra les secourir. Si cet accord survient, il y aura nécessité pour moi de prendre parti avec l'Espagne, et laissez-moi vous dire que, d'après le cours des choses de ce monde, excepté vous, les meilleurs amis sont ceux qui ont besoin de nous et non pas ceux dont la prospérité leur fait croire que nous avons besoin d'eux. Quelle que puisse être d'ailleurs ma fortune, je l'accepterais joyeusement, si mon affection ne me chagrinait pas pour vous, qui, comme vous le dites, aurez un rôle pénible à remplir entre votre frère et votre beau-frère. Il est pourtant trop tôt pour désespérer de voir les choses s'arranger entre nous ; si cela n'arrive pas assez vite, vous devrez toujours vous maintenir en état d'y contribuer ; ce sera une tâche fort importante, mais qui ne sera pas difficile pour votre discrétion et votre habileté : soyez sûre que ma tendresse me fera toujours souvenir de ce que je vous dois et ne cessera de vous réserver les rôles agréables, en laissant aux autres ceux qui ne le sont pas, s'il doit s'en trouver de pareils. Ceci pourrait être assez pour répondre à votre longue lettre, si, en la relisant, je n'avais vu les efforts que vous faites pour

me persuader que le roi mon frère n'a pas le tort envers moi de censurer mes actions : je le crois véritablement et je le croirais même, quand je devrais lui en fournir l'occasion, car c'est là un acte infiniment au-dessous de l'opinion que je me suis toujours faite de son caractère; cela peut me servir aussi à vous assurer que ces rapports n'ont jamais fait aucune impression sur moi, au préjudice de notre amitié. Je finirai cette longue lettre en vous affirmant que mon attachement et mon affection pour vous sont aussi entiers que jamais, et qu'aucune modification ni aucun changement dans mes affaires n'en causeront dans mon cœur à votre égard. »

A la suite de cette déclaration, qui avait les allures d'une sorte d'*ultimatum*, Madame et la reine sa mère s'appliquèrent encore avec plus d'ardeur que jamais à empêcher une rupture, qui devenait imminente, entre les deux monarques. Tout leur espoir était fondé sur la possibilité de trouver des conditions de paix acceptables par les belligérants, et les deux princesses eurent à ce sujet de fréquentes entrevues avec le roi et ses ministres [1], mais de ce côté elle ne rencontraient guère que difficultés et déceptions.

Impatienté de tous ces retards, qui lui présageaient pour l'année suivante un ennemi de plus,

1. *French corresp.*, Aug. 1665. *State papers office.*

Charles écrivait encore à sa sœur[1] : « Je vois, par votre lettre du 11 septembre, que vous êtes fort alarmée de la retraite de la flotte dans Soule Bay, mais quand vous saurez que cette flotte n'avait pas autre chose à y faire qu'à embarquer quelques provisions de boissons, et à s'y réunir à vingt autres navires, dont l'un est le *Souverain*, enfin qu'elle n'y est restée que sept jours, cela satisfera jusqu'à un certain point ces fameux marins de Paris, qui jugent si vite de notre défaut de conduite en matière navale; en tout cas, *il faut attendre le boiteux*[2]. »

Les choses en étaient là, lorsqu'à la fin de septembre la nouvelle arriva à Paris de la mort du roi d'Espagne, Philippe IV, survenue le 17 de ce mois. Il laissait pour héritier du trône Charles II, un enfant maladif de quatre ans, sous la tutelle de sa mère Marie-Anne d'Autriche. Cet événement, quoique prévu, allait peser d'un grand poids dans les résolutions de Louis XIV; surtout depuis la victoire des Anglais, de Witt réclamait plus instamment l'exécution du traité de 1662 et l'intervention armée de la France en faveur de la Hollande; il avait même, à plusieurs reprises, proposé au roi le partage entre eux des Pays-Bas espagnols, et, quoique Louis XIV ne fût nullement disposé à se contenter de cette moitié, il était au moins assuré pour le moment de

1. Salisbury, 9/19 septembre 1665.
2. Ce proverbe est en français dans le texte.

la neutralité bienveillante des Provinces-Unies; nous avons vu que le roi Charles II ne s'était pas trouvé en position de consentir à un engagement semblable. La mort de Philippe ouvrait donc une libre carrière aux projets de conquête de Louis XIV, qui se voyait forcé de prendre un parti définitif vis-à-vis de la Hollande; seulement la saison avancée et aussi le chagrin que la perte de son frère avait causé à la reine mère Anne d'Autriche, presque mourante elle-même, devaient retarder jusqu'au printemps l'exécution de ses plans ambitieux, mais non les préparatifs de guerre dont, aidé de Turenne et de Louvois, il s'occupa avec la plus grande activité. Pour le moment, dans l'audience qui fut donnée à l'ambassadeur d'Espagne par les deux reines, à l'occasion de la mort de Philippe IV, il se contenta de faire mentionner par elles les droits que cet événement donnait à la France[1]. Anne d'Autriche, dans une lettre de condoléance à sa belle-sœur, insista encore sur l'importance de la conversation qu'elle avait eue avec l'ambassadeur; pour

1. Voici en quoi consistaient les droits dont il est ici question : « D'après la coutume de plusieurs provinces des Pays-Bas, nommée « le droit de dévolution », l'héritage passait aux enfants du premier lit, même aux filles, à l'exclusion de ceux du second. Marie-Thérèse était dans ce cas, étant née du premier mariage de Philippe IV : ces provinces devaient donc lui appartenir. Louis, il est vrai, par contrat, et sa jeune épouse, par un acte séparé, avoient solennnellement renoncé à toute prétention à la succession, non seulement de la monarchie espagnole en général, mais de la Flandre, de la Bourgogne et du

le moment les choses en restèrent là; c'était un jalon posé d'avance. « Prévenir le danger d'une coalition générale contre lui, empêcher que le duel maritime de l'Angleterre et de la Hollande ne suscitât à l'une ou à l'autre des seconds sur le continent, et par sa durée ne devînt un conflit général, une mêlée où la France aurait perdu ses coups, tel fut le chef-d'œuvre de la diplomatie française, le triomphe de M. de Lionne[1]. »

En même temps Louis XIV faisait signifier au roi Charles II que si, malgré ses efforts pour arriver à une conciliation entre les deux belligérants, la paix n'était pas faite dans un très court délai, il se verrait contraint de prendre parti contre lui. Les trois ambassadeurs, dont les tentatives de médiation n'avaient produit aucun résultat décisif, furent rappelés de Londres et revinrent à Paris au mois de décembre.

Charolais en particulier; mais on prétendait que le roi était dégagé de son contrat, parce que l'Espagne n'avait pas payé la dot stipulée et que Marie-Thérèse n'avait jamais été liée par sa renonciation, parce qu'elle l'avait faite étant mineure. » (Dumont, VI, part. I, p. 283. — Lingard, t. XII, p. 175. — Mignet, *Succession d'Espagne*.)

1. Camille Rousset, *Histoire de Louvois*, t. Ier, p. 93.

CHAPITRE VIII

Dernière maladie de la reine Anne d'Autriche — Lettre de Madame à Charles II. — Duel entre MM. de la Feuillade et de Clermont. — — Lettre de Monsieur au roi son beau-frère. — Fête au Palais-Royal. — *Le Médecin malgré lui*. — Mlle d'Artigny. — Mort édifiante d'Anne d'Autriche. — Lettre de Charles II à sa sœur. — Déclaration de guerre à l'Angleterre. — Envoi dans la Manche de l'escadre du duc de Beaufort. — Le roi affiche ses amours avec Mlle de la Vallière. — Madame et la marquise de Sablé. — Les sermons à la cour. — Lettre de Charles II. — Revue à Fontainebleau. — Le pamphlet intitulé : *Amours de Madame et du comte de Guiche*. — Dévouement de Daniel de Cosnac. — Refroidissement momentané du roi pour Madame. — Charles II ne perd pas l'espoir de s'entendre avec Louis XIV. — Combat de quatre jours entre les flottes d'Angleterre et de Hollande. — Nouveau succès des Anglais. — L'escadre du duc de Beaufort à Dieppe. — Son retour à Brest. — Perte du vaisseau *le Rubis*. — L'incendie de Londres. — On en accuse les catholiques. — Reprise de la correspondance entre Madame et Charles II. — Le *Ballet des Muses*. — Mort et funérailles du duc de Valois. — Nouvelles représentations du *Ballet des Muses*. — Le congrès de Bréda. — Signature du traité secret entre Louis XIV et Charles II. — Conditions de ce traité. — L'entrée de la Tamise forcée par la flotte hollandaise. — Humiliation de l'Angleterre.

Au milieu de toutes ces complications, un véritable chagrin menaçait le roi et toute sa famille. L'état de la reine Anne d'Autriche s'aggravait tous les jours et elle souffrait cruellement; sa vie était devenue une angoisse perpétuelle et les médecins ne donnaient plus aucun espoir. Son courage ne se

démentit pas un instant malgré ces dures épreuves; cette femme, qu'une mauvaise odeur faisait évanouir, qui craignait par-dessus tout le contact d'un linge un peu rude, et à qui Mazarin disait en plaisantant que, si elle était damnée, son enfer serait de coucher dans des draps de toile de Hollande, cette femme supportait ce mal odieux et repoussant, avec une résignation douce, qui faisait l'étonnement et l'admiration de tous. A peine si ses douleurs lancinantes lui arrachaient parfois une exclamation aussitôt réprimée; son visage conservait toujours un sourire bienveillant. Le roi, la reine, le duc et la duchesse d'Orléans lui rendaient les soins les plus assidus et la consolaient de leur mieux, car elle ne se faisait aucune illusion sur son état; elle avait déjà reçu dans une crise précédente les derniers sacrements.

Ainsi se termina l'année 1665; des nuages noirs paraissaient s'amonceler sur la suivante : Madame fit part à son frère de ses impressions à cet égard, non sans lui parler d'un incident, qui occupait fort alors la cour et la ville.

« De Paris, 15 janvier 1666 [1].

« Monsieur vous escrit une grande lettre, pour vous parler encore d'accommodement; pour moy, j'avoue que je n'aime pas les choses que je croys

1. *Record office, State papers*, France, vol., CCLXI, n° 18.

inutiles, de sorte que je me contente de prier Dieu qu'il vous inspire de tous les costés ce qui sera le meilleur. Après cela, je vous diray que la reyne ma belle-mère est assés mal, que la fiebvre est continue avec de forts graves redoublements depuis huit jours, et que tous les médecins craignent beaucoup. Il est arrivé une aventure assés extraordinaire pour le temps où nous sommes, La Feuillade[1] et le chevalier de Clermont[2] s'estant battus sur le Pont-Neuf, sur ce que le dernier dit que l'autre a mal parlé de lui au roy et à Monsieur et dit qu'il avoit trompé le maréchal de Gramont au jeu : cependant La Feuillade l'avoit défendu contre ceux qui l'avoient dit, ce qui fait croyre qu'il y a quelque chose de plus que ce qui se voit. Le chevalier de Clermont, l'ayant attaqué, est convaincu de duel et par conséquent banni, et l'autre est en seureté, parce que les tesmoins disent qu'il n'a fait que se défendre. La vérité est que l'un a esté fort étourdi et s'est perdu par plaisir, et l'autre fort heureux. Le milord Saint-Albans sera fasché de cette aventure pour l'amour de nostre ami M. l'abbé de Clermont[3], qui

1. François d'Aubusson, qui épousa, en 1667, Charlotte Gouffier de Roannais, et devint duc de la Feuillade et maréchal de France.

2. Louis-Guilhem de Castelnau, qui fut plus tard comte de Clermont-Lodève.

3. Ce singulier abbé était le frère du chevalier. « Il quitta les ordres quelque temps après, prit le nom de marquis de Cessac ou Sessac et obtint un régiment de cavalerie. Plus tard, son indélicatesse au jeu, où il avait gagné des sommes considérables, le fit exiler et le força à se

en est au désespoir et a raison. C'est tout ce que vous dira vostre très humble servante[1]. »

Monsieur avait en effet écrit à son beau-frère de Paris, le 16 janvier :

« Je n'aurois pas importuné Vostre Majesté cet ordinaire, si je n'avois reçu une lettre de M. le duc d'York, par où il me mande que vous m'en écriviez une pour response à celle que je vous ay escrite la dernière. J'avoue à Vostre Majesté que je l'attends avec grande impatience, puisque j'espère y trouver des choses qui pourront faire continuer la bonne intelligence, qu'il y a si longtemps qui est entre la France et l'Angleterre. A vous dire le vray, je m'estimerois bien heureux si je pouvois servir à cet ouvrage, puisque je croyrois rendre un grand service aux deux couronnes, car, à ne vous rien desguiser, nous sommes tous deux trop puissants pour nous pouvoir faire mal les uns aux autres et il n'y a, comme je vous ay déjà dit, que les étrangers qui y peuvent gagner quelque chose. Je voudrois pour beaucoup que nos deux nations ne fussent pas si présomptueuses et qu'elles regardassent plus leur intérêt ; je suis seur que, si cela estoit, nous serions éternellement joints. Je tombe d'accord aussi qu'il

défaire de son emploi. Il fut aussi compromis dans l'affaire des poisons, mais enfin il fut rappelé. » (Walckenaer, *Mémoires sur Mme de Sévigné*, t. III, p. 75.)

1. Cette lettre est malheureusement la dernière, que nous possédions, de celles que Madame a écrites à Charles II.

ne faut jamais abandonner ses alliés, mais les affaires sont en un estat, qu'il y en a de part et d'autre qui peuvent entrer en accommodement. Je me garderois bien d'escrire tout cela, si ce n'estoit l'envie que j'ay que nous soyons toujours amis; quoy qu'il arrive, je puis asseurer à Vostre Majesté qu'après les intérêts de la France, il n'y en a pas que je prenne avec plus de joye et d'attachement que ceux qui regardent Vostre Majesté, pour qui j'ay beaucoup de respect et d'amitié[1]. »

Malgré les préparatifs de guerre et l'état déplorable d'Anne d'Autriche, sur lequel on cherchait encore à se faire des illusions, Louis XIV n'avait pas voulu que la cour chômât de plaisirs, pendant le carnaval qui commençait. D'après ses désirs, dès le 5 janvier, veille des Rois, le duc et la duchesse d'Orléans donnèrent une fête somptueuse dans les appartements du Palais-Royal, que, depuis son retour d'Angleterre, la reine Henriette-Marie avait abandonnés à sa fille, pour se retirer dans la solitude de Colombes. Madame et Monsieur, richement parés, y reçurent le roi dans la grande galerie, toute resplendissante de lumières, qui se reflétaient dans une profusion de glaces, grand luxe pour cette époque. Louis XIV portait un costume de drap violet, à cause de son deuil, qui expliquait l'absence de la reine Marie-Thérèse, mais il était tellement

1. *Record office, State papers*, France, vol. CCLXI, nº 16.

couvert de grosses perles et de diamants, que c'était une merveille. On disait que le motif de cette fête était la présence à Paris de plusieurs personnages étrangers, devant lesquels le roi était bien aise de déployer toutes les splendeurs de sa cour. La soirée commença par un concert, que suivit *le Médecin malgré lui*, de Molière, représenté par les comédiens ordinaires du roi. Après un souper servi avec une grande magnificence, la salle de bal s'ouvrit et l'on y dansa jusqu'à une heure fort avancée de la nuit [1].

Quatre jours après, Madame célébrait encore avec beaucoup d'éclat les fiançailles de Mlle d'Artigny, l'une de ses anciennes filles d'honneur, avec le marquis du Roure [2]. Le roi, à qui elle avait été souvent utile au début de sa liaison avec Mlle de la Vallière, dont elle était la confidente, l'avait généreusement dotée et assistait à la fête. On ne vit pas sans un certain étonnement la princesse d'Angleterre

1. Mme de Motteville, t. II, p. 194, édition de 1822. — *Gazette de France*, 1666.

2. *Gazette de France*, 1666, p. 58. — Claude-Marie du Gast d'Artigny, dont Mme de la Fayette parle souvent dans l'*Histoire de Henriette d'Angleterre*, était entrée au service de cette princesse dans un état de grossesse, qu'on ne découvrit que plus tard. « C'étoit, dit Saint-Simon, une intrigante de beaucoup d'esprit, et que la faveur de Mlle de la Vallière avoit accoutumée à beaucoup de hauteur. Elle se trouva mêlée dans beaucoup de choses avec la comtesse de Soissons, qui les firent chasser chacune de la cour, puis avec la même dans les dépositions de la Voisin. » Elle épousait alors Louis-Pierre de Grimoard de Beauvoir de Montlaur, marquis du Roure. A la suite de toutes ses aventures, elle fut enfin exilée en Languedoc, où elle resta jusqu'à la fin de sa vie.

accorder une pareille faveur à cette fille dont la réputation laissait fort à désirer : ce fut sans doute par un excès de condescendance pour la volonté de Louis XIV.

Le lendemain, 10 janvier, Anne d'Autriche qui était établie au Louvre, se trouva en proie à une crise de sa maladie tellement violente, qu'il n'y eut plus à douter qu'elle n'annonçât la fin de ses souffrances et de sa vie. Le roi, rappelé tout à coup à la réalité de la situation, fut pris de la plus vive douleur, en reconnaissant l'état où se trouvait réduite une mère qu'il aimait tendrement. Monsieur, de son côté, il faut lui rendre cette justice, fut plus affec tueux pour elle et plus désolé qu'aucun des autres membres de la famille. La plaie de la reine s'était envenimée, et la médecine restait impuissante, même pour adoucir ses angoisses : les nuits surtout étaient cruelles. « Madame de Motteville, disait Anne d'Autriche à son amie agenouillée près de son lit, je souffre beaucoup : il n'y a point d'endroit en mon corps, dans lequel je ne sente de très grandes douleurs. » Puis, levant les yeux au ciel, elle ajouta : « Dieu le veut. Oui, mon Dieu, vous le voulez et je le le veux bien aussi de tout mon cœur : oui, mon Dieu, de tout mon cœur! » Monsieur, qui était présent, pleurait à chaudes larmes. L'archevêque d'Auch et l'abbé de Montaigu, qui l'assistaient, reçurent du roi la pénible mission

de lui annoncer sa mort prochaine : elle accueillit cette nouvelle avec une tranquillité toute chrétienne; lorsqu'elle communia, le roi et Monsieur tenaient la nappe. Anne d'Autriche appela ensuite le roi et la reine, Monsieur et Madame, l'un après l'autre, leur parla avec une grande liberté d'esprit et leur dit tendrement adieu : depuis longtemps ses rapports avec la princesse Henriette avaient été empreints d'une assez grande froideur, mais à ce moment tous les griefs de la reine étaient oubliés. Elle reçut l'extrême-onction avec une humilité parfaite, soutenue par la comtesse de Fleix, sa dame d'honneur; jamais on ne vit plus de douceur ni un plus complet détachement des grandeurs d'ici-bas.

Le mercredi 20 janvier, le roi avait entendu la messe à six heures, lorsque la grosse cloche de Notre-Dame commença à sonner. « Comme on ne le fait jamais que dans les grandes occasions, écrit M[lle] de Montpensier, je dis : « L'on croit la reine « morte. » Un moment après, Monsieur fit un grand cri; le médecin entra et le roi lui dit : « Elle est « donc morte? » Il lui dit : « Oui, Sire. » Louis XIV se mit à pleurer comme un homme pénétré de douleur. Après l'ouverture du testament, lu par le chancelier Le Tellier, le roi se retira à Versailles, où il passa presque toute la nuit; le lendemain il disoit à la duchesse de Montausier : « La reine ma « mère n'étoit pas seulement une grande reine, elle

« méritoit d'être mise au rang des plus grands rois ! » Hommage digne de celui qui le lui rendait et qui se vantait de ne lui avoir jamais désobéi pour une chose importante [1].

Anne d'Autriche fut universellement regrettée, « elle avoit mille bonnes et médiocres qualités, et pas une mauvaise [2]. » Le peuple la pleura sincèrement. Le cœur de la défunte reine fut porté en grande pompe au Val-de-Grâce et les obsèques solennelles eurent lieu à Saint-Denis, avec les cérémonies d'usage : la famille royale tout entière y assistait. Aussitôt après, Madame retourna à Saint-Cloud, d'où elle allait souvent passer de longues heures d'épanchements et de causerie intimes à Colombes avec sa mère, dont la santé était toujours chancelante et qui donnait parfois de réelles inquiétudes.

Quelques jours après, Charles II écrivait à sa sœur :

« **Hampton-Court, 27 janvier 1666.**

« J'avais l'intention de répondre la semaine dernière à votre lettre et à celle de Monsieur [3], au sujet des bons offices à employer entre moi et la France, mais, dans une lettre de la reine d'une date plus ré-

1. Mme de Motteville, *Mémoires*, t. II, p. 201 et suivantes. — Mlle de Montpensier, *Mémoires*, t. VIII, p. 182 et suivantes, édition de 1822. — *Gazette de France*, 1666.

2. Daniel de Cosnac, *Mémoires*, t. Ier, p. 300.

3. Celles que nous avons reproduites plus haut.

cente, j'ai vu qu'une médiation de ce genre ne serait pas raisonnable en ce moment, la France étant résolue à se déclarer pour la Hollande, en sorte que je me contente maintenant d'écrire à Monsieur une lettre de condoléance sur la mort de la reine mère : c'est une perte à laquelle j'ai pris une part égale à la sienne. J'ai passé ici deux jours et j'ai l'intention d'aller à Whitehall cette semaine, afin de hâter pour le printemps mes préparatifs, qui sont déjà en bonne voie.

« Nous avons eu une sorte d'alarme, que les troupes dont M. de Turenne est allé passer la revue[1] ne fussent destinées à venir nous faire une visite ici, mais nous serions tout prêts à leur donner la bienvenue et sur mer et sur terre. J'ai laissé ma femme à Oxford, où j'espère l'envoyer chercher dans quinze jours ou trois semaines pour la ramener à Londres, où la peste n'est plus rien; mais nos femmes ont tellement peur, même du nom de la peste, qu'il leur faut encore un peu de temps pour s'imaginer qu'elle a disparu.

« Je ne puis vous dire quelle espèce de correspondance nous pourrons conserver ensemble, maintenant que la France nous déclare la guerre : il faut m'adresser directement les lettres et je me confor-

1. Cette revue avait eu lieu le 19 janvier, dans la plaine de Breteuil, en Picardie. La maladie d'Anne d'Autriche avait empêché le roi de s'y trouver.

merai vis-à-vis de vous à ce que vous jugerez convenable, mais rien ne pourra diminuer le moins du monde les sentiments que j'ai pour vous et qui sont, je vous l'assure, si enracinés dans mon cœur qu'ils dureront jusqu'au dernier instant de ma vie. »

En effet le mois de janvier 1666 n'était pas encore écoulé, que Louis XIV déclara la guerre à l'Angleterre, tout en protestant qu'il ne le faisait qu'à contre-cœur et contraint par son traité avec la Hollande. Il accordait un délai de trois mois aux sujets anglais pour sortir du royaume avec leurs effets, et lord Hollis était autorisé à y rester : un accès de goutte l'empêchant même de quitter Paris, avant la fin de mai. En même temps le roi donnait l'ordre au duc de Beaufort, qui venait de s'emparer de Gigeri sur la côte d'Afrique, de se rendre dans la Manche à la tête d'une escadre de vingt navires, pour y opérer sa jonction avec les Hollandais.

Sur terre une armée française se disposait à attaquer, dès l'ouverture des hostilités, l'évêque de Munster, qui, en qualité d'allié de Charles II, s'était déjà emparé de la province hollandaise d'Overyssel. Louis XIV ne voyait pas d'ailleurs, sans une satisfaction secrète, les deux grandes puissances maritimes s'entre-choquer et s'épuiser dans cette lutte formidable.

Au milieu de toutes ces préoccupations, la cour

de France avait repris sa vie et sa gaieté : la contrainte du deuil n'avait pu s'imposer au delà de quelques semaines à tant de jeunesse et d'amour du plaisir. Monsieur, dont la douleur s'était déjà évaporée, et la princesse Henriette ne furent pas des derniers à reprendre leur existence habituelle. Quant au roi, depuis la mort de sa mère, il ne craignit plus d'afficher ses amours avec Louise de la Vallière, pour lesquels il avait jusque-là conservé quelque apparence de réserve : il crut dès lors pouvoir s'affranchir de toute contrainte à cet égard. A la messe dans la chapelle de Saint-Germain, les magistrats, qui étaient venus porter au roi leurs compliments de condoléance, avaient vu, non sans étonnement, Mme de la Vallière auprès de la reine Marie-Thérèse : cette princesse y avait consenti « par complaisance pour le roy, en quoy elle fut fort sage[1] ». Sa rivale commençait alors une grossesse, et les assistants furent frappés de sa tristesse et de son changement.

A cette époque, Madame, quand elle se sentait fatiguée du bruit de la cour, se plaisait à faire d'assez fréquentes visites à la marquise de Sablé. Cette femme, d'un esprit si distingué, dont la jeunesse n'avait pas été exempte de galanteries et qui ensuite « avoit pris le parti de la dévotion », réunissait chez elle, à certains jours déterminés, les per-

1. Olivier d'Ormesson, *Journal*, t. II, p. 442.

sonnes de la cour et de la ville les plus connues par leur esprit et leur savoir. Mmes de Longueville et de la Fayette étaient tout particulièrement de son intimité, et elle les recevait presque toujours étendue sur son lit, car elle était pleine de manies et de singularités. Quoiqu'elle eût une santé parfaite et qu'elle se préoccupât de la bonne chère, au point d'échanger avec le duc de la Rochefoucauld autant de recettes de cuisine que de *Maximes*[1], elle n'en était pas moins « fort visionnaire » en fait de maladies, et elle avait une peur affreuse de la mort. « Dans cette appréhension, elle soutient que tous les maux sont contagieux et dit que le rhume se gaigne[2]. » Aussi tenait-elle à n'accueillir dans sa chambre que des amis bien portants et même de santé irréprochable : pour surcroît de précautions, elle avait imaginé de loger, dans la maison qu'elle s'était fait construire « tout contre Port-Royal », son médecin le docteur Valent[3], afin qu'il pût veiller sur elle de plus près et combattre le plus rapidement possible l'ennemi, s'il tentait de faire invasion chez elle.

La duchesse d'Orléans, qui connaissait les faiblesses de l'ancienne Précieuse, en plaisante

1. Les *Maximes et Pensées diverses* de Mme de Sablé ont été publiées par l'abbé d'Ailly en 1678, l'année même de la mort de l'auteur.

2. Tallemant des Réaux, t. III, p. 131 : *Historiette de Mme de Sablé.*

3. *Bibliothèque nationale,* Ms., Portefeuille de Valent. Fr., 17,050.

agréablement dans une lettre adressée à Mme de la Fayette.

« Ce mardi matin (1666).

« Mon rhume est tellement augmenté depuis hier, que je n'ose pas aller chez Mme la marquise de Sablé, car quand bien (mesme) elle n'en auroit pas de peur, elle en auroit seurement mal au cœur, et je pense que, pour éviter aucun des deux inconvénients, il vaut mieux remestre la visite à jeudy. Ne croyés pas cependant que ce soit par paresse que je manque au rendés-vous, mais seulement la peur que j'ay qu'elle n'en ayt de moy ; sachés-le d'elle et vous me ferés response à l'Abbaye au Bois, où je vas voir Mlle d'Elbeuf[1]. »

Le carême était venu et, selon l'usage, dans cette cour affolée de plaisirs, les prédicateurs ne manquaient pas, pour tonner du haut de la chaire contre tant de dissipations et de frivolité ; ils demandaient au moins que, pendant ces semaines consacrées à la pénitence, on rentrât un peu en soi-même et que la conscience arrêtât ce que la raison était impuissante à empêcher. Ces pieuses remontrances n'étaient guère du goût de toute cette ardente jeunesse, quoique, parmi les orateurs sacrés,

1. *A Madame de la Fayette, Madame d'Orléans* (1666), *sœur du roy d'Angleterre* (Bibliothèque nationale, ms., Résidu de Saint-Germain, devenu Ms. Fr. 17,050, feuillet 331). C'est également parmi les Ms. du Résidu de Saint-Germain que se trouve une série de lettres écrites à Mme de Sablé par Monsieur

on comptât des hommes comme Bossuet : mais il s'en trouvait aussi un certain nombre au vol moins élevé et à la parole moins saisissante ; Madame elle-même, qui était grosse de nouveau, trouvait parfois ce régime de sermons continus assez monotone et les séances à l'église, que l'étiquette de la cour lui imposait, un peu fatigantes pour son état. Elle en avait dit un mot dans une lettre à son frère, qui lui répondit[1] : « J'ai été en grande peine, en apprenant la chute que vous avez faite, de peur qu'elle n'eût pour vous des inconvénients, dans la situation où vous êtes, mais mon bonheur a été aussi grand, depuis que j'ai su par votre lettre que vous n'aviez pas eu à en souffrir. Nous avons ici la même épidémie de sermons que celle dont vous vous plaignez là-bas, mais vous prenez, j'espère, vos aises, comme le reste de la famille, en restant dehors une bonne partie du temps, ce qui est fort commode pour ceux qui sont destinés à les entendre. Je ne vous dérangerai pas longtemps par cette poste : j'ai seulement à vous dire que je suis fort occupé tous les jours à préparer les affaires du Parlement, qui se réunit dans quinze jours. » Et, sans paraître avoir souci, en quoi que ce fût, de la guerre prochaine, il donne à sa sœur des commissions de pur agrément : « Je vous remercie beaucoup du soin que vous avez pris pour

1. White-Hall, le dernier jour de février 1666.

mon tabac à priser : envoyez-moi en même temps de la cire à cacheter, où il y ait de l'or, la même avec laquelle vous scelliez vos lettres, avant d'être en deuil : on n'en peut pas trouver à Londres. »

Si Bossuet lui-même n'avait pu convaincre son auditoire de la vanité des joies de ce monde, c'est qu'il devait être incurable à cet égard. Dès les premiers beaux jours, le roi se mit à organiser des courses de Saint-Germain à Versailles, où peu de personnes de la cour étaient admises, mais « très agréables, » dit Mlle de Montpensier; les divertissements, en effet, ne manquaient ni dans l'une ni dans l'autre de ces résidences, où, au dire de la *Muze historique*[1], « le dieu d'amour se faisoit de toutes les parties ». On alla ensuite à Fontainebleau, où Louis XIV avait formé un camp de ses plus belles troupes; sa maison militaire, ses régiments des gardes françaises et suisses, et les dragons, commandés par le duc de Lauzun, étaient établis à Moret, et les dames, un jour de revue, furent admises à voir le défilé. Elles applaudirent aux brillantes manœuvres et à la belle tenue de ces corps d'élite[2]. Cependant, plus que ce spectacle guerrier, l'une de ces dames commençait à attirer les regards, surtout ceux du roi : c'était Athénaïs de Mortemart, marquise de Montespan,

1. Loret, 10 avril 1666.
2. Mlle de Montpensier, *Mémoires*, t. VIII, p. 201.

que nous avons déjà vue en scène, mais dont l'aurore éclatante ne s'était pas levée jusque-là ; le supplice de l'infortunée Louise de la Vallière approchait.

Madame était aussi à Fontainebleau, prenant, malgré son état de santé, une part active à tous ces divertissements ; la rupture entre les deux rois, auxquels la rattachaient tant de liens étroits de parenté et d'affection, lui avait sans doute été pénible, mais les plans politiques de Louis XIV lui était trop connus, pour quelle ne fût pas persuadée que ses démonstrations belliqueuses contre l'Angleterre ne devaient avoir aucune conséquence grave : la pointe de son épée était tournée ailleurs.

Une autre épreuve plus personnelle allait être infligée à la princesse ; c'était le châtiment des nombreuses imprudences de sa part, que nous avons déjà eu l'occasion de signaler. Tandis que, n'ayant pu trouver le bonheur dans sa vie conjugale, elle se laissait aller à toutes les distractions qui pouvaient le lui faire oublier, la nouvelle lui arriva tout à coup qu'un libelle injurieux, sur ses rapports passés avec le comte de Guiche, commençait à se répandre : sa réputation pouvait grandement en souffrir, surtout auprès de Monsieur, dont la froideur pour elle semblait s'accentuer tous les jours davantage. Elle ne douta pas un instant que ce pamphlet ne fût l'œuvre de l'un des favoris de ce prince, parmi lesquels elle ne comptait guère que des ennemis : elle savait que

rien ne coûterait surtout au chevalier de Lorraine[1], pour irriter de plus en plus son époux contre elle. Il fallait donc se hâter de supprimer le mal, avant qu'il ne vînt à s'étendre davantage ; heureusement Madame avait un ami, sur le dévouement duquel elle savait pouvoir toujours compter. Cet ami était Daniel de Cosnac, évêque de Valence et aumônier de Monsieur; c'est lui-même qui va nous raconter comment les choses se passèrent : « J'appris de Mme de Saint-Chaumont qu'un manuscrit portant pour titre : *Amours de Madame et du comte de Guiche*, couroit par Paris et s'imprimoit en Hollande. Madame appréhendoit que ce livre, plein de faussetés et de médisances grossières, ne vînt à la connaissance de Monsieur, par quelque maladroit ou mal intentionné, qui peut-être envenimeroit la chose. Elle me choisit pour lui en porter la nouvelle. Elle en écrivit à Mme de Saint-Chaumont[2], qui étoit à Saint-Cloud, et à moi, à Paris. J'allai à Fontainebleau. D'abord je vis Madame, pour m'ins-

1. « Le chevalier de Lorraine se donna à Monsieur et devint bientôt favori, maître, disposant des grâces et plus absolument chez Monsieur qu'il n'est permis de l'être, quand on ne veut pas passer pour le maître ou la maîtresse de la maison. Madame parla avec horreur et douleur de ce désordre, dont elle se plaignit d'abord à Mme de Saint-Chaumont, intime amie de l'évêque de Valence, qui, de son côté, ne pouvait souffrir le chevalier de Lorraine. » (L'abbé de Choisy, *Mémoires*, p. 361.)

2. Fille du maréchal de Gramont et gouvernante des enfants de Madame.

truire plus amplement; elle me dit que Boisfranc avoit déjà dit la chose à Monsieur, sans sa participation, mais que ce qui la touchoit davantage, c'étoit l'impresssion de ce manuscrit. J'envoyai exprès en Hollande un homme intelligent (ce fut Charles Patin) pour s'informer de tous les libraires entre les mains de qui ce libelle étoit tombé. Il s'acquitta si bien de sa commission, qu'il fit faire par les États des défenses de l'imprimer, retira dix-huit cents exemplaires déjà tirés et me les apporta à Paris, et je les remis, par ordre de Monsieur, entre les mains de Mérille. Cette affaire me coûta beaucoup de peine et d'argent; mais, bien loin d'y avoir regret, je m'en tins trop payé par le gré que Madame me témoigna[1]. » L'affaire en resta là, mais les auteurs anonymes de cette mauvaise action arrivèrent sans doute, du moins en partie, au résultat qu'ils s'étaient proposé ; une pareille aventure était bien faite pour rendre Monsieur encore moins aimable pour sa femme, quoique, au

1. Cosnac, *Mémoires*, t. Ier, p. 317. Il est probable que, malgré les soins de l'évêque de Valence, le manuscrit, en circulation à Paris, ne disparut pas en même temps que les exemplaires imprimés en Hollande. Nous avons en effet sous les yeux un petit volume in-18, imprimé à Paris en 1667, et qui est sans doute la reproduction du manuscrit en question; il est intitulé : *Histoire galante du comte de Guiche et Madame*. L'impression en est fort incorrecte et cette plaquette a tout l'air d'être sortie d'une presse clandestine. C'est la même du reste qui a été réimprimée dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, sous le titre de : *La Princesse, ou les Amours de Madame*.

dire de Cosnac, il fût plus jaloux de son esprit que de sa personne. Madame réussissait trop bien à son gré dans tout ce qu'elle entreprenait auprès du roi; de plus elle avait l'art infini, qu'il ne possédait nullement, de se créer des dévouements absolus parmi les personnes qui l'entouraient.

Elle ne put cependant éviter à quelque temps de là un certain refroidissement de la part du roi, au sujet de Louise de la Vallière. « Moins sage qu'elle ne l'avoit été d'abord », la reine Marie-Thérèse s'étant aperçue de sa grossesse[1] s'en montra fort irritée; pour s'éviter un spectacle qui excitait sa jalousie au dernier point, elle insista avec une grande énergie pour que sa rivale fût renvoyée de la cour. Louis XIV, auquel ces scènes étaient particulièrement désagréables, s'imagina que Madame, si elle n'avait pas ouvert les yeux de la reine sur cet état de choses, n'avait du moins rien fait pour les en détourner, comme il avait cru pouvoir l'espérer de son amitié. Cela fut cause qu'on put constater pendant quelque temps une légère décroissance dans l'extrême faveur dont elle jouissait auprès du roi[2]; mais ce ne fut qu'un nuage passager dans un ciel serein.

Louis XIV du reste avait l'art de mener de front

1. Elle accoucha, en effet, le 20 octobre 1666 d'une fille qui fut nommée Marie-Anne, et connue plus tard sous le nom de Mlle de Blois.
2. *Gazette de France,* 1666.

les affaires et les plaisirs; dès le mois d'avril, une armée française forçait Bernard van Galen, évêque de Munster, à évacuer la province d'Overyssel et à subir une paix désavantageuse. Vis-à-vis de l'Angleterre, les choses ne marchaient pas du même train; le roi n'était pas pressé, et l'escadre du duc de Beaufort longeait bien lentement les côtes du Portugal, dans la direction de la Manche. Et pourtant la guerre se poursuivait avec acharnement entre la Hollande et l'Angleterre; aux premiers jours de mai, la flotte anglaise, commandée par le prince Rupert et par le général Monk, duc d'Albemarle, alla impunément insulter les côtes des Provinces-Unies : les Hollandais n'étaient pas encore prêts. Pendant ce temps-là, on voyait « la diplomatie française, à la fois audacieuse et prudente, étonnant l'empereur, corrompant l'Allemagne, endormant l'Espagne et renouant avec l'Angleterre, en dépit des hostilités[1] ».

Charles II, en effet, n'avait pas perdu l'espoir de reprendre bientôt ses bons rapports avec Louis XIV; le 2 mai 1666, il écrivait à sa sœur, pour qu'elle y travaillât avec zèle de son côté : dans cette lettre il reproche au roi de se montrer trop peu conciliant dans ses propositions et de ne chercher qu'à l'amuser pour voir venir les événements, quoiqu'il se déclare lui-même tout prêt à s'entendre pour la

1. C. Rousset, *Histoire de Louvois*, p. 98.

paix « comme tout bon chrétien doit le faire ». Il est d'ailleurs très fier de sa flotte, qui vaut beaucoup mieux que l'année précédente, tandis que d'après lui la Hollande manque de matelots. Comme il n'a pas de plus grand plaisir que d'être agréable à sa sœur, il s'occupe à lui chercher des chevaux, quoique les bons soient si rares, que la peste des chevaux s'étant mise dans ses écuries, il ait toutes les peines du monde à se remonter lui-même. S'il tient à plaire à Madame, il désire vivement satisfaire aussi le roi ; ne l'a-t-il pas toujours considéré jusque-là comme son point d'appui sur le continent ?

Au moment où la flotte anglaise, après s'être promenée triomphalement devant les côtes de la Hollande, revenait sans avoir rencontré ses ennemis, Ruyter, accompagné par de Witt, avait quitté le Texel, et le matin du 1er juin, le duc d'Albemarle, alors séparé du prince Rupert et n'ayant sous ses ordres que cinquante-quatre vaisseaux, découvrit tout à coup à l'ancre, à la hauteur de North Foreland, la flotte hollandaise, forte de quatre-vingts voiles. Malgré l'infériorité du nombre, Monk n'hésita pas à ordonner l'attaque : on se battit de part et d'autre avec une fureur sans pareille, et le combat, interrompu seulement par les nuits, ne dura pas moins de quatre jours. Les Anglais y firent des pertes considérables et ils allaient être mis hors d'état de

résister plus longtemps, lorsque l'escadre du prince Rupert vint rétablir l'équilibre du combat, et l'engagement reprit avec des chances plus égales, mais un épais brouillard vint séparer les combattants. Quoique la victoire parût rester à la Hollande, les Anglais s'étaient défendus avec une telle énergie que de Witt s'écriait au milieu du feu : « On peut les tuer, mais ils ne se laisseront pas vaincre. »

Les avaries des deux côtés furent promptement réparées, et le 25 juillet les deux flottes se rencontrèrent de nouveau : cette fois, en dépit des efforts désespérés de Ruyter, l'avantage demeura aux Anglais, qui peu après s'emparèrent de deux vaisseaux de guerre et de cent cinquante bâtiments de commerce [1].

L'escadre du duc de Beaufort relâcha enfin à la Rochelle vers le milieu d'août : il avait été convenu avec les États que la jonction des deux flottes aurait lieu dans la Manche, et les Hollandais avaient déjà traversé le Pas-de-Calais pour aller au-devant de leurs alliés, lorsqu'ils se trouvèrent en face de l'escadre du prince Rupert. L'amiral Ruyter, qui était malade, ne put donner les ordres nécessaires, et ses navires, au lieu d'attaquer leurs ennemis, se retirèrent dans la rade de Saint-Jean, près de Boulogne. En même temps Beaufort était entré dans la Manche et le prince Rupert se porta à sa rencontre,

1. Lingard, t. XII, p. 181. — Hume, t. IX, p. 320.

mais le 3 septembre il s'éleva une tempête tellement violente, que le vent contraire força les Anglais à chercher un abri dans l'île de Wight : l'escadre française put alors continuer sa route et arriva enfin en toute sûreté au port de Dieppe. Louis XIV avait envoyé aux États messages sur messages, pour que les Hollandais vinssent rallier les vaisseaux du duc de Beaufort; mais, voyant Ruyter de plus en plus malade et hors d'état de commander, fatigués des combats précédents, sans se soucier de leurs alliés, ils n'eurent rien de plus pressé que de rentrer dans leurs ports. Les Français de leur côté reçurent l'ordre de retourner à Brest, et, profitant encore une fois de la tempête, qui durait toujours, ils parvinrent, sans être inquiétés sérieusement, à défiler devant les forces supérieures des Anglais : ils n'y perdirent qu'un vaisseau, *le Rubis*, de cinquante deux canons. C'est ainsi que se termina l'expédition de la Manche, que Louis XIV ne chercha pas à renouveler pour le compte de ses alliés de Hollande.

La tempête, à laquelle l'escadre française devait peut-être son salut, avait contribué dans la ville de Londres à un épouvantable désastre : le troisième des fléaux que nous avons annoncés au moment où apparut la comète. La nuit du dimanche 2 septembre, un incendie éclata dans une ruelle d'un des quartiers les plus populeux de la cité : les mai-

sons voisines, bâties en bois avec des toits goudronnés, furent aussitôt envahies par les flammes ; les conduits d'eau se trouvaient à sec. Un vent très fort, qui soufflait de l'Est, emportait partout les germes du feu, souvent à une distance considérable, et bientôt toute cette partie de la ville n'offrit plus que l'aspect d'un immense brasier. Suffoqués par la chaleur et la fumée, hors d'état de porter secours à leurs maisons et aux édifices publics, les habitants s'enfuyaient dans toutes les directions : au milieu de la terreur générale, qu'augmentaient encore les reflets sanglants du ciel, le bruit des écroulements successifs, les cris désespérés des malheureux sans asile, pendant trois jours et trois nuits, le feu ne cessa de répandre partout, sans obstacle, la dévastation et la ruine. Enfin, le quatrième jour, les rafales de vent commencèrent à se calmer : le roi et le duc d'York, qui avaient fait jusque-là les plus grands efforts pour arrêter le désastre, parvinrent, en faisant sauter par la poudre les bâtiments voisins, à sauver l'église du Temple, l'abbaye de Westminster et le palais de Whitehall. La nuit suivante le feu se ralluma encore dans le Temple et menaça la tour de Londres, qui renfermait une grande quantité de poudre : on put cependant l'isoler en faisant également sauter tout ce qui l'entourait, et, faute d'aliments, le feu s'éteignit peu à peu ; les deux tiers de la ville étaient en cendres, et, pendant plu-

sieurs mois, il resta sur une foule de points des foyers intérieurs de combustion. Quoique rien ne soit plus facile à expliquer qu'un pareil ravage dans le quartier encombré de matières inflammables, où l'incendie avait pris naissance, comme il faut toujours, dans des cas semblables, que le peuple trouve un bouc émissaire, cette fois ce furent les catholiques qu'on accusa d'avoir voulu brûler la ville de Londres, si inhospitalière pour eux. Plusieurs, après un jugement plus que sommaire, furent mis à mort et, quoique bientôt après l'innocence des catholiques fût clairement démontrée, la passion populaire exigea que sur le *Monument*, qu'on éleva en 1671 en mémoire de cette catastrophe, on inscrivît une indigne calomnie, qu'on y lit encore : « L'incendie de la cité protestante fut commencé et propagé par la perfidie et la malice de la faction papiste[1]. »

La correspondance du frère et de la sœur avait été interrompue pendant les hostilités dont nous avons parlé, et les mois d'été s'écoulèrent sans

1. Lingard, t. XII, p. 187 et suivantes. — Hume, t. IX, p. 328. Jacques II, lorsqu'il fut monté sur le trône, fit effacer cette injurieuse inscription; mais elle fut rétablie après la révolution. Le nombre des maisons brûlées se montait à treize mille deux cents, et les églises, y compris Saint-Paul, à quatre-vingt-dix-neuf. Deux cent mille personnes restaient sans asile, dont un grand nombre dans un état de dénûment absolu. Charles II fut infatigable pour tâcher de les soulager et pour leur procurer des abris dans les villes et les villages voisins. *(Procès d'État*, V, VI, p. 807. — Evelyn, t. II, p. 271.)

que Madame pût recevoir aucune nouvelle du roi Charles II : mais dès que les circonstances le permirent, ce prince s'empressa de reprendre la plume. Il écrivait le 18 octobre 1666 : « Il me semble, d'après ce que me dit milord Hollis, que notre commerce peut recommencer à présent et continuer même jusqu'à la première campagne. C'était un grand déplaisir qu'il me fût interdit, d'autant plus que, ne croyant pas cette guerre éternelle, je serais très aise que vous prissiez part à tout ce qui peut en amener la fin. J'ai été également très heureux d'apprendre que le roi mon frère professe à ce sujet une appréciation aussi juste que la mienne, c'est-à-dire qu'il pense que cette guerre n'est bonne ni pour lui ni pour moi, et qu'il en désire la fin autant que nous. Mais permettez-moi de vous dire à cette occasion que ce n'est pas assez de parler en termes généraux, après avoir laissé tant de place au doute sur ses intentions, pour rétablir la confiance : il eût été bon d'entrer davantage dans les détails. Quoi qu'il en soit, vous pouvez être assurée que j'y correspondrai de mon côté, aussi loin que la raison me le permettra. Je ne vous fatiguerai pas plus pour le moment, sinon pour vous dire la joie que j'ai à vous assurer de l'affection et de la tendresse avec lesquelles je suis à vous. »

Un grand chagrin et l'anéantissement de bien des espérances devait marquer pour Madame Henriette

la fin de l'année 1666 : dans les premiers jours de novembre son fils, le duc de Valois, âgé de deux ans et trois mois, tomba malade à Saint-Cloud; on attribua d'abord cet état de souffrance à la dentition, mais lorsqu'on le vit rejeter sa nourriture et dépérir tous les jours, tandis que ses jambes et ses pieds enflaient, sa mère fut sérieusement alarmée et pensa qu'il serait à propos de changer la nourrice. Cependant, comme cette femme avait une bonne santé, M. Esprit, premier médecin du duc d'Orléans, décida, malgré les remontrances de Madame, que ce changement n'aurait pas lieu. Au bout de quelque temps, les dents, qui avaient été la première cause du mal, firent leur apparition et l'enfant reprit bientôt toutes ses forces : Madame le ramena à Paris, pour l'avoir toujours sous les yeux, et ses premières inquiétudes se dissipèrent [1]. Elle retrouva en même temps toute sa gaieté; le 2 décembre, elle put figurer dans le *Ballet des Muses*, dont les répétitions avaient commencé à Saint-Germain, dès le 1er octobre, et dans lequel dansèrent les plus jolies femmes de la cour. Parmi elles on remarquait Mmes de Montespan, de la Vallière, de Ludre, d'Heudicourt, de Brancas et d'autres encore [2].

1. *Lettre de M. Esprit à une dame de la cour.* (Bibliothèque nationale, Ms., Résidu de Saint-Germain, p. 4, n° 3, f. 97.)

2. *Gazette de France*, p. 1239. — *Lettres de Bussy-Rabutin*, t. III, p. 4.

Madame y représentait d'abord une bergère et ensuite une Piéride; pour son entrée, Benserade avait rimé les couplets suivants :

Non, je ne pense pas que jamais rien égale
Ces manières, cet air et ces charmes vainqueurs ;
C'est un Dédale
Pour tous les cœurs.

Elle vous prend d'abord, vous entraîne, vous tue,
Vous pille jusqu'à l'âme, et puis, après cela,
Sans être émue,
Vous laisse là.

. . . .

Mais la témérité découvre la ruine,
Pour la jeune bergère osant plus qu'il ne faut;
Son origine
Vient de trop haut.

Qu'ici tous les respects les plus profonds s'assemblent
Dans un cœur : un tel cœur n'en a pas à demi;
Tous les loups tremblent
Devant Mimi[1].

Le lendemain de cette fête, le duc de Valois était pris d'un rhume, accompagné d'une fièvre violente et de convulsions : la terreur de sa mère fut extrême, et, dans la crainte d'une issue fatale, Monsieur désira qu'il fût baptisé : l'enfant, comme c'était l'usage dans la famille royale, avait été ondoyé à sa naissance et ne devait être baptisé qu'à l'âge de

1. C'était le nom d'une chienne favorite de Madame, une petite épagneule blanche et orangée, qu'on voit reproduite dans deux portraits de la princesse à la galerie de Versailles.

douze ans. Ce fut l'évêque de Valence qui fit la cérémonie au Palais-Royal : la reine était la marraine, mais, à cause de sa grossesse, elle fut représentée par Mademoiselle, et le duc d'Enghien remplaça le roi d'Angleterre, qui était parrain. L'enfant royal avait reçu les noms de Philippe-Charles. Le jour qui suivit le baptême, la maladie empira au point que le jeune prince mourut dans la soirée. Son cœur et ses entrailles furent portés, avec la pompe accoutumée, aux Célestins, lieu de la sépulture des ducs d'Orléans, et son corps fut déposé dans les caveaux de Saint-Denis : le deuil était conduit par le comte de Saint-Paul, frère cadet du duc de Longueville[1].

« Madame fut au désespir de cette perte et en conçut toute la grandeur. » Monsieur fit tous ses efforts pour qu'on le crût plus affligé qu'il ne l'était réellement, mais la comédie fut mal jouée et les moins intelligents comprirent qu'il n'y avait pas place dans son cœur pour un grand chagrin. Après la mort de son fils, sa première pensée fut de demander au roi de lui conserver la pension de cent cinquante mille livres qu'il avait assignée au duc de Valois, mais il ne put rien obtenir à cet égard[2].

Après avoir reçu les compliments de condoléance

1. Cosnac, *Mémoires*, t. Ier, p. 323. — *Gazette de France* du 11 décembre 1666.

2. Cosnac, p. 324.

des ambassadeurs étrangers et de la cour, le duc et la duchesse d'Orléans retournèrent à Saint-Germain, où la reine était établie : mais bientôt les exigences de sa situation rappelèrent Madame à Paris, et, peut-être pour imposer à son chagrin une distraction forcée, le roi voulut qu'elle donnât, au Palais-Royal, dans ses appartements, une nouvelle représentation du *Ballet des Muses*. Elle fut obligée d'y consentir, et la fête eut lieu le 12 janvier 1667[1] : quel esclavage que celui de cette malheureuse mère, contrainte par ordre de chercher dans ces plaisirs bruyants l'oubli de sa douleur !

Louis XIV, grâce à l'activité de Louvois, avait mis la dernière main aux préparatifs militaires, dont le but était l'envahissement des Pays-Bas espagnols : tout était prêt ; il ne s'agissait plus que d'attendre la bonne saison pour entrer en campagne ; mais, afin d'avoir l'entière liberté de ses mouvements, il importait au roi de se débarrasser d'abord du poids de la guerre avec les Anglais. Aussi, loin de se montrer sourd aux avances de Charles II, il se servit de l'entremise de Ruvigny, pour décider ce monarque à rappeler à Londres le comte de Saint-Albans, qui jusque-là était resté en France auprès de la reine Henriette-Marie, afin qu'il lui fît connaître au juste ses intentions. Malgré l'envie qu'avait le roi d'Angleterre de tenter encore la fortune sur mer, ce

1. *Gazette de France*, janvier 1667.

qui devenait fort difficile à cause de sa pénurie d'argent, Saint-Albans le détermina à demander que des négociations fussent ouvertes à Bréda avec la Hollande, sous la condition expresse d'un armistice[1]. Charles désigna même pour se rendre à cette conférence lord Hollis, toujours titulaire de l'ambassade en France. Plus difficiles à convaincre furent les Hollandais, qui, considérant la conquête des Flandres par Louis XIV comme nuisible à leurs intérêts, tenaient, pour l'empêcher, à continuer la guerre, d'où ce monarque s'était engagé à ne pas se retirer, sans leur consentement. Connaissant la détresse contre laquelle se débattait Charles II, ils refusèrent nettement d'admettre un armistice. Leur résistance irrita Louis XIV et il prit le parti de discuter directement, avec le roi d'Angleterre, les conditions d'un accommodement; cette négociation mystérieuse fut un secret pour les ministres des deux cours, à l'exception de M. de Lionne, et ce secret fut bien gardé[2]. Les deux rois adressaient leurs lettres, comme une correspondance de famille, à la reine Henriette-Marie, toujours installée à Colombes; elle les faisait ensuite passer, sous une enveloppe écrite de sa main, à leurs véritables destinataires[3]. Il n'était pas fort difficile de s'entendre : Charles ne

1. Clarendon, p. 419.
2. C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. Ier, p. 98.
3. Lingard, t. XII, p. 208.

demandait que la restitution des Antilles anglaises, conquêtes faites par la France pendant la dernière campagne, moyennant quoi l'Angleterre s'engagerait, pendant l'espace d'un an, à ne donner aucun secours à l'Espagne. Louis accepta ces conditions, et il fut convenu qu'elles seraient insérées dans un traité ostensible, dès que les circonstances le permettraient. En attendant, les signatures des deux rois furent apposées sur une promesse écrite, qui, pour plus de sûreté, fut déposée entre les mains de la reine Henriette-Marie[1]. « On peut maintenant dire, écrivait Louis XIV, le 8 mai, que la paix est faite et qu'à l'arrivée de tous les plénipotentiaires à Bréda, ils n'auront à se mettre en peine que de rédiger le traité par écrit[2]. » Quatre des sept provinces de la Hollande s'étant déclarées contre la guerre, les États furent obligés, sauf sur la question de l'armistice, de céder et d'envoyer leurs ambassadeurs au congrès de Bréda.

Pendant tous ces pourparlers, de Witt était sorti du Texel avec Ruyter et, profitant du moment où, faute d'argent, les Anglais n'avaient pu équiper une nouvelle flotte, ils se présentèrent devant l'embouchure de la Tamise; malgré la plus vigoureuse résistance de la part du duc d'York et du comte d'Albemarle, les Hollandais, passant devant Gravesend,

1. *Mémoires de Louis XIV.*
2. Mignet, *Succession d'Espagne,* t. II, p. 58

enlevèrent le port de Sheerness, rompirent la chaîne tendue en travers du fleuve, et bientôt, du pont de Londres, la grande métropole put contempler les flammes qui dévoraient les navires anglais, embossés le long des bords de la Tamise : Ruyter fut pendant six semaines le dominateur de la Manche. Ce fut là pour l'orgueil britannique une profonde blessure, qui appelait une éclatante revanche ; mais pour l'obtenir, il ne fallut pas attendre moins de cinq années entières !

CHAPITRE IX

Entrée de l'armée française dans les Flandres. — Adieux du duc d'Orléans à Madame, en partant pour faire la campagne. — Brillante promenade de Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse à travers les villes conquises. — La paix conclue à Bréda entre l'Angleterre et la Hollande. — Accouchement prématuré de Madame. — Lettre de Monsieur à Charles II. — Sa belle conduite dans les tranchées de Lille. — Précautions que Madame est obligée de prendre pour sa santé. — Mlle Stuart épouse le duc de Richmond. — Colère de Charles II. — Sa lettre à Madame sur ce sujet. — Lettre de Ruvigny à Louis XIV. — Madame à Villers-Cotterets. — Retour de Monsieur. — Sa lettre à Charles II. — Le duc et la duchesse d'Orléans reviennent à Paris et à Saint-Germain. — Portrait de Madame à vingt-quatre ans. — Chute du chancelier Clarendon. — Remontrances de Madame à son frère. — Réponse du roi. — Causes de la chute de Clarendon. — Occupation de la Franche-Comté par l'armée française. — Retour triomphal de Louis XIV. — Lettre de Charles II à Madame. — Le duc de Monmouth. — Sa beauté et son élégance. — Jalousie de Monsieur, excitée par le chevalier de Lorraine. — *La Triple Alliance.* — Mécontentement de Louis XIV. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — Lettre de Charles II à Madame. — Les maîtresses du roi d'Angleterre. — Sir John Trevor. — Conseils et reproches de Madame à son frère. — Le duc de Buckingham et la comtesse de Shrewsbury. — Tentative d'assassinat sur Henry Killegrew. — Exil de ce dernier. — Madame demande sa grâce. — Refus de Charles II. — Duel du comte de Shrewsbury contre Buckingham. — Encore la duchesse de Richmond. — Amélioration dans la santé de Madame. — Puissance de Buckingham. — *La Cabale.* — Scandales en France et en Angleterre. — Second voyage de Monmouth à Paris. — La duchesse de Mazarin et ses aventures. — Elle s'établit en Angleterre. — Saint-Évremond. — Le prince de Monaco. — Duel entre Philippe de Savoie et Banier. — La cour de la duchesse de Mazarin.

Dès le 11 mai, aussitôt après la signature du

traité secret entre Louis et Charles, une armée française, forte de cinquante mille hommes et commandée par Turenne, se mettait en marche vers la frontière de Flandre ; le 16, le roi quittait Saint-Germain et s'en allait étudier la guerre sous le plus habile maître qui fût alors. Monsieur, cinq ou six jours après, partit pour le rejoindre à Péronne ; au moment de se mettre en route, il avait pris congé de Madame avec des formes plus tendres qu'à l'ordinaire : elle lui donnait de nouvelles espérances de progéniture[1]. Plusieurs dames, présentes à ces adieux, se mirent à pleurer, et Monsieur qui se plaisait toujours à produire son effet ne pardonna pas à Mme de Thianges de s'en être abstenue.

Turenne avait partagé ses troupes en trois corps, dont il avait gardé le plus important : des deux autres, l'un sous les ordres du maréchal d'Aumont, opérait à sa gauche entre la Lys et la mer, tandis qu'à droite le marquis de Créquy, lieutenant général, détaché dans les *Trois Évêchés*, surveillait les mouvements éventuels de l'Allemagne. En face de l'armée de Turenne, le marquis de Castel-Rodrigo, gouverneur espagnol, n'ayant qu'une vingtaine de mille hommes, dispersés sur plusieurs points du territoire, se trouvait hors d'état de se défendre

1. Cosnac, *Mémoires*, t. Ier, p. 341

efficacement. Il s'était même vu contraint de faire sauter, faute de garnisons, un certain nombre de ses places fortes. L'armée royale fut bientôt en possession d'Armentières, de Binche, de Charleroi et de Tournai : profitant du temps d'arrêt nécessité par la tranchée qu'il fallut ouvrir devant Douai, Louis XIV alla à Compiègne chercher la reine pour la montrer à ses nouveaux sujets, conquis en son nom. Elle était accompagnée par toutes les dames de la cour, reflet brillant des enchantements de Saint-Germain et de Versailles ; qu'on juge de la surprise des bons bourgeois de ces villes de Flandre ! La reine alla jusqu'à Arras, avec Mlle de la Vallière. « Tout ce que vous avez vu de la magnificence de Salomon et de la grandeur du roi de Perse, écrivait à Bussy-Rabutin le comte de Coligny-Saligny[1], n'est pas comparable à la pompe, qui accompagne le roy dans son voyage. On ne voit passer par les rues que panaches, qu'habits dorés, que chariots, que mulets superbement harnachés, que chevaux de parade, que housses brodées de fin or, que gens étourdis qui se heurtent, en allant chercher ce qu'il leur faut pour parfaire leurs équipages. »

« Tous les courtisans, les officiers et les volontaires sont partis avec des équipages somptueux : on compte trente mille chevaux seulement à ces

1. Coligny-Saligny, *Mémoires,* lettre à Bussy-Rabutin, p. 123.

équipages, et on dit qu'on sera obligé d'en renvoyer la moitié de peur d'être affamés[1]. »

Les progrès rapides de l'armée française, dont la marche ressemblait plutôt à un défilé triomphant qu'à une campagne sérieuse, avaient donné à réfléchir aux États de Hollande. Alarmés de voir Louis XIV sur le point de prendre l'importante place de Lille et se rapprocher ainsi tous les jours davantage de leurs frontières, ils s'empressèrent de terminer à Bréda avec les commissaires anglais. On prit pour base de la paix l'état présent des possessions respectives, tel que la guerre l'avait fait, ce qui sauvegardait l'honneur des deux pays. Par cette convention, Louis XIV rendait les Antilles à l'Angleterre, comme nous l'avons dit, mais celle-ci lui cédait l'Acadie. Les plénipotentiaires furent donc appelés à signer le même jour, 21 juillet 1667 « trois traités », l'un qui regardait l'Angleterre et la Hollande, l'autre la France, et le troisième le Danemark, qui avait pris parti pour les États : ces trois traités furent ratifiés le 31 du même mois[2].

A peine parti pour la campagne de Flandre, Monsieur avait été rappelé précipitamment à Saint-Cloud, par l'issue prématurée de la grossesse de

1. Coligny-Saligny, lettre de Mme du Bouchet à Bussy-Rabutin, p. 124, en note.

2. Lingard, t. XII, p. 216.

Madame; les nouvelles étaient devenues des plus inquiétantes[1]. Dès le 12 juillet, il écrivait au roi d'Angleterre : « Madame me prie de demander à Votre Majesté pardon, si elle ne lui escrit pas, mais elle n'en a pas la force après l'accident qui lui est arrivé, il y a huit jours, d'une fausse couche, de laquelle on l'a crue morte un quart d'heure : c'est ce qui m'obligea de prendre la poste, pour venir avant que le roy mon frère fust entré dans Douay, qui s'estoit rendu trois heures avant que je partisse. » Aussitôt que l'état de sa femme le lui permit, Monsieur reprit le chemin de la Flandre, où il arriva encore à temps, pour se trouver au siège de Lille, où il se comporta devant l'ennemi avec la plus grande vigueur.

Pendant plus de deux mois, pour reprendre quelques forces, la princesse Henriette se vit condamnée à subir des soins et des précautions qui lui était particulièrement antipathiques : sa santé si frêle, ébranlée par ce dernier accident et qui déjà ne résistait qu'à grand'peine à ce mélange de chagrins, d'agitations et de plaisirs pris à trop forte dose, lui faisait un devoir de se soumettre enfin à un repos nécessaire. La reine sa mère était venue s'établir à Saint-Cloud et veillait sur elle, pour l'empêcher de commettre ces imprudences auxquelles elle n'était que trop sujette. Forcée de rester éten-

1. Cosnac, *Mémoires,* t. I[er], p. 347.

due sur sa chaise longue, mais brillamment parée et toujours affable et gracieuse, elle voyait se succéder sans interruption les visiteurs, depuis le matin jusqu'à une heure avancée de la nuit; le charme de sa conversation était trop puissant, pour qu'on pût se décider à la quitter plus tôt. Tel était le seul genre de repos, auquel elle avait pu consentir à se condamner; sa santé s'améliora peu à peu, mais il se passa encore du temps, avant qu'il lui fût permis de reprendre les habitudes de sa vie, toujours si agitée.

Pendant ce temps-là, elle eut l'occasion de plaider auprès de Charles II la cause d'une de ses anciennes protégées, Mlle Stuart, devenue duchesse de Richmond, après avoir été fille d'honneur de la reine Catherine, et l'amie peu platonique du roi. « Je vous assure, répondait Charles II aux tentatives de réconciliation avec elle faites par sa sœur, je vous assure que je suis désolé de ne pouvoir vous donner en toute chose la satisfaction que je voudrais et particulièrement dans cette affaire de la duchesse de Richmond, envers laquelle vous me trouverez sans doute un bien mauvais caractère. Mais, si vous considérez combien il m'est pénible de digérer une injure, faite par une personne à laquelle j'avais voué une telle tendresse, vous excuserez jusqu'à un certain point le ressentiment que j'éprouve à son égard. Vous connaissez assez ma

douceur ordinaire, pour croire que je n'aurais pas été aussi sévère, si je n'y avais pas été grandement provoqué : je vous assure que sa conduite envers moi a été aussi mauvaise, que peut la rendre une rupture de foi et d'amitié. J'espère donc que vous me pardonnerez, si je ne puis aussi promptement oublier une blessure, qui a porté si près de mon cœur. Je vais maintenant m'occuper de la réponse au message, que vous m'avez envoyé par votre marin, qui est tombé malade pendant son voyage ; je n'ai les lettres que depuis deux jours, et j'attendrai une voie plus sûre que celle de la poste, pour vous répondre. Je crois que Ruvigny sera ici dans deux ou trois jours, ainsi que l'autre gentilhomme, dont je n'ai pas pu lire le nom dans votre lettre. La paix a été proclamée ici samedi dernier : c'est ainsi que je finirai ma lettre, en y ajoutant seulement l'assurance que je suis entièrement à vous. »

Quel était donc ce grief que Charles II déclarait impardonnable pour le moment? Quelle pouvait être la cause de cette animosité contre une favorite, jusque-là l'une des plus aimées? Il ne faut pas les chercher ailleurs que dans son mariage même avec le duc de Richmond, qui, plus épris sans doute ou moins scrupuleux que le héros de la légende lyrique, n'avait pas craint d'épouser sciemment la maîtresse du roi. Ne lui avait-il pas déclaré depuis longtemps qu'il « mouroit d'amour pour elle et que toutes les

fois qu'il la lorgnoit en public, cela vouloit dire qu'il étoit tout prêt à l'épouser, dès qu'il en auroit le loisir[1] » ? Touchée enfin d'une si belle passion et d'une pareille constance, la belle Stuart s'était décidée, en dépit de l'opposition très vive du roi, à consentir au mariage[2], et en même temps elle n'avait pas craint de fermer sa porte à Charles II. Le rôle d'amant éconduit parut singulièrement désagréable au roi, et peut-être contribua-t-il à raviver encore son ancienne passion : de là cette rancune et la disgrâce dans laquelle furent enveloppés le mari et la femme, qui, pour adoucir la colère de cet ennemi tout-puissant, avaient eu recours à l'intercession de Madame Henriette. L'orage ne devait pas se calmer si tôt : l'amour et surtout l'amour-propre blessés sont toujours impitoyables, et l'on ne peut guère les apaiser qu'à force de concessions ; les deux époux, paraît-il, furent sur le point d'aller chercher fortune ailleurs. Ruvigny écrivait de Londres à Louis XIV, le 20 octobre suivant : « Mme la duchesse de Richmond, autrefois Mlle Stuart, fait estat d'aller bientost en France, pour solliciter Vostre Majesté de mettre Monsieur son mary en possession de la terre d'Aubigny. Il y en a qui

1. *Mémoires du comte de Gramont*, p. 252, édition de 1812.

2. On prétendait que c'était le comte de Clarendon qui avait persuadé à Mlle Stuart de se marier; Charles II ne le pardonna jamais à son ministre, et on assure que ce fut l'une des principales raisons de sa disgrâce.

croyent icy qu'elle a le dessein de s'attacher à la reyne d'Angleterre et d'y prendre la place de feue Mme la comtesse de Guildford : elle désespère de son accommodement et elle a raison[1]. » C'est au contraire le diplomate français qui avait tort; on verra bientôt que le vent tourna, que la duchesse admit les concessions demandées et que Charles II finit par se montrer plus tendre que jamais envers la charmante infidèle.

Au commencement de septembre, la reine Henriette-Marie avait emmené Madame à Villers-Cotterets, en compagnie de Mmes de Monaco, de Saint-Chaumont, de Thianges, de Fiennes, de Gourdon et de la maréchale du Plessis, pour y attendre le retour de Monsieur, car la campagne de Flandre tirait à sa fin, et en même temps dans l'espérance que le changement d'air achèverait promptement sa guérison. Mais il semblait au contraire que la princesse ne pût pas supporter la tranquillité de la campagne ; une nouvelle indisposition survint, et, à son arrivée, Monsieur écrivait à Charles II : « Madame m'a prié de vous faire ses excuses, si elle ne vous escrit pas, mais elle a depuis deux jours des maux de teste si grands, qu'elle a toujours ses fenestres fermées. Elle a esté saignée au pied et a fait bien d'autres remèdes, qui ne l'ont guères soulagée. Vous l'excuserés donc et voudrés bien que je vous asseure de son

1. *Affaires étrangères*, Angleterre, 1667.

amitié et de son service, ainsi que du mien[1].» Aussitôt qu'elle fut un peu mieux, la jeune princesse revint à Paris et ensuite à Saint-Germain, où elle eut bientôt repris ses forces : l'air de la cour n'était-il pas le seul qui eût le pouvoir de la vivifier, mais n'était-ce pas aussi la flamme qui la consumait peu à peu? Elle se trouva en état, pour la Saint-Hubert de cette année, de suivre les chasses du roi, qui ne durèrent pas moins de six jours consécutifs; la reine Marie-Thérèse et Madame se faisaient remarquer par leur habileté à la tête du brillant escadron des Amazones : on sait que Henriette d'Angleterre montait merveilleusement à cheval et que c'était là un de ses plaisirs favoris.

Cette vie dévorante lui donnait toute l'apparence de la bonne santé; elle avait alors vingt-quatre ans : « Sa grâce et son esprit n'avaient jamais rencontré plus d'admirateurs, nous dit l'un de ses portraitistes[2], ses yeux si intelligents et si doux donnaient à sa parole une expression de grâce et de finesse, qui fascinaient ses auditeurs : son sourire et ses dents merveilleuses ajoutaient encore à cet éclat, qui ne pouvait appartenir qu'à une créature céleste. » En admettant une certaine dose d'exagération dans l'enthousiasme de celui qui nous la re-

1. *Record Office, State papers*, France, vol. CCLXIV, nº 222.

2. Philippe, comte de Chesterfield, qui a fait le portrait de cette princesse sous le nom d'Armide.

présente ainsi, il n'en ressort pas moins qu'à cette époque Henriette d'Angleterre était bien l'une des plus séduisantes femmes que l'on pût rêver. Les plaisirs du reste ne l'empêchaient pas de suivre avec attention la marche des événements tant en Angleterre qu'en France : aussi, en apprenant que la position du chancelier Clarendon [1] était fort menacée par le Parlement, sans que le roi le défendît, s'empressa-t-elle de lui faire part des craintes que lui inspirait la persécution, dont allait être victime l'un des plus anciens et des plus fidèles serviteurs de sa famille. C'est à ces représentations, que Charles II répondit par cette lettre, datée du 30 novembre 1667 : « Si vous considérez notre situation, comme la représente l'esprit public, j'avoue que vous avez raison d'avoir les appréhensions que vous montrez, dans votre lettre arrivée

1. Edward Hyde, comte de Clarendon, né en 1608, grand chancelier d'Angleterre. Dès l'origine de la guerre civile, il avait pris le parti de Charles Ier, qui le nomma chancelier de l'Échiquier. Après la mort de ce monarque, il suivit la fortune de Charles II, et lui rendit les plus éminents services. Ce fut à cette époque que sa fille, Anne Hyde, devint duchesse d'York, par son mariage avec Jacques, frère du roi; à la restauration, Charles II conféra à Clarendon la charge de grand chancelier, qu'il exerça avec courage et intégrité, mais aussi avec une raideur et une intolérance religieuse, qui lui firent de nombreux ennemis à la cour et dans le Parlement. Le duc de Buckingham, jaloux de son pouvoir, profita de ces dispositions pour le renverser. Il mourut à Rouen en 1674. Clarendon a laissé une *Histoire de la rébellion*, depuis 1641 jusqu'à la restauration; elle a été traduite en français. Il a été l'aïeul de deux princesses, Marie et Anne, qui sont montées sur le trône d'Angleterre.

par ce porteur. Il est vrai que la manière fâcheuse dont milord Clarendon a mené mes affaires m'a forcé de permettre une foule d'enquêtes, qu'autrement je n'aurais pas laissé faire par le Parlement. Je dois pourtant vous dire qu'en eux-mêmes ces faits ont plutôt une mauvaise apparence qu'ils ne sont vraiment coupables. Rien ne peut se faire à mon avantage dans le Parlement, avant la conclusion de l'affaire de milord Clarendon, mais après cela je serai en état de prendre si bien mes mesures avec eux, que vous en verrez les bons effets. Je ne me départirai assurément d'aucun de mes droits et je ne pense pas qu'ils souhaitent rien de déraisonnable. J'ai écrit longuement à la reine au sujet de milord Clarendon, ce que je ne pouvais faire que par une voie sûre, mais je ne doute pas que, sur cette affaire comme sur bien d'autres, vous n'ayez des informations bien éloignées de la vérité. En voilà assez, et je me contenterai de vous remercier de la preuve que vous me donnez de votre affection, en vous montrant si franche avec moi : continuez, je vous en prie, en toute occasion, et soyez sûre que je suis entièrement à vous. »

Tandis que Charles II écrivait cette lettre assez ambiguë, la chute de Clarendon était un fait accompli : la fortune du chancelier avait sombré sous le poids de la jalousie des prétendants au pouvoir, tels que Buckingham et ses associés, sous la haine

du Parlement, qui, sans compter son caractère dur et despotique, l'accusait d'un excès d'ambition et de vénalité, et ne lui pardonnait pas la vente de Dunkerque à la France, sous la rancune des maîtresses du roi et sous le mauvais vouloir de ce monarque, qui lui reprochait les entraves qu'il ne cessait de mettre à ses amours et à sa prodigalité. Charles II l'accusait aussi d'avoir favorisé le mariage de la duchesse de Richmond; enfin il était bien aise de se rendre populaire dans les les deux Chambres, en le sacrifiant à ses ennemis. Un vote du Parlement avait déjà privé Clarendon de sa charge, et, le 29 novembre, il fut condamné au bannissement. Après cette lutte qu'il soutint jusqu'au dernier moment avec la plus grande énergie, il se retira en France : le grand sceau fut alors remis à sir Orlando Bridgeman, qui ne devait parvenir à satisfaire aucun parti. Le duc de Buckingham, lord Arlington et sir William Coventry, qui s'étaient ligués contre le chancelier, devinrent les principaux membres du nouveau ministère [1].

La courte et brillante campagne de Flandre, qui venait d'ajouter en deux mois une nouvelle province à la France, avait singulièrement exalté l'orgueil national, et le roi, fier de ses succès, en revenant à Paris à la fin d'août, avait proposé aux mi-

1. Macaulay, t. Ier, p. 200. — Hume, *Histoire d'Angleterre*, t. IX, p. 339 et suivantes. — Lingard, t. XII, p. 217 et suivantes.

nistres espagnols un plan de pacification, par lequel il les laissait libres ou de lui abandonner ce qu'il avait pris ou de lui livrer, au lieu de cela, un certain nombre de places qu'il leur désignait; moyennant quoi, il leur accorderait un armistice de trois mois. Pendant que cette négociation s'entamait, les États de Hollande, toujours inquiets, voulurent se poser en arbitres et prétendirent dicter leur volonté au vainqueur, en lui enlevant une partie de ses conquêtes. A leurs allures impérieuses, à la lenteur des Espagnols, qui ne désespéraient pas de s'en tirer à meilleur marché, aux remontrances même du pape Clément IX, le roi répondit en se rendant de sa personne au cœur de l'hiver, suivi de Condé, de Turenne et de Luxembourg, dans la Franche-Comté, qui, en un mois, tomba tout entière en son pouvoir, et il la garda en nantissement[1]. L'Espagne eut beau se plaindre, l'empire d'Allemagne s'émouvoir en sa faveur, personne ne se sentait disposé à prendre les armes. Louis XIV déclara que, ne faisant autre chose que revendiquer les droits de sa femme, il se contenterait, comme il l'avait déjà dit, de la possession définitive de ses conquêtes, à moins qu'on ne lui donnât en échange le Luxembourg ou la Franche-Comté, avec Aire, Saint-Omer, Douai, Cambrai et Charleroi, dont il avait besoin, pour fortifier ses frontières. Le roi

1. Anquetil, *Histoire de France*, t. IV, p. 47.

revint ensuite à Paris, pour attendre le résultat des négociations, et ce ne furent que fêtes et réjouissances à la cour, comme parmi le peuple. Au milieu de ces divertissements, Madame reçut de son frère un billet ainsi conçu, à la date du 14 janvier 1668 : « Je crois que vous devinerez facilement que je porte un certain intérêt à ce porteur James, duc de Monmouth; je le remets donc entre vos mains, pour que vous le dirigiez en toutes choses, en vous priant d'user envers lui d'une autorité nécessaire, par amitié pour moi. C'est tout ce que je vous dirai pour cette fois, car je pense qu'il ne sera pas à Paris aussi tôt que la poste. »

Il s'agissait donc pour Madame d'initier aux belles manières et à l'élégance de la cour de France ce jeune prince « mieux fait et plus beau qu'il n'étoit aimable ». Pour cela, il ne pouvait pas se trouver en meilleures mains, du moment que la princesse consentait à être pour lui une tante pleine d'attentions : grâce à elle, Monmouth, bientôt habillé à la dernière mode de la cour, ne manqua pas d'être accueilli partout avec faveur, et les deux séjours qu'il fit à Paris ne furent pour lui qu'une longue fête. En revanche il apprit à Madame l'art de danser la contredanse; il se montrait fort assidu chez elle et elle le recevait toujours de la manière la plus aimable. La familiarité bien naturelle qui s'établit entre eux, la possibilité par moments de

s'entendre dans une langue étrangère, la beauté du jeune homme, tout cela irrita au plus haut degré la jalousie de Monsieur, surchauffée encore par le chevalier de Lorraine, plus en faveur que jamais auprès de son maître. De là des difficultés et des plaintes toujours croissantes de la part de cet époux quinteux, qui avait le triste don de se rendre trop souvent insupportable. Lasse de tous ces ennuis sans motif réel, et n'ignorant pas à qui elle les devait en grande partie, Madame en parla, non sans amertume, à Mme de Saint-Chaumont, qui d'elle-même en fit son rapport au roi. Louis XIV, se rendant compte du tort que faisait à son frère l'intimité compromettante du chevalier, lui en fit d'assez durs reproches, pour que Monsieur s'en trouvât fort blessé : il se mit à bouder le roi, et pour punir Madame des plaintes qui lui étaient échappées, il ne trouva rien de mieux à faire que de l'emmener en plein hiver à Villers-Cotterets, où elle dut passer quelques semaines, en compagnie de son époux et de cet odieux Lorrain[1]. On peut juger à quel point cet exil parut cruel à la jeune princesse, qui devenait ainsi la victime de son affection pour Charles II.

Quant à ce monarque, il avait encore bien d'autres préoccupations d'une nature fort différente : effrayée des dernières conquêtes de Louis XIV et éternellement jalouse de tout accroissement de la

1. Choisy, *Mémoires*, p. 376 et suivantes.

puissance française, l'Angleterre avait résolu d'élever une digue qu'elle ne pût franchir. Cédant à l'opinion publique de son royaume, Charles II s'était décidé à envoyer en Hollande sir William Temple, habile diplomate, qui, mettant à profit les craintes des États, parvint à conclure avec eux un nouveau traité, dont les parties contractantes, sans refuser à Louis XIV les satisfactions qu'il réclamait pour le moment, s'engageaient à réprimer, en lui faisant la guerre sur terre et sur mer, les prétentions ultérieures qu'il pourrait manifester. Bientôt après la Suède entra dans cette combinaison, qui dès lors prit le nom de *Triple Alliance*. Elle devait peser à la fois sur les Espagnols, comme sur les Français, pour terminer la guerre, en prenant comme base les premières propositions du monarque français. Louis XIV dissimula sa colère, sous l'apparence d'une indifférence hautaine : connaissant les véritables sentiments envers la France de Charles II, dont il avait besoin, il ne lui garda pas rancune pour cet acte de faiblesse, mais il ne pardonna pas à la Hollande, qu'il regardait comme l'âme du complot formé contre ses intérêts. Il consentit cependant, malgré l'opinion de Turenne et de Condé, à un accommodement avec l'Espagne, et, le 22 avril 1668, les plénipotentiaires se réunirent à Aix-la-Chapelle, pour traiter de la paix : elle y fut rétablie en effet par suite de la cession définitive que l'Espagne

fit au roi de toutes les villes qu'il avait conquises en Flandre, moyennant quoi il restitua la Franche-Comté. Ce fut du reste une trêve plutôt que la paix ; le roi n'ajournait ses desseins que pour peu d'années[1].

Si l'entrée de Charles II dans la triple alliance l'avait rendu plus populaire dans son royaume, il ne se sentait pas moins assez embarrassé vis-à-vis du roi, son beau-frère, dont nous l'avions vu rechercher l'amitié avec tant d'ardeur. Il ne se dissimulait pas, en effet, que cette démarche de sa part ne fût faite pour déplaire souverainement à Louis XIV : aussi le voyons-nous, dès le 23 janvier, envoyer à sa sœur une lettre, où il a vraiment l'air de plaider pour sa conduite les circonstances atténuantes : « J'imagine, lui disait-il, que vous serez un peu surprise du traité que j'ai conclu avec les États, dont l'effet doit être d'amener l'Espagne à consentir à la paix, dans les termes que le roi de France a reconnu devoir le satisfaire. Ainsi rien ne pouvant porter préjudice à la France dans ce traité, on ne saurait s'étonner que je prenne mes précautions contre les maux que cette guerre peut produire, et, en voyant la France répondre à mes propositions avec une froideur qui équivalait à un refus, j'ai pensé que je n'avais pas d'autre moyen pour sauvegarder mes

1. Macaulay, t. Ier, p. 202. — Anquetil, *Histoire de France*, t. IV, p. 47. — Lingard, t. XII, p. 236. — Hume, t. IX, p. 354.

intérêts. Si les premières dépêches m'annoncent le le retour ici du comte de Saint-Albans, je compte envoyer quelqu'un d'autre, pour disposer le roi de France à accepter cette paix[1]. Je vous remercie mille fois des soins que vous avez pris d'avance pour James ; je vous réponds de sa part qu'il obéira sans réserve à tous vos commandements. Votre bienveillance pour lui m'oblige autant que possible, car, il faut l'avouer, je l'aime extrêmement : il était, je crois, près de vous avant que votre dernière lettre me fût arrivée. Vous avez été mal informée touchant la duchesse de Richmond : si vous connaissiez aussi bien que moi un petit gentilhomme fantasque, qu'on appelle Cupidon, vous ne seriez ni surprise ni mécontente de tous les revirements soudains qui surviennent dans la conduite de ses affaires, mais à cet égard il n'y a rien de fait. Je ne réponds pas par cette poste à la lettre de Monsieur, parce que je n'ai pas encore parlé à M. de Saint-Laurent, auquel elle me reporte : ainsi je vous demande seulement de lui rappeler mon attachement pour lui. »

On voit que la belle duchesse de Richmond avait déjà regagné du terrain dans le cœur de Charles II et que bientôt les choses allaient se terminer, comme dans toutes les querelles d'amoureux. Le roi avait raison du reste d'en rendre responsable messer Cu-

1. Cette première partie de la lettre de Charles II a été citée par Mignet (*Succession d'Espagne*, t. II, p. 563.)

pidon, car jamais à aucune époque ce jeune seigneur n'avait régné aussi despotiquement à la cour d'Angleterre; la galanterie n'y connaissait plus de frein, et le roi en donnait l'exemple le plus effronté. En même temps qu'il renouvelait ses assiduités près de la duchesse de Richmond, il prenait pour maîtresses, l'une après l'autre, deux comédiennes fort connues du public : Moll (Marie) Davies et Nell (Eleonor) Gwinn : la première lui donna une fille, qui plus tard épousa lord Radcliffe, et la seconde fut mère du premier duc de Saint-Albans. Charles fit de Nell Gwinn une dame de la chambre de la reine et la logea dans le voisinage du palais : la malheureuse Catherine de Bragance n'avait que trop d'occasions, pour s'habituer à des affronts de ce genre.

Toutes ces intrigues n'empêchaient pas Charles II de maintenir lady Castelmaine, devenue duchesse de Cleveland, dans ses prérogatives de favorite en titre : « Présentement, écrivait l'année suivante l'ambassadeur Colbert de Croissy, il n'y a rien de nouveau, sinon que Mme Hervey avoit promis à Mme la duchesse de Richmond qu'elle feroit en sorte que le roy d'Angleterre l'aimeroit tout de bon. Ce prince en a fait le conte à Mme de Castelmaine, chez laquelle il va très souvent et y passe quelques heures de temps en bonne amitié, s'y divertissant aussi avec ses enfants, et, comme l'enjouement des comédiennes

plaist si fort à toute la cour, qu'elles n'y sont pas moins considérées qu'en Espagne, les bouffonneries de la petite Nell, qui a succédé à la *Mice* lui font aussi passer quelques moments [1]. » Nous verrons bientôt que les comédiennes n'étaient pas seules à occuper la renommée du bruit de leurs exploits amoureux; les plus grandes dames du royaume ne laissaient rien à désirer sous ce rapport et rivalisaient avantageusement avec les femmes de théâtre.

Peu après la duchesse de Richmond se trouva subitement en proie au plus perfide des ennemis, la petite vérole, qui, après avoir menacé sa vie, donna les plus vives craintes pour sa beauté. Allait-elle subir une éclipse totale ou partielle ? Charles II était au désespoir : il lui semblait qu'il ne l'avait jamais tant aimée, car nous avons tout lieu de croire qu'elle était entrée avec lui dans la voie des concessions. Il lui fallait pourtant, quoi qu'il en eût, s'occuper des affaires publiques et faire bonne contenance. Il avait envoyé à Paris sir John Trevor, pour préparer les esprits à l'accommodement avec l'Espagne et indiquer à Madame, de sa part, les plans et les démarches à suivre, en y mettant toute la franchise que comportait son affection pour elle [2].

1. Colbert à Lionne, Londres. (*Affaires étrangères, Angleterre*, vol. XCV, f. 185.)

2. Lettre de Charles II à Madame. White-Hall, 4 février 1668.

Il paraît que Trevor ne se conforma pas exactement aux instructions de son maître, au moins en ce qui touchait les formes de politesse respectueuse qu'il devait à la sœur du roi : « Je suis extrêmement peiné, écrivait ce prince le 5 mars, que Trevor se conduise envers vous comme un âne ; je l'ai grondé là-dessus : je ne puis rien dire pour l'excuser, sinon que la faute vient d'une mauvaise éducation, maladie fort répandue en ce pays. Je viens de recevoir votre longue lettre du 7, dans laquelle je vois que vous êtes fort alarmée de ma position et des intrigues qui grouillent ici de tous côtés ; je prends en très bonne part vos soucis pour moi et vous remercie du conseil que vous me donnez, mais je ne crois pas que vous ayez autant de motifs de crainte que votre lettre l'indique. Il n'y a pas de doute qu'une Chambre des Communes sera toujours assez extravagante, quand on aura besoin d'elle et il n'est pas fort étonnant que je sois endetté, après une guerre aussi dispendieuse : cela me donnera certainement quelques difficultés, avant de pouvoir en sortir à mon avantage. Je ne nierai pas que je ne sois par nature plus paresseux que je ne le devrais, mais vous êtes très mal renseignée, si vous ne savez pas que ma Trésorerie et mes autres affaires sont dans un ordre aussi parfait que le comportent nos facultés.

« La paix que j'ai faite entre l'Espagne et le Por-

tugal[1], ainsi que la ligue défensive que j'ai formée avec la Hollande, rendront témoignage devant le monde que je ne néglige rien, faute de me donner de la peine; mais, si nous ne réussissons pas faute d'intelligence, à cela il n'y a point de ressource... Je vous assure que milord de Buckingham ne gouverne point ici : nul doute que milord Clarendon et ses amis ne cherchent à discréditer moi et mes affaires, autant qu'ils le pourront; c'est à lui que je dois la plus grande partie des ennuis et des vexations que j'éprouve à présent. »

Madame n'épargnait donc pas à son frère les conseils ni même les reproches : elle ne lui dissimulait pas ses inquiétudes sur le mauvais état de ses finances et sur son incurie en matière de gouvernement : le roi se défendait de son mieux, mais est-il bien certain qu'il eût convaincu la clairvoyante princesse ? En tout cas il ne lui en voulait pas de voir les choses en noir, lorsqu'il s'agissait de ses intérêts : en voici la preuve, quoiqu'il lui refuse la grâce d'un exilé, qu'elle avait demandée de sa part au duc de Buckingham. Le roi écrivait à sa sœur le 18 mars : « Je suis très fâché que votre santé vous oblige à aller à Bourbon, mais c'est assurément le meilleur moyen que vous puissiez employer pour la rétablir complètement, ce dont vous devez vous

1. Cette paix venait d'être conclue, par suite de la médiation de Charles II, le 13 février 1668.

préoccuper avant tout. Je vous prie de croire que j'en ai plus de souci que de toute autre chose de ce monde ; quand je n'aurais pas d'autre motif que la reconnaissance, je devrais vous aimer plus que je ne puis l'exprimer. Milord de Buckingham a tellement peur que vous puissiez supposer que c'est lui qui empêche le retour ici de H. Killegrew, depuis que vous lui avez demandé de pardonner ce qui s'est passé, qu'il m'a prié de vous assurer qu'il n'est pour rien dans cette affaire, et c'est la vérité. Mais Killegrew a offensé tant de parents de la dame, en ce qui la concerne, qu'il ne serait pas convenable pour lui de montrer sa figure ici, autant certainement pour son propre salut que pour notre tranquillité : le mieux sera pour lui de patienter un peu en pays étranger. »

Nous devons au lecteur de lui faire connaître en quelques traits la personne et les aventures de ce même H. Killegrew et les raisons qui avaient amené sa disgrâce : cela nous permettra de lui donner en même temps une esquisse des mœurs de la cour d'Angleterre à cette époque. On verra d'ailleurs que, malgré l'assertion du roi, Buckingham était bien pour quelque chose dans l'exil de ce personnage : il avait une foule de motifs pour tenir à se débarrasser de lui, au moins pour quelque temps ; comme toujours les femmes avaient joué dans cette affaire un rôle très important.

Les mémoires du comte de Gramont nous représentent Harry Killegrew comme l'un des seigneurs les plus à la mode et les plus spirituels de la cour : après avoir débuté comme page d'honneur du roi Charles Ier, il avait suivi son fils en exil, où il le servit avec dévouement et fidélité. Son esprit, ses qualités aimables lui avaient valu la faveur particulière du jeune roi, et après la restauration il se distingua par son élégance entre tous les jeunes courtisans. Ses costumes servaient de modèles : on citait ses bons mots, non sans redouter la pointe acérée de ses reparties, et les plus grandes dames n'avaient des yeux que pour lui ; cependant une aventure d'amour lui devint fatale : c'est celle à laquelle le roi fait allusion.

Une des femmes dont on parlait le plus à White-Hall, pour sa beauté et ses galanteries, était Anne Marie Brudenel, fille du comte de Cardigan, mariée à François Talbot, comte de Shrewsbury : après une série d'histoires scandaleuses, dont l'une avait déjà causé la mort d'un homme, elle devint la maîtresse de Killegrew. Celui-ci, fort lié alors avec Buckingham, se plut tellement à lui vanter sa bonne fortune, en lui décrivant minutieusement les charmes de la comtesse, que, curieux de vérifier ces récits, le duc forma le projet de le supplanter près d'elle, et il y réussit sans trop de difficultés. Exaspéré par l'inconstance de la dame, Killegrew se mit à brûler

ce qu'il avait adoré, et tint sur son compte les propos les plus outrageants. On l'avertit sous main de se méfier de son intempérance de langue, et les menaces ne lui furent pas épargnées, mais sans succès. Une nuit qu'après le coucher du duc d'York, l'amant évincé sortait du palais de Saint-James, on lui porta dans sa chaise trois coups d'épée, dont l'un lui traversa le bras de part en part : les assassins s'enfuirent et ne furent pas retrouvés. Une enquête n'amena aucun résultat, et Killegrew, qui avait rompu violemment avec le tout-puissant Buckingham, pensa que le plus sain pour lui était de s'en aller faire un voyage sur le continent : mais, au bout d'un certain temps, il s'ennuya de la vie qu'il menait à Paris et voulut retourner à Londres. C'est alors qu'il pria Madame de sonder le terrain auprès de Charles II, pour savoir s'il n'y aurait pas excès d'imprudence pour lui à revenir en Angleterre. Nous avons vu que la réponse du roi n'avait rien eu de fort encourageant. Force fut donc à Killegrew de prolonger son séjour en France : quelques mois après, le crédit de Buckingham étant arrivé à son apogée, voici la réponse que fit Charles II à une nouvelle tentative de Madame en faveur du banni[1] : « Quant à Harry Killegrew, vous pouvez le recevoir comme vous voudrez et, bien que je ne puisse approuver en beaucoup de choses la conduite de mi-

1. Le 17 octobre 1668.

lady Shrewsbury, celle de Killegrew à son égard a été pire que je ne voudrais le répéter : pour ce qui est de son *démêlé* avec milord de Buckingham, il n'a pas lieu de s'en vanter, car il a été abominable à tous les points de vue. Je suis très aise que le pauvre malheureux ait quelques moyens d'existence, mais prenez bien garde de croire un seul mot de ce qu'il vous dira de nous, car c'est un fieffé menteur, mais qui ne manque pas d'esprit pour raconter des histoires assez plaisamment. »

Dans l'intervalle des deux lettres précédentes, Charles II avait encore écrit à sa sœur sur le même sujet : « L'accident survenu au prince de Toscane et à l'ambassadeur de France a fait grand bruit, mais celui de l'affaire de milady Shrewsbury avec Harry Killegrew fait taire tous les autres [1]. Milord Chief Justice a commencé une enquête sur ce point : ce qu'il en sortira, je ne saurais le dire, mais la dame a quitté sa maison et on ne sait au juste où elle s'est retirée. »

Bientôt après elle s'afficha trop publiquement avec Buckingham, et l'esclandre devint tel, que le mari, croyant devoir se montrer plus susceptible qu'à l'ordinaire, provoqua son dernier rival. Dans ce duel, le second du duc fut tué sur la place et le comte de Shrewsbury blessé mortellement.

1. La tentative d'assassinat faite sur Killegrew, à la sortie du palais de Saint-James.

On assure que, pendant le combat, la comtesse, déguisée en page, tenait en main le cheval de son amant[1]. Buckingham la conduisit ensuite chez lui, et, sa femme lui ayant déclaré qu'il ne lui convenait pas de vivre sous le même toit que sa maîtresse : « C'est bien ce que je pensais, Madame, répondit-il; j'ai commandé votre carrosse pour vous mener chez votre père[2]. » On voit jusqu'où le scandale pouvait aller impunément à la cour d'Angleterre.

« Je ne saurais dire, écrivait aussi Charles II à sa sœur, le 4 avril, si la duchesse de Richmond sera fort marquée de la petite vérole : elle en a beaucoup de traces et je crains pour le moins qu'elles ne lui fassent aucun bien. Quant à son mari, il ne peut être plus changé qu'il ne l'est; puisse-t-elle ne l'être jamais autant que lui! Mais, pour ramener la conversation sur un sujet qui m'intéresse plus que tout au monde, je vois par votre lettre à James Hamilton, que vous consultez un médecin, dont j'ai fort mauvaise opinion, je dois l'avouer, en ce qui vous regarde. Je n'en ai pas du reste une beaucoup meilleure de ceux qui vous ont soignée auparavant, car je ne trouve pas qu'ils aient compris votre maladie, aussi bien que ceux d'ici : il y a entre autres le docteur Fraser, que je

1. *Pepys*, t. IV, p. 15.

2. Le père de la duchesse n'était autre que Thomas Fairfax, qui avait été général des troupes du Parlement pendant la guerre civile.

vous dépêcherai demain. Il connaît très bien votre constitution, et je le crois plus versé dans ces sortes de maladies que personne ne l'est à Paris, car ce genre d'obstructions est beaucoup plus fréquent ici qu'en France. » La lettre du roi écrite le 7 mai est pour ainsi dire la continuation de la précédente : « Je vous ai si souvent demandé pardon d'avoir négligé de vous écrire que je suis honteux d'être obligé de recommencer : il est vrai que, la semaine dernière, je l'avais absolument oublié jusqu'à ce qu'il fût trop tard, car j'étais chez la duchesse de Richmond, que, vous le savez, je n'avais pas revue depuis un an : c'est elle qui m'a fait sortir de la tête que c'était le jour de la poste. Elle n'est pas fort marquée de la petite vérole, et, je vous l'avouerai, cette dernière affliction a été cause que je lui ai pardonné tout ce qui s'est passé : je ne puis m'empêcher de lui vouloir beaucoup de bien. J'espère qu'elle ne sera pas trop changée, dès que son œil sera en meilleur état, car elle y a encore un fort écoulement, avec quelque danger d'y conserver une tache, mais maintenant je crois que le pire est passé. » Il annonce ensuite à Madame que la reine Catherine vient de faire une fausse couche, dont il prend son parti, dit-il, parce qu'elle était réellement grosse, et que jusque-là il avait craint qu'elle ne fût pas en état d'avoir un enfant. Il félicite ensuite as sœur de l'amélioration étonnante survenue tout à

coup dans sa santé. « Je ne me mêlerai pas, continue-t-il, de décider la question entre la messe de Mam [1] et les pilules de M. de Mayerne, mais la soudaineté de votre guérison ressemble autant que possible à un miracle ; cependant, quoique vous vous trouviez très bien, pour l'amour de Dieu, faites attention à votre régime; plus il sera exact et mieux vous vous porterez : par-dessus tout, ayez soin de prendre le matin de bons bouillons et des jus de viandes. »

Voilà d'excellents conseils, mais Charles connaissait trop sa sœur pour croire qu'elle pût se décider à les suivre : l'existence agitée et nerveuse, dont elle ne pouvait se passer, lui donnait une force factice, mais les ressorts trop tendus devaient se briser, lorsque l'excès de la fatigue aurait pris le dessus. En attendant, les occupations de toute nature ne lui manquaient pas : après la paix d'Aix-la-Chapelle, Buckingham avait entamé avec Madame une négociation directe, dont le but était de regagner, par son entremise, et pour le gouvernement anglais, les bonnes grâces de Louis XIV, dont la froideur était visible [2]. Quoi qu'en dît Charles II, depuis la chute de Clarendon, à laquelle Buckingham avait activement travaillé, le crédit et la puissance de ce dernier avaient sensiblement grandi. Il tenait d'ailleurs

1. La reine Henriette-Marie.
2. Lingard, t. XII, p. 250.

en main un moyen infaillible pour conserver et accroître au besoin son influence sur le roi : il lui fournissait de l'argent, et l'on sait que la bourse royale était beaucoup moins inépuisable que la dépense. Madame connaissait trop bien Buckingham de longue date, et il ne paraît pas que sa correspondance avec lui ait été fort active. Cependant l'audacieux favori était parvenu, à force d'intrigues, à se rendre populaire dans le Parlement, et même dans le pays tout entier, malgré l'immoralité de sa conduite. Son ambition ne devait pas s'arrêter là ; deux ans plus tard il entrait au ministère : ce fut alors que se forma, entre lui et quatre de ses collègues, Arlington, Clifford, Lauderdale et Ashley, une coterie dont Buckingham était l'âme : ils conservaient pour eux seuls tout le secret des affaires. On inventa, pour désigner cette coterie, le mot : *Cabal*, formé de la première lettre du nom de chacun de ses membres, et qui passa ensuite dans la langue française. Ce ministère et la *Cabale* vécurent jusqu'en 1673[1].

Il y avait alors, en 1668, un point sur lequel la France et l'Angleterre n'avaient pas lieu de se montrer jalouses l'une de l'autre : le scandale s'étalait aussi bruyamment sur les bords de la Seine que sur ceux de la Tamise. « Je regrette de voir, écrivait Charles II à Madame, le 14 mai, que les c.... de-

1. Hume, t. IX, p. 383.

viennent aussi ennuyeux ; ils se sont montrés cette année insupportables dans tous les pays[1]. » Il disait encore le 14 juin : « Ce porteur et James Hamilton vous diront tout ce qui se passe ici ; la fuite soudaine de Mme Mazarin est une des actions les plus extraordinaires qu'on connaisse ; elle a dépassé milady Shrewsbury, au point de vue de l'indiscrétion, en volant son époux. Je crois que les femmes n'aiment pas les maris dévots : c'est cette raison, outre bien d'autres, m'a-t-on dit, qu'avait la dame, pour se débarrasser du sien ; aussi je lui souhaite bon voyage.

« Les lettres de Trevor me disent que tout le monde a pris l'alarme en France, de peur que je ne médite quelque chose contre le Danemark, avec la flotte qui va mettre à la voile : je vous assure que je n'ai jamais eu aucune intention de ce genre, car je renvoie dans les ports beaucoup de grands vaisseaux, qui, depuis la paix, ne sont plus qu'une lourde charge. Je n'aurai cette année à la mer que la station ordinaire d'été. Je ne vous en dirai pas davantage ; seulement je vous prie d'avoir pour James[2] les mêmes bontés que la dernière fois et de le gronder vertement, quand il ne fera pas ce qu'il

1. Cette boutade s'applique sans doute aux bruyants éclats auxquels se livra le marquis de Montespan, lorsque la liaison de Louis XIV avec sa femme, commencée en 1667, fut devenue publique.

2. Le duc de Monmouth était revenu de Paris en Angleterre, à son premier voyage, à cause d'un accident survenu à sa femme, qui s'était

doit. Il a le projet de s'affubler d'une perruque, pour aller à Paris; je crois que, comme moi, vous penserez qu'il serait mieux avec ses cheveux courts. »

La fuite de la duchesse de Mazarin, dont Charles II parle avec une désinvolture si indifférente[1], avait eu à Paris un retentissement prodigieux. On sait que Hortense Mancini avait été mariée le 28 février 1661, par son oncle le cardinal, avec Armand de la Porte, fils du maréchal de la Meilleraye, qu'il avait créé pour la circonstance duc de Mazarin. Saint-Simon prétend qu'elle lui apportait une dot de vingt-huit millions. Quoi qu'il en soit, rien n'était plus mal assorti qu'une pareille union : la vie avec cet époux plus qu'original, et d'une dévotion poussée jusqu'au scrupule le plus exagéré, la mutilation des statues de la collection du cardinal en fait foi, ne pouvait être acceptée longtemps par la belle et galante duchesse. « C'étoit non seu-

cassé la cuisse. Il se disposait à retourner à Paris, depuis qu'il eut été reconnu qu'elle n'en resterait pas estropiée.

1. Elle aurait pu lui rappeler quelques souvenirs personnels du temps, où la couronne semblait encore bien éloignée de lui. Comme il s'agissait d'intéresser à son sort le tout-puissant cardinal, la reine Henriette-Marie avait consenti à ce que son fils demandât la main d'Hortense Mancini. Une première démarche de Charles II échoua contre cette réponse de Mazarin : « Le roi d'Angleterre me fait trop « d'honneur : tant qu'il y aura des cousins germains du roi à marier, il « ne faut pas qu'il songe à mes nièces. » A la mort de Cromwell, la proposition fut renouvelée par l'entremise du maréchal de Turenne, mais le cardinal la repoussa encore, redoutant d'enchevêtrer sa politique dans les prétentions de Charles II. (Mlle de Montpensier, *Mémoires*, collect. Petitot, t. XLII, p. 435.)

lement la plus belle des nièces du cardinal, mais aussi l'une des plus parfaites beautés de la cour. Il ne lui manquoit que de l'esprit pour être accomplie et pour lui donner la vivacité qu'elle n'avoit pas. Ce défaut même n'en étoit pas un pour tout le monde, et bien des gens trouvoient son air languissant et sa négligence capables de la faire aimer[1]. »

Mme de Sévigné prétend que la figure de son mari devait servir de justification pour Mme de Mazarin, et nous devons l'en croire, malgré le portrait flatteur que Saint-Simon, qui ne le connut que dans sa vieillesse, a pu faire de lui.

A la suite d'une série d'aventures, où la réputation d'Hortense avait subi de trop rudes atteintes, un procès en séparation avait été entamé entre les deux époux, si peu faits pour se comprendre; mais, redoutant l'issue de cette affaire, qui, à son gré, restait trop longtemps en suspens, la duchesse ne trouva rien de mieux que de s'enfuir de Paris et de s'en aller à Rome retrouver sa sœur la connétable Colonne. Aidée du chevalier de Rohan et déguisée en homme, elle partit la nuit de chez elle dans un carrosse à six chevaux, oubliant dans sa précipitation son argent et ses pierreries; elle ne s'aperçut de cette grave négligence qu'à la porte Saint-Antoine : il lui fallut donc revenir sur ses pas pour la réparer. C'est à ce retour intéressé que Charles II

1. Mme de la Fayette, *Mémoires*. (Collection Petitot, t. LXIV p. 366.)

fait allusion dans son parallèle entre la duchesse et lady Shrewsbury. La première était accompagnée dans son expédition par une jeune suivante, nommée Nanon, également vêtue en homme; à dix lieues de Paris, elles montèrent toutes deux à cheval et coururent à franc étrier vers Nancy, d'où le duc de Lorraine les fit escorter jusqu'à Neuchâtel par des gardes et un lieutenant. De là, à travers une foule de mésaventures, qui seraient trop longues à raconter, Mme de Mazarin parvint en Italie, où sa sœur s'était avancée au devant d'elle jusqu'à Milan[1].

Nous ne suivrons pas la belle duchesse dans ses pérégrinations fantastiques en compagnie de la connétable, autre transfuge du mariage, au récit desquelles Mme de Sévigné s'écriait : « Oh ! la folle, la folle ! » Mais qu'aurait dit Charles II, s'il avait pu deviner qu'en 1675 il verrait cette héroïne fugitive débarquer sur les côtes d'Angleterre, où, après avoir ravagé tous les cœurs à la cour de White-Hall par ses grâces et son esprit, car (n'en déplaise à Mme de La Fayette, elle en avait toujours eu, ou du moins elle en avait rapporté une provision de ses voyages)

Mazarin, des amours déesse tutélaire[2],

obtiendrait de lui une pension, avec le pavillon de

1. La duchesse de Mazarin, *Mémoires*, 1673.
2. La Fontaine, fable XXIII, *le Renard françois.*

Saint-James pour résidence et l'espoir de supplanter la duchesse de Portsmouth ? Malheureusement cette brillante perspective fut gâtée par un coup de tête d'Hortense : elle s'amouracha bruyamment du prince de Monaco, et les royales faveurs s'envolèrent. Le philosophe Saint-Évremond, son commensal le plus assidu, qui n'avait cessé de lui prodiguer les plus utiles conseils, déplore en ces vers l'erreur de son imprudente amie :

Il ne vous restoit plus qu'à régner sur les mers,
Et de nos îles fortunées
Vous pourriez des mortels régler les destinées...
Vous feriez des sujets de tous les souverains,
Si vous n'apportiez pas plus de soin et d'étude
Pour votre liberté que pour leur servitude [1].

La souveraineté en effet ne lui importait guère, à la belle inconstante, car, après le prince de Monaco, ce fut le tour d'un jeune gentilhomme suédois, nommé Banier, mais cette fois l'aventure

1. *Œuvres de Saint-Évremond,* t. V, p. 35, cité par Amédée Renée : *les Nièces de Mazarin,* p. 331 : « On n'ignore pas que Saint-Évremond avait été exilé pour avoir exprimé dans une lettre aussi piquante que spirituelle au marquis de Créquy son opinion au sujet du traité des Pyrénées, qu'il attaquait fortement. Cette lettre,laissée depuis dans les papiers de Fouquet, irrita le roi, qui ne la lui pardonna pas. » (Walckenaer, *Mémoires sur Mme de Sévigné,* t. II, p. 225.) Saint-Évremond banni s'était retiré en Angleterre, où il vécut de longues années ; plus d'une fois Charles II avait demandé sa grâce et son retour à Paris ; Colbert de Croissy, ambassadeur à Londres en 1669, en avait, d'après son désir, parlé à Louis XIV, lequel s'était contenté de répondre qu'il pouvait lui dire qu'il lui en avait parlé. (Dépêche de Colbert de Croissy,

tourna au drame : Philippe de Savoie, neveu d'Hortense, étant venu la voir à Londres, cette liaison lui parut d'autant plus inconvenante, qu'il y avait peut-être de la jalousie dans son fait. Il provoqua l'amant de sa tante, et le tua en combat singulier. Mme de Mazarin afficha publiquement son désespoir, fit tendre en noir son appartement et y établit une sorte de chapelle ardente, où elle venait réciter des prières avec toutes les personnes de sa maison.

Bientôt elle trouva moyen de se consoler dans la compagnie des savants, des hommes politiques et des lettrés, qui lui formaient une petite cour à Chelsea, au bord de la Tamise, où elle résidait; ses commensaux les plus assidus étaient, outre son fidèle Saint-Évremond, Rochester, Godolphin, Sunderland, Vossius, Van Beuning et le vieux poète Waller. Si dans ce cénacle on parlait arts, sciences et littérature, on ne laissait pas d'y jouer fort gros jeu, et souvent, pour plusieurs, les nuits se soldaient par des pertes considérables.

Les événements politiques survenus en Angleterre et la chute de Jacques II, remplacé par Guil-

Londres, 20 juillet 1670), *Aff. étr.*, Angleterre, t. XVI, p. 127. Madame avait aussi promis à son frère d'intercéder auprès du roi en faveur de l'exilé, mais elle ne réussit pas mieux que Charles ni que l'ambassadeur. Après toutes ces tentatives infructueuses, Saint-Évremond resta définitivement en Angleterre, où il mourut en 1703, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

laume, prince d'Orange, n'exercèrent pas une influence fort sensible sur l'existence surmenée de Mme de Mazarin : le nouveau gouvernement lui avait conservé sa pension. Elle continua donc à vivre dans sa maison de Chelsea, et c'est là qu'elle mourut le 2 juillet 1699, dans les sentiments les plus chrétiens[1]. Personne plus qu'elle n'avait été comblé des faveurs de la fortune, mais personne aussi ne les avait gaspillées avec une plus suprême insouciance; le grain de folie, qu'une fée malfaisante déposa dans son berceau, avait suffi pour gâter tant de dons précieux.

1. Amédée Renée, *Les Nièces de Mazarin.*

CHAPITRE X

Plaintes de Madame à Charles II sur le compte de Monsieur. — Réponse du roi. — Machinations du chevalier de Lorraine. — Disgrâce de Daniel de Cosnac. — Paroles de Madame à Mlle de Montpensier. — Ennuis qu'elle éprouve dans son intérieur. — Nouvelles négociations entre Louis XIV et Charles II. — Lettre de ce prince à sa sœur. — Une fête à Versailles. — Encore Monmouth et la jalousie de Monsieur. — Conseils de Charles II à Madame. — Difficultés pour arriver à une entente parfaite entre la France et l'Angleterre. — Nécessité d'un traité de commerce. — Lettre de Charles II à Madame. — La princesse de Monaco. — La porte fermée. — Sir Ellis Leighton. — Nouvelle grossesse de Madame. — Le chevalier de Rohan. — Il provoque le chevalier de Lorraine. — Louis XIV charge le duc de Noailles de les accommoder. — Lettre de Charles II. — Le duc de Lorraine. — Lettre de Madame à sir Ellis Leighton. — Elle l'engage à se méfier d'Arlington. — Lettre de Buckingham à Henriette d'Angleterre. — La question religieuse. — Conversion du duc d'York au catholicisme. — Disgrâce du duc d'Ormond et de sir William Coventry. — L'abbé Pregnani. — Les courses de Newmarket. — Un astrologue qui se trompe. — Madame fait une chute. — Lettre de Monsieur à Charles II.

Le second voyage en France du duc de Monmouth ramena de la part de Monsieur les tracasseries et les scènes pénibles, que la princesse Henriette avait déjà subies la première fois : elle ne les dissimulait pas à son frère au cours de sa correspondance avec lui. C'était pour elle un soulagement dans son chagrin. « Je n'ai reçu qu'hier votre lettre par Church, lui répondait

Charles II, le 22 juin 1668, et je suis désolé que vous ayez toujours de trop justes sujets d'ennui. Ruvigny est parti avant que je n'eusse reçu votre lettre, je n'ai donc pu lui rien dire : il faut maintenant que vous m'indiquiez de nouveau ce que j'ai à faire. Je comprends votre lettre du 26 et j'y vois combien peuvent être ridicules les imaginations qui entrent dans la tête de certaines gens, mais je ne puis me défendre d'une véritable inquiétude, quand je considère quelles futiles circonstances peuvent occasionner des agitations sans repos. J'ai donné ordre à James de vous parler sur une partie des commandements que vous avez faits à Trevor: si je puis y réussir, ce sera pour moi le plus grand bonheur imaginable. J'ai eu à peine le temps de m'entretenir avec Trevor : quant aux affaires publiques, je remets à en parler jusqu'à mon retour de Sheerness, où je vais cet après-midi. »

Les tribulations de Madame ne s'étaient pas bornées à ressentir personnellement les effets de la mauvaise humeur de Monsieur : il fallait aussi que ses amis les plus dévoués en devinssent les victimes. La première préoccupation du chevalier de Lorraine, qui dominait toujours le duc d'Orléans, était d'éloigner à tout prix de sa maison ceux dont l'attachement pour Madame et l'influence sur son époux pouvaient lui porter ombrage. C'est ainsi que, dès le mois de mai, ce perfide conseiller

était parvenu à faire renvoyer en disgrâce dans son diocèse Daniel de Cosnac, évêque de Valence et aumônier du duc d'Orléans, malgré les instances réitérées de Madame[1]. Il est à remarquer que jusque-là Monsieur avait donné à ce prélat de nombreuses marques d'amitié et de confiance, et qu'entre autres, à la mort d'Armand, prince de Conti, en 1666, il l'avait chargé d'obtenir du roi pour lui le gouvernement du Languedoc. Cosnac s'y était employé de la façon la plus active, mais sans pouvoir y réussir : ce fut du reste cet insuccès, joint aux soins qu'il prit pour supprimer le libelle publié contre Madame, qui contribua le plus à le perdre [2]. La princesse avait été fort blessée du procédé de son mari et les rapports entre eux étaient devenus de plus en plus difficiles : Monsieur ne tarissait pas en récriminations sur la conduite de sa femme à son

1. Daniel de Cosnac, *Mémoires*, t. Ier, p. 371 et suivantes.

2. « Au moment de la mort du prince de Conti, Monsieur avoit chargé l'évêque de Valence de demander au roi le gouvernement du Languedoc; mais Louis XIV, jaloux de toute puissance qui pouvoit gêner la sienne, lui avoit répondu qu'il n'accorderoit jamais à son frère un pareil commandement, mais en même temps il lui commanda expressément de lui garder le secret et de ne transmettre à son frère qu'une réponse évasive à ce sujet. Au moment de sa disgrâce, Monsieur lui ayant envoyé dire qu'il comptoit demander au roi une lettre de cachet pour l'exiler, Cosnac commit l'imprudence de faire répondre au prince qu'en effet il obtiendroit plutôt une lettre de cachet qu'un gouvernement. Louis XIV fut instruit de cette boutade, et, mécontent d'avoir vu divulguer son secret, il avoit défendu à l'évêque de remettre les pieds à Paris. » (Choisy, *Mémoires*, p. 385.)

égard, tandis qu'elle ne pouvait s'empêcher de se plaindre à ses amies des emportements et du mauvais caractère de son époux. « Elle avait peine à dissimuler le mépris qu'il lui inspirait : « Si j'ai fait « quelques fautes, disait-elle à Mlle de Montpensier, « que ne m'a-t-il étranglée, dans le temps qu'il pré« tendoit que je lui manquois ! De souffrir qu'il me « tourmente pour rien, je ne le saurois supporter[1]. » Nous n'avons donc pas lieu d'être surpris que, dans ces moments de tristesse, Madame épanchât dans le cœur de son frère le trop plein de ses peines d'intérieur : elle était sûre au moins qu'il l'aimait trop pour ne pas la comprendre et compatir à son chagrin : peut-être même pourrait-il intervenir avec succès en sa faveur auprès de Monsieur. Quant à ce prince, il est probable qu'il exposa également ses griefs au roi son beau-frère ; mais, parmi ses lettres, nous n'en avons trouvé aucune, à une date quelconque de l'année 1668. Pour continuer à vivre avec son époux dans des termes à peu près supportables, Henriette était obligée d'user d'une véritable diplomatie, en se soumettant, autant qu'elle le pouvait, à ses caprices et à son humeur fantasque, et aussi en ménageant le chevalier de Lorraine, jusqu'au jour où elle trouverait le moyen de se délivrer d'un si odieux personnage. Cette diplomatie devait coûter à son caractère franc et loyal, mais elle suivait en cela

1. Mlle de Montpensier, *Mémoires*, t. IX, p. 21. Édition de 1823.

les conseils de son frère; nous en verrons la preuve dans une des prochaines lettres de Charles II.

Les négociations de ce prince avec Louis XIV avaient repris un nouvel essor, et Madame était appelée à y prendre une part de plus en plus importante; on sait que les deux monarques n'avaient pas de secrets pour elle : c'était d'ailleurs une sorte de diversion dans ses ennuis. Charles II lui écrivait le 8/18 juillet 1668 :

« J'ai peu de chose à vous dire, en réponse à ce que vous m'écrivez sur le bon accord que vous souhaitez voir établi entre le roi de France et moi. Je suis heureux de juger par vos lettres, aussi bien que par les rapports de Trevor, des bonnes dispositions, qui existent chez vous pour répondre au désir que j'ai toujours eu de faire avec la France une alliance plus étroite, que nous ne l'avons eue encore. Dites, je vous prie, au roi tout ce que vous pourrez de ma part, en retour de la bienveillance qu'il exprime à mon égard ; quand M. Colbert[1] viendra, j'espère qu'il aura les pouvoirs nécessaires, pour conclure ce que nous souhaitons tous. Soyez assurée que, quelles que soient les négociations qui se traitent entre la France et moi, vous y aurez toujours une part telle qu'on verra la considération et la tendresse que j'ai pour vous. Une chose que je vous demande,

1. Colbert de Croissy, frère du ministre, qui venait d'être nommé ambassadeur en Angleterre.

c'est d'ôter, autant que vous le pourrez, de l'esprit du roi de France, que mes ministres soient autre chose que ce que je veux qu'ils soient, et qu'ils aient d'autres partialités que celles qui touchent à mes intérêts et au bien de l'Angleterre[1].

« Je ne dirai rien sur la lettre que vous m'avez écrite par M. de Boisjolly, jusqu'à ce que j'aie pour vous répondre une voie plus sûre que la poste : je ne puis seulement m'empêcher de vous exprimer que je vois avec peine qu'il puisse y avoir dans ce monde autant d'impertinence que j'en trouve en cette matière. Nous sommes ici fort impatients d'avoir la relation de la fête de Versailles : j'espère que James sera le premier messager qui l'apportera, et ainsi je suis tout à vous. »

Cette fête de Versailles avait eu lieu en effet le 18 juillet 1668 avec un éclat et une magnificence extraordinaires : Louis XIV était toujours dans la première ferveur de ses amours avec Mme de Montespan. Trois cents dames avaient été invitées et rivalisèrent de richesse et d'élégance dans leurs costumes ; il y eut des promenades en calèches dans le parc, nouvellement décoré de statues et de fontaines ; le soir il était entièrement illuminé et les feux d'artifice se succédaient au milieu des chants, des danses et des surprises de toute nature. On joua au château le *Georges Dandin*, de Molière,

1. Cité par M. Mignet, t. III, p. 18.

dont les intermèdes étaient accompagnés par la musique de Lully; un souper magnifiquement servi réunit ensuite dans la grande galerie toutes les dames et les seigneurs de la cour : le peuple prit sa part de la fête dans les jardins. Beaucoup d'étrangers assistaient à ces divertissements, et parmi eux le jeune et brillant duc de Montmouth avec une suite nombreuse : il y faisait ses adieux avant de retourner à Londres. « C'est surtout au cours de cette fête que les attentions prodiguées par Madame au prince voyageur eurent pour effet d'exciter à un haut degré la jalousie de son époux, grâce surtout aux insinuations perfides du chevalier de Lorraine[1]. »

Il semble cependant que Monsieur éprouvât quelquefois des remords devant la douceur de la princesse. « Je saisis l'occasion de ce porteur, écrivait Charles II à sa sœur sur ce sujet, le 9 août 1668, pour vous dire certaines choses, que je ne voudrais pas faire passer par la poste et vous assurer que je suis fort aise que Monsieur commence à rougir de ses ridicules imaginations : il vous fallait sans aucun doute paraître avoir oublié ce qui s'est passé, afin qu'à l'avenir il laisse de côté ses humeurs fantasques, et mon avis est qu'en pareille matière, moins

1. Walckenaer, *Mémoires touchant la vie et les écrits de Mme de Sévigné,* t. III, p. 89. — *Relation de la fête de Versailles,* par l'abbé de Montigny, Ms. de Conrart, t. IX, p. 1109, *Bibl. de l'Arsenal.*

il y a d'éclaircissements, mieux cela vaut. Quant à son ami le chevalier, je crois que vous avez pris un très bon parti, qui est de ne pas vivre en mauvais termes avec lui, mais, à la première occasion favorable, de vous débarrasser d'un pareil rival et, avec le caractère que je lui connais, il y a lieu d'espérer, dans l'intérêt de Monsieur, qu'il fournira lui-même cette occasion : je souhaite que ce soit promptement. M. Colbert est arrivé : je l'ai vu hier au soir en particulier ; nous avons seulement conversé en termes généraux sur ce qui l'amène, je ne puis donc que vous avertir que je lui ai dit à votre égard des choses qu'il fera, je pense, savoir à son maître par la poste de demain : vous y reconnaîtrez la considération et l'amitié que j'ai pour vous. Je vous écrirai demain par la même poste. »

Les démarches faites par Charles II, afin d'arriver à une entente cordiale avec la France, répondaient trop bien aux projets de conquête de Louis XIV, qui avait besoin d'un allié sur lequel il pût compter, pour qu'il n'employât pas tous les moyens propres à se l'attacher. N'ignorant pas que le meilleur de ces moyens de persuasion, à l'égard de la cour d'Angleterre, était l'argent, le roi avait commencé par promettre ou donner des sommes considérables aux ministres de Charles, aussi bien qu'à la comtesse de Castelmaine, l'influente favorite, qui se contentait de se venger des infidélités de son

amant par des infidélités non moins fréquentes. Le roi Charles comptait bien stipuler pour lui-même de larges subsides, dont il avait toujours un si extrême besoin. Un même sentiment, d'ailleurs, unissait alors les deux monarques : la haine contre les Hollandais[1].

Charles II était pourtant trop intelligent pour ne pas reconnaître les obstacles que la jalousie de l'Angleterre, devant les prétentions de la France, ne pouvait manquer d'élever contre une alliance intime avec elle. On pouvait dire alors comme de nos jours : la France et l'Angleterre sont deux amies qui se détestent:

Non content de ses conquêtes en Flandre et de l'occupation de la Franche-Comté, Louis XIV tenait à doter son royaume d'une marine florissante et redoutable : l'extension du commerce français était la seule voie à suivre pour arriver à ce résultat. Là se rencontrait une difficulté réelle; la suprématie de la mer était une question sur laquelle l'Angleterre n'était pas d'humeur à transiger : on sait que la guerre contre la Hollande avait eu pour véritable motif une rivalité commerciale et maritime. Aussi, comme nous le voyons dans la lettre suivante de Charles II, un traité de commerce, capable de satisfaire les intérêts des deux nations, était-il à ses yeux le seul moyen d'aplanir toutes les difficultés.

1. Lingard, t. XII, p. 249.

Le Parlement et les ministres anglais ne pouvaient céder sur ce point, mais se mettre d'accord avec des prétentions aussi opposées n'était pas chose facile; pour arriver à une entente complète, même momentanée, il ne fallut rien moins que l'intervention personnelle et toute-puissante de Madame en Angleterre.

Nous n'en sommes pas encore là : bien des tentatives devaient avorter, avant que les deux monarques prissent ce parti décisif.

Charles II écrivait à sa sœur le 2 septembre 1668 : « Vous jugez les choses à merveille, en concluant que je suis satisfait de M. Colbert; j'aurais souhaité de tout mon cœur que la France eût été aussi droite dans ses intentions à notre égard, quand Ruvigny était ici, qu'elle l'est maintenant; je n'aurais pas été aussi embarrassé par tous ses liens qui m'enchaînent à présent, si les offres que j'ai faites alors eussent été acceptées. Nos dispositions sont toujours les mêmes, et j'espère finir par amener les choses à ce que je désire, mais il y a sur le chemin deux obstacles, qui ne peuvent manquer de retarder au moins la réussite de nos efforts des deux côtés, pour arriver à une union parfaite. Le premier est le grand souci que se donne maintenant la France pour se créer un commerce et devenir une grande puissance maritime, ce qui est un tel sujet d'ombrage pour nous, qui ne pouvons

avoir d'importance que par notre commerce et par notre pouvoir sur mer, que chaque pas fait par la France dans cette voie ravivera encore la jalousie entre les deux nations et sera en tout cas un empêchement sérieux pour une entière amitié. Vous ne pouvez vous empêcher de croire qu'il serait dangereux ici pour moi d'entamer une union étroite jusqu'à ce que le commerce, ce grand et principal intérêt de notre nation, ait été garanti. L'autre obstacle est le traité, dans lequel je suis entré récemment[1], et que, j'en suis sûr, le roi mon frère ne voudrait à aucun prix me voir enfreindre, lui qui m'a donné le bon exemple d'être le martyr de sa parole[2].

« Cependant, après avoir dit cela, je crois que nous n'avons pas les mains tellement liées, qu'en recevant satisfaction sur la question essentielle de la mer, il n'y ait pas place suffisante pour une alliance très intime. Il est certain que, mon inclination m'y portant, j'emploierai tous mes efforts à la faire réussir. J'ai eu, sur ce qui fait le sujet de votre lettre, quelques entretiens avec M. Colbert et je me suis donné plus de carrière avec lui que je ne puis le faire dans une lettre; je dois vous dire que j'ai été très satisfait de lui et que je le consi-

1. La triple alliance.

2. En prenant le parti de la Hollande, pendant la guerre de cette puissance avec l'Angleterre.

dère comme un ambassadeur plus propre qu'aucun autre à en remplir les fonctions. Je lui ai laissé voir en toute occasion l'affection que j'ai pour vous, et que, si je n'avais d'inclination pour la France que parce vous y êtes, ce serait un motif suffisant pour me faire souhaiter passionnément une étroite union avec elle[1].

« Je vais demain à Bagshott pour chasser le cerf, et je ne serai pas de retour avant samedi en huit, car j'ai l'intention, en revenant, de m'arrêter à Portsmouth pour y voir les fortifications qu'on vient de construire et ce qui reste à faire. »

Le 14 septembre, Charles II mandait encore à sa sœur : « A mon retour de Portsmouth, j'ai trouvé deux lettres de vous, l'une arrivée par la poste, l'autre par M. Lambert avec les gants, dont je vous remercie infiniment : leur parfum est aussi agréable que possible. Dans la première lettre, vous me reprochez très justement ma faute envers vous, que je confesse en toute sincérité, comme beaucoup de gens le font à leur père spirituel et n'en retombent pas moins souvent dans leur péché. J'espère pourtant n'être pas aussi coupable dans l'avenir, maintenant que la chasse du cerf est finie pour cette année ; j'en étais tellement fatigué de temps à autre, que cela, joint à ma paresse naturelle pour écrire,

1. Cité par M. Mignet, t. III, p. 50.

me faisait négliger mon devoir plus souvent que dans toute autre circonstance.

« La raison qui me fait commencer par le traité de commerce, c'est qu'en nous occupant avant tout de ces matières, nous rendrons le reste plus plausible ici ; car, vous le savez, la question qui touche de plus près au cœur de la nation, c'est le commerce et tout ce qui en dépend. Mais je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, l'ayant fait tout au long dans la lettre qu'a portée des Chapelles ; vous pouvez seulement être sûre que je mettrai toujours mes soins à leur laisser reconnaître le pouvoir que vous avez sur moi et combien ma tendresse pour vous ajoute à la disposition que j'ai de vivre toujours en bons termes avec la France. Je regrette vivement que Mme de Monaco s'éloigne encore davantage de l'Angleterre, puisqu'elle trouve insuffisantes les *douceurs* que je lui ai adressées par vous dans ma lettre ; si elle vient ici avec vous, j'espère pouvoir être son serviteur de plus près qu'à Monaco. J'ai l'intention d'aller à Newmarket le dernier jour de ce mois ; j'y resterai près d'un autre mois, ainsi qu'à Audley-End : ma femme doit s'y trouver en même temps que moi. »

La princesse de Monaco était Catherine Charlotte de Gramont, nièce du fameux comte de ce nom, mariée en 1660 avec Louis Grimaldi, duc de Valentinois, prince de Monaco, qui devait conquérir

plus tard à Londres les faveurs de Mme de Mazarin; c'était l'une des femmes les plus à la mode et les plus galantes de la cour de France; on la voyait assez souvent aux réceptions de Madame. Nous avons lieu de croire que son départ pour sa principauté, qu'elle visitait rarement, était surtout causé par une certaine aventure que nous raconte Daniel de Cosnac[1] et qui fait plus d'honneur à la rouerie du duc de Lauzun qu'à la vertu de Mme de Monaco. Louis XIV l'avait « agacée » pendant quelque temps, et la princesse n'avait pas fait la sourde oreille à ce « jargon » : un rendez-vous même avait été accordé au roi, qui devait aller la trouver chez elle à deux heures après minuit. Malheureusement pour la dame, elle fut obligée de mettre dans sa confidence une femme de chambre, qui couchait à l'entrée de son appartement; il fut convenu avec elle que la clef serait laissée à la porte, par laquelle le roi pouvait arriver jusqu'à la princesse. Munie de ce secret, cette femme n'eut rien de plus pressé que de l'aller raconter au duc de Lauzun, fort amoureux alors de Mme de Monaco; il paya magnifiquement cet avis et se contenta d'engager la confidente à laisser la clef à la porte dès une heure du matin : ce qui fut fait. Lauzun, passant alors par le corridor sur lequel donnait cette porte, tourna la clef à double tour et la mit dans sa poche.

1. Cosnac, *Mémoires*, t. II, p. 218.

On peut juger de la colère du roi, lorsqu'en dépit de toutes ses tentatives, la porte resta close devant lui ; cette fois il avait plus que failli attendre, et force lui fut de prendre le parti de s'en retourner chez lui, sans pouvoir découvrir à qui il était redevable de cette déconvenue. Quelques années après, lorsque le duc de Lauzun fut arrêté, par suite de son mariage avec Mlle de Montpensier, on trouva sur ses tablettes qu'il avait donné trois mille pistoles à la femme de chambre, pour qu'elle lui rendît compte des actions de sa maîtresse. « Je ne sais, ajoute l'évêque de Valence, si le roi prit des rendez-vous plus certains et plus commodes avec Mme de Monaco, mais ce commerce n'eut que peu ou point de suite. » Il est à présumer qu'après cette aventure, elle avait trouvé le terrain de la cour un peu trop brûlant, et qu'elle se décida prudemment à prendre le chemin de sa principauté.

Nous ne croyons pas utile de rapporter ici deux ou trois lettres de Charles II, qui traitent en grande partie des questions pendantes entre la France et l'Angleterre, sans constater des progrès sérieux dans cette négociation, à laquelle Madame travaillait toujours avec ardeur, mais qu'entravait sans cesse la méfiance des intéressés. C'est ainsi que devait se terminer l'année 1668 : nous croyons seulement devoir citer ici une lettre de Charles II, datée du 28 décembre, parce qu'elle mentionne un

nouvel incident, qui avait été fort désagréable à la princesse Henriette. »

« Il vous faut attendre encore un jour ou deux pour avoir une réponse sur ce que Leighton[1] a rapporté, parce que je l'ai envoyée par une voie sûre : vous savez combien le secret est nécessaire à la réussite de l'entreprise. Je vous assure que personne que moi et cet autre n'en saura un mot ici, jusqu'à ce que l'affaire soit en état de devenir publique, ce qui ne sera pas avant d'être d'accord sur tous les points. En même temps, je dois vous dire que je viens de recevoir vos lettres du 26 de ce mois et du 2 janvier ; je suis très satisfait que le chevalier de Rohan ait éprouvé cette mortification, d'après votre désir, car cela rendra les autres plus circonspects dans leur conduite à votre égard.

« Je ne m'étonne pas que la princesse de Bade[2] se fasse tant aimer, car, venant d'une mère comme la sienne, elle ne peut s'empêcher d'avoir un bon

1. Sir Ellis Leighton était l'homme de confiance du duc de Buckingham, et se mettait beaucoup en avant pour décider l'alliance intime avec la France, où il était venu sous le prétexte d'une visite au comte de Saint-Albans. Pendant son séjour à Paris, Louis XIV, qui voulait se l'assurer, lui avait fait don d'une bague de quatre cents pistoles ; Madame avait eu de fréquents rapports avec lui.

2. Louise-Christine, fille de Thomas de Savoie et de Marie de Bourbon-Soissons, mariée en 1653 à Ferdinand-Maximilien, marquis de Bade. Cinq ans après son mariage, il avait, sans que nous en connaissions la cause, laissé sa femme à Paris et s'était retiré dans les États de son père, où il périt d'un accident de chasse le 8 octobre 1669. La princesse mourut vingt ans après.

naturel. Je vous avoue que j'aurais préféré vous voir attendre quelques mois pour une nouvelle grossesse[1], par des raisons que vous comprendrez, mais j'espère que ce sera pour votre avantage. Je me contenterai pour cette fois de vous souhaiter une bonne année; si elle est aussi heureuse que je le désire, vous n'aurez pas de motifs sérieux pour vous en plaindre. »

Louis de Rohan-Montbazon, dit le chevalier de Rohan, dont il est question dans cette lettre, était la proie d'une imagination bizarre, qui confinait à la folie : c'est lui qui avait facilité et dirigé la fuite de la duchesse de Mazarin, lorsqu'elle s'était résolue à abandonner Paris et son époux. Dans la circonstance à laquelle Charles II fait ici allusion, la vanité du chevalier lui avait persuadé que, pour gagner les bonnes grâces de Madame, qui s'inquiétait fort peu de lui, il n'avait qu'à provoquer le chevalier de Lorraine, contre lequel cette princesse avait tant de sujet de plaintes. Louis de Rohan l'insulta donc avec éclat et se vanta même de l'avoir frappé, tandis que le prince lorrain affirmait le contraire. L'affaire fit grand bruit : Madame, fort mécontente de ce scandale, dont elle n'avait été que l'innocent prétexte, en appela à Louis XIV,

1. Madame était alors enceinte de son quatrième enfant, qui devait être Anne-Marie d'Orléans, née le 27 août 1669. Cette princesse épousa en 1684 Victor-Amédée, duc de Savoie.

qui chargea le duc de Noailles d'accommoder les deux chevaliers. Louis de Rohan désavoua ce qu'il avait avancé, tout en disant à ses amis que c'était uniquement pour éviter la rigueur des ordonnances sur le duel : tout cela ne fit pas grand honneur aux deux adversaires[1].

A cette époque on voit déjà poindre l'idée de ce voyage de Madame en Angleterre, qui devait mettre tout le monde d'accord au sujet de l'alliance, et nul doute qu'il ne compte parmi la foule de raisons, qui faisaient regretter à Charles II la grossesse de sa sœur ; elle la forçait à ajourner ce projet et laissait ainsi les choses en suspens.

« Je vous envoie ci-inclus ma lettre au roi mon frère, écrivait Charles II, le 20 janvier 1669, désirant que cette affaire passe par vos mains, comme étant la personne du monde en qui j'ai le plus de confiance. Je suis très aise que M. de Turenne soit autant de vos amis, car je l'estime beaucoup : je suis sûr qu'il sera fort utile dans cette négociation. J'en étais là de ma lettre, lorsque j'ai reçu la vôtre par cet Italien, dont le nom et la qualité me sont inconnus ; il me l'a remise dans un passage, où il faisait si sombre, que je ne reconnaîtrais pas sa fi-

1. Louis de Rohan eut une fin malheureuse. Après mille folies, il complota, en 1674, d'ouvrir l'accès de la Normandie aux Hollandais, en leur livrant la ville du Havre ; mais il fut arrêté et condamné à la peine de mort. (Cosnac, *Mémoires*, t. II, p. 214 et 215.)

gure si je le revoyais, de sorte que cet homme réussira vraisemblablement, puisque la recommandation et la réception ont été si bien adaptées l'une à l'autre.

« Mais, pour en revenir au sujet de la lettre, je ne suis entré dans aucune ligue avec l'Empereur : le seul engagement que j'ai pris est celui de garantir la paix conclue à Aix-la Chapelle, qui me lie également envers les deux couronnes. Je pense que M. de Lorraine mérite bien d'être puni de son humeur inquiète, mais je souhaite que le roi mon frère n'aille pas trop loin dans cette affaire, de peur de donner de la jalousie à ses voisins, qui l'accuseraient de prétendre faire plus de chemin qu'il ne l'avait déclaré d'avance; cela pourrait être fort préjudiciable à ce que vous et moi nous désirons et tâchons d'obtenir. »

L'humeur inquiète et versatile du duc de Lorraine, Charles IV, n'était que trop réelle; sa vie entière l'a prouvé, mais cette fois elle avait un motif assez sérieux à alléguer. Louis XIV, dans ses desseins contre la Hollande, avait résolu de s'emparer d'abord, d'un seul coup, de la Lorraine et du duc lui-même qu'il savait engagé avec ses ennemis. Charles II, qui se défiait, non sans raison, de la modération du roi de France, cherchait à l'empêcher de pousser les choses à l'extrême, pour ne rien compromettre par trop de précipitation et éviter

ainsi des embarras qu'il craignait de partager dans l'avenir : ses conseils parvinrent-ils à retarder pour quelque temps les effets de la vengeance de Louis XIV contre les Lorrains ? Peut-être ; car les projets, conçus depuis longtemps, n'éclatèrent que le 23 août 1670 : si à cette époque le duc put échapper de sa personne aux troupes françaises, ses États n'en furent pas moins occupés par Louis XIV[1].

Nous trouvons maintenant, à la date du 12 février, 1669[2], une lettre confidentielle adressée par Madame à sir Ellis Leighton, qu'elle avait connu à Paris, et qui déployait un zèle tout particulier pour la réussite du plan conçu par les deux rois : « Le secrétaire Leighton, écrivait de Londres Colbert de Croissy à son frère, est un homme qui bat bien du pays et qui avance quelquefois des choses qui sont sujettes à caution. » La lettre de Madame devait être communiquée au duc de Buckingham dont elle ne pouvait manquer de flatter la vanité et de réchauffer encore les bonnes dispositions pour la France : « J'ai fait lire votre lettre au roi, écrivait Madame, qui m'assure que, même avant de la voir, il étoit très persuadé de tout ce qu'elle contient,

1. D'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. III, p. 253 et suiv.

2. La copie de cette lettre se trouve aux Archives des affaires étrangères, dans la Correspondance d'Angleterre, t. LXXXIV. Elle est citée par M. Mignet.

comme, entre autres choses, de la bonne intention, voire passion, du duc (de Buckingham) à faire réussir l'affaire, de son industrie et de son application continuelle à l'avancer par les voyes qu'il croit les meilleures, et que toutes les avances que Crofts pourra faire par Arlington ne seront que pour tascher de pénétrer ce qui se passe, ou pour se tenir en état d'entrer dans l'affaire, quand ils ne verront plus de moyen de l'empêcher, comme s'il y avoit toujours été disposé, enfin qu'il n'y a rien à attendre de bon ni de sincère de ce côté-là, et au contraire toutes sortes de traverses et de menées sous main pour en empêcher le bon succès, les attachements de cet homme aux Hollandois étant trop évidents et son inclination et sa partialité pour l'Espagne trop connues, d'où le duc doit conclure que le roi voit très bien qu'il ne peut avoir obligation qu'à lui seul. Aussi m'a-t-il dit que, si le duc changeoit de sentiment, ou seulement s'il se ralentissoit, il ne voudroit pas y songer encore un seul moment, voyant clair comme le jour qu'il n'y auroit plus rien à faire. Il enverra ordre à l'ambassadeur, mercredi prochain, de se conduire sur ces principes, de ne se laisser point entamer sur le secret de ce qui pourra se passer entre le duc et lui par ce moyen, quelque confiance qu'on lui témoigne de l'autre part ou quelques promesses qu'on lui fasse pour tâcher de le pénétrer, et surtout de laisser conduire l'affaire

au duc, en la manière qu'il l'entendra, s'abandonnant entièrement à son jugement, sans jamais montrer de défiance de sa bonne volonté, lors même qu'il seroit des semaines entières sans lui faire dire un seul mot de ce qu'il fait pour le bien de l'affaire.

« J'oubliois de vous dire que vous ne devez pas craindre que l'ambassadeur ait aucune jalousie imaginable de Ruvigny, ni de qui que ce soit et que lui-même souhaite toute la gloire au duc, sans se soucier d'y avoir part et a fort bien connu que les pas que pourra faire Arlington seront toujours des pièges : le roi m'a assurée qu'il ne lui en avoit jamais écrit qu'en ce sens-là. Le plus tôt que vous pourrez faire que le roi mon frère s'ouvre confidemment de ses pensées à l'ambassadeur sera le mieux, dans le dessein que vous mandez qu'a le duc de s'engager si avant qu'il ne s'en puisse dédire, quand on voudra l'en détourner ; ou bien, s'il l'aime mieux, il pourra vous renvoyer ici, ou tout autre qu'il voudra choisir, le roi m'ayant dit que ceux qu'il enverroit de sa part pour cette affaire seroient toujours les bienvenus. »

L'orgueil de Buckingham se trouva singulièrement caressé par cette marque de confiance que lui donnait avec tant de grâce cette jeune princesse, pour laquelle il avait ressenti quelques années avant une passion enthousiaste, et dont le sou-

venir était toujours resté près de son cœur. Elle pouvait donc compter sur lui et sur son zèle dans cette entreprise ; dès le 17 février, le duc répondait directement à Madame : « J'ai été chez M. Colbert, comme vous me l'aviez ordonné et lui ai dit que vous m'aviez commandé de lui communiquer toutes choses, mais que je ne l'osois faire sans la permission du roy mon maistre, mais que, pour cette raison, je le priois de vous demander pardon de ma part[1]. »

Charles II en effet, qui avait lieu de se méfier d'une partie de ceux qui l'entouraient et notamment d'Arlington, qui n'était pas encore gagné aux intérêts des deux monarques, ne cessait de recommander à sa sœur de ne s'adresser qu'à lui-même, de peur que le secret ne s'échappât des mains de tant de confidents plus ou moins sûrs : il avait eu même la précaution de lui envoyer un chiffre, qui devait lui servir pour les lettres suivantes. On sait déjà que Monsieur lui-même n'avait pas été mis au courant de ce qui se passait : Lionne, Louvois et le maréchal de Turenne étaient les seuls en France que Louis XIV eût admis à la connaissance des négociations secrètes, dont Madame continuait à être l'intermédiaire attitrée. A Londres, Buckingham, malgré son crédit, n'avait obtenu jusque-là que des

1. Correspondance d'Angleterre, t. LXXXIV (*Affaires étrangères*).

confidences partielles, et le roi recommandait à sa sœur de lui écrire le moins souvent possible, afin d'éviter de lui en faire savoir plus long qu'il ne le jugeait convenable. Il importait surtout que rien de ce qui se tramait ne fût connu des États de Hollande. Jamais du reste les pourparlers n'avaient été aussi actifs : Charles II avait envoyé à Paris lord Arundel, accompagné de sir Richard Bellings, tous deux catholiques déclarés, et comme la conversion du roi, qui devait ouvertement abjurer le protestantisme, faisait partie intégrante des questions qui se traitaient à Paris, Arundel était chargé de demander à Louis XIV de la part de son maître une somme considérable, qui le mît à même de réprimer toute insurrection, que pourrait susciter son changement de croyance[1]. De plus Charles II offrait la coopération de l'Angleterre à l'invasion de la Hollande, moyennant un subside annuel à déterminer, pendant la durée des hostilités; ces propositions furent bien accueillies par Louis XIV, et on se mit à discuter seulement si la conversion du roi d'Angleterre

1. C'est cette transaction, à la fois religieuse et financière, qui excitait la verve sarcastique de Horace Walpole en 1745, à l'époque où la république de Gênes venait de céder à la France l'île de Corse, sur laquelle elle n'exerçait d'ailleurs qu'une souveraineté nominale. « J'aime les Génois, vendant la Corse! s'écriait-il. A combien peuvent-ils l'estimer? Au prix courant des îles, cela ne doit pas monter bien haut. Charles II a vendu l'Angleterre et l'Irlande à Louis XIV pour trois cent mille livres sterling par an, et on a reconnu que c'était d'une cherté extravagante. » (Introduction aux *Lettres d'Horace Walpole*, p. XI.

précéderait ou suivrait la déclaration de guerre aux États [1].

Dans cette question religieuse, qui venait ainsi prendre une large place dans la négociation, devons-nous admettre la sincérité absolue de Charles II ? La suite semble prouver que, si ce prince avait dès lors plus d'inclination pour le catholicisme que pour l'Église établie d'Angleterre, puisqu'il mourut dans la foi de l'Église romaine [2], sa conviction n'était pas assez complète, pour qu'il osât affronter de gaieté de cœur les graves conséquences que son abjuration pouvait produire. En attendant, il trouvait un avantage politique et pécuniaire à faire chatoyer aux yeux de Louis XIV une promesse, qu'il pourrait toujours éluder ou du moins ajourner à d'autres temps. Ce prince, tel que nous le connaissons, « qui était l'homme de son royaume qui savait le mieux dissimuler », n'avait pas un tempérament capable de jouer, comme son frère devait le faire plus tard, sa couronne contre sa foi. Quant au roi de France, il ne se faisait aucune illusion sur les troubles que ce changement de religion

1. Lingard, t. XII, p, 255.

2. Macaulay, t. Ier, p. 435 et suiv. — « L'opinion générale est qu'il mourut dans le sein de l'Église catholique. Son frère fit monter un bénédictin dans la chambre du roi, qui abjura la religion qu'il avoit professée jusque-là, en présence du comte de Bath, premier gentilhomme de la chambre, et du comte de Feversham, tous deux protestants. » (La Fare, *Mémoires*, p. 248.)

ne manquerait pas de provoquer en Angleterre, et sans doute sa politique n'entrevoyait pas, sans une certaine satisfaction, des événements qui le délivreraient de toute crainte du côté de ses voisins d'outre-mer, et qui, à défaut d'auxiliaires, lui donneraient au moins une entière liberté d'action sur le continent.

Quelque temps avant l'époque où nous sommes arrivés, Jàcques duc d'York avait fait part au roi son frère de sa détermination bien arrêtée de vivre désormais dans la pratique de la religion romaine[1] ; Charles lui déclara aussitôt qu'il avait les mêmes intentions et qu'il traiterait plus au long cette matière dans une conférence qu'il voulait avoir avec lord Arundel, manifestement catholique, lord Arlington et sir Thomas Clifford, connus par leur peu d'attachement à la religion établie. La réunion se tint dans le cabinet du duc d'York, et là le roi, après avoir déploré « les larmes aux yeux » la nécessité où il se trouvait de professer une croyance qu'il désapprouvait, demanda à ses conseillers de lui indiquer les plus sûrs moyens pour sortir de cette

1. Jacques, duc d'York, dont les croyances protestantes avaient été d'abord ébranlées par un livre du docteur Heylin sur la *Réformation*, avait résolu de suivre toujours les cérémonies extérieures de l'Église établie, tout en assistant secrètement aux offices catholiques ; mais un jésuite anglais, nommé Symonds, lui ayant représenté qu'une pareille duplicité ne pouvait être autorisée, et le pape ayant confirmé cette appréciation, Jacques prit le parti de professer ouvertement la religion catholique. (Lingard, t. XII, p. 252.

position fausse. Ils l'engagèrent à communiquer ses projets à Louis XIV, en faisant appel à sa puissante intervention[1]. Ce fut alors qu'il envoya à Paris lord Arundel, accompagné de sir Richard Bellings, pour traiter avec le monarque français cette importante affaire, et le 7 mars il écrivait à sa sœur : « J'ai dépêché ce soir milord Saint-Albans à lord Arundel ; il a des instructions aussi amples que vous pouvez le désirer : vous saurez par lui le motif pour lequel je vous ai demandé de n'écrire ici à personne autre que moi sur la question de France. Il a quelques affaires à terminer avant de quitter Londres, mais il partira certainement cette semaine. Je vous en prie, ne vous inquiétez pas de savoir, s'il a une commission de ma part, car il prétend s'en aller seulement reprendre son service auprès de la reine. Vous n'avez rien à craindre en ce qui concerne Hamilton, car personne ne risque de se brûler les doigts que ceux qui se mêlent de toucher aux affaires, et il ne donnera pas dans ce traquenard.

« Je vois que vous êtes mal renseignée, si vous croyez que j'ai moins de confiance qu'auparavant en milord d'Ormond[2] ; il y a d'autres considérations, qui font que j'envoie milord Robarts en Irlande et

1. *Mémoires de Jacques II*, t. Ier, p. 440. — Darlrymple, II, 22.

2. James Butler, premier duc d'Ormond, était né le 19 octobre 1610 et mourut le 21 juillet 1688.

qui seraient trop longues à vous dire dans une lettre. Je ne suis pas fâché que sir William Coventry, en adressant un cartel à milord de Buckingham, m'ait fourni une bonne occasion, pour le renvoyer du conseil; je compte l'expulser également de la Trésorerie. La vérité est que c'est un homme qui a été fort incommode dans ces deux emplois, et je serai fort aise d'être débarrassé de lui. Vous pouvez être sure que je garderai le secret sur votre prophète [1] : j'accorde peu de confiance à cette espèce de bétail, et, moins vous en userez, mieux ce sera; car, s'ils pouvaient prédire quelque chose, il serait incommode de connaître d'avance la fortune bonne ou mauvaise de chacun. J'allais oublier de vous dire que je trouve votre ami l'abbé Pregnani un homme fort ingénieux dans toutes les questions que j'ai traitées avec lui, et que je lui trouve beaucoup d'esprit; mais vous pouvez être sûre que je n'entrerai pas plus avant avec lui, au sujet de votre rôle dans nos affaires. »

On voit que dans cette lettre Charles II n'ose pas avouer la disgrâce qu'il venait d'infliger au duc d'Ormond, en lui enlevant la vice-royauté d'Irlande: c'était aux exigences de Buckingham qu'il avait encore une fois cédé : l'ombrageux favori, nous le

1. Quel peut être le personnage auquel Charles II fait ici allusion? à moins qu'il ne s'agisse de l'abbé Pregnani, dont le roi parle à la fin de sa lettre, et qui se piquait, en effet, de prédire l'avenir.

savons, ne voulait souffrir auprès de lui aucune supériorité ni même aucune influence, qui pût contre-balancer son pouvoir. Charles, dans cette circonstance, se montrait tout particulièrement ingrat, car personne, plus que le duc d'Ormond, n'avait exposé sa fortune et sa vie pour la cause royale, dès le commencement de la révolution. Sa fermeté et son énergie lui avaient même suscité des ennemis assez acharnés, pour qu'en 1670 il faillît être victime d'un assassinat, provenant d'une vengeance politique. C'est aussi l'ambition effrénée de Buckingham, qui amena la rupture du roi avec sir William Coventry, dont l'intelligence supérieure et le talent devenaient gênants pour le duc. Après avoir, autant qu'il le pouvait, indisposé contre ce rival l'esprit du roi, Buckingham avait fait composer une farce de théâtre, où la personne de Coventry était tournée en ridicule : celui-ci, profondément ulcéré, provoqua son agresseur, mais l'affaire fut portée devant le roi en son conseil, qui n'hésita pas à envoyer à la Tour de Londres l'adversaire du favori, après lui avoir enlevé sa place au conseil et sa charge de commissaire de la Trésorerie[1].

Quant à l'abbé Pregnani que nous allons voir, dans les lettres suivantes, jouer un rôle assez original, c'était un personnage singulier, dont la poli-

1. Lingard, t. XII, p. 248.

tique de Louis XIV avait fait un diplomate d'un genre tout nouveau. « Le roi, dit M. Mignet, et M. de Lionne envoyèrent à Londres un théatin appelé l'abbé Pregnani, qui disait la bonne aventure, avait une grande réputation d'astrologie et avec lequel le duc de Monmouth s'était fort lié pendant son séjour à Paris. M. de Lionne l'adressa à M. Colbert, ambassadeur à Londres, avec une lettre, où il lui expliquait l'usage qu'il devait faire de cet étrange négociateur. » L'ambassadeur de son côté écrivait le 18 mars[1] : « L'abbé Pregnani est parti hier au matin pour se rendre à Newmarket, après m'avoir dit que le roy, qui y va aujourd'hui, lui a tesmoigné désirer de le voir. Les moyens dont il s'est servi pour exciter la curiosité de sa Majesté Britannique sont assez plaisants, selon ce qu'il m'en a confié. Le duc de Monmouth, qui étoit amoureux d'une fort belle demoiselle, pour laquelle il a cru que le roy et M. le duc d'York avoient aussy beaucoup d'inclination, a eu la curiosité de savoir de l'abbé, qui des trois obtiendroit le plus tost ce qu'il souhaite. Celui-ci, sans avoir vu la fille, lui a dit quelles étoient sa physionomie et ses inclinations, ce qu'elle avoit fait par le passé et ce qu'elle feroit à l'avenir, et le tout avec des circonstances si particulières que le roy, en ayant été adverti par le duc de Monmouth, a voulu que l'abbé fist son horoscope, et, pour cet

1. Croissy à Lionne, 18 mars 1669. (*Archives des Affaires étrangères.*)

effet, qu'il portast ses livres pour y travailler. Voilà, Monsieur, quel a esté son commencement : si la suite y respond et qu'il veuille bien que vous en soyez adverti par moy, j'en auray de bonnes à vous conter. »

Charles II écrivait aussi à sa sœur, de White-Hall, le 22 mars : « Je suis arrivé avant-hier de Newmarket, où nous avons eu le plus beau temps qu'on pût désirer, ce qui ajoutait beaucoup au plaisir des courses de chevaux et de la chasse. L'abbé Pregnani y a passé la plus grande partie du temps ; il vous en fera, je pense, quelques récits ; mais ce qu'il ne vous dira pas, c'est qu'il a perdu son argent, en se rapportant aux astres pour lui indiquer les chevaux qui devaient gagner ; car il a eu la mauvaise chance d'augurer trois fois tout de travers. James avait une telle foi en ses prédictions, qu'il a perdu aussi, en suivant ces mêmes données. Je n'avais pas mon chiffre[1] à Newmarket, quand j'ai reçu votre lettre du 16, de sorte que, jusqu'à présent, je n'ai pu y répondre, et avant que celle-ci soit entre vos mains, vous aurez vu clairement pourquoi le duc d'York est entré dans notre secret[2] et pour

1. Cette lettre, en effet, et les suivantes sont en partie chiffrées, au moins pour ce qui regarde les noms propres et ceux des différents pays dont il est question.

2. Depuis son changement de religion, ce prince n'avait cessé de conseiller à son frère de négocier avec Louis XIV, en prenant pour base sa conversion.

quelle raison je souhaite que vous n'écriviez à personne sur l'affaire de France. Buckingham ne sait rien de nos intentions touchant la religion catholique, ni touchant la personne que j'envoie au roi ; vous n'avez pas à craindre qu'il trouve mauvais qu'Arundel ne lui écrive pas, car je l'ai averti que je le lui avais défendu, de peur que ses lettres ne fussent interceptées... Ce que vous m'avez envoyé par Mercier est perdu ; il est arrivé des lettres qui m'apprennent qu'il a fait voile du Havre sur une chaloupe découverte, en se dirigeant vers Portsmouth, et depuis, nous n'avons jamais entendu parler de lui ; il est évident qu'il s'est noyé. On m'a dit que *Mam* m'envoyait un présent par lui ; aussi doit-elle en conscience prier pour son âme, car c'est sa mauvaise chance habituelle qui a été cause de cet accident [1]. Ma chère sœur, je suis à vous avec toute l'affection et la tendresse imaginables. »

Le roi d'Angleterre, on le voit, ne cessait de recommander la plus extrême prudence au sujet de la question religieuse. Si Buckingham n'éprouvait à cet égard aucune méfiance, il paraît qu'Arlington flairait quelque mystère sous jeu, et Charles II priait Madame, pour détourner les soupçons, d'écrire quelquefois au secrétaire Sir Ellis Leighton, en termes généraux : « Ayez donc

1. On sait tous les dangers que, dans le cours de son existence, la reine Henriette-Marie avait courus sur mer.

grand soin, lui disait-il dans une lettre du 25 avril, de ne pas dire la moindre chose, qui puisse lui donner quelque soupçon sur la grande affaire. » Il ajoute à la même date : « J'avais écrit tout cela avant d'apprendre votre chute, qui me met en grande peine pour vous ; je n'en serai délivré que quand je saurai que vous n'en avez souffert aucun préjudice. Je vais demain à Newmarket pour six jours, et j'y serai fort impatient d'avoir de vos nouvelles. Ainsi, ma très chère sœur, ayez grand soin de vous, si vous avez quelque affection pour moi. »

La chute dont Charles II s'inquiétait, et qui aurait pu avoir des suites graves, à cause de l'état de grossesse de sa sœur, n'eut aucune conséquence fâcheuse. Nous en trouvons la preuve dans une lettre de Monsieur au roi d'Angleterre, datée de Saint-Germain, 10 mai 1669[1] : « Il y a si peu de nouvelles à présent, que je n'ose vous en dire, n'estant que bagatelles. Celle, sur quoi l'on parle le plus à présent, a fait grand bruit en Angleterre, par l'ambassadeur d'Espagne, qui est au camp, que le roi a fait faire à deux lieues d'icy, par delà Maisons, pour mettre six mille hommes pour son divertissement, et non pour assiéger Cambray, comme on dit que l'on disoit en Flandre. Le nombre seroit petit pour une telle place, et je vous puis asseurer que l'on n'y songe non plus que V. M. sçait. Le reste

1. Record Office, State papers, France, vol. CCLXXI n° 177.

des nouvelles roule sur les promenades et sur les dames. Pour ce qui est de moy, les meilleures que je trouve sont que vostre sœur se porte très bien de sa grossesse, et qu'il ne luy est arrivé aucun accident de sa chute. Je ne m'apercevois pas que, pour une meschante lettre, celle-cy est bien longue; je vous en demande pardon et vous prie de croire qu'on ne peut être à vous plus que je suis. »

Charles II insistait encore, le 6 mai, auprès de Madame, sur la nécessité absolue du secret, afin que personne ne pût croire qu'il s'agît entre les deux monarques d'autre chose que du traité de commerce, et il continuait ainsi : « Je pense qu'avant cette lettre M. Montagu vous a satisfaite jusqu'à un certain point, sur le compte de milord Arlington, et lui a rendu la justice de vous assurer que personne, plus que lui, n'est votre serviteur; car il ne pourrait être aussi complètement le mien, s'il vous manquait le moins du monde ; je serai responsable pour lui en tout ce qu'il vous doit.

« Je vois le pauvre abbé Pregnani fort troublé, de peur que les *railleries* que lui ont attirées ses prédictions sur les courses de chevaux ne lui aient fait quelque tort auprès de vous : j'espère qu'il n'en est rien, car il essayait seulement quelques nouveaux tours qu'il avait appris dans des livres, et auxquels il n'accordait, comme nous, que fort peu de confiance. Continuez donc, je vous prie, à être

assez son amie, pour le sauver du préjudice que lui pourrait causer cette histoire ; il a assez d'esprit, et il est votre serviteur autant que possible ; c'est ce qui fait que je l'aime. Ma femme a été un peu indisposée pendant quelques jours, et on espère que cela dénote une maladie qui ne me déplairait pas. Je ne me serais pas avancé jusqu'à vous dire cela, sans en être plus certain, si je ne croyais pas que d'autres l'écriront à Paris, et en diront plus qu'il n'y en a. »

La correspondance de Madame avec son frère et avec les ministres d'Angleterre n'avait jamais été aussi fréquente [1], et l'on a peine à comprendre que la santé si frêle de cette princesse, rendue encore plus précaire par la fatigue de sa grossesse, lui permît de résister à un pareil travail et à ces préoccupations incessantes. On peut dire qu'elle ne vivait alors que par l'esprit et par le cœur.

1. Nous en trouvons la preuve dans une lettre de Charles II du 6 juin 1669. Après avoir exposé à sa sœur son désir de revanche contre les Hollandais et les préparatifs maritimes auxquels il se livrait, il lui répondait encore de la fidélité de lord Arlington. « Je vous dis ceci, ajoute-t-il, parce que j'ai entrepris de répondre à la partie de la lettre que vous lui avez écrite à ce sujet, et j'espère vous donner pleine satisfaction sur son compte pour l'avenir. » Et plus loin il dit encore : « J'ai vu votre lettre à Buckingham ; ce que vous lui écrivez est tout ce qu'il fallait : il sera mis au fait de toute l'affaire avant qu'il puisse se douter de rien, sauf toutefois l'article de la religion, qui ne doit pas lui être confié. Vous ferez bien de ne lui écrire que rarement, de peur qu'il n'échappe à votre plume quelque chose qui puisse l'induire à croire qu'il y en a plus qu'il n'en sait.. »

CHAPITRE XI

Colbert de Croissy, ambassadeur de France en Angleterre. — Milord Arundel. — Mary Villiers. — Buckingham surprend le secret des négociations. — Dernière lettre de Charles II à Madame. — Discrétion de cette princesse. — Naissance d'une fille de Madame. — Mort de la reine Henriette-Marie. — Douleur de sa fille. — Départ du roi et de la cour pour Chambord. — Madame et le cardinal de Retz. — Délicatesse de Charles II envers sa sœur. — Lettre du roi d'Angleterre à Louis XIV. — Mme de la Fayette. — Elle écrit l'histoire de Madame, presque sous sa dictée. — Interruption de ce travail. — Amitié de Madame pour Daniel de Cosnac. — Voyage de ce dernier à Paris sur sa demande. — Il est arrêté et renvoyé en exil. — Disgrâce de Mme de Saint-Chaumont. — La maréchale de Clérambault est nommée à sa place gouvernante des enfants de Monsieur. — Plaintes de Madame au roi. — Mécontentement de Charles II. — Insolence du chevalier de Lorraine. — Son arrestation. — Il est enfermé à Pierre-Encise. — Désespoir du duc d'Orléans. — Il emmène Madame à Villers-Cotterets. — Démarches de Colbert et de l'ambassadeur Montagu en faveur de cette princesse. — Amabilité du roi pour elle. — Elle revient à la cour. — État de souffrance de Madame. — Son voyage en Angleterre est décidé par le roi pour le printemps suivant. — Un secret mal gardé. — Le maréchal de Turenne et Mme de Coëtquen. — Monsieur se montre blessé de n'avoir pas été informé plus tôt des projets du roi. — Satisfaction que cause à la princesse Henriette la perspective de son voyage en Angleterre.

Colbert de Croissy, l'ambassadeur de France à Londres, aussi bien que Montagu, l'ambassadeur de Charles II à Paris, étaient restés étrangers à la partie secrète des négociations : c'était pour eux

lettre close, et leur rôle diplomatique devait se borner à discuter le fameux traité de commerce, qui se traînait péniblement, et dont la discussion menaçait de s'éterniser. Charles II, il faut le dire, n'aimait pas M. de Croissy ; il y avait évidemment entre eux une sorte d'incompatibilité d'humeurs, et le roi retardait, aussi longtemps que cela lui était possible, le moment où il lui faudrait dévoiler à l'ambassadeur de France le mystère des négociations secrètes. « Colbert de Croissy, qui était grave, doué d'un bon jugement, mais dépourvu d'élégance et de dextérité, convenait peu à un roi léger, spirituel et gracieux, et à des ministres engagés dans les intrigues les plus subtiles et les plus compliquées [1]. » Il ne faut donc pas nous étonner de ce que nous trouvons à son sujet dans cette même lettre du roi, à la date du 6 juin : « J'en étais là, dit-il à sa sœur, lorsque j'ai reçu votre lettre par Ellowies, où je vois qu'on serait toujours disposé à confier à Colbert la grande affaire ; je vous avoue que j'y suis très contraire pour beaucoup de raisons, quand même il n'y en aurait pas d'autres que son intelligence, laquelle, à vous dire le vrai, je ne tiens pas en assez haute estime, pour me fier à lui dans une chose de si grande importance. Le temps viendra où lui et Montagu pourront être initiés à une partie du secret ; s'il ne demeure pas impéné-

1. Mignet, t. III, p. 63.

trable, jusqu'à ce que tout soit prêt pour l'exécution, nous n'en viendrons jamais à bout, et nous ferons manquer tout le projet. En tout cas, il faut attendre que lord Arundel soit ici, et que j'aie vu le papier dont vous me parlez et qui vient de Lionne. Je ne puis vous en dire plus long. »

Charles II ajoutait encore le lendemain 7 juin : « Je vous ai écrit hier par la Hillière[1], sur l'importante question de savoir s'il faut mettre Colbert dans notre secret : plus j'y pense, plus je suis perplexe. En réfléchissant à son insuffisance, je ne puis croire qu'il soit propre à l'affaire, et je souhaiterais voir à sa place un homme plus capable ; mais comme, en essayant de l'obtenir, je pourrais désobliger le ministre M. Colbert, il ne m'est pas possible d'y songer. En somme, je ne vois aucune nécessité à faire connaître maintenant le secret à

1. Dans une lettre précédente, Charles II écrivait sur le compte du chevalier de la Hillière, dont il est ici question : « Je n'ajouterai qu'un mot sur ce porteur, M. de la Hillière, qui, dans les rapports que j'ai eus avec lui pendant son séjour ici, m'a paru avoir à la fois de l'esprit et du jugement et être un très honnête homme. Je vous prie de lui faire savoir que je suis très fort de ses amis, et si, à un moment donné, vous pouvez parler de lui avantageusement au roi de France, j'en serai très satisfait. » — « Le chevalier de la Hillière, dit aussi Saint-Simon, étoit un ancien ami de mon père et un des braves et galants hommes de France, qui avoit été dans la confiance de le Tellier et de beaucoup de gens très distingués de son temps, et dans toute celle de Mademoiselle dans le temps de M. de Lauzun et d'elle. Le roi le considéroit, et il y avoit toujours des choses curieuses à apprendre de lui de l'ancienne cour ; avec cela de fort bonne et sûre compagnie. » Il était gouverneur de Rocroi et mourut en 1697.

l'ambassadeur, au moins jusqu'à ce que l'Angleterre soit mieux préparée à s'entendre avec la France sur la grande affaire. Il me semble suffisant que Colbert apprenne la confiance que son maître peut avoir dans mon amitié, sans qu'on lui dise pourquoi. Je ne puis apprendre que par milord Arundel à quel point la France est prête à rompre avec la Hollande : c'est là le coup de partie, qui, à mon avis, accommoderait le mieux à la fois les intérêts de la France et ceux de l'Angleterre. Quant à l'Espagne, elle se ruine assez par elle-même pour n'avoir pas besoin d'y être aidée par la France ; je suis même persuadé qu'en se mêlant de ses affaires, on ne ferait qu'y rétablir l'union et rendre ses conseils plus énergiques........ Engagez, je vous prie, les ministres en France à parler avec moins d'assurance de mes bonnes dispositions qu'ils ne le font, à ce qu'on me dit ; car cela blesserait beaucoup le Parlement à sa prochaine réunion, s'il me croyait lié aussi étroitement avec la France ; cela lui donnerait mille ombrages.

« Je n'ai rien de plus à vous dire, sinon qu'après toutes nos espérances, ma femme a encore fait une fausse couche, sans aucun accident visible. »

Charles II se trompait en espérant que le secret de ses négociations ne serait communiqué à ses conseillers que dans la mesure exacte qu'il trouverait à propos : Buckingham en sut bientôt plus long

à ce sujet que le roi ne se l'était imaginé. La dame d'honneur, en service près de la reine Henriette-Marie, à Colombes, n'était autre que Mary Villiers, sœur du duc ; elle parvint à découvrir la nature des questions qui se traitaient dans de longues conférences entre la mère et la fille, et elle en fit part à Buckingham ; elle lui prouva ainsi qu'il n'était qu'un instrument entre les mains de Madame. Dans le premier moment, furieux d'avoir été pris pour dupe, il déclara qu'il regrettait vivement d'avoir laissé faire cette princesse dans une négociation, qu'il aurait su mener à bien, si on l'avait voulu, et sans son entremise ; mais il s'apaisa bientôt. Les choses ainsi posées, Charles II pensa qu'il était prudent de faire entrer peu à peu dans l'affaire quelques-unes des personnes qui l'entouraient : non seulement, la comtesse de Castelmaine, déjà bien disposée par de magnifiques présents de la part de Louis XIV, mais encore les comtes de Saint-Albans et d'Arundel, et lord Clifford. Quant à Arlington, contre lequel Madame avait eu de fortes préventions, mais qui voyait son maître absorbé par ces questions brûlantes, il était trop prudent pour lui faire de l'opposition[1]. « Au sujet d'Arlington, écrivait le roi d'Angleterre à sa sœur, le 24 juin, je ne puis rien dire de plus sur lui, sinon qu'étant sur place et observant chacun aussi bien que je le

1. Mignet, t. III, p. 74 et 91. — Dalrymple, t. II, p. 33 et 30.

fais, je suis le meilleur juge de sa fidélité envers moi et de ses dispositions. Si je me trompais dans l'opinion que j'ai de lui, j'en éprouverais certainement un vif chagrin. Je vous écrirai demain par l'abbé Pregnani; aussi n'ajouterai-je rien de plus. Maintenant, je vais me rendre à un nouveau spectacle que j'ai beaucoup recommandé, et je suis tout à vous. »

Ni la lettre, dont l'abbé devait être le porteur, ni aucune autre de Charles II à Madame ne sont arrivées jusqu'à nous, depuis cette époque : nous savons seulement que le roi ne cessait de réclamer de Louis XIV qu'il autorisât sa sœur à venir en Angleterre, persuadé qu'il était que la présence de la princesse dans son pays natal suffirait pour surmonter tous les embarras diplomatiques, et spécialement en ce qui concernait le traité de commerce. Elle méritait en effet cette preuve de confiance. « Ni la surprise, ni l'intérêt, ni la vanité, ni l'appât d'une flatterie délicate ou d'une douce conversation, qui souvent, épanchant le cœur, en fait échapper le secret, n'étoit capable de lui faire découvrir le sien, et la sûreté qu'on trouvoit en cette princesse, que son esprit rendoit si propre aux grandes affaires, lui faisoit confier les plus importantes[1]. »

Madame passait l'été à Saint-Cloud, où la fatigue

1. Bossuet, *Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre.*

causée par sa grossesse la forçait souvent à garder le lit plusieurs jours de suite. La reine sa mère, toujours établie à Colombes, mais dont la santé déclinait visiblement, usée avant l'âge par les accidents douloureux de sa vie, trouvait encore la force de lui faire de fréquentes visites. Unies par les mêmes pensées et les mêmes intérêts, la mère et la fille oubliaient leurs souffrances dans l'intimité de longues causeries ; elles avaient encore passé ensemble la journée du 23 avril 1669. Le 31 du même mois, Madame mit au monde une princesse[1] ; mais la reine était déjà trop malade pour pouvoir l'assister dans ce moment critique ; ses douleurs l'empêchaient de se lever. La princesse Henriette commençait à peine à se remettre de ses couches, lorsque, le 10 septembre, Monsieur,qui se trouvait à Saint-Germain, apprit la mort presque subite de la reine sa belle-mère, occasionnée, disait-on, par un excès de narcotiques, que les médecins lui avaient fait prendre pour calmer l'acuité de ses souffrances[2]. Le duc d'Orléans se transporta aussitôt à Colombes, où, après avoir constaté la réalité du malheur, il ordonna la pose des scellés par les mains des commissaires du roi, sur tout ce qui

1. Anne-Marie d'Orléans, qui épousa,le 9 avril 1684, Victor-Amédée de Savoie, devenu plus tard roi de Sicile et de Sardaigne.

2. Voir pour les détails de cette mort notre *Étude sur Henriette-Marie de France.*

avait appartenu à la feue reine. Il se rendit ensuite à Saint-Cloud, pour porter à Madame la triste nouvelle.

La douleur que la princesse en ressentit, aggravée encore par le regret de n'avoir pu assister aux derniers moments de sa mère, fut des plus poignantes; depuis deux ans surtout, la reine était devenue pour Henriette d'Angleterre une confidente sûre, dévouée et de bon conseil; elle lui ouvrait son cœur en toute sécurité, aussi bien sur ses préoccupations politiques que sur ses tribulations conjugales, et personne, mieux que cette tendre mère, ne s'entendait à soigner les blessures de son âme et la faiblesse de sa santé. Cette perte inattendue contribua dans une large mesure à assombrir le reste de sa vie. Louis XIV et Marie-Thérèse s'empressèrent de lui porter à Saint-Cloud leurs compliments de condoléance; ils partirent ensuite avec toute la cour pour Chambord, où ils devaient séjourner un mois : le duc d'Orléans fut de la partie. Madame resta donc seule en présence de son chagrin, ne conservant près d'elle qu'un petit nombre d'amis et de dames attachées à sa personne.

Parmi ceux qui tinrent alors à lui témoigner la part qu'ils prenaient à son affliction, nous devons citer le cardinal de Retz, qui, au temps de la Fronde, avait vu de près les malheurs et le courage de la reine Henriette-Marie. Sa lettre ne nous est pas

parvenue, mais nous pouvons reproduire ici la réponse qu'elle lui valut de la part de Madame.

« A Saint-Cloud, ce 2 octobre (1669)

« Mon cousin, quand vous n'auriés pas toutes les raisons que vous me marqués pour vous intéresser dans la perte que j'ay faite, il m'est trop agréable de vous estre obligée, pour ne pas croire que ma considération seule y fust. Ce sont mes sentiments, sans quasi vous connoistre ; voyés ce qu'ils seroient, si tout le mérite, dont Mme de La Fayette me mande journellement, m'estoit connu. Il ne tiendra pas à moy, et par avance j'en fais tout le cas que je dois, et désire fort que vous soyés persuadé de mon estime et que je suis, mon cousin,

« Vostre bien affectionnée,

« Henriette Anne[1].

« *A Monseigneur le cardinal de Retz.* »

Charles II ne se montra pas moins touché de la perte de sa mère ; nous avons vu qu'il répondait par une affection aussi tendre que sincère à celle qu'elle n'avait cessé de lui prodiguer. Il envoya à l'ambassadeur Montagu et aux principaux officiers

1. L'original de cette lettre figurait autrefois dans le cabinet d'autographes de M. Monmerqué ; elle a été reproduite en fac-similé dans l'*Isographie des hommes célèbres*. Elle nous fournit du reste le seul spécimen connu de la signature de Henriette d'Angleterre : en écrivant à son frère ou à ses amis, elle ne signait jamais ses lettres.

de la reine une délégation, à l'effet de dresser l'inventaire et de prendre possession en son nom des biens et propriétés de Henriette-Marie de France; mais ce fut seulement pour la forme, car il donna à sa sœur plus que la reine ne lui avait légué, entre autres la maison de Colombes avec tous ses meubles, ainsi qu'une riche parure de perles que Madame avait depuis longtemps l'habitude de porter. On n'eut pas lieu, dans cette circonstance, de se louer de la délicatesse des procédés de Monsieur; avant même de connaître les dispositions du roi, il avait présenté, au nom de sa femme, un mémoire établissant que, d'après la loi française, ce qui avait appartenu à la feue reine devait être partagé entre ses enfants résidant en France, et que Madame, étant seule dans ce cas, devait entrer en possession de la totalité de l'héritage. Quant à la princesse, elle avait déclaré qu'elle s'en rapportait entièrement à la volonté du roi son frère, et qu'elle approuverait tout ce qui serait fait par lui [1].

Avant d'apprendre la mort de sa mère, Charles II avait écrit à Louis XIV, le 10 septembre : « Monsieur mon frère, comme vous avés jugé que, par ma response, j'ay entièrement payé la confiance que vous avez eue en moy, j'advoue que par vostre

1. *Archives des affaires étrangères*, Angleterre, t. XIV, p. 122. — *French Correspondance,* October to December 1669. — Mrs Green *Lives of the Princesses of England,* t. VI, p. 518 et 519.

réplique vous avez repris le mesme advantage, n'y ayant pu rien trouver à désirer, ni dans les choses mesmes, ni dans la manière de les exprimer. Je me flatte aussy que le mémoire, dont j'accompagne cette lettre, vous donnera la mesme satisfaction, et il ne reste, comme semble, qu'à mettre promptement la main à l'œuvre, pour establir les fondements de ce que nous souhaitons l'un et l'autre avec tant de passion ; sur quoy j'attendray de vos nouvelles avec autant d'impatience que de ma sœur mesme, pour qui nous avons tant d'amitié et qui se rencontre si heureusement la médiatrice de cette négociation, comme elle est mesme un lien si naturel de nostre union[1] »

Parmi les dames en petit nombre qui s'étaient donné la tâche d'adoucir autant que possible, pour Madame, les heures de solitude et de tristesse, on

1. *Affaires étrangères,* Angleterre, t. XIV, p. 189, copie de la main de lord Arlington. A cette lettre Louis XIV répondit, le 30 septembre : « Monsieur mon frère, le porteur de la présente vous estant bien connu, il n'aura pas besoin d'une recommandation plus ample pour estre cru auprès de vous dans le discours qu'il vous exposera de ma part. Ma sœur vous rendra, au mesme temps de son arrivée, le papier que j'ay fait faire pour l'accompagner, dans lequel vous verrez les sentiments les plus intérieurs de mon âme sur le sujet dudit discours : lequel papier je vous adresse par les mains de ma sœur, pour vous confirmer dans la confiance naturelle que nous avons dans sa discrétion et zèle, pour nous unir plus estroitement. J'ay chargé ce porteur de vous dire l'entière satisfaction que j'ay de vostre procédé honneste et obligeant à mon esgard, et de la véritable amitié avec laquelle je suis... » *(Ibidem.)*

trouvait en première ligne Mme de la Fayette. Depuis longtemps déjà, la princesse vivait avec elle sur le pied d'une intime familiarité; son esprit lui plaisait, et sa conversation avait pour elle un grand charme. « Je n'avois, dit Mme de la Fayette, aucune part à sa confidence sur de certaines affaires, mais, quand elles étoient passées, et presque rendues publiques, elle prenoit plaisir à me les raconter. » Dès l'année 1665, après l'exil du comte de Guiche, Madame, qui voulait avoir son roman *à elle*, n'avait pas cru pouvoir mieux faire que de s'adresser pour cela à l'auteur de *Zaïde*. « Un jour, continue Mme de la Fayette, qu'elle me faisoit le récit de quelques circonstances assez extraordinaires de la passion du comte de Guiche pour elle : « Ne trouvez-vous pas, me dit-elle, que si tout ce « qui m'est arrivé et les choses qui y ont relation « étoit écrit, cela composeroit une jolie histoire? « Vous écrivez bien, ajouta-t-elle, écrivez ; je vous « fournirai de bons mémoires. » J'entrai avec plaisir dans cette pensée, et nous fîmes le plan de notre histoire, telle qu'on la trouvera ici[1]. »

Chaque fois que les deux amies pouvaient se rencontrer seules, Madame en profitait pour raconter les particularités de son existence à celle qui devait les écrire et qui en prenait note; mais bientôt des

1. Mme de la Fayette, Préface de l'*Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*.

soucis d'une nature plus sérieuse vinrent interrompre ces confidences. Madame perdit de vue cette fantaisie, et le travail déjà commencé fut abandonné pendant quatre ans, sans que l'héroïne parût en conserver le moindre souvenir. En 1669, épuisée par la fatigue de ses couches, abattue par le chagrin de la perte qu'elle venait de faire, Henriette d'Angleterre était tombée dans un état de découragement, que Mme de la Fayette résolut de combattre à tout prix. Elle pensa, non sans raison, que les réminiscences du passé pourraient, jusqu'à un certain point, la sauver des tristesses du présent, et elle lui rappela ses projets d'autrefois ; la princesse consentit à les reprendre. Il ne lui déplaisait pas de retourner par la pensée aux premiers jours éblouissants de son mariage, lorsque, à peine sortie de la tutelle un peu austère de la reine Henriette, elle voyait tout à coup la cour entière à ses pieds, et le roi lui-même en donner l'exemple ; tous les plaisirs venaient au devant d'elle. Un homme, le plus brillant de la cour, l'avait aimée jusqu'à se sacrifier pour elle : mais alors étaient survenus les intrigues, les chagrins domestiques, les déceptions, la trahison même : l'imagination pouvait-elle rêver un roman plus complet que cette histoire véritable ?

Les soirées s'écoulaient dans ces récits du passé, où la princesse laissait parler son cœur : la confidente écoutait attentivement, prenait des notes, et,

rentrée chez elle, se mettait à rédiger le compte rendu de ces événements. Le lendemain matin, elle communiquait son travail à Madame. « Elle en étoit très contente, nous dit Mme de la Fayette : c'étoit un ouvrage assez difficile que de tourner la vérité en de certains endroits, d'une manière qui la fît connaître, et qui ne fût pas néanmoins offensante ou désagréable à la princesse. Elle badinoit avec moi sur les endroits qui me donnoient le plus de peine ; elle prit tant de part à ce que j'écrivois, que, pendant un voyage de deux jours que je fis à Paris, elle écrivit elle-même ce que j'ai marqué pour être de sa main, et que j'ai encore [1]. »

Ce travail, dont le résultat avait été salutaire pour l'état physique et moral de Madame, nous a valu

1. Malheureusement les marques dont parle Mme de la Fayette, et qui indiquaient les passages écrits de la main de Madame, ne se sont pas retrouvées dans la première édition de son histoire, imprimée en 1712. Cependant, d'après Petitot, on pourrait peut-être reconnaître un de ces passages dans la quatrième partie de l'ouvrage; le voici : « Il (le roi) envoya prier Montalais de lui dire la vérité : *vous saurez ce détail d'elle. Je vous dirai* seulement que le maréchal (de Gramont), qui n'avoit tenu que par miracle une aussi bonne conduite.... » Ce passage est, en effet, écrit à la première personne, tandis que tout le reste du livre emploie la troisième. De plus, Petitot fait remarquer que cette phrase : *Vous saurez ce détail d'elle*, n'aurait aucun sens si ce n'était Madame qui s'adressât à Mme de la Fayette : c'est là même une recommandation qu'elle lui faisait de s'informer directement près de Mlle de Montalais, dans l'intérêt de son histoire intime. L'auteur du livre aura laissé par mégarde cette phrase rester dans le texte. (Petitot, *Notice sur Mme de la Fayette*, t. LXIV de la collection des *Mémoires*, p. 360.)

un des plus charmants souvenirs, parmi les nombreux écrits qui nous restent de la main des femmes de cette époque. Le retour du roi et de la cour vers le milieu d'octobre vint l'interrompre brusquement, et l'auteur ne le reprit dans la suite que pour raconter, les larmes aux yeux, la fin prématurée de celle qu'elle avait aimée et respectée entre toutes.

Le roi était revenu de Chambord pour assister aux services solennels, qui eurent lieu pour le repos de l'âme de Henriette-Marie, reine d'Angleterre et fille de France, à Saint-Denis, à Notre-Dame et au monastère de Chaillot, où Bossuet prononça son immortelle oraison funèbre. Madame conduisait le deuil, au milieu de ces tristes cérémonies, qui ravivaient toute sa douleur. Bientôt vinrent s'y ajouter d'autres amertumes : malgré l'exil infligé à Daniel de Cosnac et sévèrement maintenu par Louvois, le ministre tout-puissant et l'ennemi déclaré de l'évêque de Valence, la princesse avait toujours conservé avec lui des relations suivies. Elle lui écrivait souvent ; nous en trouvons la preuve dans les Mémoires du prélat : c'était ordinairement par les mains de Mme de Saint-Chaumont que passait cette correspondance. Connaissant depuis longtemps l'esprit pénétrant de l'évêque et son dévouement à sa personne, Madame le consultait fréquemment sur la marche à suivre au travers des

tracasseries, que lui suscitaient chaque jour le chevalier de Lorraine, dont l'empire sur Monsieur était resté plus absolu que jamais ; mais bientôt la patience de la princesse n'y tint plus.

L'évêque avait entre les mains trois lettres fort compromettantes du chevalier, qu'on avait trouvées dans la cassette de Mlle de Fiennes, au moment où, sur l'ordre de Monsieur, elle avait été forcée de quitter le service de la princesse Henriette. Le moment était venu de se servir de ces lettres pour perdre le chevalier dans l'esprit du roi et obtenir son éloignement ; Madame les demanda à l'évêque de Valence, et, comme il était connu de tout le monde que les courriers n'apportaient rien à Paris, sans que M. de Louvois en fût informé, il n'y avait pas à penser qu'on pût confier à la poste ces précieux documents. Il fallait donc que Daniel de Cosnac, trompant la surveillance du ministre, vint lui-même à Paris les remettre en mains propres à Madame; mais n'ignorant pas qu'une pareille entreprise pouvait le mener à la prison, il écrivit à la princesse et à Mme de Saint-Chaumont pour s'en défendre et chaque jour il trouvait de nouveaux prétextes pour retarder son voyage, jusqu'au moment où il aurait retrouvé sa liberté d'action. Enfin un courrier vint lui apporter une lettre de Madame, qui lui disait : « Vous ne m'aimez donc plus, mon cher évêque,

puisque vous me refusez une consolation, dont je ne puis me passer. » Et elle lui donnait un rendez-vous à Saint-Denis, le jour du service solennel de fin du mois, qui devait avoir lieu pour la reine d'Angleterre ; elle le verrait dans la maison de l'un de ses officiers, où il serait caché depuis la veille : le prélat n'hésita plus. Revêtu d'un déguisement, après un voyage fatigant qui l'avait rendu malade, il arriva à Paris et trouva un asile chez un chirurgien qu'il connaissait ; le lendemain, en dépit de ses souffrances, il fut arrêté et mis au Fort-l'Evêque. Il avait cependant trouvé un moyen assez original pour faire disparaître les papiers[1] dont il était porteur, à l'exception d'un petit billet de Mme de Saint-Chaumont, assez insignifiant d'ailleurs, mais qui fut saisi. On renvoya ensuite Cosnac, sans que Madame pût lui parler, avec un ordre de séjour dans une petite ville du Midi ; Mme de Saint-Chaumont, enveloppée dans sa disgrâce, dut quitter la maison de la duchesse d'Orléans et se retirer aux Carmélites de la rue du Bouloi : la maréchale de Clérembault fut nommée à sa place gouvernante des enfants de Monsieur.

Désolée de ces événements, qu'elle se reprochait d'avoir provoqués, et surtout de la perte de Mme de Saint-Chaumont, Henriette s'en plaignit amèrement

1. Il raconte lui-même qu'il les avait fait emporter dans le bassin d'une chaise percée. (*Mémoires*, t. II, p. 89.)

au roi son frère et à Louis XIV, qui dut s'en excuser par son ambassadeur auprès du roi d'Angleterre, qu'il avait alors toute raison de ménager. Voici comment Colbert de Croissy lui rendit compte de ses démarches, le 5 décembre 1669 : « Le chagrin que Madame peut avoir de l'éloignement de Mme de Saint-Chaumont avoit déjà passé dans l'esprit du roi de la Grande-Bretagne et des principaux de sa cour. J'ay trouvé mesme ce premier préoccupé du rapport qu'on lui a fait que l'évêque de Valence n'avoit contrevenu à la défense de Vostre Majesté que par la nécessité de venir chercher quelque remède d'une maladie dont il est tourmenté, et que toute cette aventure et la disgrâce de cette dame, qu'il m'a dit avoir estimée fort sage, étoient un effet de l'intrigue du chevalier de Lorraine. Néanmoins, après avoir écouté paisiblement la relation que je lui ay faite et les motifs que Vostre Majesté avoit eus d'esloigner cette dame, dont je lui ay dit que vous aviez des preuves en main, il m'a respondu d'un air assez chagrin, qu'il étoit tellement persuadé de l'amitié de Vostre Majesté et par conséquent de la considération qu'elle a pour Madame, qu'il avoit bien cru que Vostre Majesté avoit des raisons bien pressantes, pour donner à cette princesse ce desplaisir; qu'il m'avouoit qu'outre qu'il avoit toujours eu une amitié fort tendre pour Madame sa sœur, elle s'étoit encore augmentée par l'affection

avec laquelle il voit que cette princesse travaille à une parfaite union entre Vostre Majesté et lui[1]. »

Quelques jours après, une nouvelle dépêche de l'ambassadeur rapportait au roi une conversation qu'il avait eue avec sir Ellis Leighton, chargé par Charles II d'insister auprès de lui, afin que Louis XIV accordât à sa sœur une satisfaction éclatante, qui pût lui faire oublier les mortifications qu'elle avait eu à subir, et qu'elle s'était surtout attirées en refusant de communiquer à Monsieur le secret de l'affaire qu'elle négociait entre eux; « qu'il souhaitoit donc, continuait l'ambassadeur, que le roi voulust bien accorder à Monsieur une augmentation d'apanage ou un gouvernement important, qui pust montrer clairement à tous qu'elle n'avoit rien perdu de la considération, que le roy avoit toujours eue pour elle[2]. »

Cette augmentation d'importance pour son frère ne rentrait nullement dans les intentions de Louis XIV, mais il venait d'octroyer à sa belle-sœur la satisfaction qui devait lui tenir le plus au cœur. Après le renvoi de Mme de Saint-Chaumont, l'insolence du chevalier de Lorraine n'avait pu se contenir : enorgueilli par cette victoire, il n'avait plus ménagé dans ses propos ni Madame, ni le roi lui-

1. *Affaires étrangères,* Colbert de Croissy à Louis XIV, Angleterre, t. XIV, p. 202.

2. *Ibidem,* 15 décembre 1669.

même et ne cessait de donner à Monsieur des conseils, en opposition flagrante avec la volonté de Louis XIV. C'était une grave imprudence : le roi, qui depuis longtemps n'avait que de l'antipathie pour ce personnage, se décida alors à donner raison aux plaintes de la princesse ; par son ordre, le comte d'Ayen, capitaine des gardes, vint arrêter le chevalier à Saint-Germain et on l'envoya sous bonne escorte à Pierre-Encise, près de Lyon. Ce fut un grand éclat à la cour ; en apprenant cette nouvelle, Monsieur s'évanouit, et, à peine remis, il vint avec un déluge de larmes se jeter aux pieds du roi, en le conjurant de révoquer un ordre qui était un désespoir pour lui. Le roi fut inflexible, et son frère exaspéré signifia à Madame qu'elle eût à faire tout préparer pour un départ immédiat : en lui adressant les plus vives récriminations, il l'emmena d'abord à Paris, pour s'en aller de là à Villers-Cotterets, le lieu d'exil habituel de la princesse. Mlle de Montpensier, qui vit alors les deux époux au Palais-Royal, nous rapporte la colère et les plaintes du duc d'Orléans, qui protestait n'avoir jamais rien fait pour mériter un pareil traitement et ne pouvoir plus désormais demeurer à la cour. « Madame, nous dit-elle, témoignoit avoir du chagrin de celui de Monsieur et me dit : « Je n'ai pas raison d'ai-
« mer le chevalier, parce que nous n'étions pas bien
« ensemble ; il me fait cependant pitié et j'ai une

« peine mortelle de celle de Monsieur. » Elle soutenoit ce discours avec un air qui marquoit la douleur d'une personne intéressée à tout ce qui pouvoit le fâcher et, dans le fond de l'âme, elle étoit bien aise ; elle étoit parfaitement unie avec le roi ; personne ne doute qu'elle n'ait part à cette disgrâce. »

Pendant ce temps d'arrêt si court à Paris, Henriette avait trouvé le moment d'adresser cette gracieuse lettre à l'un de ses amis et confidents les plus intimes : le maréchal de Turenne. Au milieu des témoignages les plus affectueux pour lui, elle y laisse voir le désir que ce grand homme ne l'oublie pas auprès du roi, qui seul pouvait la délivrer du pénible tête-à-tête, qui l'attendait à Villers-Cotterets ; elle ne paraît pas désespérer que Louis XIV usera de sa puissance pour la retenir encore, ou du moins pour abréger son exil :

« Vendredi, trois heures.

« Ce n'est que pour vous dire adieu que je vous escris, et les choses en sont venues à cette extrémité qu'à moins que le roy nous retienne par beaucoup d'amitié et par un peu de force, nous sommes à Villers-Cotterets, d'où je ne vois pas un retour asseuré. Je sens tout ce que je dois ressentir du pas que Monsieur fait, et l'ennuy, le désagrément d'une meschante compagnie et mille autre choses

ne me sont de rien. Le seul regret de quitter mes amis m'est sensible et la crainte que le roy ne m'oublie ; je sçais qu'il ne peut jamais me trouver à redire ; je ne luy demande pas aussy et me tiendray pour fort contente, si, en pensant à moy, il dise qu'il aymeroit autant que je fusse auprès de luy que de n'y estre plus. Pour vous, je ne vous en quitte pas à si bon marché : je prétends que vous me regrettiés, sans compter la quantité de cent pistoles que vous perdés par mon absence, et, pour parler sérieusement, vous auriés grand tort de ne le pas faire, puisque personne n'est tant de vos amies que je la suis[1]. »

Louis XIV, qui tenait sans doute à laisser s'évaporer loin de lui le premier scandale du ressentiment de son frère, ne s'opposa point à son départ, et la malheureuse princesse dut se résigner à suivre son époux, en attendant, non sans impatience, le bon plaisir du roi. On peut juger, en effet, de tout ce qu'avait de triste pour elle ce séjour forcé, au cœur de l'hiver, sous les grands arbres dénudés de Villers-Cotterets, en face d'un époux irrité, qui, loin de lui dissimuler sa colère, ne lui parlait que pour l'accuser d'avoir été la principale cause de son malheur. Pendant ce temps-là, il

1. Non signée. Sur le dos : Pour M. de Turenne ; deux feuillets de papier, deux cachets de cire noire. (*Bibliothèque de Nantes*, fonds Labouchère, vol. XII, nº 76.)



écrivit au ministre Colbert une lettre, où il donnait un libre cours à son mécontentement : il lui disait que la manière dont on lui avait arraché le meilleur et le plus sûr de ses amis constituait l'affront le plus marqué qu'il pût recevoir ; que le roi, ayant envoyé demander à Madame quel parti elle voulait prendre, indiquait par là qu'il l'autorisait à manquer à ses devoirs envers lui ; que, malgré tous ses efforts pour se rendre agréable à son frère, il ne voyait pas sans honte qu'il l'eût placé aux yeux de tous dans une situation aussi fâcheuse ; que, si le chevalier eût été coupable, il eût été le premier à le renvoyer de sa maison, mais qu'au contraire il n'avait jamais agi que pour gagner son estime et ses bonnes grâces : qu'enfin il ouvrait volontiers son cœur à lui, Colbert, parce qu'il le savait sincère et digne de confiance et qu'il espérait que le roi, se souvenant qu'il était son frère, lui donnerait les moyens de concilier son amitié avec son honneur[1].

La réponse à cette lettre fut un voyage que Colbert, d'accord avec le roi, fit à Villers-Cotterets, dans l'espoir d'adoucir toute cette aigreur et de décider Monsieur à venir reprendre sa place à la cour, surtout en ramenant la princesse, dont la présence devenait de plus en plus nécessaire à la poli-

1. Champollion, *Documents inédits*, Paris, 1843, vol. II, p. 513.

tique de Louis XIV. Colbert en fut pour ses frais ; loin de se calmer, Monsieur lui déclara nettement qu'il ne remettrait les pieds à Saint-Germain que si le chevalier était rappelé : en face d'une pareille obstination, le roi fit sortir le banni de Pierre-Encise, mais pour lui donner une prison plus étroite, au château d'If, dans la rade de Marseille. De là une colère encore plus violente du duc d'Orléans, qui causa un tel scandale que Louis crut devoir s'en expliquer lui-même avec les résidents étrangers à Paris, et au dehors par la bouche de ses ambassadeurs, en affirmant dans les termes les plus formels que son frère reviendrait bientôt à son devoir[1].

Sur ces entrefaites lord Falcombridge, accompagné de son secrétaire Dodington, arrivait à Paris avec des lettres de Charles II, du duc d'York et du comte de Saint-Albans, qui demandaient officiellement cette fois, que, la cour de France devant entreprendre au printemps suivant un voyage en Flandre, et passer ainsi près de Dunkerque et de Calais, Madame pût venir faire une courte visite à ses parents d'Angleterre[2]. Il fallait à toute force avoir

1. Louis XIV à M. de Pomponne, 7 et 21 février 1670. (Ms. 598, *bibliothèque de l'Arsenal.)*

2. Dès le 5 janvier, Charles II avait chargé Colbert de Croissy d'insister sur cette visite : « Il m'a dit, écrivait l'ambassadeur à Louis XIV, qu'il souhaitoit passionnément de voir et d'entretenir cette princesse au printemps prochain ; qu'il espéroit que V. M. lui permettroit de

pour cela l'autorisation du duc d'Orléans, mais le moment ne semblait guère favorable pour obtenir de lui cette marque de condescendance. Cependant le 22 février, l'envoyé anglais se décida à partir pour Villers-Cotterets, où il avait été précédé par l'ambassadeur sir Ralph Montagu, afin de conférer avec Madame sur ce qu'il y avait de mieux à faire. Elle les reçut avec ces prévenances et cette grâce qu'elle savait mettre en toutes choses. « Dans tout ce qu'elle dit et qu'elle fait, écrivait Falcombridge, il y a toujours quelque chose d'original et de frappant; j'ai remarqué qu'elle a une très grande influence à la cour, où tout le monde l'adore, comme elle le mérite, car c'est une princesse d'une habileté extraordinaire dans sa conduite[1]. » Madame lui dit que, malgré les fâcheuses dispositions de son époux, elle ne désespérait pas qu'il consentît à la laisser partir pour Douvres ou Cantorbery. Le lendemain, Louis XIV, qui souhaitait vivement son retour à Paris, pour continuer avec elle son travail diplomatique, renvoya Colbert à Villers-Cotterets; cette fois il l'avait chargé d'une double mission : d'abord d'annoncer à Monsieur qu'il accordait sa liberté au chevalier de Lorraine, avec défense seu-

venir en ce pays; qu'il envoyeroit une lettre pour V. M. en termes généraux, et se remettroit à moy pour lui en écrire plus amplement. » (*Affaires étrangères*, Angleterre, t. XV, p. 1, dépêche chiffrée.)

1. *Falcombridge's desp.*, 25 february, French corresp., *State papers Office*.

lement de reparaître à la cour[1]; il devait lui dire aussi qu'à la suite de cette faveur le roi ne doutait pas que son frère ne revînt à Saint-Germain; de plus Colbert apportait à Madame des présents estimés à cent mille livres, consistant en bijoux, dentelles, parfums, gants et jarretières de diamants, fort à la mode à cette époque, avec vingt bourses, dont chacune contenait cent louis. Le roi lui faisait observer en même temps, que, n'ayant point passé le carnaval à la cour, comme elle n'avait pu tirer à la loterie royale, il avait pris pour elle quelques billets et que ces bourses étaient le résultat de sa bonne chance [2].

Monsieur avait déjà assez de sa réclusion à Villers-Cotterets, et il s'empressa de profiter des ouvertures bienveillantes du roi, pour retourner à la cour : le 24 février, il partit avec Colbert et l'ambassadeur d'Angleterre; le soir même il était de retour à Saint-Germain. Madame, en y arrivant le lendemain, reçut de toute la cour un accueil enthousiaste ; elle s'établit au château neuf. On remarqua qu'elle était beaucoup plus pâle et plus maigre qu'à l'ordinaire : sa santé n'avait pu supporter, sans en souffrir, la tristesse et la solitude [3], mais l'air pur de Saint-Germain lui était particulièrement salutaire, et d'ail-

1. Le chevalier se rendit alors en Italie, où il passa deux ans, après lesquels il fut autorisé à revenir à Paris.

2. *Vernon's despatches, first march.* French corresp., *State papers Office.*

3. *Ibidem.*

leurs elle se sentait trop utile, pour se préoccuper de ce qui touchait à sa personne. Bientôt elle put passer presque toutes ses journées au travail avec le roi : quoiqu'elle habitât avec son mari le château neuf, elle avait au vieux château un vaste appartement, de plain-pied avec celui de Louis XIV, où elle venait s'installer chaque après-dîner; le roi pouvait ainsi converser librement avec elle.

Il fut d'abord convenu entre eux que, suivant le désir très souvent exprimé par Charles II, la princesse se rendrait au printemps en Angleterre, afin de mettre la dernière main à l'alliance des deux royaumes, par la conclusion du traité de commerce, en question depuis si longtemps. Charles et Louis étaient également convaincus qu'elle seule, par son esprit conciliant et par l'affectueux respect qu'elle trouverait en Angleterre, pourrait enfin amener les choses au résultat voulu.

Jusque-là, comme nous l'avons vu, un secret absolu avait été gardé sur ce projet de voyage et sur la plupart des questions qui devaient y être traitées; en dehors des parties intéressées et de l'ambassadeur Colbert de Croissy, les seules personnes auxquelles il eût été confié étaient M. de Lionne, M. de Louvois et le maréchal de Turenne, aussi honnête homme que grand homme de guerre. Et pourtant plusieurs semaines avant l'époque du départ de Madame, le duc d'Orléans en parla à son

frère, comme d'une chose qui n'avait rien de caché pour lui, sans dissimuler la mauvaise humeur qu'il éprouvait de n'avoir pas été averti directement de de ces projets. Surpris de voir Monsieur si bien renseigné, le roi fit des reproches à la princesse de lui avoir révélé une affaire de si grande importance : elle s'en défendit avec chaleur, en lui affirmant sous serment qu'elle ne lui en avait jamais dit un mot. Quel pouvait donc être le coupable ? Le roi prit le parti de découvrir à Monsieur l'état réel de la question et, sans entrer dans de grands détails, il lui avoua qu'en effet Madame devait aller en Angleterre pour faire accepter à son frère un traité avantageux aux deux pays : il le pressa ensuite par tant de questions, que Monsieur finit par lui avouer à son tour que ces plans lui avaient été communiqués par le chevalier de Lorraine. Mais comment ce dernier, qui n'était plus à la cour, avait-il pu être aussi bien informé ? Le roi fit alors appeler M. de Turenne, espérant que par lui il obtiendrait quelques lumières à cet égard. « Parlez-moi comme à votre confesseur, lui dit-il ; avez-vous averti quelqu'un de ce que je vous ai confié de mes desseins sur la Hollande et sur le voyage de Madame en Angleterre ? » Si le cœur du maréchal se trouva jamais combattu entre sa sincérité et la honte d'avouer une faiblesse, ce fut bien dans cette occasion ; cependant la vérité l'emporta et après une lutte des plus péni-

bles et des plus embarrassantes : « Comment, Sire, répliqua M. de Turenne en balbutiant, quelqu'un sait-il le secret de Votre Majesté? — Il n'est pas question de cela, reprit le roi, en avez-vous dit quelque chose? — Je n'ai point parlé de vos desseins sur la Hollande, répondit Turenne, mais je vais tout dire à Votre Majesté : j'avais peur que Mme de Coëtquen[1], qui voulait faire le voyage de la cour, n'en fût pas, et pour qu'elle pût prendre ses mesures de bonne heure, je lui en ai dit quelque chose et que Madame passerait en Angleterre pour voir le roi son frère, mais je n'ai dit que cela et j'en demande pardon à Votre Majesté, à qui je l'avoue. » Le roi se prit à rire et lui dit : « Vous aimez donc Mme de Coëtquen? — Non pas, Sire, tout à fait, reprit Turenne, mais elle est fort de mes amis. — Oh ! bien, dit le roi, ce qui est fait est fait, mais ne lui en dites pas davantage, car, si vous l'aimez, je suis

1. Marguerite de Rohan-Chabot, sœur de la princesse de Soubise et femme de Malo, marquis de Coëtquen, gouverneur de Saint-Malo. Mme de Sévigné la désigne sous le nom de *la Brune*. Non seulement elle trahissait Turenne pour le chevalier de Lorraine, mais elle sacrifia même à ce dernier un portrait du maréchal qu'elle portait au bras. « Madame, quelque temps avant sa mort, reprochait, avec des plaintes douces et attendrissantes, à la marquise de Coëtquen les malheurs dont elle était cause. Cette dame, à genoux auprès de son lit et arrosant ses mains de larmes, ne lui répondit que par ces vers de Winceslas :

J'étais... j'étais... ; l'amour a sur moi tant d'empire...
Je me confonds, Madame, et ne puis vous rien dire. »

(Voltaire, *Siècle de Louis XIV*). Mme de Coëtquen mourut en 1679.

fâché de vous dire qu'elle aime le chevalier de Lorraine, auquel elle redit tout, et le chevalier de Lorraine en rend compte à mon frère [1]. » Qu'on juge de la confusion du maréchal ! Ce héros avait un côté faible : avec les femmes il capitulait toujours !

Monsieur ne continua pas moins à se montrer fort blessé d'avoir été tenu par le roi et par Madame en dehors du secret, jusqu'au jour où une indiscrétion seule le lui avait révélé, et en même temps fort mal disposé à permettre le voyage d'Angleterre. Madame au contraire l'avait fort à cœur; non seulement elle se sentait heureuse de revoir, après tant d'années, ce frère qui l'appelait de tous ses vœux, mais elle tenait aussi à mériter, par la réussite des projets du roi, la reconnaissance de ce prince et celle de sa patrie d'adoption. Devons-nous admettre, avec un historien anglais [2], que son dessein fut aussi d'obtenir de son frère l'autorisation de se séparer de son époux et de fixer désormais sa résidence en Angleterre ? Nous ne le pensons pas; malgré les déplorables procédés de Monsieur, Henriette était devenue trop Française de cœur et d'ha-

1. Choisy, *Mémoires*, p. 405. « Le chevalier de Lorraine m'a conté que longtemps depuis, lorsqu'ils furent parfaitement raccommodés ensemble, ayant voulu parler à M. de Turenne de cette aventure, il lui répondit plaisamment, selon moi : « Nous en parlerons quand il vous « plaira, Monsieur, pourvu que nous éteignions les bougies. » (La Fare, *Mémoires*, t. II, p. 100.)

2. Lingard, t. XII, p. 269.

bitudes : ne lui aurait-il pas fallu d'ailleurs abandonner ses enfants, que Louis XIV ne lui aurait pas permis d'emmener avec elle ? Cet historien du reste est le seul qui ait émis une pareille assertion, qui nous semble suffisamment réfutée par le silence à cet égard de tous les contemporains.

CHAPITRE XII

Voyage en Flandre de Louis XIV, accompagné de la reine et de Madame. — Le duc d'Orléans s'oppose encore au passage de sa femme en Angleterre. — Le roi obtient de lui qu'il lui en donne l'autorisation pour trois jours. — Baptême de Mlle de Valois. — Magnificences du voyage de Flandre. — Temps détestable. — Mauvaise santé de Madame. — Propos cruel de Monsieur. — Madame se prépare à aller en Angleterre. — La suite qui l'accompagne. — Mlle de Kéroualle. — Charles envoie dire à sa sœur qu'il l'attend à Douvres. — Elle s'embarque à Dunkerque. — Le séjour au château de Douvres. — Le roi arrache à Monsieur pour la princesse une prolongation de quelques jours. — Conclusion du traité de commerce entre la France et l'Angleterre. — Affaire de l'alliance des deux monarques terminée par Madame. — Lettre de Louis XIV à l'ambassadeur Colbert. — Ce dernier emporte le traité secret à Boulogne, pour le faire ratifier par le roi. — Habileté diplomatique de Louis XIV et de Madame. — Voyage à Cantorbery et le long des côtes d'Angleterre. — La princesse Anne Stuart élevée en France. — Un bijou refusé. — Adieux de Charles II et de la cour d'Angleterre à Madame. — Retour en France de cette princesse. — Les hommages qu'on lui rend. — Redoublement d'aigreur de Monsieur pour sa femme. — Une journée à Versailles. — Admiration générale pour Madame. — Sa société intime. — Rapports de plus en plus fréquents entre elle et Bossuet.

Le roi avait donc décidé qu'au mois de mai 1670, accompagné de la reine et de toute sa cour, il s'en irait en Flandre visiter cette nouvelle province cédée par l'Espagne à la France, et que Madame profiterait du voisinage de la Manche pour passer en Angleterre. L'occasion était favorable : on pou-

vait espérer ainsi ne pas exciter trop vivement les appréhensions ou les susceptibilités des États de Hollande. Il ne restait donc plus qu'à obtenir l'autorisation de Monsieur pour le voyage de sa femme, mais cela ne paraissait pas chose facile, car il avait nettement déclaré qu'il s'y refusait: pour vaincre sa résistance, on pensa un moment à lui offrir d'accompagner la princesse[1], mais celle-ci combattit cette idée auprès de Louis XIV, parce que, étranger à tout ce qui avait été traité jusque-là entre les deux monarques, dans la disposition d'esprit où il était, il ne pourrait que compromettre la réussite de l'entreprise[2].

Le roi de France et celui d'Angleterre se rallièrent à son avis. Lord Godolphin, envoyé par Charles II d'un côté, et Colbert de l'autre réunirent tous leurs efforts pour convaincre Monsieur de la nécessité qu'il y avait, dans l'intérêt des affaires du roi, à permettre cette entrevue du frère et de la

1. Louis XIV à Colbert de Croissy, 31 mars 1670. (Affaires étrangères.)

2. Madame ne put dissimuler le mécontement que lui causa l'idée du roi de la faire accompagner en Angleterre par son mari. Elle écrivit, le 14 avril, à son amie Mme de Saint-Chaumont : « Quoique le roi, de lui à moi, soit très bien disposé, je le trouve, en mille endroits, insupportable, faisant des fautes et des imprudences incroyables sans en avoir l'intention. » Elle ajoute plus loin, non sans amertume : « Le roi n'est point de ces gens à rendre heureux ceux qu'il veut le mieux traiter; ses maîtresses, à ce que nous voyons, ont plus de trois dégoûts la semaine : voyez à quoi ses amis se doivent attendre ! » (Cosnac, *Mémoires*, t. Ier, p. 415.)

sœur, mais tout ce qu'on put lui dire vint échouer contre un refus absolu. Pour en finir avec cette résistance, Louis XIV, n'ignorant pas combien son frère était sensible aux questions d'étiquette, lui promit que Madame serait reçue en Angleterre selon son rang, c'est-à-dire qu'elle aurait le pas sur toutes les dames de la cour, à l'exception de la reine; mais, en même temps, il lui signifia, d'un ton qui n'admettait pas de réplique, que, ce voyage étant indispensable au bien du royaume, il entendait ne plus éprouver d'opposition de sa part. Le duc d'Orléans dut céder, et, fort à contre-cœur, il consentit à ce que Madame passât à Douvres, mais à la condition qu'elle ne mettrait pas le pied à Londres et que son ab ence ne durerait pas au-delà de trois jours; là-dessus il resta intraitable[1].

Le roi prit plaisir à organiser lui-même le train de maison de sa belle-sœur et, pour les dépenses du voyage, il lui fit un présent de deux cent mille écus. Dès le commencement d'avril, tout était prêt pour la promenade royale en Flandre, mais avant de se mettre en route, Madame voulut faire baptiser sa fille, Mlle de Valois; la cérémonie eut lieu au Palais-Royal le 8 avril, en présence du roi, de la reine et de toute la cour. Le parrain était le dau-

1. Mignet, t. III, p. 179. — *State papers office, French. corresp.*, april 1870.

phin et la marraine Mlle de Montpensier; après le baptême, un grand festin fut offert par Monsieur au roi et à tous les princes et princesses [1].

Le 28 avril commença ce voyage qui, sous le prétexte de promener Marie-Thérèse à travers les villes provenant de son héritage, allait, par l'entrevue de Madame avec Charles II, porter le coup le plus perfide à la Hollande. Le chemin était par Senlis, Compiègne et Saint-Quentin; jamais monarque triomphant ne déploya un pareil faste ni une telle magnificence. Le carrosse royal, d'une richesse extrême, renfermait, outre le roi lui-même, la reine, la duchesse d'Orléans et Mme de Montespan, alors dans tout l'éclat de sa beauté, de sa faveur, et dont le train ne cédait qu'à peine à celui de Marie-Thérèse; ensuite venait le jeune dauphin avec Mlle de Montpensier, qui tenait à courir tardivement l'aventure du mariage, et n'avait des yeux que pour le duc de Lauzun, commandant de l'escorte royale; les dames, les ministres et les grands officiers du roi occupaient les autres carrosses. Une armée de trente mille hommes suivait ou précédait la marche : elle était destinée à renforcer les garnisons des villes conquises et à aplanir les chemins; à toutes les couchées on trouvait dans les appartements les plus beaux meubles de la couronne, et la table était servie comme à la cour. Depuis Saint-

1. *Gazette de France*, 1670, p. 359.

Germain jusqu'à Lille, ce ne furent partout que fêtes, bals et feux d'artifices; décidé à se gagner le cœur de ses nouveaux sujets, le roi répandait l'or à profusion : tous ceux qui lui parlaient recevaient des preuves de sa munificence en argent ou en pierreries [1].

Malheureusement le temps ne se montra pas aussi bon courtisan qu'il l'aurait dû, à l'égard du grand roi; des pluies incessantes amenèrent de fréquentes inondations; près de Landrecies, la famille royale trouva la Sambre débordée et, pour une nuit, elle dut se contenter dans une ferme du plus maigre gîte qu'il fût possible d'imaginer. Mlle de Montpensier raconte assez plaisamment cette grave infraction aux règles de l'étiquette, dont, comme elle, Madame ne fit que rire. Il faut dire pourtant que la santé de la princesse d'Angleterre s'accommodait assez mal des fatigues du voyage; elle en était réduite à ne prendre à peu près que du lait, et ne descendait guère de carrosse que pour se mettre au lit : mais son courage ne l'abandonnait pas, et, soutenue encore par l'importance de la mission qu'elle avait à remplir, elle savait conserver son amabilité et son entrain habituels.

Quant à Monsieur, il se repentait déjà des concessions que la volonté du roi lui avait arrachées et faisait preuve envers sa femme d'une mauvaise hu-

1. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

meur, qui allait quelquefois jusqu'à la brutalité. « Un jour, raconte M[lle] de Montpensier, que l'on parloit d'astrologie, il dit qu'on lui avoit prédit qu'il auroit plusieurs femmes : qu'en l'état où étoit Madame, il avoit raison d'y ajouter foi. Cela me parut fort dur[1]. » La patience de la princesse était à l'épreuve de ces odieuses boutades; elle savait qu'il n'y avait rien à gagner sur ce caractère quinteux et égoïste; en haussant les épaules, elle se résignait à laisser passer l'orage.

A Courtrai, où les dames de Gand et de Bruxelles étaient venues faire visite au roi et avaient été reçues à sa table, arrivèrent aussi les envoyés du roi d'Angleterre, pour annoncer à la princesse Henriette que son frère l'attendait à Douvres, qu'il la priait instamment de ne pas tarder plus longtemps et que la flotte, qui devait la transporter, était à ses ordres dans le port de Dunkerque. On revint à Lille, d'où Madame devait gagner les côtes de la Manche, après avoir pris les dernières instructions du roi; au moment de la séparation, la cour vint en foule lui faire ses adieux. Quant à Monsieur, il ne cherchait même pas à dissimuler son dépit, mais Henriette se sentait trop heureuse de pouvoir enfin réaliser un rêve si longtemps caressé, pour ne pas lui pardonner. Le départ ne laissa pas d'être une affaire assez compliquée, car la suite de la prin-

1. M[lle] de Montpensier, *Mémoires,* t. IX, p. 52, édition de 1822.

cesse ne comptait pas moins de deux cent trente-sept personnes[1]; parmi les dames, choisies avec soin, qu'elle emmenait avec elle, se trouvait Mlle de Kéroualle, fille d'un gentilhomme breton[2] et attachée depuis quelque temps à sa personne, en qualité de fille d'honneur. On sait quelle impression ineffaçable elle allait faire sur le cœur de Charles II; par l'esprit et par la beauté, elle n'était pas inférieure à Mme de Montespan, peut-être avec plus de charme encore, mais, dans son plus beau temps, cette dernière n'a jamais gouverné la France, tandis que la future duchesse de Portsmouth ne devait cesser qu'à la mort de Charles II d'être la vraie souveraine de la Grande-Bretagne. La France n'eut pas à le regretter[3].

1. Cette suite comprenait cinq demoiselles d'honneur, sept dames d'atours, le comte et la comtesse d'Albon, trois maîtres d'hôtel, un secrétaire, un trésorier, plusieurs médecins, chapelains, écuyers, *hussards,* gardes, portiers, et autres. Venaient ensuite les personnes étrangères à la maison de Madame, formant pour elle une escorte d'honneur, telles que le maréchal du Plessis, l'évêque de Tournay, le comte et la comtesse de Gramont, les abbés Carmilly et de Chaumont, M. Ladvocat, Hamilton, et plusieurs autres avec leurs domestiques. (*State papers office, French corresp.*, 26 mai 1670.)

2. Louise-Renée de Penenkoët de Kerouallе ou Kerouët, qu'on devait appeler en Angleterre Mme Carwell, avant que la faveur du roi n'eût fait d'elle la duchesse de Portsmouth.

3. Après la mort de Charles II, la duchesse de Portsmouth revint se fixer dans sa patrie, à laquelle elle avait rendu de nombreux services au temps de sa faveur. « Jamais femme, dit Voltaire, n'a conservé si longtemps sa beauté; nous lui avons vu, à l'âge de près de soixante-dix ans, une figure encore noble et agréable, que les années n'avaient point flétrie. »

Le temps, toujours mauvais, ralentit forcément la marche de la princesse; ce fut seulement le 24 mai qu'elle put arriver à Dunkerque : elle s'embarqua aussitôt sur l'un des vaisseaux de l'escadre anglaise, commandée par le comte de Sandwich; le lendemain, à quatre heures du matin, on mit à la voile vers la côte d'Angleterre. A cinq heures, le jour suivant, on était en vue des blanches falaises de Douvres, lorsqu'on aperçut une barque faisant force de rames dans la direction du navire qui portait Madame; elle contenait le roi, le duc d'York, le prince Rupert et le duc de Monmouth. L'entrevue du frère et de la sœur fut des plus tendres, et bientôt la princesse d'Angleterre put toucher encore une fois le sol natal[1].

Le vieux château de Douvres avait été préparé pour le logement des hôtes royaux, avec autant de soin que le permettaient le lieu et les circonstances; les personnes de leur suite s'accommodèrent le mieux possible des ressources qu'elles purent trouver dans la ville. Dès le lendemain, Colbert de Croissy, qui avait fait aussi le voyage de Londres à Douvres, écrivait à M. de Lionne : « Madame est ici en parfaite santé; le roy de la Grande-Bretagne y fait venir la reine et la duchesse d'York et il fait tout ce qui lui est possible dans un aussi méchant séjour que celui-cy, pour le rendre agréable à Ma-

1. *Gazette de France*, p. 551. — *London Gazette*, May 1670.

dame. » Le duc d'York avait dû retourner à Londres, où les ministres redoutaient, pendant l'absence du roi, quelques mouvements parmi les Presbytériens ; il avait à sa disposition les régiments de la garnison et les compagnies des gardes. Ces craintes heureusement n'étaient pas fondées.

A Douvres, les moments étaient précieux; Madame se mit activement à l'œuvre pour hâter la conclusion du traité de commerce et celle de l'alliance offensive et défensive contre la Hollande, qui en était la suite. La gracieuse et intelligente négociatrice ne perdit pas son temps, car, dès le 29 mai, Croissy écrivait encore à M. de Lionne : « Je suis en ce moment fort occupé à l'affaire que vous savez, et je crois que demain ou après-demain nous signerons le traité de commerce, avec promesse de ratifier dans un mois. » D'un autre côté, pour se conformer aux instructions de Louis XIV, qui craignait que les lenteurs habituelles et l'indolence de Charles II ne le forçassent à retarder ses projets, Madame avait dissuadé son frère d'abjurer le protestantisme, avant la déclaration de guerre à la Hollande. Là, il faut le dire, elle n'éprouva pas de difficultés sérieuses ; Charles II « qui avoit plus de bon sens que d'ardeur religieuse », n'était que trop convaincu des graves conséquences que pouvait avoir en Angleterre sa conversion publique, et il était tout disposé à ajourner ce grand événement.

L'absence momentanée du duc d'York, alors dans toute la ferveur du néophyte, ne pouvait que servir à faciliter cet arrangement. La question la plus délicate, la seule même qui pût au moins endormir les méfiances et la jalousie de l'Angleterre contre la la France, était celle du traité relatif au commerce, « l'idole que l'on adorait dans la Grande-Bretagne ; car les peuples ne donnent leur approbation ou leur blâme aux traités, que selon leur utilité ou le dommage qu'ils apportent à leurs trafics[1] ». Cette importante affaire avait donc été longuement débattue entre l'ambassadeur, les ministres anglais et le roi lui-même, mais la princesse dut enlever de haute lutte les obstacles, qui subsistaient encore.

Restaient à régler le traité secret d'alliance entre les deux monarques et les conditions auxquelles devait s'effectuer l'action commune contre la Hollande. Madame, usant avec une grâce parfaite de l'ascendant que lui donnait la tendre affection de son frère, combattit victorieusement toutes les objections qu'il crut encore devoir lui faire, et Croissy put écrire à Louis XIV dès le 30 mai : « Madame m'a dit qu'elle avoit ébranlé l'esprit du roi son frère et qu'elle le voyoit presque disposé à déclarer la guerre aux Hollandois, *avant toutes choses;* qu'il lui avoit même dit que, si M. de Turenne fust venu

1. Colbert de Croissy à Louis XIV, Londres, 2 août 1668 (*Archives des affaires étrangères.*)

avec elle, il auroit pu prendre des mesures justes avec lui pour les attaquer, et elle a ajouté qu'elle croyoit qu'il seroit utile au service de V. M. de l'obliger à passer jusqu'ici, sous le prétexte de la venir reconduire et que son séjour en ce pays-ci fust prolongé de quelques jours ; elle m'a mesme prié de n'en rien dire à lord Arlington, et, comme elle m'a demandé mon sentiment, je lui ai dit, comme je le pense aussi, que le passage de M. de Turenne pourroit faire connoître la vérité de ce qui se passe à tous les voisins, et que je craignois par cette raison que les commissaires, qui ont part au traité, ne l'approuvassent point [1]. »

On renonça donc à l'intervention de Turenne, comme trop compromettante ; en revanche Croissy recevait de Louis XIV la lettre suivante, datée de Dunkerque, 31 mai : « Mons. Colbert, comme le milord Lockart, dans l'audience qu'il eut hier de moy, pour me complimenter de la part du roy son maistre et pour me rendre la lettre qu'il m'a escrite, ne s'avisa pas de me rendre celle de ma sœur, dont il estoit chargé, le courrier, qui partit hier après dîner, lui en aura porté une de ma part dans un sens bien différent de ce que je lui aurois escrit, si le milord eust présenté sa lettre à temps : car je lui fis savoir seulement que je l'attendrois lundy sans faute à Boulogne, mais maintenant, après avoir montré cette

1. Croissy à Louis XIV, Douvres, 30 mai.

lettre à mon frère et lui avoir fait connoître la passion avec laquelle le roy d'Angleterre souhaitoit que ma sœur demeurast encore de delà quelque temps davantage et les raisons qui sembloient le demander, mesme pour la conclusion de la grande affaire, je vous puis mander à présent que mon frère a bien voulu nous faire à tous deux le plaisir de consentir qu'elle demeure encore à Douvres dix ou douze jours. Vous devez exagérer à ce prince tout ce qu'on fait ici pour le contenter et lui faire remarquer l'obligation qu'il en doit avoir, afin que cela porte encore plus à faire de son costé les choses qu'on lui demande. J'ay reçu vostre dépêche du 27, qui m'a appris ce qui s'estoit passé à l'arrivée de ma sœur à Douvres, et je reçois tout présentement celle du 30, sur laquelle je vous diray que, comme ma sœur ne reviendra pas si tost, je seray bien aise de vous voir demain au soir à Calais, ou, si cela ne se peut pas, après-demain à Boulogne[1]. »

Le traité secret[2] fut signé à Douvres par le comte d'Arlington, lord Arundel, le chevalier Clifford et

1. *Archives des affaires étrangères*, t. V, p. 599.

2. Voici quelles étaient ses principales dispositions : « Le roi d'Angleterre fera déclaration publique de sa catholicité; le roi de France, pour l'appuyer dans ce projet, l'assistera d'un secours de deux millions de livres tournois. Le roi de France observera fidèlement le traité d'Aix-la-Chapelle à l'égard de l'Espagne, et il sera permis au roi d'Angleterre d'observer de même le traité de la triple alliance. Si de nouveaux droits à la monarchie espagnole venaient à échoir au roi de France, le roi d'Angleterre l'aiderait à s'assurer de ces droits. Les deux

le chevalier Bellings, pour l'Angleterre, et par Colbert de Croissy, pour la France; l'ambassadeur put emporter cet acte précieux à Boulogne, où le roi l'attendait : après le lui avoir remis, il repartit immédiatement pour Douvres. Les lettres de ratification ne devaient être scellées que des sceaux secrets : c'est dans ces conditions qu'elles furent échangées le 12 juin.

Louis XIV, qui dans ces délicates négociations avait déployé autant d'habileté que de persévérance, était enfin arrivé à la réalisation de ses vœux les plus chers; assurément ses largesses aux ministres et aux conseillers de Charles II, l'appât chatoyant des millions offerts à ce prince, ainsi que sa haine contre la Hollande, avaient préparé les voies à ce traité tant désiré, mais la gloire de sa conclusion appartient bien à Madame Henriette. C'est elle qui eut l'art de vaincre les dernières répugnances de son frère, qui comprenait qu'il y jouait sa popula-

princes déclareront la guerre aux Provinces-Unies; le roi de France se chargera de les attaquer par terre, en recevant de l'Angleterre un secours de six mille hommes. Le roi d'Angleterre mettra en mer cinquante vaisseaux de guerre et le roi de France trente; les flottes combinées seront sous les ordres du duc d'York. Le roi de France fournira annuellement au roi d'Angleterre, pour cette guerre, un subside de trois millions de livres tournois. Dans les conquêtes faites sur la Hollande, S. M. britannique se contentera pour sa part de Walcheren, de l'Écluse et de l'île de Cadrand. Il sera pourvu, par des articles séparés, aux intérêts du prince d'Orange. Enfin, le traité de commerce, déjà commencé, sera promptement conclu. » (Mignet, t. III, p. 180 et 181.

rité dans son royaume et qu'il se créait en même temps des difficultés politiques, dont il pouvait difficilement prévoir les conséquences. Sans l'intervention directe de la jeune princesse, l'affaire eût sans doute traîné encore en longueur, et peut-être le temps et les circonstances eussent-ils ainsi dérangé tous les plans de Louis XIV : ce fut le triomphe d'Henriette d'avoir pu réduire à néant tous ces obstacles. Elle sut en même temps réconcilier deux ennemis, dont la rivalité devenait chaque jour plus dangereuse pour son frère : le duc de Buckingham, son ancien adorateur, et le comte d'Arlington.

Ces grandes questions résolues, Madame avait encore quelques jours à passer avec son frère : ce fut le tour des divertissements et des fêtes; Charles II emmena Madame à Cantorbery, où les comédiens du duc d'York représentèrent un ballet et une comédie, qui furent suivis d'un souper magnifique pour toute la cour. Sur ces entrefaites, la reine Catherine était arrivée à Douvres avec la duchesse d'York : Madame gagna leur cœur dès le premier abord, et elles la comblèrent de marques d'amitié; la reine même plus d'une fois lui donna le pas sur elle. « C'est une bonne femme, disait la princesse à son retour en France; point belle, mais si honnête, si remplie de piété qu'elle s'attiroit l'amitié de tout le monde. La duchesse d'York a infiniment d'esprit[1]. » Cette

1. Mlle de Montpensier, *Mémoires*, t. IX, p. 63.

dernière princesse avait des raisons toutes particulières pour se montrer reconnaissante envers la duchesse d'Orléans : sa fille Anne Stuart, qui devait plus tard monter sur le trône d'Angleterre, avait été envoyée à Paris, pour s'y guérir d'un mal d'yeux et confiée aux soins de sa grand'mère, Henriette-Marie. Après la mort de cette reine, Madame s'était chargée de la remplacer près d'elle, et lui prodiguait toutes les attentions imaginables [1]. Ce fut seulement, après avoir perdu cette tante si affectionnée, que la jeune princesse retourna en Angleterre, au mois d'août 1670 [2].

L'anniversaire de la naissance de Charles II et celui de sa restauration vinrent encore ajouter à la joie qu'éprouvait sa famille de la présence d'Henriette d'Angleterre : les fêtes en furent d'autant plus brillantes. Le 8 juin, toute la cour, escortée par trois vaisseaux de guerre, s'en alla faire une excursion en mer, pour visiter les côtes voisines : le retour de la famille royale fut salué par les canons du château et par ceux de tous les navires mouillés dans la rade. Il y eut encore bien d'autres réjouissances ; Charles II ne savait comment témoigner à sa sœur le bonheur qu'il éprouvait à l'avoir auprès de lui : il semblait qu'il eût pris à tâche de compenser par ces quelques jours de plaisir tant de longues années de sépara-

1. Mlle de Montpensier, p. 83.
2. *Gazette de France*, 1670, p. 816.

tion. Madame de son côté ne se souvenait pas de s'être sentie aussi satisfaite, ni aussi fière de ses succès : la cour d'Angleterre tout entière était éprise d'elle. Malgré son indigence, presque proverbiale, le roi avait tenu à lui faire un présent de six mille pistoles, pour l'aider à payer les frais du voyage, encore assez considérables, malgré les subsides de Louis XIV, pour la forcer à mettre en gage quelques-unes de ses pierreries. Lorsqu'elle fut sur le point de partir, Charles II la força à accepter un nouveau cadeau, évalué à deux mille pistoles [1], mais en la priant de lui laisser de son côté, comme souvenir d'affection, l'un de ses bijoux. Elle s'empressa d'y consentir et dit à Mlle de Kéroualle de lui apporter sa cassette : alors, prenant par la main la charmante fille d'honneur, le roi déclara à sa sœur que c'était là ce bijou qu'il ambitionnait, pour le garder près de lui. Le refus de Madame fut net et péremptoire : elle signifia à son frère que cette jeune fille, d'une famille noble de Bretagne, lui avait été confiée par ses parents, et qu'elle se considérait comme engagée d'honneur à la défendre contre tout danger, et à la ramener avec elle en France. Le roi insista et se lamenta, mais tout ce qu'il put obtenir ce fut une promesse de sa sœur qu'elle ne s'opposerait pas au retour en Angleterre de Mlle de Kéroualle, dans le cas où il pourrait lui

1. Montagu to Arlington, 6 July, 1670.

assurer une place de fille d'honneur, près de la reine sa femme : dans ces conditions, le retour de la jeune Bretonne en Angleterre n'eut lieu que l'année suivante[1]. « La mort de Madame, écrivait alors Bussy, est cause de la bonne fortune de Quéroualle ; sans cela, je ne pense pas qu'elle eût trouvé en France un amant comme celui qu'elle a. » La mémoire de la princesse se trouve ainsi lavée du reproche, qui lui a été fait trop souvent, d'avoir trempé dans le complot, vrai ou supposé, dont la beauté de la jeune fille devait être l'instrument, destiné, pendant de longues années, à maintenir sur Charles II l'influence française. Si l'intrigue réussit au gré de Louis XIV, nous sommes heureux de constater que la princesse d'Angleterre resta personnellement étrangère à toute machination de ce genre.

1. *Vie de Louise de Quérouaille*, Londres, 1690, p. 73. L'ambassadeur Colbert écrivait à M. de Lionne, le 15 décembre 1670 : « La mode de se masquer, qui n'est venue en ce pays que cet hiver, en fait à présent le plus grand plaisir. Le roi d'Angleterre, la reine et toute leur cour se trouvèrent en masque, samedi dernier, dans une assemblée de gens de loi, où l'on dansa fort ; mais véritablement, excepté la reine et quelques dames de sa suite, toutes les autres s'y trouvèrent, aussi bien que les hommes, fort pressées et dans une confusion qui donna lieu à maintes petites aventures, qui font prendre encore plus de goût à ce divertissement. Mlle de Quérouët y fut menée par le prince d'Orange, qui semble perdre pour elle l'indifférence qu'il a témoigné avoir pour toutes les autres dames. Le roi d'Angleterre prend soin aussi d'entretenir cette beauté dans la chambre de la reine plus qu'aucune autre ; mais il ne l'a pas encore été voir dans sa chambre, comme le bruit en a couru ici. » (Affaires étrangères, Angleterre, t. XVI, p. 827.)

Le moment du départ était venu : ce fut le 12 juin ; ces quelques jours, passés dans son pays natal, avaient suffi à Henriette, comme nous l'avons dit, pour se gagner tous les cœurs. Les poètes, et parmi eux Edmond Waller, avaient improvisé pour elle des hommages rimés : la noblesse et la cour venaient à l'envi lui offrir des présents, souvenirs de ses nouveaux admirateurs, tandis qu'elle-même répandait à profusion les marques de sa générosité : elle laissait après elle comme un parfum de bonté, de grâces et d'esprit. Désirant retarder, autant que possible, l'instant des adieux, le roi, et le duc d'York qui était revenu de Londres pour la voir encore, s'embarquèrent sur son vaisseau ; la mer était douce et le vent favorable : ils ne se décidèrent à quitter leur sœur, qu'après avoir navigué quelques moments avec elle. Ce fut en pleurant qu'au bruit du salut royal, appuyée sur le bord du navire, elle contempla la barque, qui s'éloignait, emportant vers la côte anglaise ses deux frères bien-aimés [1].

Certes, elle avait lieu de se féliciter du succès, aussi rapide que complet, de son entreprise diplomatique : grâce à elle l'alliance entre les deux rois était définitivement arrêtée dans les meilleures conditions ; elle avait rendu à Louis XIV un service qu'il ne pourrait pas oublier, et son retour en

1. Mrs Everets Green, *Lives of the Princesses of England*, t. VI, p. 551.

France devait être un véritable triomphe; mais souffrante, fatiguée de son voyage, après ces courts moments de liberté et de gloire, n'avait-elle pas en perspective la servitude dorée de Saint-Germain et les tracasseries continuelles de son intérieur? Jusqu'où pourrait aller sa patience vis-à-vis de son époux? L'avenir avait-il encore de brillantes promesses, quand, si jeune, elle avait déjà passé par tant de déceptions? Quelle voix eût osé alors lui prédire que le dénouement était proche, et que pour elle cet avenir n'existait pas!

Sa rêverie prolongée fut interrompue par le fracas du canon et le son des trompettes, qui annonçaient son arrivée à Calais; les magistrats et les troupes l'attendaient au port pour lui servir de cortège jusqu'à l'hôtel du gouverneur, préparé pour la recevoir. Le lendemain matin, après avoir entendu la messe aux Capucins, elle se mit en route pour Boulogne, où on lui rendit également les honneurs royaux; à Montreuil, le duc d'Elbeuf lui fit une réception magnifique. Une escorte militaire l'attendait à Abbeville pour l'accompagner jusqu'à Beauvais, où le gouverneur, M. de Mennevillette, vint la saluer à l'entrée de la ville; elle y trouva aussi Montagu, l'ambassadeur d'Angleterre, qui venait complimenter la sœur de son souverain [1].

1. *Gazette de France*, p. 602. — *London Gazette*, June 1607. — *Vernon's disp.*, 21 June 1670. — *State papers office, French corresp.*

L'étiquette habituelle aurait voulu que le roi, avec toute la cour, se fût transporté au-devant de la princesse, pour la ramener au château de Saint-Germain, mais Monsieur, de plus en plus jaloux du prestige de sa femme, se refusa à remplir ce devoir et pria le roi de s'en abstenir comme lui. Louis XIV finit par y consentir, pour qu'on remarquât moins l'absence de son frère; celui-ci, afin de sauver les apparences, se contenta d'aller à quelque distance de Saint-Germain chercher la princesse et la ramener avec lui. L'entrevue des deux époux fut des plus froides, mais dès l'arrivée de Madame, le 18 juin, le roi s'efforça, par toutes les marques d'estime et d'affection, de lui faire oublier le manque d'égards que lui avait imposé la mauvaise humeur de son mari. Heureux et reconnaissant des résultats qu'elle avait obtenus et qui faisaient de l'Angleterre l'un des instruments les plus puissants de ses projets de conquête, il ne cessa de lui témoigner, en public aussi bien qu'en particulier, toutes les attentions imaginables; il lui avait offert un nouveau présent de six mille pistoles, pour son voyage, en la priant de conserver, à son compte personnel, la somme que Monsieur lui destinait à cette occasion[1]. La cour entière se montra pleine d'allégresse du retour de Madame; il semblait que cette princesse eût ramené avec elle les beaux jours et les plaisirs;

1. Montagu to Arlington, 6 July 1670.

chacun, à l'exception de Monsieur, s'empressait de lui faire fête : on aurait dit qu'elle avait retrouvé la santé dans son pays natal, tant elle paraissait alors belle et contente [1].

Elle ne passa qu'un jour à Saint-Germain, le roi étant parti de là pour Versailles, où Monsieur refusa absolument de le suivre « pour faire dépit à Madame » qui ne put retenir ses larmes. Au lieu de cela, il l'emmena le 20 juin à Paris, où les ambassadeurs étrangers, les dames et toute la noblesse accoururent auprès d'elle, pour la complimenter sur son retour; les incidents de son voyage devinrent le sujet de toutes les conversations de la cour et de la ville [2]. Le 24 juin, le duc et la duchesse d'Orléans partirent pour Saint-Cloud avec les deux princesses, leurs filles; là, Monsieur, avec plus d'aigreur que jamais, renouvela ses plaintes sur l'exil du chevalier de Lorraine, qui était, disait-il, l'œuvre de Madame et dont il ne prendrait jamais son parti : c'était donc à elle de le faire cesser, et il ajoutait qu'elle ne devait pas s'attendre à un moment de tranquillité, tant qu'elle ne s'y serait pas résolue. On prétend même qu'il s'emporta jusqu'à des menaces, dans le cas où elle lui résisterait. Madame souffrait visiblement de cette étrange persécution; ce fut encore pis le 26, lorsqu'ils allèrent tous les deux passer la journée à

1. Mlle de Montpensier, *Mémoires*, t. IX, p. 62.
2. *Gazette de France*, p. 628.

Versailles. La princesse y eut avec le roi une conversation fort animée sur les affaires, dont elle s'était occupée à Douvres, mais Monsieur, ayant paru tout à coup, l'entretien cessa aussitôt; comme il en demanda le sujet, on lui répondit qu'il n'y avait pas lieu de lui en faire part : son mécontentement ne connut plus de limites. Madame était malade ce jour-là : « Elle était entrée chez la reine comme une morte habillée à qui on auroit mis du rouge, et, comme elle fut partie, tout le monde le dit, et la reine et moi nous nous souvînmes que nous avions dit : « Madame a la mort peinte sur le visage. » En quittant Versailles, Monsieur était dans une irritation extrême et la princesse tout en larmes[1]. » Elle était alors nerveuse et agitée : il lui fallait à tout prix chercher des distractions qui pussent lui faire oublier, ne fût-ce qu'un instant, les misères et les humiliations de son intérieur; elle n'avait, d'ailleurs, jamais été plus entourée ni plus admirée; tout ce qui à la cour était grandeur, talent ou génie, lui faisait cortège; son retour d'Angleterre était un véritable triomphe, mais, de même que pour les triomphateurs romains, l'insulteur avait sa place auprès d'elle, et c'était son époux.

Parmi ceux qu'elle recevait le plus souvent à Saint-Cloud, on comptait le maréchal de Turenne, le duc de La Rochefoucauld, Mme de la Fayette, le

1. Mlle de Montpensier, *Mémoires*, édition Charpentier, t. IV, p. 144.

marquis de la Fare, M. de Tréville[1], plusieurs Anglais distingués, et parmi eux l'ambassadeur sir Ralph Montagu; mais celui qu'elle accueillait avec une faveur de plus en plus indiquée, c'était Bossuet, alors évêque de Condom. Comme si une main, invisible pour les autres, lui eût marqué l'heure prochaine de ses adieux à la terre, les questions religieuses la préoccupaient chaque jour davantage, et chaque jour aussi elle prenait un plaisir plus vif à s'entretenir, dans ses moments de solitude, avec le grand évêque et à écouter ses graves et profonds enseignements. « J'ai songé trop tard à me vouloir sauver, » lui avait-elle dit, en se déclarant fort ignorante et le priant humblement de l'éclairer sur les questions du salut[2]. Quelques temps après, en rendant compte à la reine des derniers moments de son illustre pénitente, il devait proclamer tout ce qu'il avait trouvé en elle de douceur, de bonté et de pieuse abnégation.

1. M. de Tréville, gentilhomme du Béarn, un peu plus jeune que Louis XIV et élevé avec lui, était cornette de la 1re compagnie des mousquetaires. C'était un homme d'infiniment d'esprit et du plus agréable abord; il avait aussi beaucoup étudié. Madame le considérait comme un de ses amis les plus intimes.

2. Mlle de Montpensier, *Mémoires*, t. IX, p. 76.

CHAPITRE XIII

Madame à Saint-Cloud. — Imprudences qu'elle commet. — Ses premières douleurs. — Le verre d'eau de chicorée. — La princesse se croit empoisonnée par mégarde. — Ses intolérables souffrances. — Ses paroles touchantes à Monsieur. — Son courage. — Les médecins assurent qu'elle ne court aucun danger. — Reproche que leur adresse Monsieur. — La princesse ne se fait pas d'illusions sur son état. — Visite du roi et de la reine. — Belles paroles de Madame au roi. — Recommandation de Madame à l'ambassadeur d'Angleterre. — Le chanoine Feuillet. — Sa sévérité en opposition avec l'humilité de la princesse. — Elle ne veut plus penser qu'à Dieu. — Elle reçoit les sacrements. — Arrivée de Bossuet. — Ses exhortations touchantes. — La bague d'émeraude. — Admiration que la princesse inspire à Mme de la Fayette. — Sa mort chrétienne. — Sir Thomas Armstrong en porte la nouvelle à Charles II. — Douleur de ce prince. — Il recommande à sir Thomas de ne pas parler d'empoisonnement. — Départ pour Londres du maréchal de Bellefonds. — Lettre de Lionne à Colbert de Croissy. — Autopsie du corps de Madame. — Les médecins anglais et français s'accordent à dire qu'il n'y a pas d'empoisonnement. — Le peuple anglais croit au poison. — Son irritation et ses menaces contre les Français — Le duc d'Orléans se saisit des papiers de Madame. — Ressentiment de Charles II contre son beau-frère. — Les Français peu aimables pour les étrangers. — Charles II envoie Buckingham à Paris. — Entente établie entre les deux monarques contre la Hollande. — Triomphe posthume de Madame. — Les honneurs royaux lui sont rendus. — Douleur générale. — Prochain mariage de Monsieur avec la princesse Palatine. — Le poison est étranger à la mort de Henriette-Anne d'Angleterre.

Nous touchons maintenant à cette catastrophe soudaine, dont on ne peut suivre les détails sans

un serrement de cœur et qui fut un deuil général, lorsqu'on apprit que cette jeune Henriette d'Angleterre, dont la parole était une caresse pour tous ceux qui l'approchaient, était tombée malade et avait expiré en neuf heures, avec cette hâte de la mort que Bossuet rendait si bien par ces paroles : « Madame se meurt, Madame est morte », et qu'ainsi « on perdoit avec elle toute la joie, tout l'agrément et tous les plaisirs de la cour[1] ». Il n'y a dans l'histoire qu'un petit nombre de privilégiés, dont la fin ait le pouvoir d'attendrir la postérité : certainement Henriette-Anne est de ceux-là.

Depuis son retour à Saint-Cloud, elle ressentait des douleurs au côté et à l'estomac, auxquelles elle était sujette; sans doute, la fatigue du voyage et les insomnies avaient irrité son sang; il faisait, du reste, une chaleur excessive.

Le vendredi 27 juin, malgré l'avis de M. Yvelin, son médecin ordinaire, elle voulut se baigner dans la Seine, mais s'en étant mal trouvée, elle y renonça pour le lendemain. Mme de la Fayette, à laquelle nous empruntons ces détails, arriva à Saint-Cloud le samedi à 10 heures du soir et trouva Madame, se promenant dans les jardins éclairés par la lune, et qui, tout en se plaignant à son amie de l'état de sa santé, avait soupé comme à son ordinaire ; elle resta

1. Lettre de Mme de Sévigné à Bussy-Rabutin, le 6 juillet 1670.

dehors jusqu'à minuit. Le lendemain, elle se leva de bonne heure et se rendit dans l'appartement de Monsieur[1]; après y être restée assez longtemps, elle passa dans la chambre de Mme de la Fayette, lui dit qu'elle avait bien passé la nuit et ensuite elle la quitta. Son amie lui rendit bientôt sa visite, et Madame lui avoua qu'elle était triste et chagrine : « Mais, ajoute Mme de la Fayette, la mauvaise humeur dont elle parloit, auroit fait les belles heures des autres femmes, tant elle avoit de douceur naturelle et tant elle étoit peu capable d'aigreur et de colère. »

On vint l'avertir que la messe allait commencer, et elle s'y rendit; quand elle fut revenue dans sa chambre, elle s'appuya sur Mme de la Fayette, en lui disant « avec un ton de bonté qui lui étoit si particulier », qu'elle ne serait pas de si méchante humeur si elle pouvait causer avec elle, mais qu'elle était si lasse de toutes les personnes qui l'environnaient, qu'elle ne les pouvait plus supporter. Elle

1. Dans la dernière édition de l'*Histoire de Henriette d'Angleterre* par Mme de la Fayette, M. Anatole France reproduit à cette date fatale du 29 juin, une longue lettre, écrite par Madame à Anne de Gonzague, princesse Palatine, où elle lui fait part en détail de tous ses chagrins domestiques. Cette lettre, dont l'original aurait été trouvé dans les papiers du cardinal de Retz, et dont M. Monmerqué ne possédait qu'une copie, a été publiée pour la première fois dans les *Archives de la Bastille*, t. IV, p. 33; par sa date même, par sa longueur et par son style, elle nous semble faire partie de ces épîtres supposées, si fréquentes à l'époque dont nous nous occupons.

alla ensuite voir faire le portrait de sa fille, Mademoiselle, par un peintre anglais, et se mit à parler à Mmes d'Épernon[1] et de la Fayette de son voyage en Angleterre et du roi Charles II; cela lui rendit une certaine gaieté, et, au dîner, qui eut lieu en public, elle mangea comme d'habitude. Le repas terminé, elle se mit à décoiffer Mme de la Fayette pour voir les blessures que cette dame avait reçues à la tête par la chute d'un châssis et lui demanda si elle avait eu peur de la mort : « Pour moi, dit-elle, je ne crois pas que j'en eusse peur[2]. » Elle se coucha ensuite sur des carreaux, comme elle le faisait souvent dans ses moments de liberté, et fit asseoir près d'elle Mme de la Fayette, de sorte que sa tête reposait presque sur ses genoux; alors, malgré toutes les conversations qui se tenaient autour d'elle, la princesse s'endormit. Mme de la Fayette, qui veillait sur elle et qui bien souvent l'avait vu conserver dans son sommeil la gracieuse et calme expression de sa physionomie, fut frappée cette fois de l'altération effrayante de ses traits, qu'elle ne s'expliquait pas[3]. A son réveil, la princesse conserva une si mauvaise mine, que Monsieur lui-même en fut étonné et le fit observer à Mme de la Fayette. Passant ensuite dans le salon, Madame

1. Marie du Cambout, veuve de Bernard de Nogaret, duc d'Épernon.
2. Olivier d'Ormesson, *Journal*, t. II, p. 593.
3. Le même fait est rapporté par d'Ormesson.

s'entretint pendant quelques temps avec M. de Boisfranc, trésorier du duc d'Orléans, et souvent elle interrompit la conversation pour se plaindre de son mal de côté ; Monsieur, qui devait se rendre à Paris, descendit, mais ayant rencontré sur l'escalier Mme de Meckelbourg, il remonta avec elle. Tandis que la princesse parlait à cette dernière, Mme de Gamaches vint lui apporter un verre d'eau de chicorée qu'elle avait l'habitude depuis quelques jours de prendre pour se rafraîchir ; ce fut Mme de Gourdon, sa dame d'atours, qui le lui présenta. « Après l'avoir bu, elle se prit le côté en s'écriant d'une voix douloureuse : « Ah ! quel point « de côté ! Ah ! quel mal ! Je n'en puis plus ! Je suis « empoisonnée[1] ! »

Dès le premier moment de ses souffrances, Madame avait beaucoup rougi ; son visage passa ensuite à une pâleur livide ; elle continua à se plaindre de douleurs cruelles au creux de l'estomac, et, comme elle pouvait à peine se soutenir, on dut presque la porter sur son lit et la déshabiller. Mme de la Fayette dit, en lui baisant les bras, qu'il fallait qu'elle souffrît beaucoup, elle qui était si patiente. Dès qu'elle fut couchée, on alla chercher M. Esprit, son premier médecin, qui voulut rassurer la malade, en lui disant qu'il s'agissait d'une

1. L'abbé Bourdelot, médecin, *Relation de la maladie, mort et ouverture du corps de Madame.* (Ms., bibliothèque Mazarine.)

simple colique, mais la princesse s'écria que son mal était bien plus grave qu'on ne le croyait, qu'elle allait mourir et qu'on fît venir son confesseur. « Monsieur étoit devant son lit, elle l'embrassa et lui dit avec une douceur et un air capable d'attendrir le cœur le plus barbare : « Hélas! Monsieur, vous ne m'aimez plus, il y a longtemps, « cela est injuste; je ne vous ai jamais manqué[1]. » Monsieur parut fort touché, mais il ne fit aucune réponse; le silence dans la chambre n'étoit interrompu que par le bruit des sanglots des assistants. Tout à coup Madame dit à haute voix qu'on examinât l'eau qu'elle avait bue, que c'était certainement du poison, et qu'on lui apportât de l'antidote. « J'étois dans la ruelle auprès de Monsieur, dit Mme de la Fayette et, quoique je le crusse fort incapable d'un pareil crime, un sentiment ordinaire à la malignité humaine me le fit observer avec attention. Il ne fut ni ému ni embarrassé de l'opinion de Madame; il dit qu'il falloit donner de cette eau à un chien; il opina comme Madame, qu'on allât quérir de l'huile et du contre-poison, pour lui ôter une pensée si fâcheuse. » « Elle répéta encore qu'il fallait qu'on l'eût empoisonnée par mégarde; Mme des Bordes, sa femme de chambre, alla prendre dans sa garderobe la bouteille d'eau de chicorée et la coupe où Madame avoit bu, qu'elle emplit devant Son Altesse

1. Mme de la Fayette, p. 173, édition de 1720.

Royale et la but : Mme de Meckelbourg en but aussi, ce qui a osté plus tard tout soupçon que cette eau eust rien de meschant[1]. » Sainte-Foy, premier valet de chambre de Monsieur, lui avait apporté de la poudre de vipère ; on lui fit encore prendre de l'huile et d'autres drogues, qui causèrent des vomissements et ne firent guère qu'aggraver les douleurs. Elle tomba ensuite dans une sorte d'abattement qu'on prit pour du repos, mais elle dit qu'elle n'avait plus la force de crier, quoiqu'elle souffrît toujours autant, et qu'il n'y avait pas de remède pour son mal[2].

Voyant donc que les contrepoisons ne produisaient aucun bon résultat, Madame se résignait à la mort avec une patience admirable ; Mme de Gamaches, ayant constaté qu'elle avait les extrémités froides, Monsieur s'en inquiéta, et, M. Esprit lui ayant dit que c'était là un effet ordinaire de la colique et qu'il n'y avait aucun danger, le prince, fort en colère, lui dit : « Vous m'aviez aussi répondu de Monsieur de Valois et il est mort ; vous me répondez de Madame, elle mourra aussi. » Cependant, d'après l'ordonnance de M. Esprit, elle fut saignée au bras. A ce moment arriva le curé de Saint-Cloud qu'elle avait fait appeler ; elle dit à Monsieur avec une tranquillité parfaite qu'elle voulait se confesser.

1. Relation de l'abbé Bourdelot.
2. *Ibidem*.

Sa première femme de chambre passa à son chevet pour la soutenir et, comme elle voulait s'éloigner au moment de la confession, Madame la retint et se confessa devant elle. Le curé se retira aussitôt après et Madame adressa à voix basse quelques paroles douces et aimables à son mari.

Bientôt arrivèrent de Paris et de Versailles MM. Yvelin et Vallot, qu'on avait envoyé chercher; ils se réunirent en consultation avec M. Esprit, et après avoir longtemps conféré, ils affirmèrent encore à Monsieur « sur leur existence » qu'il n'y avait aucun danger; en apprenant cette assurance des médecins, Madame, de sa voix la plus calme, comme si la mort lui était chose indifférente, déclara que ces Messieurs se trompaient et qu'en réalité il n'y avait pas de guérison possible. Aussi quand M. le Prince vint la voir, elle lui dit qu'elle se mourait et qu'elle n'espérait plus que dans la la mort, pour être délivrée de ses douleurs[1].

La nuit était venue, et au milieu du silence qui s'était fait autour d'elle, la princesse entendit qu'on la trouvait mieux. « Cela est si peu véritable, dit-elle, que si je n'étois chrétienne, je me tuerois, tant mes douleurs sont excessives. Il ne faut souhaiter de mal à personne, mais je voudrois bien que quelqu'un pût sentir un moment ce que je souffre, pour connoître de quelle nature sont mes douleurs. » Elle

1. Mme de la Fayette.

voulut ensuite changer de lit; on lui en prépara un petit dans la ruelle, et elle y alla sans être portée, mais dès qu'elle y fut, elle sembla beaucoup plus mal. Les médecins, voulant la voir de plus près, approchèrent un flambeau, et Monsieur demanda à la princesse si cette lumière ne l'incommodait pas : « Oh! non, Monsieur, lui dit-elle; rien ne m'incommode plus; je ne serai pas en vie demain matin, vous le verrez! » On lui fit prendre un peu de bouillon, mais, au lieu de lui rendre quelque force, il lui causa un redoublement de souffrances, mais sans qu'elle en parût agitée.

Le roi avait plusieurs fois envoyé savoir de ses nouvelles; M. de Créquy, qui était passé par Saint-Cloud en allant à Versailles, vint lui dire qu'il la croyait très mal, et Louis voulut la voir; il arriva vers dix heures et demie du soir. Madame éprouvait alors une aggravation de douleurs, et le roi, ayant pris à part les médecins, leur demanda ce qu'ils pensaient de l'état de la malade; eux, qui avaient un peu avant répondu d'elle sur leur vie, commencèrent alors à avouer qu'il était fort dangereux, que la gangrène était à craindre et qu'il fallait donner à la princesse les derniers sacrements. « Mais, leur dit le roi, on n'a jamais laissé mourir une femme, sans lui porter aucun secours. » Les médecins prétendirent encore qu'il fallait attendre[1]. La reine, la comtesse de

1. Mme de la Fayette.

Soissons et Mlle de Montpensier étaient venues avec le roi; Mlle de la Vallière et Mme de Montespan arrivèrent ensemble[1]. Madame fit un effort pour embrasser le roi et la reine, et comme Louis XIV cherchait à lui donner des espérances : « La première nouvelle, lui dit-elle, qu'on vous donnera à votre lever sera celle de ma mort ; embrassez-moi, Monsieur, continua-t-elle, pour la dernière fois. Oh ! ne pleurez pas, Monsieur, vous m'attendririez ; vous perdez une fort bonne servante, qui a toujours plus craint de perdre vos bonnes grâces qu'elle ne craignoit la mort. » Le roi avait le cœur si serré, qu'il pouvait à peine parler ; il engagea pourtant la princesse à penser à Dieu, après quoi son chagrin devint tel qu'il fut contraint de se retirer[2]. Le maréchal de Gramont, qui accompagnait le roi, s'approcha d'elle et lui dit les plus touchantes paroles d'amitié et d'adieux. Sur la demande de Mme de la Fayette, Monsieur envoya chercher l'évêque de Condom, mais en l'attendant on fit appeler M. Feuillet, chanoine de Saint-Cloud, pour administrer à Madame les derniers sacrements.

1. Mlle de Montpensier, *Mémoires*.

2. Cosnac, *Mémoires*, t. Ier, récit de la mort de Madame dans la notice, p. XLVIII. — Olivier d'Ormesson raconte que le roi, au moment de quitter Madame, lui aurait dit : « Je ne suis pas un grand prescheur, mais il me semble que, dans l'état où vous êtes, la grande fermeté ne convient pas et qu'il vous vaut mieux songer à mourir chrestiennement que fortement. » (Ormesson, *Journal*, t. II, p. 393.)

L'ambassadeur d'Angleterre, sir Ralph Montagu, dévoué de cœur à la princesse, était arrivé de son côté ; elle se montra d'autant plus heureuse de le voir, que plusieurs fois déjà elle avait parlé du roi son frère et qu'elle avait des recommandations à faire pour lui à l'ambassadeur. « Écrivez au roi, lui dit-elle en le voyant, écrivez qu'il perd la personne qui l'aimoit le mieux. » Montagu lui demanda si elle était réellement empoisonnée : « Ne mandez rien de pareil au roi mon frère, lui dit-elle, il faut lui épargner cette douleur ; il faut surtout qu'il ne pense pas à en tirer vengeance ; le roi n'en est pas coupable ; il ne doit pas s'en prendre à lui [1]. » Ne retrouve-t-on pas, dans ces tristes moments, l'amie toujours dévouée et la confidente fidèle des deux monarques, fidèle jusqu'à la mort ?

Il était onze heures du soir, M. Feuillet, « homme sévère et qui n'épargnoit personne », venait d'entrer; Madame fit retirer tout le monde. « Voyez, dit-elle, Monsieur Feuillet, en quel état je suis réduite. — En bon état, lui répondit-il, vous confesserez à présent qu'il y a un Dieu, que vous avez très peu connu pendant votre vie. — Il est vrai, mon Dieu, dit-elle avec un grand sentiment de douleur, que je ne vous ai point connu [2] ! » Alors commença de la part

1. Mme de la Fayette.

2. Récit de Feuillet, imprimé à Paris, chez Aubouyn, 1686, in-4. Un manuscrit de cette relation existe à la bibliothèque nationale, et un

du chanoine de Saint-Cloud une série d'exhortations pieuses, mais empreintes d'une austérité qui, vis-à-vis de la malheureuse princesse nous semble poussée jusqu'à la dureté la plus pénible, et auxquelles la pénitente ne se lassait pas de répondre avec la plus douce et la plus parfaite humilité. Frappé enfin lui-même de tout ce qu'il y avait de touchant dans son attitude, Feuillet ne put s'empêcher de dire plus tard : « Dieu lui donna des sentiments qui me surprirent et lui fit parler un langage que l'on n'entend point dans le monde ; elle fit des actes de charité et demanda si je la trouvois digne de recevoir Notre-Seigneur ; elle le demanda avec grande insistance. Je dis qu'on alloit appeler M. le curé. »

Madame, qui paraissait souffrir beaucoup, demanda le crucifix, dont s'était servi la reine, sa belle-mère, au moment de la mort ; elle le baisa avec ardeur et pria aussi qu'on lui remît un chapelet auquel étaient attachées des indulgences [1], et, comme on lui apportait le Saint-Sacrement, elle l'adora profondément en disant tout haut : « Oh ! mon Dieu, je suis indigne que vous veniez visiter une pauvre pécheresse comme moi ! » Après l'avoir reçu, elle demanda l'extrême-onction, tandis qu'elle

autre à la bibliothèque Mazarine, Ms. 2763. M. Feuillet a aussi prononcé une oraison funèbre de Madame.

1. Cosnac, *Mémoires*, t. Ier, notice, p. XLVIII.

avait encore la tête libre : « Mais avant, dit-elle, qu'on me fasse la charité de me saigner au pied, car j'étouffe[1]. » M. Brayer « médecin fort renommé », qui était venu de Paris, s'approcha d'elle et, lui ayant pris le bras, ne trouva plus de pouls ; le ventre, qui avait été jusque-là si douloureux qu'on ne pouvait le toucher, sans qu'elle fît des plaintes désespérées, était devenu insensible. Ces symptômes lui parurent cruellement décisifs et il ne s'opposa point à ce qu'on lui fit la saignée qu'elle demandait[2]. Elle eut une faiblesse, pendant qu'elle avait le pied dans l'eau et cette fois le sang ne sortit pas. Elle reprit alors sa croix et après avoir renouvelé les actes de foi, d'espérance et de charité, elle ne put s'empêcher de dire : « Mon Dieu ! les grandes douleurs ne finiront-elles pas bientôt ! » Feuillet, avec sa rigueur habituelle, releva ces paroles : « Quoi ? Madame, voilà vingt-six ans que vous offensez Dieu et il n'y a que six heures que vous faites pénitence ! » Devant cette sévère apostrophe elle s'inclina humblement et s'informa à quelle heure Jésus-Christ était mort ; Feuillet lui répondit que c'était à trois heures. « Peut-être, dit-elle, qu'il me fera la grâce de mourir à pareille heure. » Monsieur s'était éloigné à la demande de la mourante ; on l'alla chercher et il revint l'embrasser en pleurant ; elle le

1. Récit de Feuillet.
2. Relation de l'abbé Bourdelot.

pria alors avec les paroles les plus touchantes de se retirer, afin qu'elle ne pensât plus qu'à Dieu[1].

On lui donna l'extrême-onction, et au moment même où on achevait de lui appliquer les saintes huiles, survint l'évêque de Condom ; nous savons la confiance et l'admiration qu'elle ressentait pour ce grand homme : son arrivée fut pour elle un soulagement, c'était le vrai médecin de son âme. La princesse montra autant de satisfaction qu'il éprouva de chagrin, en la trouvant dans un pareil état ; il lui dit, en s'approchant d'elle : « Madame, l'espérance ! — Oui, dit-elle en se tournant péniblement vers lui, je l'ai tout entière ; je suis résolue à la mort, je suis soumise à Dieu et j'espère en sa miséricorde. » Bossuet se prosterna contre terre avec tous les assistants, parmi lesquels on remarquait le maréchal de Bellefonds[2] et M. de Tréville[3] ;

1. Récit de Feuillet. — Relation de l'abbé Bourdelot.

2. Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds. Il avait été fait maréchal de France en 1668 ; ce fut lui que le roi envoya en Angleterre pour porter à Charles II ses compliments de condoléance, après la mort de Madame. Il retourna en Angleterre comme ambassadeur en 1673. Quoiqu'il eût les plus brillants états de service militaire, il n'en tomba pas moins en disgrâce pendant plusieurs années ; il donna alors un libre cours à la ferveur des sentiments religieux qu'il avait professés toute sa vie. Il mourut à Vincennes en 1694.

3. La mort de Madame lui causa la plus vive impression. « Tréville, nous dit la Fare, que je ramenai ce jour-là de Saint-Cloud, et que je retins à coucher avec moi, pour ne le pas laisser en proie à sa douleur, en quitta le monde et prit le parti de la dévotion, qu'il a toujours soutenue depuis ». — « Il se tourna du côté de Port-Royal, dont il devint l'oracle. » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 474).

après avoir invité la princesse à s'unir d'intention avec lui, il fit à haute voix une prière pour implorer de Dieu la rémission de ses péchés, par les mérites du sang de Jésus-Christ crucifié, en assurant Madame qu'elle devait espérer cette grâce, si elle mettait toute sa confiance dans la bonté du Sauveur. Elle lui dit : « Mon cœur vous répond. — Vous voyez, continua-t-il, Madame, ce que c'est que le monde ; vous le voyez par vous-même ; n'êtes-vous pas bien heureuse que Dieu vous appelle à son éternité ? » Comme, pour ne pas la fatiguer, il s'était arrêté un instant, la princesse lui dit : « Ne croyez pas que que je ne vous écoute point, parce que je retourne la tête ; je suis fort attentive. Continuez[1]. »

Bossuet lui fit alors observer que, dans sa position, elle devait un grand exemple au monde et qu'il lui fallait implorer de Dieu son pardon pour toutes les irrévérences qu'elle avait commises devant ses autels. « Je le fais de tout cœur, » répondit-elle. Alors avec un de ces gestes pleins de grandeur qui lui était familiers, lui montrant le crucifix : « Voilà, Madame, dit l'illustre évêque, Jésus-Christ qui vous tend les bras ; voilà celui qui vous donnera la vie éternelle et qui ressuscitera ce corps qui souffre tant. » Elle répondit : *Credo, credo!* Sa première femme de chambre s'étant alors approchée pour la servir, elle lui dit en anglais, pour qu'on ne

1. Cosnac, *Mémoires*, t. Ier, notice, p. LI.

l'entendît pas, avec une présence d'esprit parfaite : « Lorsque je serai morte, donnez à M. de Condom l'émeraude que j'avais fait faire pour lui[1]. » Puis, se sentant prise de faiblesse, avec ce sourire doux et résigné, qui accompagnait toutes ses paroles, elle demanda un moment de repos et l'évêque se retira vers la fenêtre, en priant Dieu pour elle !

Mme de la Fayette, qui ne la quitta pas pendant cette nuit douloureuse, est profondément touchée de tant de courage et d'abnégation : « Elle ne tourna jamais, nous dit-elle, son esprit du côté de la vie ; jamais un mot de réflexion sur la cruauté de sa destinée, qui l'enlevoit dans le plus beau de son âge ; point de question aux médecins pour s'informer s'il étoit possible de la sauver ; point d'ardeur pour les remèdes, qu'autant que la violence de ses douleurs lui en faisoit désirer ; une contenance paisible au milieu de la certitude de la mort, de l'opinion du poison et de ses souffrances, qui étoient cruelles ; enfin un courage, dont on ne peut donner d'exemple et qu'on ne sauroit bien représenter. »

M. Feuillet était resté près d'elle, et au bout de quelques minutes, elle lui dit : « C'en est fait, rappelez M. de Condom. » Il revint aussitôt et, la trouvant fort changée : « Madame, lui dit-il, en

1. Après la mort de Madame, Bossuet ne cessa jamais de porter ce touchant souvenir de sa royale pénitente.

lui présentant le crucifix, vous croyez en Dieu, vous espérez en Dieu, vous l'aimez. » On l'entendit distinctement répondre : « De tout mon cœur. » Elle prit alors le crucifix et le tint serré contre ses lèvres, jusqu'à ce que la faiblesse de son bras le laissât tomber : elle avait perdu connaissance ; après deux ou trois petits mouvements dans la bouche, elle expira[1] ! Il était deux heures et demie du matin. « Comme Dieu ne vouloit plus exposer aux illusions du monde les sentiments d'une piété si sincère, il a fait ce que dit le Sage : il s'est hâté[2]. »

Trois heures environ après ce fatal dénouement, un des Anglais que Madame avait honoré de son amitié, sir Thomas Armstrong, arrivait à Saint-Cloud, et, après avoir contemplé un instant le corps inanimé de la princesse, montait à cheval et partait à toute bride, pour retourner en Angleterre ; ce fut lui qui, le premier, annonça au roi Charles II la perte irréparable qu'il venait de faire, sans lui dissimuler les bruits d'empoisonnement, qui circulaient à la cour de France. Le roi versa des larmes en abondance et ne put réprimer une violente imprécation contre Monsieur, mais bientôt reprenant possession de lui-même, il dit à son interlocuteur :

1. « Ce fut un cry de Monsieur fondant en pleurs et de tous les domestiques, qui fit un spectacle le plus horrible qu'on eût jamais vu. » (*Relation de l'abbé Bourdelot.*)

2. Bossuet, *Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.*

« Je vous en prie, sir Thomas, ne dites pas un mot de tout cela[1]. »

Dès le lendemain, Louis XIV écrivait à Charles II une lettre des plus affectueuses, bientôt suivie d'une dépêche de M. de Lionne à Colbert de Croissy[2], dans laquelle il lui annonçait le départ pour Londres du maréchal de Bellefonds, chargé de porter officiellement au roi de la Grande-Bretagne les compliments de condoléance de Louis XIV. Le maréchal, qui avait été témoin des souffrances et de la mort de Madame, pouvait, mieux que personne, rendre compte à Charles II des circonstances de ce déplorable événement. « Il pourra mieux dire de vive voix en quel estat il a vu le roy, qui y estoit accouru et qui ne partit point que cette princesse ne fust preste d'expirer, que je ne le puis mander ; quelles marques de tendresse et d'affection réciproque ils se donnèrent l'un à l'autre, combien de larmes il en a cousté à Sa Majesté et pendant son mal et depuis sa perte ; les désespoirs de Monsieur et l'affliction et la consternation générales de toute la cour et de tout Paris. Si quelque chose pouvoit laisser de la consolation dans un accident de cette nature et dans une si grande perte, qui doit être par mille raisons excessivement re-

1. *Bakers Chron.*, London, 1730, p. 653, cité par M[rs] Everett Green, *Lives of the princesses of England*, vol. VI, p. 567.

2. *Affaires étrangères*, 1[er] juillet 1670, Angleterre, t. XVI, p. 1[re].

grettée, ce seroit sans doute la manière de cette mort, également sainte et chrestienne d'une part, et ferme et héroïque de l'autre ; jamais on n'a vu une plus grande résignation à la volonté de Dieu, plus de passion et de dévotion de bien recevoir tous ses sacrements, comme elle a fait, plus de confiance à la bonté et miséricorde divines (M. l'évêque de Condom, qui l'a assistée dans ce passage, dit là-dessus des choses merveilleuses); et d'un autre costé, jamais il ne s'est vu une si grande fermeté d'âme, moins de crainte de la mort, plus de sécheresse dans ses yeux, pendant qu'elle voyoit fondre en pleurs le roy, Monsieur, toute la cour et tous ses domestiques. »

Le maréchal devait en outre remettre au roi d'Angleterre la relation de l'autopsie du corps de Madame, destinée à combattre toutes les idées d'empoisonnement, qui s'étaient répandues en Angleterre aussi bien qu'en France. « Comme le public ne manque jamais, dans les morts subites des grands princes, de soupçonner qu'elles peuvent avoir esté précipitées, et que mesme, dans la violence du mal de Madame, on se prist indifféremment à toutes sortes sortes de remèdes, dont chacun apportoit le sien, comme de l'orviétan, de la poudre de vipère et tout ce qui pouvait chasser un venin, qu'on auroit dans le corps, le roy et Monsieur ont désiré que son corps fust ouvert en présence de nos plus

fameux médecins, que M. l'ambassadeur d'Angleterre y assistast et y amenast ceux de sa confiance qu'il voudroit ; cela se fit hier au soir. Ledit sieur ambassadeur y amena un médecin anglois[1] et un chirurgien du roi de la Grande-Bretagne ; on fit la dissection en présence de tous et de plus de cent autres personnes, qui estoient dans la chambre ; et à mesure qu'on examinoit une partie, comme l'estomac, le foye, le cœur, le poulmon, la rate, les intestins, etc., on escrivoit en quel estat on l'avoit trouvée. Ainsi on a fait une relation fort exacte de tout, qui a esté signée de tous les médecins, chirurgiens, et nommément des deux Anglois, sans qu'il se soit rencontré aucune différence de sentiments[2]. » Le ministre ajoutait que, s'étant trouvé présent au rapport fait à Louis XIV par M. Vallot, il avait entendu ce dernier soutenir qu'il n'y avait pas à s'étonner qu'un mal de peu d'heures avait emporté Madame puisque, dans l'état où elle était, il y avait plus de trois ou quatre ans qu'elle ne vivait quasi que par miracle. Il appuyait cette assertion sur l'état déplorable, dans lequel on avait

1. Le médecin se nommait Hugh Chamberlain, et le chirurgien du roi Alexander Boscher. Avec l'ambassadeur se trouvaient aussi le comte de Salisbury, l'abbé de Montagu et James Hamilton. Les relations et certificats des médecins anglais et français ont été imprimés à la fin du VIe volume : *Lives of the princesses of England,* Appendix, p. 586 et suivantes.

2. Lionne à Colbert de Croissy.

trouvé tous ses organes, sauf l'estomac, où le poison n'aurait pas manqué de laisser des traces profondément marquées, et qui était resté tout à fait intact.

De son côté l'ambassadeur Colbert écrivait à Louis XIV, le 2 juillet : « La douleur que le roy de la Grande-Bretagne ressent de la mort de Madame ne se peut pas exprimer, et tous ceux qui sont dans les intérêts de l'Espagne ou de la Hollande commencent à débiter tout ce qui peut l'aigrir contre la France. Milord Arlington me vient de dire que lui et tous ceux, qui ont part à la grande affaire, apporteroient tous leurs soins à empescher que ce funeste accident n'y apportast aucun changement. Il m'a prié en mesme temps de dépescher ce courrier en toute diligence à Vostre Majesté, afin qu'il lui plaise disposer Monsieur à ne pas ouvrir le dernier paquet que le chevalier Jolins, sous-lieutenant des gendarmes anglois de Vostre Majeté, portoit à Madame, qui contient des chiffres et lettres concernant la grande affaire, dont le roy d'Angleterre souhaite que Monsieur n'ait pas connoissance, et il m'a prié, comme je fais à ce courrier, au cas qu'il ne rencontre pas en chemin le dit sieur Jolins, d'aller descendre chez l'ambassadeur d'Angleterre, où il sera, et de remettre, ou audit ambassadeur ou audit Jolins, la lettre que milord Arlington lui escrit, pour empescher qu'il ne remette le paquet de Madame entre les mains de

Monsieur. Le roy d'Angleterre désire passionnément aussi que Votre Majesté veuille bien faire retirer toutes les lettres qu'il a escrites à Madame, parce que la plupart regardent la grande affaire, et me les faire envoyer toutes cachetées pour les lui rendre, en sorte que Monsieur ne les puisse voir. »

Sur ce point la déception de Charles II fut complète : le duc d'Orléans avait pris les devants ; à peine la princesse avait-elle rendu le dernier soupir qu'il s'était saisi de tous ses papiers[1]. C'est ainsi que les lettres du roi d'Angleterre à sa sœur ont été conservées en France et se trouvent aujourd'hui dans les Archives du ministère des affaires étrangères.

Le lendemain 3 juillet, Colbert de Croissy écrivait encore à M. de Lionne, dans une dépêche, en partie chiffrée : « Le roi d'Angleterre est inconsolable, et ce qui augmente encore son affliction, c'est qu'il y a bien des gens qui ne feignent pas de dire qu'elle (la princesse) a été empoisonnée, et ce meschant bruit court si fort dans la ville, qu'il y a eu mesme de la canaille qui a dit qu'il fallait faire

1. Il avait même contraint l'abbé de Montagu et Mme de Fiennes à l'aider à lire la correspondance secrète de Madame avec son frère et à la déchiffrer. Il prit aussi toutes les clefs et refusa de donner la totalité de l'argent que l'ambassadeur Montagu avait été chargé de distribuer aux domestiques de Madame, et celui qui était destiné à acquitter une dette qu'elle avait contractée envers le comte de Saint-Albans. (Montagu to Arlington, 6 July, 1670. — Abbé de Montagu's desp., 13 th. Dec. — *French corresp. State papers office.*)

main basse sur les François. Néantmoins, Sa Majesté britannique, ni personne de la famille royale n'ont rien dit, qui témoigne qu'ils adjoustent aucune croyance à des discours si extravagants et si esloignés de la vérité. Mais trois hommes de la cour affectent d'y croire : le prince Rupert, parce qu'il a un penchant naturel à croire le mal ; le duc de Buckingham, pour faire de la popularité, et M. Trevor, parce qu'il est Hollandois de cœur, et par conséquent ennemi des François. »

On voit que les bruits d'empoisonnement avaient excité violemment les passions en Angleterre, et, si l'ambassadeur constate déjà les mauvaises dispositions de la populace de Londres, il n'exagère en rien. D'autres renseignements nous disent qu'on entendait partout crier : A bas les Français ! On proférait même contre l'ambassadeur des menaces d'une extrême violence, et son hôtel aurait été attaqué, si le roi n'y avait envoyé un détachement de ses gardes. On prétendait à Paris que Charles II avait reçu plus que froidement M. de Flamarens, envoyé par Monsieur pour lui porter ses compliments de condoléance, et que même l'ambassadeur d'Angleterre en France allait être rappelé [1].

Heureusement ces rumeurs dépassaient la mesure. Charles II tenait trop à conserver une bonne

1. Lord to lady Rochester. (Harleian Ms. 7003, f. 202.) — Vernon letter from Paris.. (*French corresp.*, 1670.)

entente avec la France, ainsi que les engagements déjà pris, pour se montrer aussi intraitable ; convaincu d'ailleurs de la douleur sincère que Louis XIV ressentait de la perte de Madame, il reçut avec une courtoisie parfaite l'ambassadeur d'abord, et ensuite le maréchal de Bellefonds, et parut satisfait de eurs explications, ainsi que des procès-verbaux de l'autopsie. Le 7 juillet, Colbert de Croissy put donc écrire à Louis XIV : « Tous les soupçons qu'on avoit voulu donner au roi d'Angleterre, et aux principaux de la cour sur la mort de Madame, sont à présent entièrement dissipés ; il ne leur reste plus que la juste douleur d'avoir perdu cette grande princesse. » La seule personne contre laquelle Charles II conservât une véritable rancune, c'était Monsieur ; il ne cachait pas son mécontentement des procédés de ce prince, avant et depuis la mort de sa femme. C'est contre cette espèce d'antipathie que le maréchal s'efforçait de réagir ; il écrivait de Londres à Louis XIV, le 10 juillet : « J'espère que j'acheveray d'estouffer les chagrins du roy contre Monsieur ; il ne luy a point fait de justice ; il se souvient seulement de la rigueur qu'il luy a tenue dans es prières qu'il luy avoit faites pour Madame. Je n'ay pas précisément pénétré avec quelle intention l'on s'est informé si M. le chevalier de Lorraine reviendroit bientost ; j'ay respondu que je ne le savois point du tout, et qu'il n'étoit pas aisé de de-

viner les pensées de Vostre Majesté sur les moindres bagatelles, dont on ne prend pas la liberté de lui parler, si elle n'en fait naître l'occasion[1]. »

Bellefonds ajoutait quatre jours plus tard, sous forme de conseil dans l'intérêt des bons rapports entre les deux pays, et ce n'est pas la première fois que pareil reproche nous ait été adressé : « Je prendray la liberté de dire à Vostre Majesté sur ce sujet, qu'une parole de sa bouche réveilleroit ses courtisans sur le soin que, dans toutes les cours, l'on a des estrangers, et sur le mespris que l'on leur témoigne dans la sienne. Il ne faut point s'étonner si la différence des procédés aliène les esprits ; il cousteroit peu pour les faire revenir, et, quelques bons traitements que les Anglois puissent recevoir ailleurs, un peu de civilité qu'on leur feroit en France les satisferoit beaucoup davantage[2]. »

Cependant, après s'être mis d'accord en cela avec le duc d'York[3], et pour donner la preuve de sa bonne volonté vis-à-vis de Louis XIV, le roi Charles II résolut d'envoyer à Paris le duc de Buckingham, chargé d'affirmer au roi de France que rien n'était changé dans ses sentiments, au

1. *Archives des affaires étrangères*, Angleterre, t. XVI, p. 51.

2. *Ibidem*, p. 72.

3. Le duc et la duchesse d'York, aussitôt après la mort de leu sœur, s'étaient empressés d'envoyer à Louis XIV des lettres, où ls protestaient de leurs regrets et de leur attachement au roi de France. (*Affaires étrangères*, Angleterre, t. XVI, p. 43.)

sujet du traité d'alliance et de garantie réciproque. Buckingham, qui jusque-là avait été tenu à l'écart des négociations secrètes, si bien conduites par Madame, fut touché de la marque de confiance que lui donnait son maître, et c'est, pénétré de la nécessité d'une entente parfaite avec la France, qu'il arriva à Paris. Suivant peut-être en cela les conseils de Bellefonds, Louis XIV le reçut avec les distinctions les plus flatteuses : ces honneurs et les présents que le roi ne ménagea pas[1] firent entrer, avec toute l'ardeur désirable, l'envoyé britannique dans les plans des deux monarques ; sa satisfaction ne connut même plus de bornes, quand Louis XIV lui eut promis d'insister auprès du roi d'Angleterre, pour qu'il eût le commandement du corps auxiliaire anglais, dans la future guerre contre la Hollande. Lorsqu'il quitta la France, le 10 septembre, le roi était parvenu à ses fins, et Charles II se trouvait engagé dans une entreprise, dont le but était la ruine des Provinces-Unies, en même temps que l'agrandissement et la sûreté de la France[2].

Nous l'avons vu, c'était à la jeune et infortunée princesse, si Française d'esprit et de cœur, mais également pleurée par ses deux patries, que Louis XIV devait la plus grande part de sa vic-

1. Il avait, entre autres, assuré une pension de dix mille livres à la comtesse de Shrewsbury, maîtresse de Buckingham.

2. Mignet, *Succession d'Espagne*, t. III, p. 215 et 267.

toire diplomatique. Malheureuse avec son mari, fatiguée des plaisirs « qui embarrassent le cœur sans pouvoir le remplir[1] », elle s'était donné la tâche de sceller l'alliance entre ses deux frères, et y avait consacré les dernières années de son existence : la mort était venue la saisir en plein succès. Aussi, ne serons-nous pas surpris de voir Louis XIV, après avoir écrit à Colbert de Croissy, que « la mort de Madame l'avoit touché d'une plus vive et sensible affliction que qui que ce fust au monde, sans qu'il en voulust excepter le roy d'Angleterre luimesme », se préoccuper de faire rendre à cette confidente bien-aimée les honneurs funèbres, qui ne devaient appartenir qu'à la royauté.

Le corps fut embaumé, placé dans un cercueil couvert de velours noir, brodé aux armes de Madame; on le transporta dans la chambre où elle était morte, maintenant tendue de noir. Le catafalque fut posé sous un dais de velours noir, galonné d'argent, et entouré de hérauts d'armes et autres officiers. La famille royale s'y rendit, selon l'usage, pour répandre l'eau bénite sur le corps de la défunte princesse. Le 1er juillet, son cœur, renfermé dans une boîte de vermeil, fut transporté au Val-de-Grâce en grande pompe et suivi d'un immense cortège; après quoi, les entrailles furent déposées dans l'église des Célestins. Le 4, à minuit,

1. Mascaron, *Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre.*

une longue procession, éclairée par des torches, en tête de laquelle étaient Mademoiselle d'Orléans, la princesse de Condé, les duchesses de Longueville, d'Angoulême, de Nemours, d'Aiguillon et de la Meilleraye, avec une foule d'autres dames de la cour, accompagnait à Saint-Denis le corps de la princesse. Toute sa maison et ses officiers sous les armes étaient présents. Après avoir suivi les allées de Saint-Cloud, le lugubre cortège traversa la Seine, passa par le bois de Boulogne et, après avoir suivi les rues silencieuses de Paris, il arriva vers deux heures du matin à la Basilique, où reposaient déjà tant de générations royales. Le cercueil fut déposé sous un dais de velours noir, et on chanta l'office des morts. Les assistants se retirèrent ensuite, laissant le corps sous la surveillance des religieux et d'un détachement des gardes de Monsieur, qui se relayèrent constamment, jusqu'au jour des obsèques solennelles, fixées au 21 août. Louis XIV voulut encore que rien ne fût épargné pour donner toute la pompe imaginable à ce dernier hommage rendu à tant de grâces, d'intelligence et de dévouement. Nous n'entreprendrons pas de raconter ici tous les détails de cette longue et somptueuse cérémonie, qui nous ont été conservés[1] ; nous nous contenterons

1. *Gazette de France*, p. 313 et suivantes. — Lettre de cachet du roy our es obsèques de Madame, duchesse d'Orléans. (Archives nationales, K 119 a 9.

de faire remarquer que, dans cette circonstance, le deuil ne fut pas seulement extérieur, et que l'attendrissement et les sanglots des personnes présentes témoignèrent des regrets profonds laissés par cette princesse, dont la bonté était telle, qu'elle ne voyait jamais couler une larme sans la tarir, et qu'elle n'entendait jamais une prière s'élever vers le ciel, sans l'exaucer sur la terre[1].

« La reine, dit un Anglais, témoin oculaire, y était présente, ce qui est un honneur tout à fait inusité jusqu'ici en pareil cas... L'évêque de Condom a parlé en chaire avec une éloquence, qui surpassait sa délicatesse et sa grâce habituelles... Tous les officiers de la défunte princesse, vêtus de deuil, au milieu d'un silence absolu, déposèrent dans la tombe les attributs de leurs charges, et dès que le cercueil y fut placé, toute l'assistance fondit en larmes, ce qui se présente rarement dans ces grandes cérémonies de l'enterrement des princes[2]. »

Cette douleur générale, qui ne cessait de se manifester, est sans contredit l'éloge le plus saisissant des grandes qualités de notre princesse et une sincère glorification pour sa mémoire ; nous n'avons donc pas à insister sur ce point : nous croyons d'ailleurs avoir assez fait connaître celle dont la perte fut un deuil pour deux grands royaumes : cette âme n'étai

1. Vatout, *Palais de Saint-Cloud,* p. 140.
2. Vernon's desp., 23rd August. (*French Corresp.*)

elle pas d'une trempe trop fine et trop délicate, pour pouvoir se heurter plus longtemps contre les difcultés de la vie? Mais comment ne pas se sentir attendri devant ce courage si doux et si résigné de ses derniers moments? Monsieur, comme on devait s'y attendre, se montra plus préoccupé de la mise en scène de son deuil que sa douleur ellemême[1], et après un peu plus d'une année de veuvage, le 21 novembre 1671, il épousa Élisabeth-Charlotte de Bavière, princesse Palatine, le plus parfait contraste, avec tout ce qui était bon goût, beauté, grâce, esprit vif et brillant, en un mot avec Henriette-Anne d'Angleterre[2].

Quant à la question de l'empoisonnement, dont le chevalier de Lorraine aurait été l'instigateur et le marquis d'Effiat l'instrument[3], qu'il nous soit permis de déclarer ici que nous n'y croyons pas. Non

1. Mlle de Montpensier, *Mémoires*.

2. Madame avait laissé deux filles : la princesse Marie-Louise, qui épousa plus tard le roi d'Espagne Charles II, et la princesse Anne-Marie, mariée à Victor-Amédée II, roi de Sardaigne.

3. Ces soupçons, appuyés plus tard non seulement par Saint-Simon, mais aussi par la princesse Palatine, seconde femme de Monsieur, désignaient le chevalier de Lorraine comme ayant envoyé d'Italie le poison, dont d'Effiat aurait frotté les bords du vase de vermeil, dans lequel l'eau de chicorée fut présentée à Madame. Depuis, Mme de Grancey, maîtresse de Monsieur, la maréchale de Clérembault, gouvernante de ses enfants, et le chevalier de Beuvron, se trouvèrent compromis par les soi-disant révélations de la Brinvilliers. Mais, outre que ni Saint-Simon, ni d'Argenson, ni la princesse Palatine n'ont pu fonder leurs accusations que sur des récits de seconde main, dont la véracité était plus que douteuse, la seconde femme de Monsieur

seulement on a pu remarquer, dans les lettres de Charles II, les craintes que lui causait l'état toujours précaire de la santé de sa sœur, mais Guy Patin, un médecin qui n'avait aucune attache avec la cour, après avoir constaté depuis longtemps déjà chez elle des symptômes alarmants pour sa vie, nous dit enfin : « On parle encore de la mort de Madame la duchesse d'Orléans ; il y en a qui prétendent par une fausse opinion qu'elle a été empoisonnée, mais la cause de sa mort ne vient que de la mauvaise constitution de ses entrailles... Il est certain que le peuple, qui aime à se plaindre et à juger de ce qu'il ne connoit point, ne doit pas être cru en telle rencontre[1]. » Mme de la Fayette, qui la voyait sans cesse, et Mlle de Montpensier[2] n'ont-elles pas signalé l'état déplorable de la princesse, avant qu'elle eût pris ce fatal breuvage, qui n'avait fait que précipiter une crise imminente ?

Aux assertions haineuses de Saint-Simon, qui, dans un récit dramatisé à dessein, fait jouer à Louis XIV, sur cette question du poison, un rôle de tout point invraisemblable, et qui n'était pas

lorsque le chevalier de Lorraine revint à la cour deux ans après la mort de Madame, n'hésita pas à se réconcilier avec lui. Certes, le chevalier ne nous est nullement sympathique, mais peut-on admettre que la princesse Palatine eût pu recevoir avec faveur un empoisonneur avéré ?

1. *Lettres de Guy Patin,* t. III, p. 392.

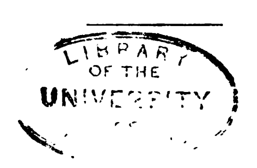
2. Cette princesse et M. de Lionne assurent que Madame mourut du *choléra morbus,* maladie alors presque complètement inconnue.

d'ailleurs un contemporain, nous pouvons opposer, outre les deux procès-verbaux d'autopsie, l'opinion de Voltaire, et surtout les études faites sur cette mort, presque subite, par la science médicale moderne[1]. Sans vouloir suivre dans tous leurs détails les observations des hommes éminents, que nous cite le dernier éditeur de l'histoire de Henriette d'Angleterre, par Mme de la Fayette, et qui aboutissent à la constatation d'une *péritonite suraiguë*, nous nous contenterons de conclure avec lui que, « dans tous les cas, Henriette d'Angleterre n'a pas été empoisonnée[2] ».

En présence de cette fin foudroyante, n'éprouve-t-on pas un réel soulagement à penser au moins qu'il ne s'est pas rencontré un homme assez criminel, ni assez lâche, pour faire froidement boire la mort à cette princesse, qui, pendant sa trop courte existence, n'avait su que pardonner et faire le bien ?

1. E. Littré, *Médecine et médecins,* p. 489 et suivantes. — J. Loiseleur, articles du 2, 3 et 4 novembre 1872 dans le journal *le Temps.* — Jaccoud, *Pathologie,* 1877, t. II, p. 159.

2. M. Anatole France, Introduction à l'*Histoire de Henriette d'Angleterre,* p. LXVIII et suivantes. Nous pourrions citer également une lettre de Bossuet, écrite à son frère et reproduite dans les *Études sur la vie de Bossuet,* par M. Floquet, qui repousse toute idée de poison; mais l'authenticité de cette lettre a été, à tort ou à raison, mise en doute par M. Walckenaer. Nous nous bornerons donc à renvoyer le lecteur à l'ouvrage que nous avons indiqué plus haut.



APPENDICE

Mémoire d'un chirurgien du Roy d'Angleterre, qui a este present à l'ouverture du corps de Madame royalle de France, sœur du R. d'Angleterre (Voyez page 429).

Le 30[me] Juin, 1670, il me fut dit au matin que Madame estoit morte subitement. J'allay chez M[gr] l'ambassadeur d'Angleterre, qui me commanda d'aller avec un sécretaire à St. Clou, où le corps de la deffunte princesse estoit et devoit estre ouvert, pour y assister. Je m'y rendis avec le dit sécretaire, où je rencontray les médecins du Roy de France et ses chirurgiens, et en la presence de son Excellence, du Comte Dalsbery (*sic*), de M[r] l'Abbé de Montagu, et de M[r] Hamilton, le corps fut exposé sur une table. Je desiray de voir le dos, où je ne trouvay rien d'extraordinaire *. L'incision estant faite pour l'ouvrir, il en sortit une vapeur fœtide et de mauvaise odeur ; le ventre estant ouvert, on trouva l'épiploon tout mortifié et gangrené, les intestins tendant aussi à mortification et putréfaction, fort décolorés, le foye d'une couleur gris jaunâtre tout brulé, en sorte

* *Note marginale.* Il m'a dit aux Capucains, comme je lui demandois si le visage estoit livide, qu'il l'estoit en quelques endroits et le dos entièrement.

qu'en le touchant, il tomboit entre les doigts par miettes, sans aucune apparence de sang, la vessie du fiel fort pleine et diffusée d'une bile fort haute en couleur, qui sembloit par son espanchement avoir donné la couleur aux autres parties voisines, la ratelle bonne de couleur et grosseur naturelle, le rein gauche un peu flétry et mal, mais bon dans sa substance, le droit fort bon, toute la capacité du bas ventre pleine d'une matière sanieuse, putride, jaunâtre, aqueuse et grasse comme de l'huile, le ventricule ou estomach par l'extérieur beau et bien conditioné, mais au dedans tout fourré et teint d'une bile aduste, jusques au haut de l'œsophage, laquelle se netoioit aisément avec le doigt, sans y avoir trouvé aucune excoriation, depuis l'orifice d'en haut jusques au bas, que je visitay fort exactement; seulement un petit trou dans la partie moyenne et antérieure, lequel estoit arrivé par mégarde du chirurgien qui l'avoit coupé. Surquoy je fus le seul qui fis instance, mais l'ayant bien visité de près, je n'y trouvay aucune excoriation, ni corrosion, ni noirceur, ni dureté, ni macule, ni lésion d'aucune autre partie. Au reste fort bon dans toute l'estendue du ventricule. Le poulmon adhérant aux costes du costé gauche, remply d'une matière spumeuse, le costé droit meilleur, mais non pas tout à fait bon; le cœur gros et renfermé dans la liqueur du péricarde fort bon et naturel, mais toutes les parties en général fort exsangues.

L'on n'a point ouvert la teste ni les boyaux; la cause de la mort ayant esté trouvée dans le ventre, qui est, à ce qu'on a jugé, une trop grande effusion de bile.

RÉFLEXIONS

Le tempérament de la Princesse, chaud, sec et bilieux, ce qui se voit par la sécheresse et aridité de la peau, laquelle auroit esté fort jaune si la bile avoit peu exsuder au travers des pores, qui estoient desséchés et arides par la chaleur extraordinaire.

La mauvaise habitude du corps de long-temps contractée, comme il a paru par le foye et le poulmon. — Le voyage, dans lequel elle n'a presque point dormi. — Le voyage de mer. — La soudaine joye et allégresse en voyant son frère. — Le changement d'alimens, d'ordre et d'air dans son voyage. — Les grandes chaleurs, l'émotion de la bile qui n'a pas esté évacuée par les vomissemens ordinaires, qui arrivent à la mer, le bain froid à contretemps. — Toutes ces choses ensemble ont contribué à eschauffer la bile, ce qui s'est remarqué par le dégoust qu'elle a eu des viandes. Cette humeur s'estant espandue dans le ventricule et mesme dans tout le bas ventre, qui a donné la teinture à toutes les autres parties et a causé tant de douleurs poignantes et âcres dans les intestins et hypocondres, lesquelles choses ont causé une fermentation si chaude et si vaporeuse, que la nature ne pouvant plus supporter cette chaleur extrême et sécheresse, tout d'un coup a fondu ou liquéfié toutes les parties du corps, pour humecter et rafréchir et secourir les parties les plus affligées. C'est pourquoy l'on ne peut rien inférer à l'encontre de ces observations sans préjudice, n'ayant rien trouvé qui y contredise, sinon ce petit coup d'incision à l'estomach, que l'on a esclaircy,

et le mauvais procédé de l'opérateur qui a si mal fait son devoir, qu'il ait plus tost voulu dérober aux asistans la vérité de la cause de la mort que l'esclaircir et démentir.

ALEXANDRE BOSCHER,
Chirurgius Regius.

Bibliothèque nationale. MS. Saint-Germain. Paquet IV, n° 2.

LETTRE DE CACHET

POUR LES OBSÈQUES DE MADAME DUCHESSE D'ORLÉANS

AUX ABBÉ, PRIEUR ET RELIGIEUX DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS

DE PAR LE ROY,

Chers et bien amez, le sensible regret que nous cause la mort de notre chère et très amée belle-sœur, la duchesse d'Orléans, nous oblige de faire rendre à sa mémoire tous les honneurs qui sont dus à une princesse, qui nous touche de si près, et d'une si illustre naissance. Nous avons résolu de faire inhumer son corps dans l'église de Saint-Denys : c'est pourquoy nous vous mandons et ordonnons que vous ayez à la recevoir avec toutes les marques d'honneur et de piété que vous devez, et qui sont accoustumées en pareilles occasions, et que vous ayez à ouvrir le tombeau où reposent les princes de nostre sang de la branche de Bourbon, pour l'y inhumer le jour que nous avons destiné pour faire célébrer le service solemnel, que nous voulons qui soit fait dans vostre église, pour le repos de son âme, ainsi que le grand maistre ou maistre

de nos cérémonies vous dira plus particulièrement de nostre part. Si, n'y faites faute, car tel est nostre bon plaisir

Donné à Saint-Germain en Laye, le IIII[me] juillet 1670.

Signé : Louis.

Et plus bas : Colbert.

AU DOS

A nos chers et bien amez les abbé, prieur et religieux de l'abbaye royale de Saint-Denys en France

---

AFFICHE

De par le Roy,

Sa Majesté, voulant empescher qu'il n'arrive aucun désordre en l'église de l'abbaye royale de Saint-Denys en France, au service solemnel qu'elle y fait faire pour feue Madame la duchesse d'Orléans sa belle-sœur, sous prétexte de diverses prétentions que les religieux, gardes du corps et autres personnes ont sur les choses employées à la cérémonie dudit service ; elle deffend expressément et sur peine de la vie à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soyent, de prendre ny enlever aucune des choses susdites, tant des tentures de drap et de velours, que des daix de la chapelle ardente et eschaffauts, ni quoy que ce soit, servant dans l'église pour ladite cérémonie. Voulant Sa Majesté que le tout soit délivré et rendu par le grand-maistre, ou maistre de ses cérémonies aux

crieurs, marchands et ouvriers qui les auront fournis, suivant l'ordre que Sa Majesté lui en a donné, se réservant à pourvoir au dédommagement et récompense de ceux qui prétendent avoir droit aux susdites choses.

Fait à Saint-Germain en Laye, le dixième aoust mil six cens soixante-dix.

Signé : Louis.

Et plus bas : Colbert.

Le dédommagement, accordé par le roi aux religieux de Saint-Denis et autres personnes, fut de deux mille deux cents livres[1].

Le duc d'York a Louis XIV

Saint-James, 29 juin 1670.

Monsieur,

Vostre Majesté a eu beaucoup de raison de croire que la perte que nous avons faite de ma sœur m'a affligé au dernier point, car de ma vie je n'en ay eu un plus sensible. Je ne diray plus rien sur un si triste sujet, espérant que Vostre Majesté me fera toujours la justice de croire que je seray toute ma vie, avec tout le respect imaginable,

Monsieur,

De Vostre Majesté

Le très affectionné frère, cousin et serviteur,

Jacques[2].

1. *Archives nationales*, K. 119, n° 9.

2. *Affaires étrangères*, Angleterre, t. XVI, p. 43. — Voir p. 435 du volume.

LA DUCHESSE D'YORK A LOUIS XIV

Richmond, ce 30 juin 1670.

Monsieur,

La nouvelle de la mort de Madame, ma belle-sœur, m'a tant donné d'affliction, que j'espère que Vostre Majesté ne trouvera pas estrange que j'aye esté si longtemps sans respondre à la lettre qu'elle me fit l'honneur de m'escrire là dessus, et qu'elle me croira quand je l'assure que je ne puis recevoir de plus grande consolation, après une telle perte, que les témoignages d'amitié que Monsieur l'ambassadeur m'a donnés de la part de Vostre Majesté. Je vous en demande en grâce la continuation, et de croire que personne ne les peut recevoir avec plus de respect que,

Monsieur,

De Vostre Majesté

La très affectionnée sœur, cousine et servante,

ANNE [1].

1. *Affaires étrangères*, Angleterre, t. XVI, p. 47. — Voir p. 435 du volume.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

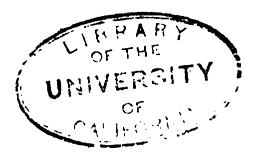
CHAPITRE IX

CHAPITRE X

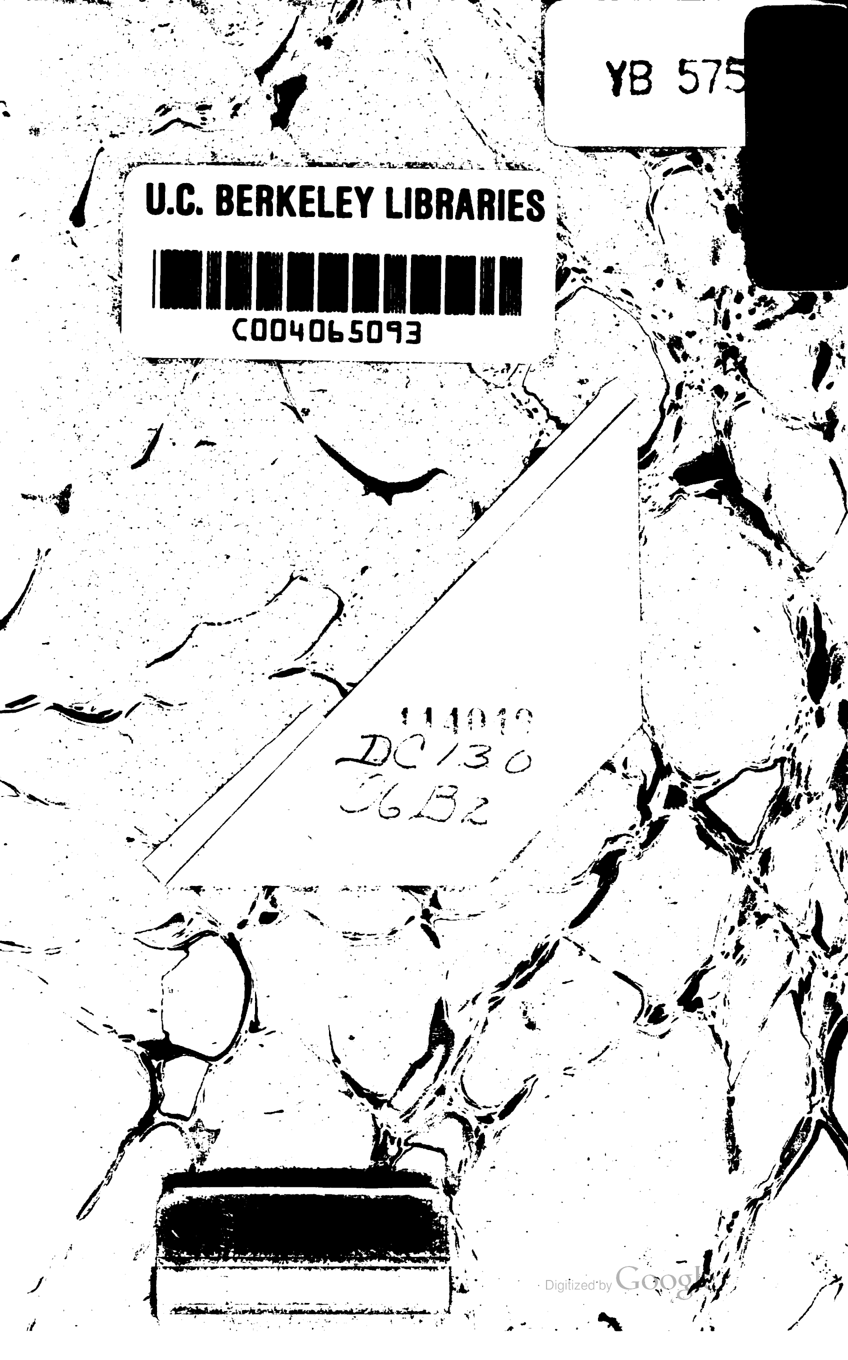
CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII



FIN


YB 575
U.C. BERKELEY LIBRARIES
C004065093
DC130
Digitized by Google

